« Sans visa » : le Mékong paisible

Le Monde

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

BOURSE

QUARANTE-NEUVIÈME ANNÉE – Nº 14837 7 F

SAMEDI 10 OCTOBRE 1992

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JACQUES LESOURNE

Le Parlement de Bonn face au projet d'Union européenne

Eliminer le racisme

UNE grande voix aura manqué lors du débat sur le racisme et la xénophobie qui s'est tenu jeudi 8 octobre au Bundestag à Bonn : celle de Willy Brandt, mort ce même jour dans sa villa d'Unkel. Dans une Allemagne où disparaissent peu à peu les témoins de la période nazie, l'autorité morale de cet homme qui sut dire *non* à Hitler et s'opposer aux communistes aurait donné ampleur et solennité au message que le Parlement allemand a souhaité lancer à la nation.

Comment donner un coup d'arrêt aux violences contre les foyers d'immigrés qui se répètent depuis maintenant près de deux mois ? Quelles mesures prendre contre les profanateurs de cimetières juifs qui multiplient leurs funestes exploits et font école de ce côté-ci du Rhin ? En s'efforçant de répondre à ces questions, l'ensemble de la classe politique allemande semble enfin avoir compris que la situation est grave, et que, dans le pays comme à l'étranger, on attend maintenant des actes plus que des paroles.

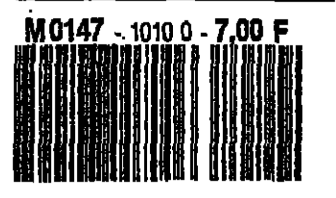
AU-DELA des différences de sensibilités qui font demander, par le camp conservateur, un renforcement de l'arsenal judiciaire répressif, et par la gauche la simple application rigoureuse de la législation existante, on a pu constater que l'ensemble des responsables avaient modifié leur approche de la question.

Tout le monde est maintenant persuadé que le mal ne sera pas éradiqué par le simple fait de priver les racistes de l'objet de leur haine, c'est-à-dire en refoulant les demandeurs d'asile non acceptés. Au contraire, toute action politique du type de l'accord germano-roumain prévoyant le rapatriement forcé des Tziganes dans leur pays d'origine est considéré comme une victoire par les xénophobes, ce qui les incite à poursuivre leurs agissements.

CE constat vient peut-être un peu tard, en particulier dans le camp gouvernemental, mais il devrait maintenant permettre la mise en œuvre de thérapeutiques appropriées. Celles-ci, qui devaient être évoquées vendredi lors d'un conseil ministériel convoqué à cet effet, devront allier les mesures répressives et éducatives. L'incapacité de la police à juguler efficacement les débordements de quelques centaines de racistes étonne dans un pays moderne. Le juridisme obtus qui laisse se dérouler en Saxe un rassemblement ouvertement néo-nazi devra être révisé au nom du bon sens et de la vraie justice.

Mais c'est de l'action de longue haleine auprès d'une jeunesse déboussolée, en particulier dans l'ex-RDA, que l'on doit attendre le rejet des idéologies racistes et xénophobes. Il appartient maintenant aux éducateurs, aux Eglises, aux intellectuels, de faire comprendre et accepter l'idée que l'Allemagne moderne, unifiée et souveraine est devenue, au cours des quatre dernières décennies, un pays où les *femmes et les hommes ont le* droit de vivre et d'être respectés, quelle que soit leur religion ou leur nationalité.

M 0147 - 1010 - 7,00 F



Large accord au Bundestag pour ratifier Maastricht

Alors que le Parlement allemand a lancé un appel contre le racisme, les grands partis politiques allemands, représentant une très large majorité au Bundestag, se sont prononcés en faveur de la ratification du traité de Maastricht, lors de l'examen du texte en première lecture, jeudi 8 octobre (lire p. 4). D'autre part, une lente baisse des taux d'intérêt est actuellement observée sur les marchés financiers allemands, laissant augurer un apaisement des tensions monétaires internationales.

Taux glissants

FRANCFORT

de notre correspondant

A observer les glissades des *monnaies et* des Bourses au début de cette semaine, les cambistes et les agents de change n'ont pas eu l'air de s'en apercevoir ou de s'en satisfaire : pourtant les taux d'intérêt allemands baissent depuis cet été. Le taux de l'argent à trois mois a perdu un point revenant de 9,75 % en juillet à 8,75 % aujourd'hui. L'argent au jour le jour qui flirtait en juillet avec le taux *plafond* (le Lombard alors à 9,75 %) est repassé sous la barre des 9 %.

La Bundesbank a abaissé son taux Lombard d'un quart de point le 14 septembre. Puis le vendredi 2 octobre, sans procéder à une nouvelle réduction, elle a indiqué que son *«objectif»* était désormais de maintenir les taux sur le marché monétaire dans la zone des 8,7 % ou 8,8 % (*le Monde* daté 4-5 octobre). Cet objectif a été respecté cette semaine. Dans le même esprit de détente, la « Buba » a annoncé mercredi une prise en pension de 38 milliards de deutschemarks à 8,9 %, qui a surpris les professionnels par son ampleur.

Ces « gestes » ou ces « signaux » pourtant très clairs, ne semblent pas suffire aux yeux des partenaires de l'Allemagne. La reprise économique en Europe et au-delà, expliquent-ils, dépend d'un net recul du loyer de l'argent. Or ce recul dépend lui-même de l'Allemagne, en position centrale à cause de la puissance du mark.

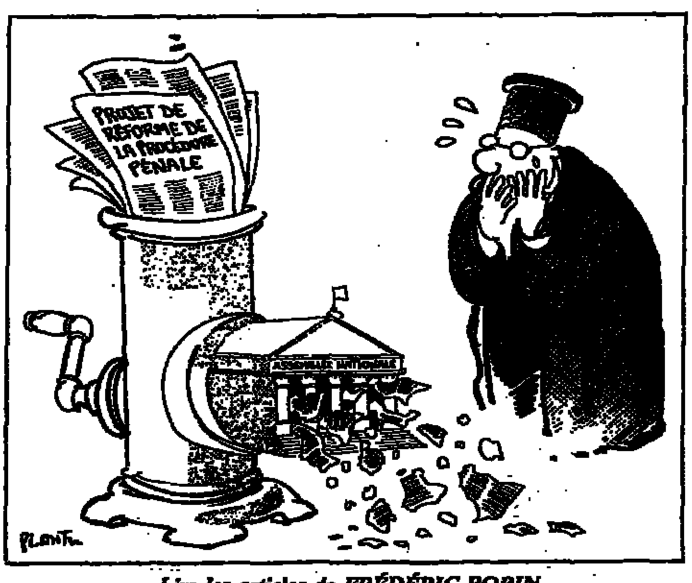
ERIC LE BOUCHER

Lire la suite et l'article de FRANÇOIS RENARD page 17

En supprimant la notion d'inculpation

Les députés renforcent les droits de la défense

L'Assemblée nationale devait adopter, vendredi 9 octobre, en première lecture la réforme du code de procédure pénale proposée par M. Vauzelle. Afin de favoriser les droits de la défense, les députés ont entériné la suppression de la procédure de l'inculpation, remplacée par un mécanisme double : une « mise en examen », justifiée par des « indices graves et concordants » ; ensuite, s'il existe des « charges constitutives d'infraction », une « ordonnance de notification de charges ».



Lire les articles de FRÉDÉRIC BOBIN et d'ANNE CHEMIN page 9

Une nouvelle publication

« Le Monde des débats »

Aujourd'hui paraît le premier numéro d'un nouveau mensuel créé par notre groupe, *le Monde des débats*. Il ne s'agit pas d'une revue : il en existe en France d'excellentes, mais d'un véritable journal de vingt-quatre pages présenté sous le même format que le quotidien et dont le premier numéro a été tiré à 110 000 exemplaires.

Au moment où l'audiovisuel tend à devenir le centre de gravité de notre univers, le lancement du *Monde des débats* marque notre confiance renouvelée dans l'écrit, un écrit à la fois conforme à la tradition d'indépendance et d'ouverture du *Monde* et résolument moderne dans sa présentation et son rapport à l'actualité. *Le Monde des débats* ne cherchera pas à transmettre des *informations, mais proposera* à ses lecteurs des analyses défendant des points de vue différents. Ainsi chacun aura-t-il les moyens de former son propre jugement, comme l'exige une démocratie adulte.

Dans la société d'information qui s'instaure, comment ne pas souhaiter trouver, au-delà de l'analyse quotidienne à *chaud, du verbe fugitif de la* radio, de l'image qui saisit l'instant, des espaces plus à l'écart de l'immédiat où, avec du recul, sont abordés les grands thèmes de la réalité contemporaine.

JACQUES LESOURNE

Lire la suite page 19

Willy Brandt, la conscience de l'Allemagne

L'ancien chancelier est mort, jeudi 8 octobre, des suites d'un cancer à l'âge de soixante-dix-huit ans

par Henri de Bresson

« Une grande présence physique et morale, un homme de convictions aussi, qui n'a rien d'un « social-traître », comme on dit. Mais ce qui m'étonne, c'est son détachement : il a tendance à décrocher, par lassitude sans doute, alors que, s'il le voulait, il serait le chef incontesté de l'Europe. » Ce jugement de François Mitterrand remonte à 1974, l'année même où le chancelier Brandt démissionne à la suite de la découverte dans son entourage à la chancellerie de l'espion Günter Guillaume.

« Willy Brandt n'était pas un héros. Et il l'a fait savoir. Il n'était pas complètement sûr de lui. On connaissait des politiciens avec des faiblesses, mais pas beaucoup qui le montraient. Les politiciens doivent montrer de la force. Qui dit A, doit également dire B. Ceux qui pensaient comme cela avaient des problèmes avec Brandt. Il avait appris, a-t-il confessé lorsque le prix Nobel de la paix lui fut remis, à croire à la multiplicité et au doute. » Ainsi le décrit l'un des plus grands journalistes politiques allemands, Gunther Hoffmann, de l'hebdomadaire *Die Zeit*, dans un essai sur lui publié en 1988 et intitulé : « Portrait d'un Allemand des Lumières » (*Porträt eines Aufklärers aus Deutschland*).

Lire la suite et nos informations pages 4 et 5

POINT DE VUE

La législature du gâchis

par Alain Juppé

Lorsque le gouvernement de Jacques Chirac a passé *le relais* à son successeur, en mai 1988, notre pays était sur la bonne trajectoire. La croissance économique avait atteint 4 %, taux inconnu depuis le premier choc pétrolier. L'inflation, à 3,1 %, était maîtrisée. Le pouvoir d'achat des ménages progressait lui aussi de 4 %. L'investissement des entreprises croissait de 10,6 %, taux à deux chiffres jamais obtenu depuis quinze ans. Pour la première fois aussi depuis bien longtemps, le chômage avait amorcé en mai 1987 une décrue qui allait en s'accélérant. Quant aux comptes publics, ils étaient sortis du rouge. Bref, le gouvernement de Jacques Chirac avait mené à bien l'assainissement des finances de la France, durement éprouvées par cinq années de socialisme. Il avait de surcroît rendu à l'économie la liberté.

Lire la suite page 10

► Alain Juppé est secrétaire général du RPR.

Elections sur fond de guerre en Géorgie

Le président russe, M. Boris Eltsine, participera, le 13 octobre, à des négociations qui doivent s'ouvrir entre dirigeants géorgiens et abkhazes à bord d'un navire de guerre, sur la mer Noire, pour tenter d'éviter que le *conflit géorgien ne dégénère* en guerre du Caucase. C'est donc dans un contexte de violence que se dérouleront, dimanche 11 octobre, les élections présidentielle et législatives en Géorgie. M. Edouard Chevardnadze est l'unique candidat à la présidence.

Pendant ce temps, le huitième sommet de la CEI s'est ouvert vendredi à Bishkek, au Kirghizstan, sans grand espoir de règlement des questions les plus brûlantes.

Lire page 3 les articles de JOSÉ-ALAIN FRALON et JAN KRAUZE

Les vigiles tortionnaires de Lyon condamnés

La cour d'assises du Rhône a condamné à des peines de réclusion allant de dix-huit ans à la perpétuité les quatre vigiles tortionnaires du centre de surveillance de Perrache à Lyon, coupables de *« crime contre la dignité humaine »*.

page 11

POINT

L'Eglise catholique en Amérique latine

Les enjeux sociaux, politiques et théologiques de l'assemblée générale de l'épiscopat latino-américain, ouverte lundi 12 octobre à Saint-Domingue par le pape.

page 8

SANS VISA

■ Dernier arrêt : la Terre de Feu ■ Guernica dolorosa ■ Les colons et la truelle ■ Oublier Séville ■ « Escales » : Les cinq sœurs de l'Adriatique ■ La table ■ Jeux

pages 25 à 32

COURRIER

Désormais, *le Monde* daté du samedi publiera chaque semaine une page de courrier des lecteurs.

page 2

Le sommaire complet se trouve page 24

A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA ; Maroc, 8 DH ; Tunisie, 750 m. ; Allemagne, 2,50 DM ; Autriche, 25 SCH ; Belgique, 40 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Antilles-Réunion, 9 F ; Côte-d'Ivoire, 465 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 190 PTA ; G.-B., 85 p. ; Grèce, 220 DR ; Irlande, 1,20 £ ; Italie, 2 200 L ; Luxembourg, 42 FL ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 2,75 FL ; Portugal, 170 ESC ; Sénégal, 450 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 1,90 FS ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

هكذا من الاهل

COURRIER

Nous publierons désormais chaque semaine dans le Monde *daté du samedi une page de courrier des lecteurs.*

Le rôle des procureurs

Le Monde a publié, il y a peu, un article du ministre de la justice, M. Michel Vauzelle, dans lequel celui-ci exprimait sa conception du ministère public.

Quelques jours plus tard un article du journaliste Roland-Pierre Paringaux évoquait le tri effectué par la chancellerie s'agissant des suites à donner aux faits révélés à l'occasion de l'instruction menée par M. Van Ruymbeke à Rennes.

Qu'ils la louent ou la critiquent, ces deux textes font l'impasse sur le débat nécessaire autour du statut des magistrats du parquet en France et de la déontologie subséquente, et il s'agit, de la part du ministre, d'une omission volontaire.

En effet, l'affirmation selon laquelle le ministre de la justice serait le chef suprême du parquet au point de pouvoir, lui, personnage politique, décider des poursuites ne constitue pas une vérité d'évidence. Le code de procédure pénale lui apporte même une contradiction certaine.

La procédure française confie au procureur, magistrat, la représentation des intérêts de la République et non pas de ceux du ministre de la justice. Ce procureur a la charge de la défense de la société et agit dans l'intérêt de la loi.

L'article 36 du code de procédure pénale précise que le ministre peut dénoncer au procureur général les infractions à la loi pénale dont il a connaissance, lui enjoindre d'engager ou de faire engager [par les procureurs de la République, NDLR] des poursuites ou de saisir la juridiction compétente de telles réquisitions écrites que le ministre juge opportunes.

La majeure partie des praticiens considère que ce texte exclut le droit du ministère de donner une *instruction de classement et que*, pour le reste, faisant pendant à une obligation d'information à la charge des magistrats du ministère public, le ministre de la justice peut, en en prenant la responsabilité par écrit, faire prendre des réquisitions particulières devant les juridictions. Le principe de la liberté de parole du procureur à l'audience se superpose à ce mécanisme.

Il est de notoriété publique que M. Henri Nallet, prédécesseur de l'actuel garde des sceaux, a eu parfois l'occasion de se voir rappeler ces limites par le procureur général de Paris ou le procureur de la République à Marseille...

Bien sûr, il serait naïf de croire que, à une époque où le téléphone remplace si facilement l'écrit, la chancellerie ne parvient pas parfois à faire faire ce qu'elle n'écrit pas. Le même Henri Nallet, lorsqu'il était garde des sceaux, avait d'ailleurs évoqué, avec une certaine sincérité, l'hypothèse, aujourd'hui écartée, semble-t-il, de faire figurer dans la procédure les instructions écrites parvenues au ministère public par la voie hiérarchique.

A la vérité, les instructions de ce type sont extrêmement rares. Mais elles concernent toujours des affaires où, le politique se sentant concerné, le judiciaire ne se grandit pas en montrant ou en laissant l'impression qu'il est soumis.

Puissent ces réflexions contribuer à une approche circonstanciée du rôle des procureurs et, plus largement, des formes judiciaires de l'État de droit.

Le prochain débat sur la réforme de la procédure pénale pourrait en être une occasion. Mais, à côté de mesures opportunes, on va y proposer la mise en place d'un mécanisme de poursuites alourdi qui, hélas! profitera au premier chef aux auteurs d'infractions dites «intelligentes» ou en tout cas à ceux qui peuvent s'offrir une défense aussi agressive que procédurière. Si, de surcroît, les poursuites ont été précédées d'un tri fondé sur l'opportunité politique, il faut s'inquiéter...

PIERRE LEMORTIER
Paris-V

Génie technologique et barbarie revenue

Les responsables de la Fédération allemande de l'industrie spatiale se sont insurgés contre l'interdiction qui leur a été faite de célébrer, le 3 octobre 1992, le cinquantième anniversaire du premier lancement réussi d'une fusée balistique, à partir de la base de Peenemünde. Ils s'étonnent que l'on refuse de reconnaître une réalité pourtant historique : ce lancement allemand a marqué le départ de la conquête de l'espace par l'homme.

A l'annonce de ce projet, des protestations véhémentes se sont élevées, venant d'Angleterre, où l'on n'a pas oublié les ravages provoqués sur Londres par les V2, successeurs directs de cette première fusée, et d'Europe, où quelques hommes, dont des Allemands, se souviennent des conditions dans lesquelles a été obtenue cette réussite.

Transférée, après le bombardement de Peenemünde par la RAF le 17 août 1943, de la Baltique à la Thuringe, la construction en série des V2 donna lieu à un cortège d'abominations. Dans une colline, située dans le sud du Harz, fut creusée, en quelques mois, à partir *de tunnels préexistants*, une usine qui fut la plus grande usine souterraine du monde et à laquelle fut donné le nom de Dora. Sous la direction des SS, des déportés venus de Buchenwald, commandés sur les chantiers par les cadres des grandes entreprises allemandes, durent réaliser ces travaux cyclopéens. La terreur voulue par Himmler régna dans ces tunnels où durent vivre pendant six mois, sans jamais en sortir, la grande majorité d'entre eux. Soumis à d'incroyables conditions d'entassement, d'absence d'hygiène, d'excès de travail, de famine et de brutalité, ils connurent des souffrances telles que vingt mille d'entre eux en moururent.

Les ingénieurs allemands, responsables du programme des V2, virent alors de leurs propres yeux le spectacle dantesque qui s'y déroulait jour et nuit. D'anciens déportés de Dora assurent même avoir vu quelques-uns de ces ingénieurs frapper plusieurs de leurs camarades. Ce serait le cas, notamment, de Werner von Braun.

Devenu par la suite américain, et même héros américain pour avoir permis à des hommes de marcher sur la Lune, celui-ci et ses collaborateurs directs parvinrent à passer à peu près complètement sous silence les horreurs commises à Dora. Ainsi, les médias américains, sauf cas très rares, les ignorent-elles.

Ce silence fait sur Dora est dû, aussi, à certaines autorités américaines qui, à la fin de la guerre, organisèrent soigneusement la venue aux États-Unis de tous les spécialistes allemands susceptibles d'apporter un concours important à la défense nationale de leur pays. Pour atteindre ce but, en lui-même louable, ils en vinrent à commettre une réelle forfaiture. Il en fut de même pour les Russes qui, après avoir utilisé les machines et les documents saisis par eux dans ce camp, situé dans leur zone d'occupation, tentèrent de détruire totalement *l'usine souterraine. Mais*, ayant mal calculé les charges d'explosifs, ils n'en firent sauter que quelques parties. C'est ainsi que, peu à peu, malgré les livres consacrés à Dora par de nombreux anciens déportés, ce camp tomba dans l'oubli en Europe même.

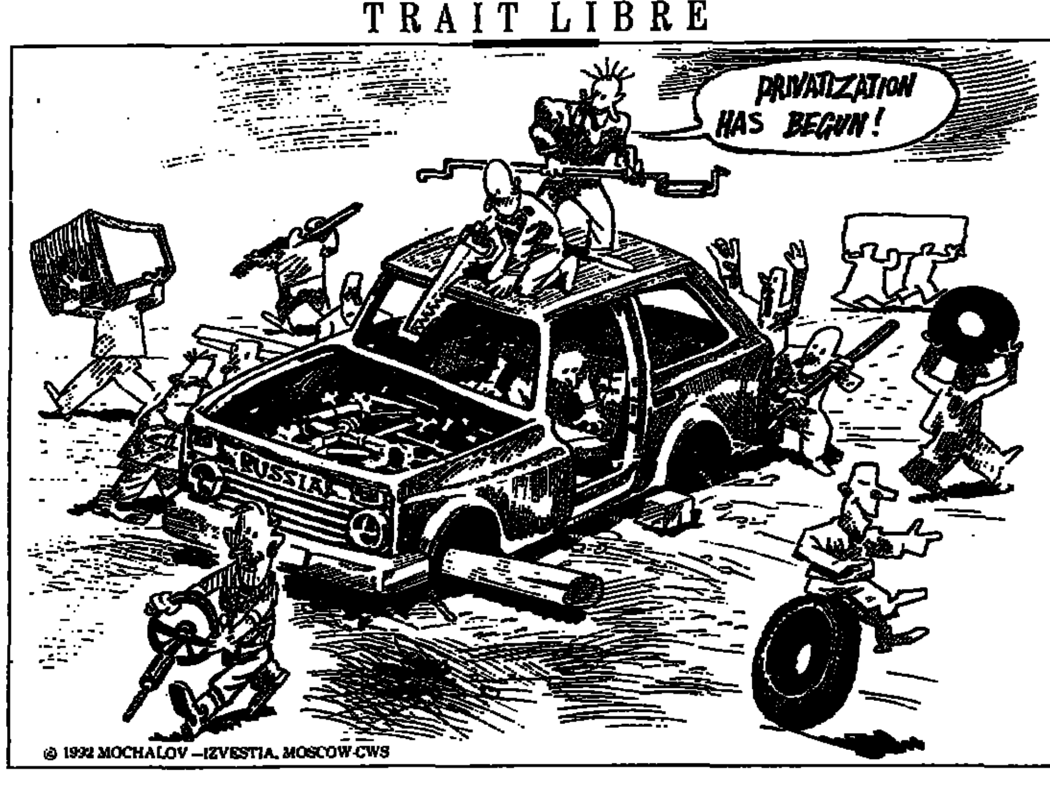
Les autorités du Land de Thuringe, se ralliant à cette opinion, ont décidé de sauvegarder ce lieu de mémoire et de faire de l'impressionnant tunnel de Dora et du camp un musée exemplaire.

Lorsque ce musée existera, il deviendra possible à des foules de toutes nationalités de découvrir, en un même lieu, comment des hommes appartenant à un pays hautement civilisé ont été capables d'apporter à l'humanité, qui a toujours rêvé de partir vers les étoiles, un progrès décisif, et, en même temps, de replonger dans la barbarie la plus primitive.

Ces foules recevront ainsi une leçon d'histoire, et finalement d'*humanisme, dont, pour longtemps* encore, nous aurons tous besoin.

JEAN MIALET
président du Comité européen de Dora-Mittelbau, Paris

TRAIT LIBRE



© 1992 MOCHALOV – IZVESTIA, MOSCOW-CWS

Les eurocrates au pilori

A chaque siècle la suprématie revient aux nations qui découvrent les premières la conception politique adaptée à l'époque. (Tocqueville.)

On clouait jadis dans nos campagnes, celles qui ont voté «non», des chouettes sur les portes des étables ou des granges pour conjurer le mauvais sort. Pendant la campagne référendaire, on aurait volontiers cloué des eurocrates sur les portes des bureaux de vote.

Et pourtant, si vous saviez quelle peut être la joie de certains d'entre eux de constater que cette œuvre à laquelle ils ont parfois consacré toute leur vie professionnelle est enfin sortie de la clandestinité et du mystère dans lesquels les autorités politiques de tous les Etats membres l'avaient confinée.

Chaque fois que la situation économique imposait une mesure impopulaire – sidérurgie, chantiers navals, textile, dette publique ou déficit budgétaire excessifs, excédents agricoles ingérables, – le ministre compétent rentrait dans son pays après une réunion du conseil des ministres de la Communauté en expliquant à son électorat et à ses médias – enchantés – que c'étaient ces «s...» d'Européens qui avaient pris la décision scélérate, sans dire bien évidemment qu'il était l'un de ces douze *ministres décideurs et qu'il était* bien content que l'Europe ait pris une décision qu'il n'aurait pas pu prendre seul. Comme il y a parfois une morale en politique, il y a eu un effet boomerang et c'est sur cette image que se sont prononcés les «non» danois et français.

Mais cette fois l'Europe a été débattue sur la place publique. Il faut souhaiter qu'elle y restera et que la *disputatio* entre ceux qui la veulent vraiment forte et structurée et ceux qui se contentent d'une simple coopération intergouvernementale – genre congrès de Vienne – ou d'une zone de libre-échange aura enfin lieu à ciel ouvert (un tel débat a bien eu lieu à la naissance des Etats-Unis), et que ce que Churchill appelait la plus grande idée politique du vingtième siècle aura enfin la place qu'elle mérite.

JEAN-FRANÇOIS PETITBON
Waterloo (Belgique)

Langue parfaite et mots justes

L'utopie d'une langue parfaite est belle. Irréalisable, sans doute, elle peut cependant être l'horizon nécessaire à une simple exigence que nous pouvons avoir chaque jour vis-à-vis de ce que nous disons. Nous savons, certes, que nous parlons dans notre langue et pas dans celle du voisin, sauf à être trompés par des emprunts ou des calques suborneurs : une librairie de gènes (en anglais *gene library)* n'est point un endroit ouvert où l'on vient glaner des gènes, mais une banque où on les classe : une génothèque. La langue scientifique le dit excellemment, mais la rigueur de l'usage qui en est fait n'est pas toujours scientifique : un ADN recombinant *(recombinant DNA)*, même si l'expression peut convenir aux spécialistes de génétique qui savent de quoi il s'agit, induit en erreur le premier venu, car un ADN ne recombine pas, loin de là, il est recombiné ; c'est donc l'expression « ADN recombiné » qui est juste. Enfin, parler, lors du bulletin météo de la télévision, de photo satellite (et non d'*image satellite* – résultat d'une transmission de données) prête à croire que quelqu'un, à 36 000 kilomètres, prend des photos et les expédie sur Terre heure après heure.

L'un des défis de l'Europe qui se construit est certes, comme le dit si bien Alberto Eco, d'*« aller vers le polylinguisme »*. Mais il faut pour ce faire ajuster les langues progressivement les unes aux autres (immense travail), surtout dans les domaines technique et scientifique, non pas simplement pour parler, traduire et se comprendre, mais pour penser sans préjugés. Avec non pas des langues parfaites, mais des mots justes.

LOÏC DEPECKER
responsable de la terminologie à la délégation générale à la langue française

Bagages accompagnés

Il m'arrive assez souvent, depuis de nombreuses années, d'emprunter à Mer-sur-Loire, avec ma bicyclette, le train qui va de Tours à Paris en fin d'après-midi, en desservant Etampes. Jusqu'en 1986 aucun problème : le train comporte un fourgon, le préposé aux bagages embarque ma bicyclette et me la rend à l'arrivée à Etampes. En 1990, surprise qui, à première vue, paraît heureuse : le transport des bicyclettes est gratuit à condition qu'on les mette soi-même au fourgon et qu'on les y reprenne ; encore faut-il pour cela qu'à l'arrivée un employé vous ouvre la porte dudit fourgon, évidemment fermé à clef ; j'ai dû hurler et gesticuler trois bonnes minutes pour faire venir quelqu'un qui se trouvait à l'autre bout du quai, faute de quoi la bicyclette, ne portant aucune adresse –, puisque la SNCF décline toute responsabilité –, disparaissait *à la gare d'Austerlitz*.

Juin 1991 : surprise d'un autre genre : le même train n'assure plus le service des bagages (gratuitement ou non) ; on me propose d'expédier ma bicyclette en « bagage accompagné » (sic) ; je demande alors qu'on l'envoie à Lardy, lieu de ma résidence ; réponse : « Impossible, cette gare n'assure pas ce genre de service » ; on l'envoie donc à Etampes ; elle y est effectivement parvenue, mais après quatre jours, pour parcourir à peu près... 100 kilomètres.

Septembre 1992 : cette fois c'est à Beaugency que je prends le même train – idée providentielle car j'y apprends que la gare de Mer n'assure plus le service des bagages accompagnés ; le scénario est le même que l'année précédente : le malheureux vélo est confié au SERNAM, ce qui me vaut deux fois et demie le prix du billet voya*geur et, de nouveau, quatre jours* de délai...

A. GUICHARDET
Lardy

A propos de « bouderie »

Le concept de narcissisme évoqué récemment dans votre journal *par Daniel Sibony (le Monde du* 25 septembre 1992), pour expliquer la « bouderie » des Français à l'égard du traité de Maastricht est à la fois pertinent et trop étendu, puisqu'il ne rend pas compte de certaines particularités du clivage qui traverse l'opinion à l'occasion du référendum.

Il importe de voir que le « non » des Danois est aux antipodes de celui des Français. En accord avec les ressortissants des Etats européens du pourtour méditerranéen, ainsi qu'avec ceux de leurs voisins plus à l'Est qui sonnent à la porte de la Communauté, les Français qui ont voté « non » sont loin d'exiger, par exemple, une indemnité pour les « pères au foyer », au titre d'une expansion du programme social de la CEE, alors que c'est là, semble-t-il, le vœu le plus cher des Danois. Tant il est vrai que la libre circulation des idées, des biens et des personnes commande leur neutralisation affective. Tendre vers le conformisme d'une abolition des différences, voire vers une *« dissolution de la subjectivité dans une bouillie cosmopolite »*, selon un modèle de *« panobjectalité »* (Pierre Lévy, in J. Prades, *la Technoscience*, L'Harmattan, 1992, pp. 239-240) culturellement neutre, est exigé par le développement *actuel et irrévocable* de la technique ; et Sibony n'est pas sans s'inscrire dans le réseau de cette stratégie (*ibid*, pp. 251-264) de la « flexibilité ».

D'ailleurs, dans le même numéro de votre journal (p. 7), un sondage montre la victoire des *« permissifs »* face aux *« autoritaires »* (c'est-à-dire des non-neutres qui peuplent les trois quarts de la planète), observée lors de ce référendum. *Il y a lieu de pondérer* ce résultat par le fait que les Bretons se sont « adaptés » – au prix, il est vrai, d'une épidémie de suicides observée parmi eux cette dernière décennie, – alors que les Alsaciens tendraient à réaffirmer par leur « oui » massif leur foi en la régionalisation au sein de l'Europe.

Le « non » à cette politique intempestive du neutre, que je lui oppose au vu de ses effets déshumanisants, n'a guère de chance d'éveiller quelque écho parmi les technocrates, mais les publicitaires, eux, en ont déjà tiré les conséquences. Leur choix transférentiel, passant par-dessus ledit « narcissisme », s'énonce : *« Français, encore un effort pour être dérangés. »*

STOIAN STOIANOFF-NENOFF
auteur de Transmission de la psychanalyse, PUN, 1992
Nancy

Bouderie (2)

J'ai lu avec un intérêt indéfinissable la subtile réflexion de Daniel Sibony sur le «non» de la bouderie multitudinaire du 20 septembre. J'ai découvert pour ma part, avec un plaisir de paysan perverti, que j'étais un boudeur systématique depuis 1940, année de mes treize ans. J'ai pu tracer à partir de cette date, grâce à notre psychanalyste, la trajectoire de mes bouderies les plus repérables : le «non» au pétainisme multidimensionnel après l'appel de Charles de Gaulle, le 18 juin, dans son boudoir de la BBC ; le «non» à l'Algérie française ; à la révolution de guinguette intellectuelle de mai 68 ; le «non» aux multiples avatars du cléricalisme idéologique, religieux, institutionnel, etc. ; le «non» du 20 septembre, «non» à je ne sais trop bien quoi ! Je me suis donc pris à parcourir à tâtons le labyrinthe de mes connivences secrètes avec les cibles de mes refus. Il est clair que ma bouderie répétitive mériterait une échographie aussi subtile que celle de Daniel Sibony... mais la vie est courte et «tout se complique», dirait Sempé. Simplifions donc : vive la démocratie ! A chacun son autisme, de haut ou de bas de gamme.

JACQUES AUPIN
Villasavary

BONHEUR

La muraille

ETES-VOUS de ces affreux qui, pour un mot, une allusion, pour rien, subitement élèvent entre eux et le reste de l'univers, y compris l'être le plus cher, une infranchissable muraille? Etes-vous un boudeur?

Surtout n'en soyez pas fier, car il existe des boudeurs complaisants! Le boudeur annihile sa victime, il ne la voit pas, il ne l'entend pas : *«Je ne t'adresserai plus la parole!»* signifie : *«Dorénavant tu n'existes plus»*. Lorsque nous rentrions de voyage, les enfants, feignant d'abord de ne pas nous voir, continuaient leurs jeux. Heureusement, les cadeaux et les caresses les rendaient bientôt à notre joie.

Le bonheur prétend même à la légitimité ; il ne fait que se rendre justice. Dans *le Chat*, un excellent film inspiré de Simenon, deux vieux époux, chacun persuadé de son bon droit, se persécutent l'un l'autre en s'enfermant dans un égal silence. La bouderie est l'un des moyens les plus sûrs de punir autrui.

∴

– Je n'y peux rien, c'est une chape qui m'étouffe! Je suis dans un trou, dont je ne puis sortir tout seul...

Est-il bien sûr que vous ne le puissiez pas? Tenez-vous tant à en sortir? Comment expliquez-vous que vous boudiez à la maison et que vous vous animiez en compagnie? Quel est votre véritable visage? Quel est le masque?

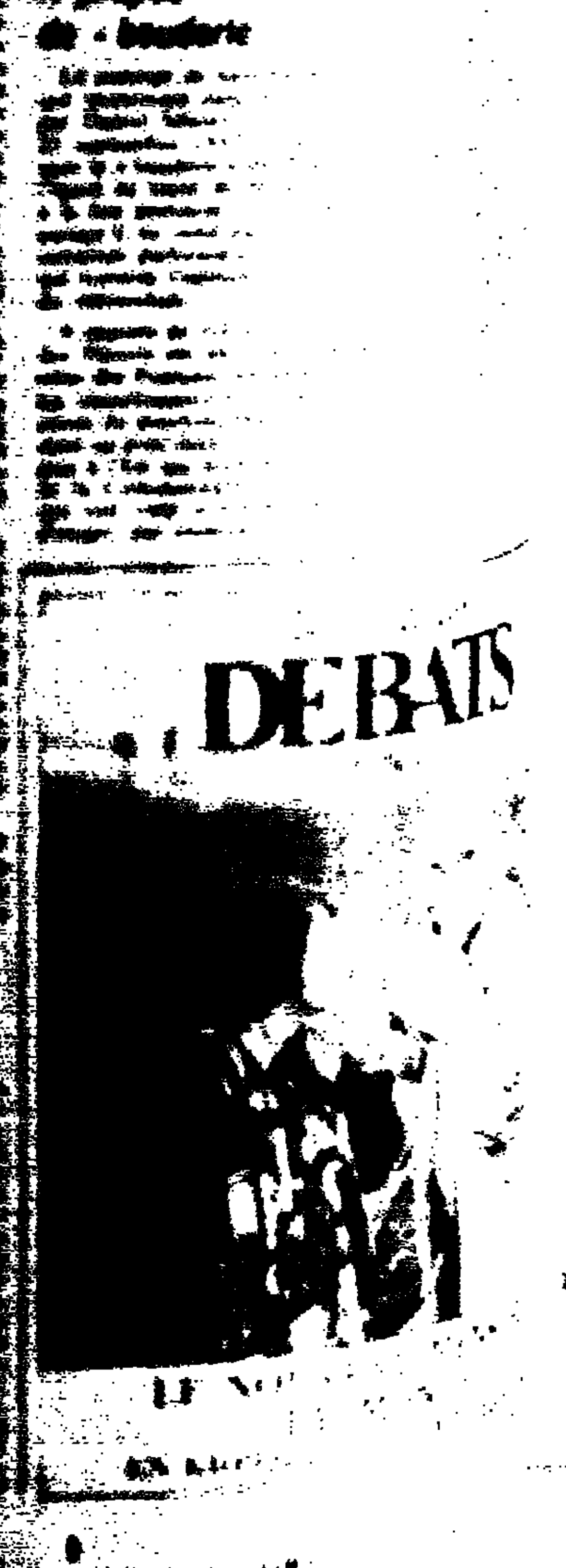
Mais soit. Vous avez démontré que vous étiez la victime pitoyable d'un monde cruel, vous avez vérifié qu'aucun danger ne vous menace. Il est temps d'arrêter cette mise en quarantaine des autres et de vous-même. Ne prolongez pas ce supplice, faites enfin l'aumône d'un visage souriant. Et si cela excède vos forces, dès que vous pressentez *les affres de votre mal, disparaissez* dans quelque boudoir ; la charité, la bienséance et l'art de vivre vous le recommandent.

Etes-vous, au contraire, en commerce avec un boudeur? La bouderie est aussi un appel. Si vous l'aimez déjà, tendez-lui la main à travers son brouillard ; avec son aide, peut-être le sortirez-vous de son trou... A condition qu'il veuille bien la saisir.

Sinon, fuyez. La bouderie est un trouble du caractère, vous n'êtes pas censé être un expert en psychothérapie. Le boudeur a le goût du malheur. Nul n'est tenu de laisser polluer sa vie ; vous n'étiez pas prédestiné à partager ce pain d'amertume.

Vous pouvez lui pardonner, à cause de cette angoisse qui colore la bouderie et punit d'abord le boudeur. Mais le boudeur, par éclipses et malgré lui, manque à l'amour et à l'amitié. Fréquentez plutôt les gens heureux. Epicure était un ami délicieux, ce n'est pas étonnant : il était heureux et se proposait de l'être.

ALBERT MEMMI



CEI : ouverture du sommet de Bichkek

La Russie cherche à instituer une Communauté à plusieurs vitesses

Le huitième sommet de la CEI, ouvert vendredi 9 octobre à Bichkek, dans le Kirghizstan, devrait surtout permettre aux participants de dresser un nouvel inventaire de tous les écueils qui entravent la construction de la Communauté, fût-elle à plusieurs vitesses.

BICHKEK (Kirghizstan)

de notre envoyé spécial

Le sommet de la CEI qui s'est ouvert vendredi 9 octobre dans la tranquille capitale du Kirghizstan, Bichkek, devait en principe marquer un tournant. Après sept réunions suivies de beaucoup d'accords mais de très maigres résultats concrets, alors que le rouble s'effondre, que les économies des pays membres s'étiolent et que les conflits politico-religieux s'ajoutent aux affrontements ethniques, la Russie et plusieurs pays d'Asie centrale avaient proclamé leur volonté d'aller résolument de l'avant, de faire en sorte que cette Communauté soit enfin en état de fonctionner et de préserver la paix intérieure et la protection de ses frontières. Le temps est venu de *« réordonner la Communauté sur de nouvelles bases »*, a déclaré le président kirghize, M. Askar Akaev, en écho aux dangereux appels à l'*« intégration »* lancés par son voisin kazakh, M. Noursoultan Nazarbaev. Aller de l'avant signifie qu'on n'attend pas ceux qui traînent des pieds, craignent comme la peste tout ce qui ressemble à une reconstitution de l'Union ou à un droit de regard des uns sur les autres. Les responsables russes, M. Boris Eltsine en tête, ont donc déjà annoncé leur volonté d'instituer une Communauté à plusieurs vitesses, faite de membres de plein droit, de membres associés à tel ou tel titre et d'observateurs.

C'est là une manière de mettre au pied du mur l'Ukraine, habituel trouble-fête de ces sommets, qui, comme l'a dit et répété son président, M. Kravtchouk, ne veut pas entendre parler d'une redéfinition de la Communauté allant dans le sens d'une plus grande discipline. Mais l'entreprise ne va pas sans inconvénient pour la Russie, car les adeptes de la vitesse supérieure (ou plutôt de la fin du sur-place) sont bien peu nombreux et presque tous situés en Asie centrale (Kazakhstan, Ouzbékistan, Kirghizstan). Et même dans cette région, le Turkménistan manifeste de fortes réticences : *« Nous voulons être maîtres chez nous »*, a déclaré récemment un porte-parole turkmène ; et pour que les choses soient encore plus claires, le président Niazov a préféré ne pas venir lui-même à Bichkek.

La question du Tadjikistan

A l'ouest, le seul Etat susceptible d'être tenté par un renforcement de la Communauté est la Biélorussie, mais les dirigeants de Minsk doivent faire preuve d'une certaine prudence. La série d'accords passés en juillet avec Moscou, en particulier en matière de défense, a été critiquée par l'opposition comme un abandon de souveraineté. Même au sein du « noyau dur » d'Asie centrale, les présidents kirghiz et ouzbek ont marqué certaines limites : il ne peut être question de reconstituer une fédération ou même une confédération, ont-ils déclaré de concert en réponse aux appels de M. Nazarbaev en faveur d'une nouvelle Union. Du coup, M. Nazarbaev lui-même a battu en retraite.

Autre écueil : dès qu'il s'agit, au-delà des déclarations de bonnes intentions, de s'entendre concrètement sur un sujet donné, les difficultés apparaissent. L'un des points essentiels au menu de la réunion de Bichkek *devait être une proposition* de remise en ordre de la zone rouble. Les Etats qui désirent y rester devraient se plier à une discipline commune en matière de crédit et surtout accepter un centre d'émission unique dont le fonctionnement serait assuré, au moins dans un premier temps, par la Banque centrale de Russie.

Avant même le début de la réunion, le premier ministre russe, M. Egor Gaïdar, avait manifesté son scepticisme quant aux chances d'arriver à un accord. De même, l'éternel problème de la mise en application des décisions économiques prises lors des sommets de la CEI risque à nouveau de ne pas être résolu : toujours selon M. Gaïdar, le projet de constitution d'un « conseil économique consultatif » qui figurait à l'origine à l'ordre du jour n'est pas tout à fait mûr.

Dans le domaine militaire, les choses ne se présentent guère mieux : la réunion des ministres de la défense qui a précédé le sommet de Bichkek n'a pas permis de s'entendre définitivement sur le contrôle des armes stratégiques, l'Ukraine voulant toujours exercer un droit de regard sur les armes déployées sur son sol. L'idée d'une défense com*mune et d'une sécurité collective* demande elle aussi à être précisée, depuis qu'un accord en ce sens a été signé en mai entre sept pays membres de la CEI, y compris l'Arménie et le Tadjikistan.

L'accord (auquel l'Azerbaïdjan n'a pas souscrit) n'a pas permis d'apaiser en quoi que ce soit le conflit du Haut-Karabakh. Mais il a été invoqué par la Russie, le Kazakhstan, l'Ouzbékistan et le Kirghizstan lorsque ces pays ont considéré de leur droit et de leur devoir de *« protéger »* la frontière tadjiko-afghane et d'empêcher que le Tadjikistan ne soit *« arraché »* à la Communauté.

Formation d'une zone neutre

Cette initiative a suscité certains grincements de dents et les protestations des responsables tadjiks « démocrates », qui ont le plus grand mal à asseoir leur autorité depuis l'éviction du président Nabiev. Le rôle ambigu joué par les troupes russes restées sur place, qui, selon les « démocrates » et les islamistes, ont favorisé de violentes contre-attaques des « conservateurs pro-Nabiev » du Kouliab et les massacres qui ont suivi dans la région de Kourgan-Tioubé, a encore accru la méfiance. Du coup, ce sont les Kirghizes, de préférence aux Russes ou aux Ouzbèks, qui ont été appelés à tenter de jouer les « faiseurs de paix ».

Le vice-président kirghiz, M. Koulov, vient d'achever une mission sur place au Tadjikistan, qui lui a permis d'obtenir un accord de principe des différentes parties tadjikes pour la formation d'une zone neutre séparant les combattants et permettant l'approvisionnement de la population. Cette zone de séparation serait elle-même protégée par quelques centaines de soldats des forces du ministère de l'intérieur kirghiz.

Reste à finaliser cet accord de principe, ce qu'on espérait pouvoir faire en marge de la conférence de Bichkek. Mais à l'ouverture de la conférence, on annonçait vendredi que la question tadjike était retirée de l'ordre du jour... Pour cela comme pour le reste, il faudra donc attendre.

JAN KRAUZE

GÉORGIE : élections le 11 octobre sur fond de guerre

M. Chevardnadze est le seul candidat à la présidence

Les dirigeants abkhazes et géorgiens doivent se rencontrer le 13 octobre à bord d'un navire militaire russe, en présence du président Boris Eltsine, pour tenter de mettre fin à la guerre qui fait rage dans l'ouest de la Géorgie. *Ces négociations*, a déclaré M. Eltsine, seront cruciales pour *« éviter une guerre à grande échelle »*. A Tbilissi, parallèlement, les Géorgiens se préparent à élire dimanche 11 octobre leur président et leurs députés.

TBILISSI

de notre envoyé spécial

Tbilissi n'a pas fini de panser ses plaies que, déjà, d'autres blessures écorchent la capitale géorgienne. Alors que, çà et là, des ouvriers tentent de remettre en état les bâtiments détruits lors des affrontements de janvier, qui avaient vu la fuite de l'ancien président Zviad Gamsakhourdia, voilà que les appels au secours des réfugiés d'Abkhazie, arrivés depuis quelques jours, résonnent maintenant dans les hôtels de la ville. Et que de nombreux jeunes se demandent s'ils ne vont pas être bientôt obligés de partir se battre « là-bas », *pratiquement sans armes et sans* aucune formation.

Si, officiellement, les combats ont cessé depuis le départ de Zviad Gamsakhourdia, chaque nuit, des tirs de mitraillette continuent de se faire entendre dans la capitale ; vrais affrontements ? Miliciens fêtant quelque heureux événement ? Règlement de comptes entre hommes de main des différentes mafias ?

« Jamais nous n'avons été si éloignés les uns des autres, regrette un professeur d'université. *J'ai même été obligé de mettre mon meilleur ami à la porte de chez moi : un type avec qui nous avions mené tous les combats contre les communistes ! »* Et même si la défense de l'intégrité territoriale et la solidarité avec leurs compatriotes vivant en Abkhazie ressoudent les Géorgiens, cette unanimité éclate rapidement lorsqu'il s'agit de définir les responsabilités des uns et des autres dans la déroute des forces géorgiennes.

Le combat des chefs n'aura pas lieu

« C'est Chevardnadze qui a vendu l'Abkhazie aux Russes », dira cette vieille femme. « Zviadiste » à tout crin, lorsque l'ancien président était au pouvoir, elle ne ratait jamais une de ses apparitions en public et faisait brûler des cierges devant son portrait. *« Gamsakhourdia, c'est lui qui arme les Tchétchènes, ceux-là mêmes qui tuent les Géorgiens d'Abkhazie »*, répliquera un étudiant de Tbilissi. Certes, tous sont d'accord pour accuser, en fin de compte, les Russes. Mais, ici comme dans les autres Républiques de l'ex-URSS, cela ne suffit plus, ou ne suffit pas encore, pour créer une véritable solidarité.

Dans ces conditions, on aurait pu espérer une lutte à la loyale, arbitrée par les citoyens, entre les deux « patrons » de la politique géorgienne. Las, entre Zviad Gamsakhourdia, le dissident de toujours, inspiré et émotif, grisé jusqu'à la déraison par l'accès au pouvoir suprême, inconnu hors des *frontières de son pays*, et Edouard Chevardnadze, l'ancien apparatchik, calculateur et méthodique, aujourd'hui démocrate (de raison, sûrement, de conviction, peut-être), célèbre dans le monde entier, le combat des chefs n'aura pas lieu. Réfugié en Tchétchénie, Zviad Gamsakhourdia a jeté l'anathème sur les élections de dimanche. Quant aux partisans de M. Chevardnadze, ils n'imaginent pas une seconde le retour de l'ancien président.

Seul candidat à l'élection présidentielle, l'ancien ministre soviétique des affaires étrangères n'aura donc pas de mal à faire mieux que son prédécesseur, même si celui-ci, en mai 1991, avait été élu par plus de 88 % des électeurs. Il s'agira donc, dimanche soir, de comptabiliser avec *soin* le nombre *des* [illegible] qui se seront abstenus ou [illegible]ront voté blanc pour déterminer [illegible] la réelle légitimité du futur [illegible]ident. Celui-ci aurait sans [illegible] souhaité un scrutin plus [illegible]me à la pratique démocratique. [illegible] dit même, à Tbilissi, que ses conseillers auraient recherché un candidat, disons plutôt un « sparring-partner » susceptible de donner un semblant de suspense à une élection à sens unique. En vain. *« Parce que personne n'a osé affronter Chevardnadze, mais aussi parce que ce petit jeu aurait été ridicule, nous avons renoncé à cette idée »*, admet un proche d'Edouard Chevardnadze.

Une mosaïque de formations

Si l'élection présidentielle souffre de l'absence de candidats, c'est en revanche un trop-plein de partis qui rend difficiles à saisir les enjeux réels des élections législatives qui se déroulent aussi dimanche. *En tout*, quarante-six formations, quelquefois regroupées en blocs, briguent, au scrutin proportionnel, les suffrages des 3,5 millions d'électeurs inscrits. Sans compter les candidats libres qui se présentent, au scrutin majoritaire, dans les quatre-vingt-quatre régions du pays.

Comme tous les partis présentent, sous bénéfice d'inventaire, un programme sensiblement similaire – « indépendance nationale, démocratie parlementaire, économie libérale » – et que tous soutiennent, avec plus ou moins d'enthousiasme, Edouard Chevardnadze, il est bien difficile de comprendre les subtilités des engagements des uns et des autres. Le bloc Paix, sans doute le plus farouchement chevardnadziste, est-il composé en grande partie d'anciens membres de la nomenklatura, comme l'insinuent ses adversaires ? Mais pourquoi alors a-t-il fait alliance avec les monarchistes, qui souhaitent le retour sur le trône d'une famille ayant régné en Géorgie à la fin du dix-huitième siècle ? Le bloc Unité allie non seulement le Parti libéral-démocrate et les Afghans, qui veulent défendre les familles des anciens combattants d'Afghanistan et celles des victimes des combats d'Abkhazie, – mais aussi un certain nombre d'intellectuels de renom.

On dit des responsables du bloc 11-Octobre qu'ils sont *« un peu »* dans l'opposition et de ceux du bloc Société Tchavtchavadze, du nom d'un grand poète géorgien du dix-neuvième siècle, qu'ils sont *« la vraie »* opposition. Mais tous recommandent cependant de voter pour M. Chevardnadze à l'élection présidentielle. Quant au Parti démocrate-national, son leader, Georgui Chantouria, se réserve, dit-on, pour de prochaines échéances.

Comme si ces élections, dans un pays victime de soixante-dix ans de terreur communiste et confronté aujourd'hui à des risques d'éclatement interne, faisaient d'abord penser à une répétition. Avant l'ouverture du rideau sur une réelle démocratie. Ou sur d'autres aventures moins réjouissantes.

JOSÉ-ALAIN FRALON

Depuis le début des combats en avril dernier

La guerre en Bosnie-Herzégovine a déjà fait 15 000 morts

Les autorités bosniaques ont annoncé, jeudi 8 octobre, que la guerre en Bosnie-Herzégovine a fait 15 284 morts depuis le début des combats contre les Serbes en avril dernier. Ce bilan a été publié par le « centre de crise » de Sarajevo, où l'intensité des combats a diminué dans la nuit.

Seuls quelques tirs sporadiques ont été entendus. Les Serbes, qui ont occupé mardi la petite ville de Bosanski-Brod, à la frontière de la Croatie, semblent décidés à s'emparer des derniers bastions musulmans du nord de la Bosnie.

Le général Philippe Morillon, commandant des forces des *Nations* unies en Bosnie, a *déclaré*, mercredi soir, qu'il était parvenu à un accord avec les Serbes permettant de rétablir l'eau, l'électricité et le gaz dans certains quartiers de la ville.

A court de médicaments

« J'ai reçu des assurances de la partie serbe selon lesquelles l'accord serait respecté et la Force de protection des Nations unies (FORPRONU) *aiderait à réparer les avaries et protégerait les civils affectés à cette tâche »*, a dit le général français à des journalistes. Les autorités sanitaires ont averti que Sarajevo était à court de médicaments essentiels et de matériel médical et avait un besoin urgent de carburant pour les groupes électrogènes.

Radio Sarajevo a cependant fait état de violents bombardements pendant la nuit à Maglaj et à Gradacac. Les autorités bosniaques craignent que Gradacac, la ville la plus septentrionale de la République encore sous contrôle musulman, ne soit la prochaine à tomber aux mains des Serbes.

Accord sur un projet de résolution

L'agence Tanjug de Belgrade a rapporté que quatre combattants serbes et trois civils avaient été tués mercredi dans des affrontements à Hrasno, quartier musulman de la ville.

Par ailleurs, au Conseil de sécurité des Nations unies, les Etats-Unis, la France et la Grande-Bretagne sont parvenus mercredi à un accord sur un projet de résolution instaurant une zone d'exclusion aérienne au-dessus de la Bosnie-Herzégovine.

Le projet de résolution ne prévoit pas le recours à la force. Le document, *qui pourrait être* adopté vendredi ou en début de semaine prochaine, interdit le survol de la Bosnie par les appareils militaires des belligérants et envisage l'adoption d'autres mesures en cas de non-respect de *la* résolution. – *(Reuter.)*

□ **AUTRICHE : un médecin accusé d'être un criminel de guerre.** – Un médecin autrichien, le docteur Egon Sabukoschek, a été accusé, jeudi 8 octobre, par le célèbre chasseur de criminels de guerre nazis, M. Simon Wiesenthal, de s'être rendu coupable de meurtres et de complicité de meurtres sur des juifs en Yougoslavie pendant la seconde guerre mondiale. M. Simon Wiesenthal a précisé que, selon divers témoignages, le docteur Sabukoschek aurait participé le 27 juillet 1941, en qualité de commissaire aux juifs à Belgrade, à l'arrestation de cent juifs, exécutés dès le lendemain. – *(AFP.)*

RUSSIE : après la confiscation de ses locaux

M. Gorbatchev dénonce un « acte de vengeance politique »

L'ancien président Mikhaïl Gorbatchev a annoncé jeudi 8 octobre qu'il était prêt à aller en prison pour son refus de témoigner au procès du Parti communiste.

« Rien ne fera changer ma position. Elle est plus importante que ma personne, car il est hors de question de participer à ce procès politique », a déclaré M. Gorbatchev. *« Cet acte de vengeance politique est (...) un signe de faiblesse, qui montre les tendances autoritaires »* de Boris Eltsine, a-t-il ajouté. L'ancien chef du PC tenait une conférence de presse dans l'immeuble de la Fondation Gorbatchev, que la police venait de libérer après en avoir interdit l'accès toute la matinée, en exécution du décret d'expropriation pris à son encontre par le président russe Boris Eltsine (*le Monde* du 9 octobre). *« La police a bloqué l'immeuble comme s'il s'agissait d'un nid d'espions*, avait dit auparavant l'ex-président aux journalistes. *Cela dans un pays que ses dirigeants disent démocratique. »*

Cependant, à la suite d'une réunion à laquelle participait M. Arkadi Mourachov, chef de la police de Moscou, M. Gorbatchev a accepté les termes du décret présidentiel qui accorde à la fondation 1 000 mètres carrés de bureaux dans son ancien bâtiment, *contre 3 500 auparavant.* – *(AFP, Reuter.)*

هكذا من الاصل

EUROPE

GRANDE-BRETAGNE : maintenir le cap économique

M. Major veut poursuivre la lutte contre la « malédiction » de l'inflation

Au congrès du Parti conservateur réuni à Brighton, le chancelier de l'Echiquier a affirmé, jeudi 8 octobre, sa volonté de maintenir le cap économique. M. John Major, pour sa part, a répété sa détermination à lutter contre la « malédiction » de l'inflation.

BRIGHTON

de notre envoyé spécial

Rien pour plaire, sinon la fermeté. C'est donc la forme plus que le fond du discours sans concession du chancelier de l'Echiquier qui aura incité les délégués du Parti conservateur à lui accorder jeudi, malgré leur déception, une ovation polie. Le ton presque « thatchérien » de M. Norman Lamont avait sans doute de quoi séduire la « Dame de fer », d'ailleurs présente au congrès tory de Brighton lors de ce débat sur la politique économique du gouvernement.

A tort, chacun espérait que M. Lamont allait annoncer monts et merveilles pour remettre l'économie britannique sur les rails de la croissance, et combler le vide de la politique gouvernementale laissé par le départ de la livre sterling du mécanisme de change du système monétaire européen (SME). Dénigré par toute la presse, notamment celle qui est traditionnellement favorable au Parti conservateur, le chancelier de l'Echiquier pouvait-il résister à un effet d'annonce qui aurait eu l'avantage de lui accorder un surcroît de longévité politique?

Décevant cette attente, M. Lamont s'est borné à promettre une politique anti-inflationniste spartiate. Les délégués, qui se sont exprimés avant lui, avaient pourtant demandé à la fois le maintien – « à jamais » avaient précisé certains – de la livre hors du SME, une baisse significative des taux d'intérêt pour restaurer la confiance de l'industrie et des consommateurs, tout en critiquant, pêle-mêle, le rôle de l'Allemagne dans la récente tempête monétaire, les empiétements de la Commission de Bruxelles dans les affaires britanniques, et, de façon parfois virulente, l'inaction gouvernementale face à la crise.

Pas de méthode « sans douleur »

M. Lamont n'a rien promis et n'a guère rassuré : le gouvernement va serrer les cordons des dépenses publiques, et donc du déficit budgétaire, quitte à se mettre à dos la fonction publique par une politique salariale restrictive. Toutefois, il n'a pas l'intention de prendre la moindre initiative pour restaurer une confiance qui lui est chichement mesurée par les marchés financiers. La monnaie britannique ne réintégrera pas le SME *« tant que cela ne sera pas utile à la Grande-Bretagne »*, les conditions de ce retour (la fin des turbulences monétaires, la réduction du différentiel de taux d'intérêt entre l'Allemagne et les Etats-Unis...) ayant *« peu de chances d'être satisfaites rapidement »*.

Après avoir longuement justifié son action au plus fort de la crise monétaire, M. Lamont a souligné qu'il n'y avait pas de méthode *« sans douleur »* pour obtenir un faible taux d'inflation. Les deux dernières années de lutte dans ce domaine ont permis d'établir, selon lui, d'*« excellentes fondations »* sur lesquelles il est possible de *« construire »*, et il n'est pas question de *« sacrifier deux années de travail au profit de deux semaines de titres favorables dans les journaux »*.

Pour la fixation des taux d'intérêt, le gouvernement aura recours à une série d'indicateurs, parmi lesquels la création monétaire, les prix de l'immobilier, le taux de change (sans que celui-ci soit contraignant). Cette politique *est en fait celle qui avait été suivie* par la Grande-Bretagne au milieu des années 80. En 1987, la livre établissait son cours « dans l'ombre » du deutschemark et, en octobre 1990, *elle entrait au sein du* SME. Le chancelier de l'Echiquier a fixé à 2 % l'objectif à long terme du taux d'inflation (de 1 % à 4 % d'ici à la fin de la législature, en 1997).

Un flou décevant pour la City

Aucune méthode concrète pour arriver à un tel résultat n'a cependant été avancée, ce flou expliquant pour l'essentiel la relative déception des milieux financiers de la City et de la CBI (Confederation of British Industry). La plupart des acteurs *économiques tablaient en effet sur* une plus grande souplesse gouvernementale, rendue possible par la sortie de la livre du corset monétaire européen. Pour le chancelier, cette liberté de la livre offre en soi une *« chance considérable à l'industrie pour nous sortir de la récession »*, puisque les exportateurs britanniques ont ainsi obtenu un *« avantage compétitif considérable »*. Il est temps pour eux, a-t-il souligné, *« de lancer une offensive sur les marchés, en Allemagne, en France, en Espagne et en Italie »*.

Ce maintien du dogme de la lutte contre l'inflation tient beaucoup aux convictions personnelles du premier ministre. M. John Major *estime que l'inflation* a un effet destructeur, à la fois sur les plans social et économique, notamment parce qu'elle appauvrit tous ceux qui ont des revenus fixes. Le premier *ministre n'a pas oublié sa propre* ascension sociale, ce qui explique largement ce que certains appellent son *« obsession »* de l'inflation. En mars dernier, à Torquay, *M. Major avait utilisé des mots* simples pour faire l'éloge de cette vertu cardinale : *« Je ne veux pas « un minimum » d'inflation, je veux la fin de l'inflation. Je connais la peur, le désespoir que l'inflation apporte dans la vie de tous les jours, le désespoir sans nom quand les factures sont plus grosses que la paie à la fin de la semaine, ou quand la valeur des économies fond comme neige en été. L'inflation est une malédiction. »*

LAURENT ZECCHINI

La construction européenne

Une large majorité du Bundestag s'est prononcée pour la ratification du traité de Maastricht

Tous les partis allemands représentés au Parlement, à l'exception du Parti du socialisme démocratique (PDS, communiste rénové), se sont prononcés pour la ratification du *traité de Maastricht*, jeudi 8 octobre, lors de l'examen du texte en première lecture au Bundestag. La ratification finale par les deux Chambres, le Bundestag et le Bundesrat, *prévue pour* le mois de décembre, paraît ainsi assurée en Allemagne.

Plusieurs députés, notamment Mme Heidemarie Wieczorek-Zeul, porte-parole du parti social-démocrate (SPD) pour les affaires européennes, *ont toutefois* réclamé une plus grande transparence et une meilleure association des Parlements nationaux aux affaires communautaires. Ils ont souhaité que, lors du sommet qui se tiendra le 16 octobre à Birmingham, les douze chefs d'Etat et de gouvernement posent clairement comme principe central de l'Union européenne l'idée de *« subsidiarité »*, selon laquelle ne relèvent de la compétence communautaire que les questions pouvant être mieux traitées à ce niveau qu'aux niveaux national ou régional. Répondant aux demandes déjà exprimées par les parlementaires, le ministre des finances, M. Theo Waigel, a confirmé que les deux Chambres seraient consultées avant le passage à la monnaie unique, troisième phase de l'Union monétaire.

M. Waigel a précisé que cela ne serait pas *« une deuxième ratification »* et qu'il ne s'agissait pas de ménager à l'Allemagne une *« clause de sortie »*, mais de vérifier le *« respect du traité »*, à savoir le fait que tous les Etats sur le point d'adopter la monnaie commune répondent aux critères fixés par le texte de Maastricht.

« L'Allemagne ne s'associera pas à une Union monétaire dans laquelle tous les Etats ne respecteraient pas les conditions du traité », a dit M. Waigel, en assurant que la *tradition allemande* de stabilité monétaire serait préservée à travers l'*« euromark »*, nom qu'il donne à la future monnaie européenne. Le porte-parole de M. Waigel a insisté sur le fait que ce projet de consultation du Bundestag ne lui confère aucun droit de veto.

LA MORT

En Allemagne

Une voix qui manquera

BONN

de notre correspondant

L'Allemagne est en deuil de Willy Brandt. Les drapeaux sont en berne et les journaux télévisés du petit matin ont ouvert sur la disparition de celui qui restera, qu'on l'ait aimé ou pas, l'un des grands hommes de l'après-guerre, en Allemagne et au-delà. Le président du Parti social-démocrate, M. Björn Engholm, rend hommage au *plus* important dirigeant social-démocrate *depuis* August Bebel, celui qui a donné *« espoir et orientation »* à tant de gens en Europe et ailleurs. Le ministre des affaires étrangères, M. Klaus Kinkel, salue *« un des grands visionnaires »* de l'Allemagne, l'un des architectes du nouvel ordre européen.

On honore, ce vendredi, la lucidité, ou la prémonition de celui qui n'a *jamais* renoncé à voir les Allemands réunifiés ; on rend hommage à celui qui a incarné, estime le ministre des affaires sociales, le chrétien-démocrate Norbert Blum, la *tragédie de l'Allemagne* ; à celui, comme le souligne M. Hans-Dietrich Genscher, l'ancien chef de la diplomatie allemande, qui a tant contribué *« par sa crédibilité personnelle, à ce que l'Allemagne retrouve sa place dans le monde »*.

Mais ce rôle ne suffirait pas à expliquer le sentiment de vide que ressentent aujourd'hui beaucoup d'Allemands. Comme le soulignait un commentateur de télévision, *M. Müller-Gerbes, la popularité de* Willy Brandt venait aussi de sa décence, d'une capacité devenue rare aujourd'hui de garder à la politique un caractère humain. Pour Egon Bahr, son ancien collaborateur à la chancellerie, c'était un homme *« qui a montré que la politique ne pervertit pas forcément »*. Au moment où la méfiance à l'égard de la politique et des partis est de règle, les vieux Berlinois, interviewés à la télévision, se souviennent d'un bourgmestre qui s'occupait des problèmes des « petits ».

Les Allemands de l'Est savent qu'il était de ceux qui ne les ont *jamais oubliés*. Willy Brandt, l'anti-fasciste, le politicien de cœur, est mort le jour même où le Bundestag débattait en séance extraordinaire de la résurgence en Allemagne de l'extrémisme et de la violence. Sa voix, aujourd'hui, va manquer.

H. de B.

La conscience de la nation

Suite de la première page

L'histoire de Willy Brandt, c'est celle d'un destin hors du commun, d'un homme parti de rien et devenu, malgré le handicap d'être Allemand après la guerre, une des principales autorités morales de sa génération. D'un patriote, mais qui a toujours gardé une distance pour juger son propre peuple, ce qui *explique peut-être* certaines haines qui le poursuivent encore.

Issu d'un milieu extrêmement modeste, Willy Brandt s'appelle en fait Herbert Ernst Karl Frahm. Il est né un 18 décembre 1913 à Lübeck. Sa mère, petite vendeuse de magasin, a alors dix-neuf ans. Elle est fille-mère. Du père, il ne sera jamais question à la maison. Celui qui en tient lieu est le grand-père, un barbu encore solide, *camionneur de profession*, bien vite réquisitionné pour la Grande Guerre. La vie n'est pas facile dans le petit logement des faubourgs ouvriers de Lübeck. C'est parfois *même franchement la misère*. Les permissions du grand-père sont rares. Juste de quoi alimenter les premiers souvenirs d'enfance. Le vieux Frahm avait lui-même été *ouvrier agricole sur les domaines* du comte de Mecklembourg et il disait que les mauvais traitements infligés à son père avaient fait de lui un rebelle. Il avait quitté la campagne pour une fabrique de Lübeck et s'était inscrit chez les socialistes, dans le parti d'August Bebel.

Une enfance pauvre

« Pour moi, fils de travailleur, le chemin dans le SPD était facile. Je peux presque dire que je suis né dedans », dira plus tard Willy Brandt. Pour l'heure, *il* apprend vite ce qu'est sa classe. Sa mère se marie, et c'est chez le grand-père qu'il emménage. La vie devient plus facile. Le logement, avec même une petite salle d'eau, est presque confortable. Cependant il y a les moments difficiles, les périodes de chômage, de grèves. Il arrive qu'il n'y ait rien à manger. Mais on est fier. Un jour qu'il a le nez collé à la vitrine d'un boulanger, l'un des directeurs de l'usine, pris de pitié, lui offre deux petits pains qu'il ramène triomphalement à la maison. Mal lui en a pris. Le grand-père le force à ramener les deux pains parce qu'*« on ne se laisse pas acheter par l'ennemi »*.

Une enfance ni malheureuse ni *très heureuse non plus*, un peu solitaire. Le petit Willy voit sa mère deux fois par semaine. Il lit beaucoup. C'est un élève doué, le premier de sa classe. Il rêve d'être officier de marine. A treize ans, ses bons résultats lui permettent d'être envoyé à l'école secondaire puis d'obtenir une bourse pour le lycée. Ses origines lui valent quelques démêlés dans sa classe. Qu'à cela ne tienne : il vient au cours en uniforme des Jeunesses socialistes, *blouse bleue et cravate rouge. Il* écrit de petites chroniques pour le journal local du SPD, le *Volksbote*. Le rédacteur en chef, Julius Leber, député social-démocrate, le fait inscrire au *SPD en 1930. Il* n'a pas encore dix-sept ans. Il est déjà contestataire. Il fait partie d'un groupe dissident qui accuse le parti d'être trop complaisant et fait scission, un an *plus* tard, sous le nom de Parti des travailleurs socialistes, le SAP. Le jeune Frahm, qui s'est fait embaucher chez un agent maritime, passe son bac en 1932. On est à quelques mois de la prise du pouvoir par les nazis, le 1er février *1933. La répression s'abat sur les* milieux de gauche. Julius Leber est arrêté (relâché en 1937, il sera repris en 1944 et pendu à Plötzensee pour avoir pris part à la conjuration du 20 juillet).

A dix-neuf ans, Herbert Frahm est lui aussi sur les listes de la Gestapo. Convoqué à un congrès *clandestin du SAP à Dresde, il* voyage pour la première fois sous le pseudonyme de Willy Brandt. On l'envoie alors ouvrir un bureau de liaison à Oslo. Il quitte clandes*tinement Lübeck le 1er avril 1933* sur un caboteur. Direction le Danemark et, de là, la Norvège. Il ne reverra plus l'Allemagne pendant douze ans, sauf en 1936. Sous l'identité d'un étudiant norvégien, il passe alors quelques mois à Berlin pour avoir des discussions avec la résistance intérieure.

Ces douze années le marqueront profondément. Il prend du recul. Certains comportements types de *ses compatriotes* l'agaceront toujours, comme il s'en confiait à



Gunther Hoffmann au cours d'un entretien dans sa maison des Cévennes, peu après avoir quitté la présidence du SPD, en 1987. Les premiers temps à Oslo sont durs. *Débordant d'activité, il assimile la* langue en quelques mois et ne tarde pas à s'y faire de nombreuses relations. Inscrit en faculté de philosophie et d'histoire, il tient le *bureau du SAP, nouant des* contacts avec les socialistes norvégiens et les groupes d'immigrés.

La résistance antinazie

Il découvre l'Europe, comme commis voyageur de la résistance antinazie, comme journaliste. *Il* se retrouve en 1937 en Espagne, couvrant la guerre civile pour des journaux norvégiens. En 1940, il est surpris en Norvège par l'entrée des *troupes hitlériennes. Il* échappe au pire en se faisant passer pour un officier de marine norvégien. Ses adversaires politiques en RFA l'accuseront plus tard d'avoir porté les armes contre *ses* propres compatriotes. Détenu quelque temps comme prisonnier de guerre norvégien, il peut quitter le pays pour se réfugier en Suède. Pays neutre, celle-ci n'aime guère les *activités* des opposants allemands. Herbert Wehner, le communiste repenti qui jouera bien des années plus tard, comme président du groupe parlementaire SPD, un rôle crucial dans la démission de Willy Brandt de la *chancellerie, en sait quelque chose*, qui passera deux ans dans les camps suédois. Brandt, privé de la nationalité allemande en 1938, adopte la nationalité norvégienne. Il dirige le bureau de presse norvégo-suédois, où il rencontre une jolie attachée de presse de l'ambassade de Norvège, Ruth, qui deviendra après la guerre sa seconde femme. *De sa première épouse, elle aussi* norvégienne, naît pour le moment une fille, Ninja.

A la fin de la guerre, c'est comme diplomate norvégien et conseiller de presse de la mission militaire norvégienne à Berlin qu'il rentre en Allemagne. Il couvre le procès de Nuremberg pour la presse norvégienne. *Mais* il reprend parallèlement contact avec ses anciens amis sociaux-démocrates, qui se réorganisent et s'apprêtent à mener le combat contre la tentative d'OPA du *Parti* communiste, à partir de la zone soviétique, sur la gauche allemande. Il est au premier congrès du SPD d'après-guerre, qui se déroule en mai 1946 à Hanovre, en zone anglaise. Fin 1947, Kurt Schumacher, qui dirige le parti, lui demande de partir comme homme de liaison à Berlin et lui fait reprendre la nationalité allemande. A trente-quatre ans, Willy Brandt entame dans la capitale en ruine, *où il s'installe en janvier 1948*, le véritable début de sa carrière politique. Il représente *Berlin* dans le premier Parlement de la RFA, élu en 1949.

Berlin sa ville

Berlin est inséparable de la carrière de Willy Brandt. Cette ville *enclavée dans le monde communiste* et tiraillée entre les deux Etats allemands qui n'en avaient pas formellement le contrôle, cette ville symbole de la division de l'Allemagne mais aussi de l'Europe, ne ressemblait à aucune autre ville allemande. D'un côté et de l'autre du mur, on *cultivait un esprit berlinois* qui se voulait l'héritier d'une époque, antérieure au nazisme, où l'ancienne capitale allemande rivalisait sur le plan de la puissance et de la *culture* avec les autres grandes métropoles européennes. Ni les quarante ans d'occupation, ni le blocus soviétique de 1948, ni l'édification du mur n'avaient *réussi à écraser totalement* la superbe de cette ville. On dit les Berlinois volontiers arrogants et agressifs. Il faut, pour les gouverner, leur en imposer. Un Willy *Brandt*, un *Richard von Weizsäcker*, devenu ensuite président de la République fédérale, incarnent chacun à sa manière un intellectualisme cosmopolite qui flatte leur ego, *mais qui, dans* le reste de l'Allemagne, agace autant qu'il fascine une population profondément ancrée dans son provincialisme petit-bourgeois.

Berlin sera pour Willy Brandt un tremplin où il pourra donner toute sa mesure, réussissant le tour de force, tout social-démocrate qu'il est, de *devenir* le *symbole* de la lutte avancée du monde libre contre le communisme. Bien avant de s'imposer parmi les siens, il sera célèbre dans le monde entier *comme bourgmestre, séduisant par* un style à la Kennedy, qui tranche sur les raideurs de Bonn. Son aura de résistant antinazi, d'« Allemand aux mains propres », rassure.

Lorsqu'il en devient le maire, le 3 avril 1957, la ville a déjà traversé bien des épreuves, et lui avec ; le blocus soviétique d'abord, de *novembre 1948 à novembre 1949*, dont elle ne réchappe que grâce au pont aérien des alliés occidentaux pour assurer le ravitaillement ; en 1953, la population du secteur *soviétique se soulève contre* la pénurie ; le mouvement se heurte aux chars de l'armée rouge. En novembre 1956, l'écrasement de l'insurrection hongroise porte à son comble l'exaspération *des Berlinois* de l'Ouest. La population demande des actes. C'est pour Willy Brandt l'heure de vérité. Il réussit de justesse à éviter un probable bain de sang en empêchant la foule, qui s'est rassemblée à l'hôtel de ville, de marcher sur le secteur soviétique.

Briser la glace avec l'Est

Son élection à la tête de Berlin *en fait l'homme en vue des* sociaux-démocrates. Après deux échecs, il entre au comité directeur en 1958 et il est choisi dans la foulée comme candidat à la chancellerie *pour les élections législatives* de 1961. Le parti vient de faire peau neuve en adoptant son manifeste de Bad-Godesberg, où il se reconnaît dans l'économie de marché. *Il* joue *la* modernité face au chancelier chrétien-démocrate Konrad Adenauer, qui a porté la RFA sur les fonts baptismaux, mais qui commence à se faire vieux. Devenu *la* coqueluche des médias, Willy Brandt parcourt le pays, misant sur sa *jeunesse*, défendant un socialisme pragmatique dépouillé des poncifs. L'édification du mur de *Berlin*, le 13 août 1961, le surprend en pleine campagne, un mois *avant l'élection. Il se replie* sur sa ville, remuant ciel et terre pour tenter de renverser l'irréversible, s'adressant directement au président américain John Kennedy. Il compare le *coup du mur à l'occupation* de la Rhénanie par Hitler. Il tirera de l'incapacité des alliés occidentaux à s'y opposer une leçon pour le futur : que rien ne pourra se régler à Berlin et en RFA contre l'Union soviétique et le bloc de l'Est.

Cette nouvelle crise de Berlin permet à Adenauer de conserver sa majorité. Brandt, *dont le parti* passe de 31,8 % à 36,3 % des voix, ne démérite cependant pas. Il est *élu en 1964* président du Parti social-démocrate. L'année suivante, il brigue à nouveau la chancellerie, cette fois contre le chancelier Ludwig Ehrard qui a succédé en cours *de législature* à Adenauer. *L'ancien* père du miracle économique allemand n'a pas l'étoffe de son prédécesseur. La campagne est d'une dureté inouïe. Brandt, qui bénéficie de l'engagement *des intellectuels*, incarne plus que jamais l'Allemagne du changement. Ses adversaires ne reculent devant aucune attaque personnelle. On lui reproche *d'être né sans père*, d'avoir un fils, Peter, seize ans, qui milite contre la guerre du Vietnam, d'avoir été norvégien ; on le *soupçonne* d'avoir porté les armes contre ses compatriotes. L'échec est amer. Mais la CDU, qui reste de loin le premier parti, a perdu sa majorité absolue. Un an plus tard, en décembre 1966, c'est la grande coalition entre chrétiens et sociaux-démocrates. Willy Brandt est ministre des affaires étrangères et vice-chancelier. Avec pour chancelier Kurt Georg Kiesinger, entré au *Parti nazi* en 1933, l'année même où Willy Brandt fuyait l'Allemagne.

La grande coalition a du mal à s'imposer auprès du parti, encore plus auprès de la jeunesse progressiste, qui s'agite alors beaucoup et contre laquelle la presse conserva-

LA MORT DE WILLY BRANDT

Les réactions dans le monde et en France

Hommage à un homme « de dimension historique »

A Washington, le porte-parole de la Maison Blanche a souligné le rôle *« historique »* de Willy Brandt dans la politique européenne. *« Il est particulièrement significatif que M. Brandt ait vécu pour voir la réunification de son pays et la réalisation de son rêve d'harmonie entre l'Est et l'Ouest »*, a déclaré M. Walter Kansteiner.

Au Japon, le ministère des affaires étrangères a transmis *« ses condoléances les plus sincères au peuple allemand »*. Le président du Parti socialiste, M. Makoto Tanabe, a pour sa part souligné la contribution de Willy Brandt à la paix dans le monde : *« Sa philosophie révolutionnaire a jeté les bases d'un nouvel ordre mondial. »*

Le président du **Portugal**, M. Mario Soares, s'est déclaré *« profondément ému »*. *« Le Portugal et moi-même*, a-t-il dit, *nous lui devons beaucoup. Nous n'avons jamais manqué de son appui et de sa solidarité active. Il a été l'un des personnages les plus marquants de ce siècle, un homme de grandes convictions, de cohérence, de dialogue et de paix. Il a donné au socialisme démocratique un élan, un prestige et une expansion extraordinaires. »*

A Moscou : pour l'ancien chef de l'Etat soviétique, M. Mikhaïl Gorbatchev, la disparition de Willy Brandt est celle d'un *« grand démocrate »*. *« L'Allemagne, l'Europe et le monde ont perdu un grand homme politique et un grand homme d'Etat »*, a souligné M. Gorbatchev en se disant fier de *« l'amitié »* qui les liait.

□ **M. Bérégovoy : *« Une figure exemplaire de l'Allemagne »*.** – M. Pierre Bérégovoy, premier ministre : *« Willy Brandt fait désormais partie du petit nombre de disparus qui ont éclairé la marche du monde vers plus de liberté et de justice. Willy Brandt a été une figure exemplaire de l'Allemagne. Résistant au nazisme, démocrate passionné, chancelier lucide, ce social-démocrate des temps modernes a été l'artisan de la réconciliation des deux parties de l'Europe déchirée par l'histoire et les dogmes du passé. »*

□ **M. Fabius : un *« artisan inlassable du dialogue »*.** – M. Laurent Fabius a adressé, vendredi 9 octobre, à M. Björn Engholm, président du SPD, un message dans lequel il exprime les condoléances du PS après la mort de Willy Brandt, dont il souligne que *« l'œuvre au service de l'idéal qui nous est commun est immense »*. *« Artisan inlassable du dialogue, il a œuvré tant pour doter les socialistes d'une véritable Internationale que pour le renouveau de la social-démocratie, l'unité retrouvée de notre continent et l'amitié entre nos deux pays, entre nos deux partis »*, écrit le premier secrétaire du PS.

□ **M. Mauroy (PS) : *« Son combat honore l'humanité tout entière. »*** – M. Pierre Mauroy, président de l'Internationale socialiste, sénateur du Nord : *« Willy Brandt est de ces hommes dont le combat honore l'humanité tout entière. On pense au bourgmestre de Berlin qu'il a été dans une période où nous étions tous des Berlinois et lorsque la ville était assiégée. On pense à l'homme allemand qui a inventé l'Ostpolitik. On pense à celui qui s'est agenouillé à Auschwitz pour demander pardon au nom de l'Allemagne. »*

□ **M. Chirac : *« l'esprit de résistance »*.** – M. Jacques Chirac a adressé à M[me] Brandt, vendredi 10 octobre, un télégramme indiquant notamment : *« Par son courage et sa détermination, Willy Brandt incarnait, pour les Européens et les Français, l'esprit de résistance à la dictature et à l'asservissement. » « Comme homme d'Etat*, ajoute le président du RPR, *par sa vision historique de l'Allemagne et de sa place dans une grande Europe rassemblée, il avait su préparer les voies de la réunification. »*

---

trice de Springer déclenche une campagne hystérique. C'est l'époque où l'on remet en cause l'impérialisme, la société de consommation, où l'on interpelle les «pères» sur leur passé nazi ; où parallèlement les mouvements néo-nazis font une percée remarquée. Des deux côtés pointe la menace des extrémistes. En avril 1968, Andreas Baader et Gudrun Esslin, deux des fondateurs de la Fraction armée rouge, la RAF, commettent leur premier attentat, et Rudi Dutschke, le leader des étudiants socialistes, est grièvement blessé à coups de revolver par un excité. Le SPD et Willy Brandt n'ont pas une position confortable. Tout en s'efforçant de maintenir les portes ouvertes au dialogue, ils cautionnent sans broncher le durcissement de la répression exigé par la droite. En mai 1968, malgré d'importantes manifestations, le gouvernement de coalition adopte de nouvelles lois d'urgence. L'image du vice-chancelier en sort un peu floue. Dénoncé par l'extrême gauche et dans une partie de la gauche européenne, ce pragmatisme, qui s'illustre aussi sur le plan économique, rend possible l'alliance avec les libéraux, que Willy Brandt et le président du FDP, M. Walter Scheel, parviennent de justesse à réaliser après les élections de 1969.

Pour la première fois depuis quarante ans, le SPD tient de nouveau les rênes du pouvoir. Willy Brandt est élu chancelier le 21 octobre 1969. *« Nous ne sommes pas à la fin de notre démocratie. Nous commençons seulement vraiment maintenant »*, lance-t-il, dans son discours d'intronisation. Pendant les cinq ans qu'il passe au pouvoir, Willy Brandt va consacrer ses efforts à réconcilier l'Allemagne avec elle-même et avec les autres.

Cette période est dominée par l'Ostpolitik et l'affrontement de la coalition avec la droite sur la question allemande. Non pas que Brandt se sente moins attaché que les autres au monde occidental. Lors de son installation au ministère des affaires étrangères, en 1966, il avait réaffirmé d'emblée l'attachement de son parti à l'alliance atlantique et aux balbutiements de la construction européenne. Il s'était rendu aussitôt à Paris, pour y être reçu par le général de Gaulle. Jean Monnet rend d'ailleurs hommage dans ses Mémoires à son action européenne. *« J'étais certain*, écrivait-il quelques années plus tard à propos de son élection à la chancellerie, *qu'il introduirait dans la politique européenne un élément d'audace et de générosité. »*

Mais l'ancien maire de Berlin s'est fixé pour tâche principale de briser la glace avec l'Est et de donner ainsi une nouvelle impulsion au dialogue qui s'ébauche entre l'Est et l'Ouest. En tant que bourgmestre d'une ville dont les habitants sont coupés d'une partie des leurs par une frontière artificielle, le dépassement du *statu quo* européen de l'après-guerre a une signification concrète. Adenauer et la droite étaient restés figés dans leur refus de reconnaître la division et les nouvelles frontières de l'Europe. On a longtemps épilogué et on épilogue encore sur l'Ostpolitik, sur la tentation supposée de l'Allemagne de vouloir retrouver un rôle de force centrale en Europe. Dès son discours d'investiture du 28 octobre 1969, Brandt en donne sa justification. Le chancelier chrétien-démocrate Helmut Kohl n'aurait pas renié vingt ans plus tard ses propos. Il affirme que *« les questions issues de la trahison hitlérienne ne peuvent recevoir de réponse que dans un ordre de paix européenne »* ; et puis que *« le devoir d'une politique pragmatique est de garder l'unité de la nation en s'arrangeant pour détendre les relations actuelles entre les deux parties de l'Allemagne ». « Même si deux Etats existent en Allemagne*, ajoute-t-il, *ils ne peuvent être étrangers l'un pour l'autre. »*

Prix Nobel de la paix

Rien ne peut se faire sans Moscou. Depuis quelques années déjà, des contacts existaient, mais ils n'avaient rien donné. Deux jours après son intronisation, Brandt reçoit longuement l'ambassadeur d'Union soviétique à Bonn, M. Semeïon Sarapkine, pour indiquer sa volonté de passer aux choses sérieuses. Les négociations des deux traités germano-soviétiques et germano-polonais sont conduites rondement. Le premier est signé le 12 août 1970 à Moscou, le second le 7 décembre 1970 à Varsovie. Bonn y reconnaît les frontières de l'après-guerre, notamment la ligne Oder-Neisse comme frontière occidentale de la Pologne, mais aussi une frontière entre les deux Etats allemands. Avec l'Allemagne de l'Est, les choses sont plus longues. Le 19 mars 1970, Brandt va rencontrer à Erfurt le premier ministre est-allemand, Willi Stoph. C'est la première fois qu'un chancelier de République fédérale se rend en RDA. Débordant le service d'ordre, une foule se masse autour de l'hôtel où a lieu la rencontre pour l'acclamer.

Le 21 mai suivant, l'ambiance est bien différente à Kassel, en territoire ouest-allemand, où les deux hommes se rencontrent à nouveau. Des manifestants brûlent le drapeau de l'Est. L'ambiance est glaciale. Les résistances à un accord sont fortes en RDA. Walter Ulbricht démissionne de la tête du parti le 3 mai 1971, pour être remplacé par Erich Honecker. Finalement, la conclusion, en septembre 1971, d'un accord entre les quatre puissances responsables de Berlin, qui reconnaît l'existence d'un lien entre Berlin-Ouest et la RFA, ouvre la voie à un premier accord entre la RFA et la RDA sur le transit entre Berlin et la RFA. Et le 21 décembre 1972 Bonn et Berlin-Est signent le traité qui réglera les relations entre les deux Etats allemands (Grundlagenvertrag) jusqu'à la réunification. Les deux Etats font leur entrée à l'ONU.

Farouchement combattue à domicile par une partie de la droite, qui s'enferme dans une opposition systématique, cette Ostpolitik ne laisse personne indifférent. Elle vaudra à Willy Brandt des haines tenaces. A l'étranger, où certains, comme Henry Kissinger, ne cachent pas leur méfiance, on est reconnaissant au chancelier d'avoir eu le courage politique d'admettre les réalités de l'après-guerre. Il sait accomplir les gestes pour convaincre de sa sincérité et faire passer au second plan la suspicion que le rapprochement de Bonn et de l'Est ne cessera d'éveiller dans les milieux dirigeants des autres capitales occidentales. Lors de sa visite à Varsovie pour signer le traité, son agenouillement silencieux devant le monument aux victimes du ghetto de Varsovie a un retentissement considérable dans le monde. Il reçoit, en novembre 1971, le prix Nobel de la paix, ce qui n'est pas rien pour l'Allemagne vingt-sept ans seulement après la capitulation. Dans son discours, le chancelier affirme qu'*« aucun intérêt national ne peut plus être aujourd'hui séparé de la responsabilité globale pour la paix »*.

L'amitié pour la France

Brandt ne survivra pas longtemps comme chancelier à sa grande œuvre. L'Ostpolitik reçoit pourtant sa consécration en RFA lors des élections de 1973, que Brandt remporte cette fois triomphalement. Un an plus tard, il démissionne à la suite de la découverte dans son entourage immédiat à la chancellerie d'un espion est-allemand, Günter Guillaume *(voir encadré)*. Cette découverte n'est pas suffisante en soi pour le faire tomber. Mais il accepte de plus en plus difficilement les reproches constants sur sa manière de gérer ses affaires. Il refuse que l'on vienne fouiller une fois de plus dans sa vie privée, surtout dans ses relations féminines, sous prétexte cette fois de le prémunir d'un éventuel chantage. Il préfère jeter l'éponge.

Willy Brandt se consacre désormais au SPD et à l'Internationale socialiste, dont il prend la tête à partir 1976. On lui reprochera par la suite de n'avoir pas toujours, à la tête du parti, facilité la tâche de Helmut Schmidt. Il trouve son successeur à la chancellerie trop rigide, notamment lors de l'affaire des missiles, au début des années 80, qui provoquera la chute de la coalition socialiste-libérale. Il veut rester ouvert aux mutations d'un parti qui subit de profonds changements avec les nouvelles générations.

Le SPD perd peu à peu son caractère de parti ouvrier discipliné pour devenir un centre de débats, voire d'affrontements, pas toujours faciles à gérer. Pas plus qu'un autre, Willy Brandt n'a su prévoir la montée du terrorisme et réagir contre elle. Face au pacifisme et aux nouveaux mouvements des années 80 – la montée des Verts, les féministes, – il refuse l'anathème, préfère coller à cette jeunesse qui une nouvelle fois s'insurge contre le saccage de son environnement, contre la menace de la mort nucléaire, contre la rigidité de la société tout court. Les Verts lui font espérer une Allemagne moins crispée. A soixante-quatorze ans, en 1987, il s'est lui-même encore payé le luxe de démissionner avec éclat de son propre parti parce qu'on lui refusait de nommer comme porte-parole une jeune femme de nationalité grecque, qui était aussi l'amie du porte-parole du président de la République chrétien-démocrate.

Quelque part, il trouve décidément cette Allemagne trop petite-bourgeoise. C'est l'époque, où, de sa maison des Cévennes, il se prend d'amitié pour la France, dont il apprécie les penchants pour la culture, les paradoxes, et dont il pense alors qu'elle seule avait les prédispositions pour prendre la tête de l'Europe.

Il n'est pas fâché non plus de voir la jeunesse allemande combattre la logique de guerre froide que Ronald Reagan et Leonid Brejnev veulent remettre au goût du jour.

L'avènement de Gorbatchev, les événements de Pologne, de Hongrie, et enfin l'effondrement général du communisme viendront pour finir lui donner raison. Willy Brandt a l'immense joie de voir de son vivant s'écrouler ce mur de Berlin qui le déchirait. Le 10 novembre 1989, au lendemain de l'ouverture du mur, depuis la mairie de Berlin-Ouest, où il se retrouve aux cotés du chancelier Kohl, c'est encore lui qui trouve les mots justes pour exprimer l'émotion de l'heure, en appeler aussi aux responsabilités de tous. A contre-courant de son parti qui critique la hâte du chancelier Kohl, Willy Brandt sent d'emblée que l'heure de l'unité allemande est venue.

Nommé en janvier 1990 président d'honneur du Parti social-démocrate de RDA, qui vient de se recréer, il reprend du service une dernière fois pour la première campagne libre en Allemagne de l'Est, où les foules accourent pour approcher le grand homme mythique de la social-démocratie ouest-allemande. Doyen d'âge du Bundestag, il était de ceux que l'hémicycle entier écoutait avec respect. Le chancelier Kohl, qui l'avait tant combattu naguère, l'écoutait plus qu'il n'est d'usage pour un adversaire politique : Willy Brandt incarnait à ses yeux la légitimité morale et historique d'un grand parti...

HENRI DE BRESSON

[Karl Herbert Frahm, dit Willy Brandt, était né le 18 décembre 1913 à Lübeck. A dix sept ans, il adhère au Parti social-démocrate. A l'avènement du nazisme, il *quitte l'Allemagne pour la Norvège*. Son exil durera douze ans. En 1938, il est privé de la nationalité allemande. En 1940, il échappe de justesse à l'armée allemande qui occupe la Norvège. Il se réfugie en Suède, pays neutre et prend la nationalité norvégienne. Pendant la guerre, il anime la résistance antinazie. Rentré en Allemagne en 1945, il reprend sa nationalité d'origine et réintègre le Parti social-démocrate. Il est député de Berlin de 1949 à 1957, puis maire de Berlin-Ouest de 1957 à 1966. Il est candidat social-démocrate malheureux à la chancellerie en 1961, face à Konrad Adenauer, puis en 1965 face à Ludwig Erhard. Entre-temps, en 1964, il est élu président du SPD. En décembre 1966, il devient ministre des affaires étrangères au sein de la grande coalition entre chrétiens-démocrates et sociaux-démocrates. Il est élu chancelier le 21 octobre 1969 en battant Kurt-Georg Kiesinger. Il reçoit le prix Nobel de la paix en 1971. Il est contraint de démissionner le 7 mai 1974 à la suite de l'affaire Guillaume. Elu président de l'Internationaliste socialiste en 1976, il devient député européen en 1979. Il est nommé en janvier 1990 président d'honneur du Parti social-démocrate de RDA. Redevenu député au Bundestag, il en était le doyen d'âge.]

L'affaire Guillaume

Il aura suffi de deux semaines, en 1974, pour que Günter Guillaume, un homme quasiment inconnu (du moins à l'étranger), fasse tomber Willy Brandt de son piédestal. Le 24 avril de cette année-là, les services de sécurité ouest-allemands arrêtaient à Bonn, pour espionnage au profit de l'Allemagne de l'Est, ce petit homme replet de quarante et un ans, ainsi que sa femme, sa belle-mère et trois autres personnes. Dès son arrestation, Guillaume avouait qu'il était citoyen est-allemand, capitaine de l'armée nationale populaire et fonctionnaire du ministère de la sécurité de Berlin-Est. *« Je suis fier d'avoir fait mon devoir de patriote »* (de la RDA de M. Honecker), ajoutait-il.

Or Günter Guillaume était un homme de confiance de Willy Brandt, l'un de ses trois chefs de cabinet, plus spécialement chargé des rapports avec le Parti social-démocrate et les syndicats. L'été précédent, il avait même accompagné le chancelier pendant toutes ses vacances en Norvège, lisant tous ses télégrammes. Comme bien d'autres agents des services est-allemands, il s'était présenté en 1956 comme « réfugié » de l'Est, avait aussitôt adhéré au SPD – dont il était devenu un permanent à Francfort – sans cacher ses affinités pour l'aile « droite » du parti. C'est en 1972 qu'il était entré au service direct du chancelier.

Accablé par cette révélation – *« il y a des moments où l'on est en droit de penser que rien ne vous est épargné »*, avait dit Willy Brandt, sans doute aussi ulcéré d'avoir été insuffisamment informé par les services secrets ouest-allemands qui surveillaient Guillaume depuis huit mois déja, le chancelier démissionnait le 7 mai 1974.

Quant à Günter Guillaume, il fut condamné en décembre 1975 à treize ans de prison pour *« haute trahison »*. Gracié en décembre 1981, il fut renvoyé aussitôt en Allemagne de l'Est dans le cadre d'un échange avec d'autres espions et des dissidents est-allemands. En 1988, une année avant la chute du mur de Berlin, il avait publié des « Mémoires » soigneusement édités par les services de la Stasi, et sans beaucoup d'intérêt. Depuis lors, il vit retraité dans une villa proche de Berlin.

هكذا من الأصل

Un entretien avec le vice-ministre iranien des affaires étrangères

Téhéran estime qu'il ne faut pas remettre en cause les frontières dans la région

A l'occasion d'une visite de quarante-huit heures qu'il vient d'effectuer à Paris (*le Monde* du 9 octobre), le vice-ministre iranien des affaires étrangères, M. Mahmoud Vaezi, a notamment évoqué avec les responsables français les relations bilatérales, la situation dans le Golfe et en Bosnie-Herzégovine.

Surtout ne pas toucher aux frontières du Proche-Orient, ne pas remettre en cause la souveraineté des Etats sur leurs territoires actuels. C'est, en quelques mots, ce que prône l'Iran, pourtant accusé par ses voisins arabes d'avoir des visées annexionnistes sur l'île d'Abou Moussa dans le Golfe.

«Dans notre région, il y a aujourd'hui beaucoup de revendications de la part de différents pays, surtout concernant les frontières. L'Arabie saoudite est en conflit direct avec le Yémen et le Qatar, celui-ci a des problèmes avec Bahrein, le Yémen avec Oman. Si nous laissons se raviver de telles prétentions et que chacun se réfère à son histoire, il est évident qu'il y aura des problèmes très complexes et impossibles à résoudre», nous a déclaré M. Vaezi.

Et de souligner qu'*«avec l'éclatement de l'ex-Union soviétique et l'apparition de nouvelles républiques* [dont certaines voisines de l'Iran], *la situation est très fébrile»*. Il faut donc que tous les accords *«surtout ceux qui concernent le partage des territoires et les frontières, soient scrupuleusement respectés»*.

Mais alors *quid* d'Abou Moussa, cette île qui tire son importance du fait qu'elle est située dans le détroit d'Ormouz, à l'entrée du Golfe? L'Iran, répond M. Vaezi, veut tout simplement l'application de l'accord conclu en 1971 à son sujet avec l'émirat de Charjah, l'un des sept qui forment la fédération des émirats (*le Monde* du 16 septembre). Ce que l'on sait de cet accord, c'est qu'il confie l'administration de l'île conjointement à Charjah et à l'Iran. Or, selon M. Vaezi, le texte est plus précis. Il définit une *«ligne de partage»* administrative et de souveraineté. *«A peu près un tiers de l'île appartient à Charjah, les quelque deux tiers restants appartenant à l'Iran»*, indique-t-il.

Voilà qui est d'autant plus nouveau que, pour défendre publiquement leur position, les dirigeants et la presse en Iran n'avaient à ce jour jamais invoqué cet argument. Les journaux ne se sont pas privés de dire que l'île appartenait à l'Iran et, vendredi dernier encore, un député, membre du Conseil suprême de sécurité, M. Mohammad Javad Larijani, mettait en cause la légitimité des Etats arabes du Golfe, faisant valoir que l'Iran a *«depuis toujours exercé sa souveraineté sur la région»*.

Pour M. Vaezi en tout cas, s'il y a eu récemment des problèmes sur l'île d'Abou Moussa, c'est d'une *«dispute entre les autorités locales»* qu'il s'est agi. Aujourd'hui, la tension est tombée, ce qui devrait favoriser une solution par des négociations bilatérales, les seules utiles à son avis. Point n'est besoin, comme le souhaitent les émirats, d'en référer à la Cour internationale de justice qui traite d'*«affaires aux fondements juridiques ambigus»*. En revanche, les bons offices de pays amis, en vue de faciliter la négociation, sont les bienvenus. La France est de ceux-là, affirme M. Vaezi.

Il accuse l'Irak et ses *«amis»*, tels que l'Algérie et l'OLP, dit-il, de chercher à mettre de l'huile sur le feu. Mais il soupçonne aussi l'Egypte, *«qui depuis la crise du Golfe cherche à être présente dans la région»*, d'attiser la tension *«pour donner un peu de vitalité»* à la déclaration de Damas – ce fameux projet de coopération commune, y compris militaire, élaboré au lendemain de la guerre du Golfe par les six monarchies pétrolières de la région, l'Egypte et la Syrie – et qui n'a pas encore vu le jour.

En revanche, et cela mérite d'être relevé de la part d'un dirigeant iranien, M. Vaezi ne lance spontanément aucune accusation contre les Etats-Unis, alors que la presse de Téhéran rendait Washington responsable de la crise d'Abou Moussa. Et lorsqu'on l'interroge à ce sujet, M. Vaezi se borne à répondre : *«Je n'ai pas d'éléments me permettant de me prononcer là-dessus.»*

La situation en Bosnie est «intolérable»

M. Vaezi fait preuve d'une égale prudence – qui contraste singulièrement avec les appels à la levée d'une armée islamique (*le Monde* du 12 août) – à propos de la Bosnie-Herzégovine. S'il exprime son dépit quant à l'attitude de *«la communauté internationale et surtout de l'Europe»*, il se garde bien de *«donner des indications précises sur ce qu'il faut faire»*. Mais c'est pour *«constater»* aussitôt que, *«dans les situations où il était nécessaire d'intervenir, la plupart de ces pays trouvaient facilement les moyens adéquats pour le faire»*.

Car M. Vaezi juge *«inadmissible»* que les réactions de l'ONU et de l'Europe *«soient si molles»*, et ne trouve plus les mots pour qualifier la situation *«intolérable»* en Bosnie. Il parle de *«tragédie»*, d'une *«population sauvagement massacrée, rayée de la carte»*, voire de *«génocide»*, et fait deux constats amers : le premier, le plus urgent, est qu'aux portes de l'hiver une partie de cette population *«privée de tout»* va mourir *«de ce fait même»*; l'autre est que l'embargo décrété par l'ONU, loin d'affecter, selon lui, les Serbes, ne porte préjudice qu'aux seuls habitants de la Bosnie-Herzégovine. *«Si l'objectif de la résolution imposant un embargo était de priver les parties en conflit des moyens de mener une guerre, alors, elle a largement échoué»*, dit-il. Il n'empêche qu'une cargaison d'armes en provenance d'Iran a été découverte sur l'aéroport de Zagreb en septembre dernier à bord d'un avion d'aide humanitaire...

MOUNA NAÏM

□ **IRAN : plus de deux mille exécutions pour trafic de drogue depuis 1979.** – Plus de deux mille personnes ont été exécutées pour trafic de drogue depuis la révolution islamique de 1979 et plus de 33 000 hectares de pavot ont été détruits, selon un rapport du ministère de l'intérieur. Ce document, présenté, mercredi 7 octobre, lors d'une conférence internationale sur la lutte antidrogue à Abou-Dhabi, souligne, d'autre part, que le trafic de morphine à destination de l'Europe *via* l'Iran est en augmentation constante depuis l'an dernier et qu'une grande partie est raffinée en Turquie. – *(AFP.)*

□ **ÉGYPTE : une organisation clandestine islamiste revendique deux attentats.** – Jamaa islamia, organisation clandestine islamiste, a revendiqué, jeudi 8 octobre, deux attentats récents en *Haute-Egypte* : l'explosion dans un train à Daïrout et des tirs contre un bateau de croisière, qui avaient fait quatre morts et douze blessés égyptiens. Jamaa islamia a posé trois conditions pour mettre un terme à ses actions : le droit de faire du prosélytisme, la libération de ses membres détenus et l'arrêt de la torture à l'encontre des prisonniers islamistes. – *(AFP.)*

La visite du chef de la diplomatie égyptienne à Jérusalem

Le Caire offre ses bons offices pour faire avancer le processus de paix

Le ministre égyptien des affaires étrangères, M. Amr Moussa, a effectué, jeudi 8 octobre, une visite éclair en Israël pour tenter de contribuer à faire avancer le processus de paix.

JÉRUSALEM

de notre correspondant

Les Palestiniens ayant virtuellement accepté les conditions un peu moins draconiennes posées par le gouvernement de M. Itzhak Rabin à leur participation aux conférences multilatérales du processus de paix, les négociateurs de l'Etat juif devraient se rendre à la fin du mois à Paris, pour le groupe de travail sur la coopération économique régionale. Au motif que certains délégués palestiniens appartenaient à la diaspora, Israël, sous le gouvernement précédent, boycottait et cette commission et celle sur le sort des réfugiés du Proche-Orient.

Présentées, jeudi 8 octobre, comme des concessions nouvelles, alors que le nouveau pouvoir travailliste avait annoncé son évolution sur ce point peu après sa victoire électorale il y a trois mois, les conditions, simplement réitérées, jeudi, par le chef de la diplomatie, M. Shimon Pérès, sont les suivantes : les Palestiniens s'engagent à ne nommer, dans leurs délégations aux négociations multilatérales, ni membre avéré du Conseil national palestinien (CNP) – le «Parlement» en exil de l'OLP –, ni résident de Jérusalem-Est. Au surplus, dans le groupe de travail consacré aux réfugiés, les délégués palestiniens s'engageront à ne pas soulever la question, sacrilège pour Israël, du «droit au retour» des familles arabes dispersées depuis la première guerre israélo-arabe en 1948.

Apparemment convaincu par les initiatives diplomatiques franco-égyptiennes – M. Roland Dumas était à Jérusalem la semaine dernière, – M. Yasser Arafat, qui se trouvait au Caire il y a quelques jours et qui doit incessamment rencontrer le président syrien Hafez El Assad, aurait d'ores et déjà donné son accord à ce compromis. Interrogée vendredi sur ce point par *le Monde*, la principale personnalité des territoires occupés, M. Fayçal Husseini, est apparue quelque peu embarrassée, déclarant que si l'OLP décidait de ne pas nommer de membre du CNP aux négociations multilatérales, ce serait son *«choix propre»*, qui ne dépendrait en aucun cas d'un *«diktat»* israélien.

Il est de notoriété publique que les Palestiniens sont soumis à des pressions des «frères arabes», désireux de conclure des accords de paix avec l'Etat juif. La restitution éventuelle du Golan à la Syrie est en partie liée, pour Israël comme pour Damas, à un règlement de la question palestinienne et, singulièrement, du problème des réfugiés. La multiplication des démarches – le ministre italien des affaires étrangères, M. Emilio Colombo, s'est à son tour mis de la partie en entamant, mercredi, une tournée proche-orientale – tendrait à démontrer qu'il existe des ouvertures nouvelles.

L'essentiel, dans ce genre d'exercice, est de ne point trop en dire publiquement, pour conserver les plus grandes chances de succès. Après M. Dumas, ce fut, jeudi, le tour de M. Moussa de se livrer au petit jeu des questions sans réponses. Premier séjour d'un haut dignitaire du Caire en Israël depuis cinq années, la visite éclair de M. Amr Moussa ne pouvait évidemment pas passer inaperçue. Assiégé par la presse, le diplomate a beaucoup souri aux caméras, mais n'a rien dit d'essentiel, se contentant de réaffirmer que *«les Palestiniens ont des droits qu'il faut reconnaître»* et que *«l'Egypte soutient le principe d'un échange des territoires occupés par Israël contre la paix»*. Quant au contenu de ses longs entretiens avec les Israéliens, M. Moussa n'a rien révélé : *«L'ambiguïté est parfois constructive»*, s'est-il contenté de glisser. Bref, en l'absence des Américains pour cause d'élection présidentielle, l'Egypte, soutenue par Paris, a décidé de jouer plus activement que jamais son rôle de médiateur.

PATRICE CLAUDE

TURQUIE : tout en aidant les peshmergas à combattre le PKK

Ankara affirme son hostilité à la création d'un «Etat kurde» en Irak

Tout en se félicitant de la lutte menée par les Kurdes irakiens contre l'implantation, sur leur territoire, des troupes du Parti des travailleurs du Kurdistan turc (PKK), le gouvernement d'Ankara vient de faire savoir son hostilité à la récente décision prise par les premiers de créer un «État kurde» en Irak.

ISTANBUL

de notre correspondante

«Nous sommes contre toute démarche qui pourrait ouvrir la voie à la désintégration de l'Irak», a déclaré, jeudi 8 octobre, le porte-parole du gouvernement turc. Alors que les affrontements entre peshmergas (combattants kurdes d'Irak) et militants du PKK (combattants kurdes de Turquie) continuent en divers points de la frontière turco-irakienne, Ankara a mis quatre jours pour réagir à la proclamation, par le Parlement kurde irakien, d'un *«Etat fédéral kurde»*.

Les explications de M. Massoud Barzani, chef du Parti démocratique du Kurdistan irakien (PDK), affirmant que *«ce n'est pas une déclaration d'indépendance, mais plutôt l'expression par le peuple kurde de son droit à l'autodétermination»*, n'ont pas convaincu les autorités turques qui restent farouchement opposées à la création d'un Etat kurde indépendant. Malgré tout, elles semblent avoir adopté une position d'attente. Et ce n'est sans doute pas un hasard si le *«premier vrai geste étatique des Kurdes irakiens»*, selon les mots d'un diplomate européen, a été une opération anti-PKK qui sert aussi bien leurs intérêts que ceux d'Ankara.

La presse locale affirme que l'opération qui consiste à prendre les séparatistes du PKK en *«sandwich»* entre les peshmergas et les troupes turques le long de la frontière est le fruit d'une concertation entre les dirigeants kurdes irakiens et les forces armées turques. Le chef d'état-major a catégoriquement démenti la présence d'officiers turcs du côté irakien mais a admis que des avions effectuaient des *«vols de reconnaissance quotidiens»* et qu'instruction avait été donnée aux pilotes d'attaquer les cibles qui se présentaient à eux. Le général Dogan Güres n'a pas exclu la possibilité d'envoyer, à leur demande, des renforts aux Kurdes irakiens.

Le soutien de la Turquie à *«cette entité bizarre née en Irak du Nord»* ne se limite pas à l'ouverture d'une *«porte»* vers l'extérieur, mais est aussi lié à la présence en Turquie de la force multinationale sans laquelle les Kurdes irakiens risqueraient de se trouver, une fois encore, confrontés aux troupes de Bagdad. Le président Turgut Ozal qui, depuis le début de la crise du Golfe, avait exprimé, à plusieurs reprises, un vif intérêt pour les provinces de Mossoul et de Kirkouk, cédées sans plaisir, en 1926, à l'Irak par la jeune République de Turquie, avait favorisé le rapprochement entre la Turquie et les Kurdes irakiens qui, ici, fit alors l'effet d'une bombe et qui, désormais, paraît aller de soi.

Protecteur des minorités

Lors de son séjour en Turquie, au mois de juillet, M. Jalal Talabani, le chef de l'Union patriotique du Kurdistan irakien (UPK), avait suggéré la création d'une entité kurde irakienne, placée sous la protection bienveillante d'Ankara, comme une solution de rechange après l'échec des négociations avec Bagdad, au cas où la formation d'une fédération avec les autres composantes de l'opposition irakienne s'avérerait impossible. A l'époque, il avait admis que cette idée avait fait rire le premier ministre, M. Suleyman Demirel.

L'attitude turque semble avoir évolué quelque peu. Pour M. Demirel, la meilleure solution serait *«que l'Irak fasse la paix avec le monde»*. Mais il vient de reconnaître que, tant que M. Saddam Hussein serait au pouvoir à Bagdad, une telle réconciliation avec l'Occident semble improbable. A son avis, *«l'initiative d'un Etat fédéral au nord de l'Irak pourrait se transformer en un désir de former une fédération avec la Turquie»*. Et de rappeler, tout en défendant l'intégrité territoriale de l'Irak, que *«Mossoul était autrefois une province ottomane»*.

Le sort de la minorité turcomane d'Irak – environ 1,5 million de personnes dont le plus grand nombre vit dans la région pétrolière de Kirkouk – pourrait pousser Ankara à jouer un rôle plus actif dans cette région. M. Muzaffer Arslan, le chef du Parti turcoman irakien, a récemment appelé à l'aide la communauté internationale, affirmant que 2 500 Turcomans avaient été arrêtés par les Irakiens. *«La Turquie a une politique conservatrice. Elle va se contenter d'offrir une aide humanitaire»*, affirme-t-il. *«Mais j'espère qu'elle pourra se porter garante de notre sécurité.»* Le communiqué publié, jeudi, à l'issue du conseil des ministres, allait dans ce sens : *«La Turquie est la principale garante de la sécurité des peuples du nord de l'Irak, tels que Kurdes, Turcomans, Arabes et Syriaques.»*

L'attitude d'Ankara à l'égard des Kurdes irakiens est liée à sa propre perception du nationalisme kurde en Turquie. Les autorités turques craignent, en effet, que la création d'un Etat indépendant au nord de l'Irak n'alimente les ardeurs séparatistes de leurs propres Kurdes. Le coup porté au PKK, pour autant que la campagne des peshmergas remporte le succès escompté, ne résoudra pas cet aspect de la question. Une réduction importante des activités *«terroristes»* du PKK permettrait peut-être au gouvernement de faire accepter par le Parlement, et surtout par l'opinion publique, les réformes démocratiques sans lesquelles une solution à long terme du problème kurde en Turquie est impossible.

NICOLE POPE

AMÉRIQUES

Etats-Unis : la « campagne négative » de M. George Bush

Toujours largement devancé dans les sondages - le président américain met en doute le patriotisme de M. Bill Clinton

WASHINGTON

de notre correspondant

Les maîtres de la communication politique de masse appellent cela *« une campagne négative »*. Quand un candidat est mal à l'aise pour défendre son bilan ou son programme, il occupe l'essentiel de sa campagne à démolir l'adversaire. Depuis le scrutin de 1988, et l'assaut lancé contre le malheureux candidat démocrate de l'époque, M. Michael Dukakis, les républicains passent pour être orfèvres en la matière.

La presse et les démocrates parlent, avec un mélange de peur et de mépris, de la *« machine à lancer des insinuations »* que serait le Parti républicain. C'est une arme sophistiquée. On n'accuse pas ; une accusation franche laisse toujours la possibilité d'un démenti. On insinue, on suggère, on spécule sur des rumeurs, non sur des faits. C'est un travail de sape, dont l'effet se fait sentir avec le temps. L'objectif est de provoquer un doute dans l'opinion quant aux qualités ou à la *« personnalité »* – le *« character »* – de l'adversaire. Et ces derniers jours, *« la machine à lancer des insinuations »* a tourné plein pot.

Les amis du président George Bush pensent que le soutien dont bénéficie dans l'électorat le candidat démocrate, M. Bill Clinton, est *« fragile »*. Ils estiment pouvoir l'ébranler en attaquant le gouverneur de l'Arkansas sur ses supposés points faibles, son *« caractère »*. Ils disent s'inspirer de la campagne d'attaques personnelles menée, en novembre dernier, par les conservateurs britanniques contre le « leader » travailliste Neil Kinnock, coiffé sur le poteau, alors qu'experts et sondages le donnaient vainqueur. La « campagne négative » vise à déstabiliser M. Clinton, et les débats télévisés, qui commencent la semaine prochaine, doivent permettre à M. Bush de revenir à égalité.

Le KGB « évoqué »

Dans l'exercice de déstabilisation, M. Bush vient de porter les coups les plus durs en mettant en doute le patriotisme de son adversaire, après que le comportement conjugal de M. Clinton, son passé de sursitaire, les conceptions juridiques de son épouse Hillary, voire l'absence de convictions religieuses des démocrates en général, eurent été déjà *« négativement »* évoqués par le président.

Le théâtre de ce dernier assaut a été, jeudi soir 8 octobre, une de ces incontournables émissions télévisées où le présentateur – en l'espèce M. Larry King sur CNN – offre son invité aux questions des téléspectateurs. La conversation s'est portée, une fois de plus, sur l'époque où M. Clinton, titulaire d'une des bourses les plus prestigieuses distribuées par l'université d'Oxford, étudiait l'économie politique en Grande-Bretagne.

Durant l'hiver 1969-1970, M. Clinton – il a vingt-trois ans – prend des vacances pour, dit-il, bourlinguer en Europe : Allemagne, pays scandinaves, Tchécoslovaquie, URSS. M. Bush, ingénu, déclare ne pas comprendre *« qu'on puisse aller à Moscou un an après que la Russie eut écrasé la Tchécoslovaquie »* et s'étonne que M. Clinton *« ne puisse pas se rappeler qui il a vu là-bas »*.

Insidieusement, en deux petites phrases, sans porter une seule accusation précise, le président donne crédit à certaines allégations de la droite républicaine selon lesquelles l'étudiant Clinton aurait peut-être été invité à Moscou pour coordonner des manifestations en Europe contre la guerre du Vietnam. Certains républicains parlent de *« liens »* avec le KGB, d'autres de *« trahison »*. Il n'y a pas la moindre preuve que Bill Clinton ait eu la moindre activité militante à Moscou. M. Clinton a dit qu'il a vu en URSS ce que les touristes y voient habituellement.

« Coupable » d'avoir manifesté

Mais M. Clinton a reconnu qu'il avait rencontré à Oslo, lors de ces fameuses vacances, le pasteur Richard McSorley, un professeur américain, militant pacifiste, opposé à la guerre du Vietnam. Il a aussi admis qu'il avait participé à Londres, en novembre 1969, à une grande manifestation devant l'ambassade des Etats-Unis. Et M. Bush d'interroger : *« Combien de manifestations a-t-il menées contre son propre pays en territoire étranger ? (...) Je ne pourrai jamais comprendre comment on peut participer à des manifestations contre son pays. (...) Peut-être suis-je vieux jeu, mais qu'on puisse aller dans un pays étranger et y manifester quand vos compatriotes, vos fils et vos filles, sont en train de mourir à l'autre bout du monde* [au Vietnam], *je n'aime pas cela, c'est mal. »*

George Stephanopoulos, trente-cinq ans, principal porte-parole de M. Clinton, a bondi : *« C'est du maccarthysme. (...) Il* [le président Bush] *semble dire que si on a été contre la guerre du Vietnam, on n'est pas tout à fait américain. »* Le problème pour les républicains est que, jusqu'à présent, aucune attaque contre M. Clinton n'a vraiment « accroché » : ne dit-on pas du gouverneur de l'Arkansas qu'il est, depuis Ronald Reagan, le plus *« Teflon »* – du nom de la poêle qui n'accroche pas – de tous les hommes politiques américains.

Les experts ont déjà prédit une demi-douzaine de fois la chute de M. Clinton, depuis les premières « informations » sur sa vie sentimentale jusqu'à celles concernant son passé de sursitaire durant la guerre du Vietnam. Tout se passe comme si la technique de la « campagne négative » était restée, jusqu'à preuve du contraire, sans grand effet auprès d'un électorat décidé à n'écouter les postulants à la présidence que sur un seul sujet : l'économie.

Mais M. Bush est revenu à la charge, lançant, jeudi, très sibyllin, à propos du « voyage à Moscou » de M. Clinton : *« Je vais sans doute en avoir un peu plus à dire plus tard. »* Le bruit court dans certains milieux républicains : le président, c'est sûr, a un document, une lettre, quelque chose de compromettant contre le gouverneur et il va l'exhiber en public lors d'un des trois grands débats télévisés... Réponse le 11, le 15 ou le 19 octobre.

ALAIN FRACHON

CANADA : la campagne pour le référendum du 26 octobre

Les partisans des réformes constitutionnelles seraient minoritaires au Québec

Les partisans du « oui » et du « non » au référendum du 26 octobre sur les réformes constitutionnelles seraient au coude à coude au Canada, avec 41 % des intentions de vote de part et d'autre, selon un sondage Gallup publié mercredi 7 octobre. Au Québec, 53 % des personnes interrogées rejettent l'entente et 34 % seulement l'approuvent. Mais les intentions de vote sont toutefois encore « molles », une large part de la population s'estimant mal informée du contenu de l'accord, qui reconnaît notamment le caractère distinct du Québec, à majorité francophone.

MONTRÉAL

correspondance

« Nous avons la tête hors de l'eau mais l'eau monte », a reconnu le premier ministre, M. Robert Bourassa, qui dirige le camp du « oui ». Pour vendre à ses concitoyens une entente dont il reconnaît qu'elle ne confère pas au Québec autant de pouvoirs qu'il en réclamait, M. Bourassa misait sur sa crédibilité personnelle. Or, elle a été gravement mise à mal par les jugements accablants que les deux plus hauts fonctionnaires québécois responsables du dossier constitutionnel ont portés sur son comportement lors des ultimes négociations menées fin août.

Selon eux, M. Bourassa *« n'a pas défendu avec vigueur »* les revendications québécoises, parce qu'il voulait à tout prix sceller avec ses homologues du Canada anglophone un accord lui permettant d'éviter d'organiser le référendum initialement prévu sur la souveraineté de la Belle Province. Si bien que le Québec aurait accepté *« à genoux »* un texte dont ses conseillers constitutionnels avaient répété *« des centaines de fois depuis un an qu'il ne fallait pas l'accepter »*. Il s'agit là de propos que les deux fonctionnaires ont imprudemment échangés par téléphone portable et qu'un amateur d'écoutes radio a communiqués à la presse.

Pendant les trois semaines que cette affaire a duré, la « une » des journaux a distillé l'image d'un premier ministre influençable, fatigué et revenu presque bredouille d'une humiliante négocation. Le premier ministre canadien, M. Brian Mulroney, a volé à la rescousse de M. Bourassa, un *« superbe négociateur »* qui vient d'obtenir *« plus que tous les autres premiers ministres du Québec depuis cent vingt-cinq ans »*. Mais M. Mulroney peut être un allié encombrant, notamment quand il proclame qu'une victoire du « non » mènerait automatiquement à la séparation du Québec et qu'il reprend à son compte des prédictions alarmistes publiées par la Banque royale.

« Campagne de peur »

Prenant l'hypothèse d'une sécession du Québec dans un climat d'extrême tension, menant le Canada à la balkanisation, la plus grande banque du pays, qui milite pour le « oui », a affirmé qu'en dix ans cette *« désunion »* pousserait 1,25 million de Canadiens à s'expatrier aux Etats-Unis, les autres voyant leur revenu baisser de 5 %. La croissance du PIB souffrirait d'un manque à gagner de 18 %.

Ces chiffres sont sans commune mesure avec ceux des économistes entendus ces derniers mois dans les commissions parlementaires.

Le chef du camp du « non », M. Jacques Parizeau, président du Parti québecois (PQ, indépendantiste) a eu beau jeu de dénoncer cette *« campagne de peur »*. Quelques jours plus tard, la maison de courtage américaine Goldman Sachs et l'agence de cotation de crédit Moody's signalaient qu'une éventuelle victoire du « non » laisserait simplement inchangé le cadre constitutionnel canadien, ce qui n'est pas de nature à bouleverser les marchés financiers.

Le même soir, l'ex-premier ministre Pierre Elliott Trudeau dénonçait *« le mensonge des politiciens et des banquiers »* et appelait les Canadiens à rejeter, comme lui, par *« un non qui ne sera pas séparatiste »*, cette entente qui affaiblit trop le gouvernement central. Une prise de position susceptible d'éroder l'avance du « oui » au Canada anglais et dans la minorité anglophone du Québec.

Venant d'un vieil ennemi politique, cet appui a ravi M. Parizeau, qui répète qu'en votant « non » les Québécois ne se prononceraient pas pour l'indépendance, mais signifieraient seulement au reste du Canada que ce projet de Constitution ne les satisfait pas. La présence à ses côtés d'un groupe de « libéraux pour le non » a apporté du poids à son argument.

Dans le camp du « oui », MM. Bourassa et Mulroney ont opté pour une stratégie essentiellement pédagogique. Une victoire du « non », disent-ils maintenant, serait *« un pas »* vers l'indépendance, assorti de *« risques inutiles »*. Mais il leur importe surtout de convaincre les Québecois que leur province a gagné plus qu'elle n'a perdu au marchandage constitutionnel.

Les deux premiers ministres détaillent donc une liste de *« trente et un gains »* réalisés par le Québec, notamment l'introduction dans la Constitution d'une clause qui conforte son droit de protéger sa langue, sa culture et son code civil ; la garantie d'avoir toujours 25 % des sièges aux Communes ; et, surtout, la promesse d'Ottawa de négocier son retrait total ou partiel de certains champs de compétences provinciaux ou partagés.

C'est le maximum que le reste du pays est actuellement prêt à concéder, explique M. Bourassa, mais le Québec ne renonce à aucune revendication ultérieure en acceptant cette entente. *« L'avenir commence par un oui »*, dit le slogan de sa campagne. *« A ce prix-là, c'est non »*, rétorque l'autre camp, qu'ont rejoint les centrales syndicales et les principaux groupes féministes de la province.

Pour le Québec, l'entente se traduit par *« des reculs, certaines protections un peu frileuses, des petites compromissions et des gains de pacotille*, résume M. Parizeau. Il conclut : *« On vaut mieux que ça. »*

CATHERINE LECONTE

Le Monde

Edité par la SARL *Le Monde*

Comité de direction :
Jacques Lesourne, gérant
directeur de la publication
Bruno Frappat
directeur de la rédaction
Jacques Guiu
directeur de la gestion
Manuel Lucbert
secrétaire général

Rédacteurs en chef :
Jean-Marie Colombani
Robert Solé
(adjoints au directeur de la rédaction)

Yves Agnès
Jacques Amalric
Thomas Ferenczi
Philippe Herreman
Jacques-François Simon

Daniel Vernet
(directeur des relations internationales)

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)
André Fontaine (1985-1991)

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 40-65-25-99
ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 49-60-30-10

□ **COLOMBIE : la reddition de Pablo Escobar serait imminente.** – Pablo Escobar, le chef du cartel de la drogue de Medellin, qui s'était évadé le 22 juillet dernier de sa prison, a fait savoir, jeudi 8 octobre, qu'il allait bientôt se rendre aux autorités colombiennes. Le frère de Pablo Escobar, Roberto Escobar, alias « Osito », qui s'est lui-même rendu jeudi en même temps que deux gardes du corps de Pablo Escobar, a remis un message de son frère en ce sens au président colombien César Gaviria. – *(AFP, Reuter, AP.)*

□ **GUATEMALA : deux Français condamnés pour le meurtre d'un couple de restaurateurs.** – Un tribunal guatémaltèque a condamné, jeudi 8 octobre, MM. Philippe Biret et Jean-Philippe Bernard (originaires de Marseille) à trente ans de prison chacun, pour le meurtre d'un couple de leurs compatriotes français. – *(AFP.)*

□ **MEXIQUE : troisième démission en deux ans d'un gouverneur du parti au pouvoir** – Accusé par le Parti de la révolution démocratique (centre gauche, opposition) d'avoir été élu frauduleusement, le 12 juillet, au poste de gouverneur de l'Etat du Michoacan (ouest du pays), M. Eduardo Villasenor Pena a renoncé, mardi 6 octobre, à sa charge. Sa formation, le Parti révolutionnaire institutionnel (PRI, au pouvoir depuis soixante-trois ans à Mexico), a désigné un gouverneur par intérim, en attendant un nouveau scrutin. Depuis moins de deux ans, trois gouverneurs membres du PRI ont démissionné à la suite d'accusations similaires. – *(AFP.)*

ASIE

CAMBODGE : avec un contingent de sept cents hommes

Les « casques bleus » japonais dans le bourbier khmer

Une réunion sur le Cambodge entre experts des cinq membres permanents du Conseil de sécurité des Nations unies ainsi que d'Indonésie, de Thaïlande, du Japon, d'Allemagne et d'Australie, organisée à New-York à l'initiative de la France, a conclu, jeudi 8 octobre, que les élections devraient se tenir *« conformément au calendrier établi »*, que les Khmers rouges y participent ou non. Cette réunion a eu lieu au moment où le premier contingent de militaires japonais à servir hors de leurs frontières depuis 1945 prend position au Cambodge sous l'égide de l'ONU.

PHNOM-PENH

de notre envoyé spécial

En dépêchant un premier contingent militaire à l'étranger depuis sa défaite en 1945, le Japon prend un risque très sérieux. Certes, les Japonais, qui débarquent au Cambodge par petits paquets depuis le 20 septembre, sont des « soldats de la paix », en l'occurrence des ingénieurs, à la disposition de l'APRONUC, l'autorité provisoire des Nations unies pour le Cambodge. Ils seront cantonnés dans des zones parmi les plus sûres et leur véritable rôle sera celui de coopérants en uniforme. Mais ce contingent, qui devrait comprendre un peu plus de sept cents hommes le 13 octobre, lorsque ses effectifs seront complets, arrive dans un pays où la paix demeure armée.

La démobilisation des factions cambodgiennes aurait dû être pratiquement terminée à l'heure où la *« composante »* japonaise de l'APRONUC – Tokyo ne veut même pas utiliser le terme *« force de paix »* – arrive. Ce n'est pas le cas, les Khmers rouges refusant de participer à cette démobilisation. Les factions khmères n'ont donc pratiquement pas été désarmées et le banditisme se développe sur les routes et même dans la capitale (*le Monde* du 9 octobre).

« Il suffirait que deux soldats japonais soient tués pour acculer notre ministre de la défense à la démission », estime l'un des quelque cent journalistes japonais venus pour la circonstance. Que le véhicule à bord duquel se trouvait l'ambassadeur japonais soit passé, le 2 octobre, devant des bandits armés sur la route reliant Sihanoukville à la capitale souligne le caractère mouvant de la situation.

Une opinion divisée

Le Japon s'implique de plus en plus dans une opération de paix qui tourne en rond. Tokyo la finance en grande partie. L'APRONUC est dirigée par un Japonais, M. Yasushi Akashi. Tokyo a fait du Cambodge un test politique. La diplomatie nippone n'est donc pas rassurée, ce qui explique que, depuis le mois d'août, elle tente, jusqu'ici sans succès, de faire revenir les Khmers rouges sur leur décision de ne pas démobiliser. Ces derniers, pour leur part, n'ont jamais caché leur hostilité au dialogue entre Tokyo et Phnom-Penh, dénonçant même l'attitude de M. Akashi.

La présence de bérets bleus nippons au Cambodge donne, désormais, aux Khmers rouges un levier supplémentaire dans la négociation de l'application des accords de Paris. Pour assurer la sécurité de son contingent, le Japon ne va-t-il pas être tenté de tenir davantage compte du point de vue des Khmers rouges, au risque de remettre en cause la base des accords et de provoquer l'ire des autres factions ?

L'opinion nippone reste trop divisée sur l'envoi de soldats à l'étranger pour que Tokyo ne redoute pas le moindre incident sur le terrain. Le coup peut, d'ailleurs, venir de n'importe quel côté. La loi japonaise interdit l'envoi de forces à l'étranger en l'absence d'un cessez-le-feu total. Est-ce vraiment le cas au Cambodge ? Pour leur première sortie depuis 1945, les héritiers de l'armée impériale peuvent se demander s'ils ont fait, avec le Cambodge, le bon choix.

JEAN-CLAUDE POMONTI

JAPON : en visite à Paris

Le chef du parti Komeito critique la lenteur du gouvernement à lutter contre la corruption

Président du parti d'opposition Komeito, M. Koshiro Ishida vient d'effectuer une visite d'études à Paris, Bonn et Bruxelles. Dans la capitale française, il a été reçu par MM. Georges Kiejman, ministre délégué aux affaires étrangères, et Jacques Chirac. Sa visite, au lendemain du référendum français sur Maastricht, a-t-il déclaré, jeudi 8 octobre, au *Monde*, montre l'intérêt de cette formation, à l'origine bouddhiste, pour la construction européenne, à laquelle elle est tout à fait favorable, à la condition qu'elle n'aboutisse pas à la constitution d'un *« groupe fermé »* qui *« oublierait »* le Japon.

M. Ishida s'en est pris au gouvernement de M. Miyazawa, accusé de *« ne faire preuve d'aucun enthousiasme pour une réforme politique »* destinée à lutter contre une corruption endémique des milieux politiques. Le Komeito trouve *« inacceptable »* la légère amende infligée à l'ancien vice-président du Parti libéral- démocrate (PLD) au pouvoir, M. Shin Kanemaru, convaincu d'avoir touché d'une société liée aux syndicats du crime des sommes considérables (*le Monde* du 30 septembrte). *« Nous allons dénoncer ce scandale*, nous a dit son président, qui préconise *l'interdiction pour les entreprises de contribuer au financement des partis politiques »*, et son remplacement par un *« financement public »*.

Pour le reste, le Komeito n'est pas très éloigné des positions du PLD sur l'envoi de soldats nippons à l'étranger *(voir l'article ci-dessus de notre envoyé spécial au Cambodge Jean-Claude Pomonti)*. C'est d'ailleurs après une enquête personnelle à Phnom-Penh au printemps dernier que M. Ishida a conclu que ce projet était *« nécessaire »*. Il partage enfin l'avis de son gouvernement sur le transport par mer de combustible nucléaire irradié entre les centres de retraitement français et britanniques et le Japon, au moment où le navire nippon chargé de rapatrier ce plutonium est attendu dans les jours à venir en France : *« Nous sommes obligés d'accepter ce transport »*, qui ne présente guère de risques. Il inquiète néanmoins une large fraction de l'opinion nippone. Aussi M. Ishida prend-il soin d'ajouter : *« Dès qu'il y aura des problèmes, nous en demanderons l'interruption. »*

P. de B.

□ **CHINE : Pékin rejette les projets de réformes démocratiques à Hongkong.** – Le ministère chinois des affaires étrangères a vivement rejeté, jeudi 8 octobre, les propositions de réformes démocratiques présentées la veille par M. Chris Patten, gouverneur de Hongkong (*le Monde* du 9 octobre). Ces propositions, *« qui vont sûrement poser des obstacles à une transition paisible et au changement de gouvernement »* dans la colonie britannique, *« dérangent profondément la partie chinoise »*, et *« certains changements majeurs* (...) *sont évidemment incompatibles avec les dispositions et l'esprit de la déclaration conjointe sino-britannique »* de 1984, a indiqué le porte-parole du ministère. – *(AFP.)*

□ **MALAISIE : accréditation obligatoire pour les journalistes.** – Le ministre malaisien de l'information a annoncé, mardi 6 octobre, que les journalistes locaux et étrangers, y compris ceux qui effectuent des reportages temporaires, seront dans l'obligation d'obtenir une carte d'accréditation à partir du mois de janvier prochain. Il s'agit d'*« un instrument de sécurité, pas d'une atteinte à la liberté de la presse »*, a affirmé M. Mohamed Rahmat, qui a toutefois accusé *« les médias étrangers de se livrer à des activités visant à ternir l'image de la Malaisie et la bonne réputation de ses dirigeants »*. – *(AFP.)*

هكذا من الاصل

POINT / L'ÉGLISE EN AMÉRIQUE LATINE

Le rendez-vous de Saint-Domingue

Le pape se rend dans l'île de Saint-Domingue du vendredi 9 au mercredi 14 octobre. Le lundi 12, cinq cents ans jour pour jour après le débarquement de Christophe Colomb sur un îlot de l'archipel des Bahamas, Jean-Paul II ouvrira la quatrième assemblée générale de l'épiscopat latino-américain consacrée au thème : « Promotion *humaine, nouvelle évangélisation et culture chrétienne* ».

Après celles de Rio-de-Janeiro en 1955, de Medellin, *en Colombie*, en 1968, ouverte par le pape Paul VI, de Puebla au Mexique en 1979, inaugurée déjà par Jean-Paul II, la quatrième conférence du Conseil de l'épiscopat latino-américain (CELAM) réunira à Saint-Domingue, *du 12 au 28 octobre*, trois cent soixante évêques, religieux, théologiens et experts.

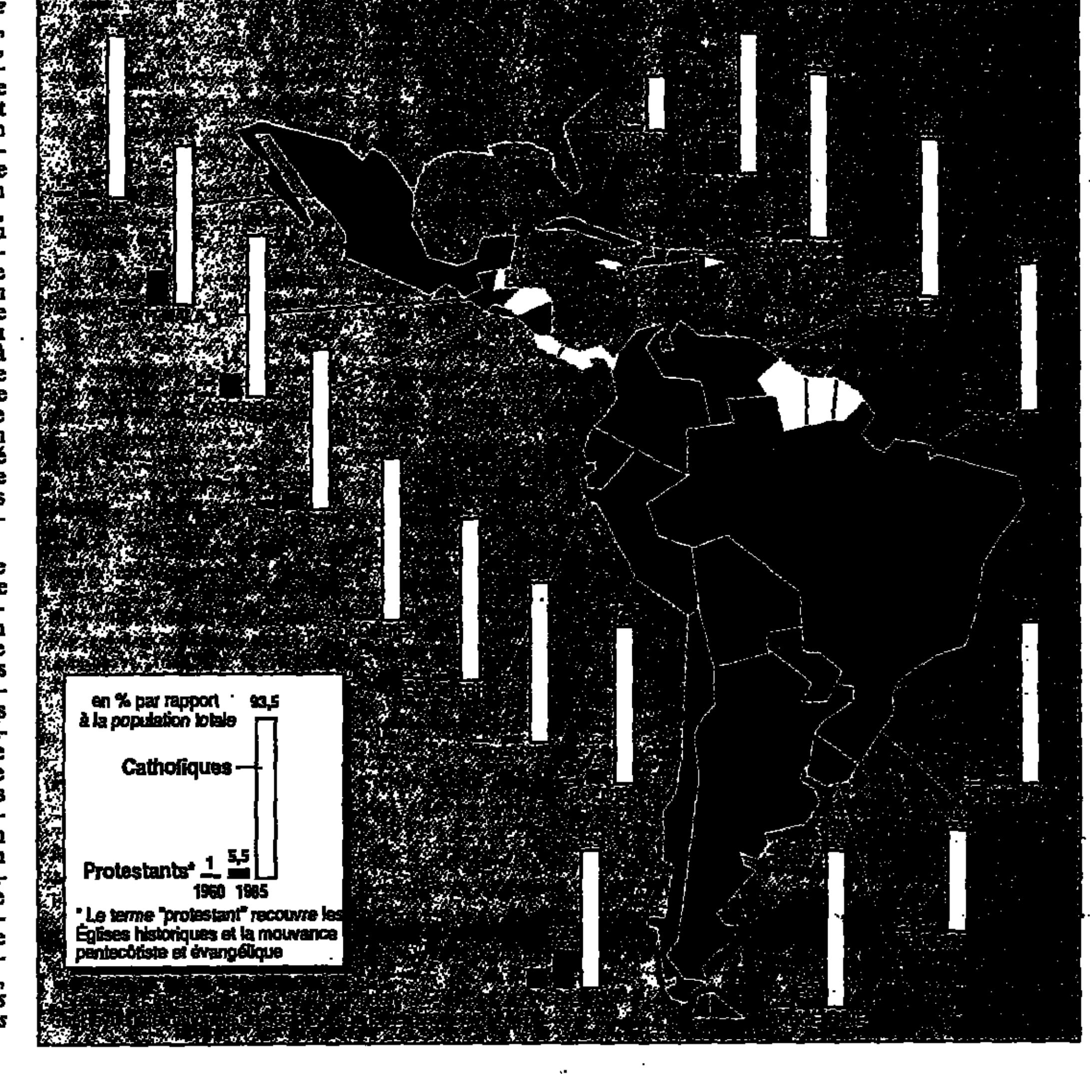
La présidence sera assurée par le cardinal Angelo Sodano, secrétaire d'Etat du Vatican, par le cardinal Nicolas de Jesus Lopez Rodriguez, *archevêque de Saint-Domingue*, et par Mgr Fernandes de Araujo, archevêque de Belo-Horizonte au Brésil. *L'épiscopat français sera représenté par* Mgr André Lacrampe, président du Comité épiscopal France-Amérique latine.

Célébrant, avec une relative mesure, le cinquième centenaire de l'évangélisation de l'*Amérique latine – un* sous-continent où vivent quatre catholiques sur dix (450 millions de fidèles) dans le monde, – le pape et *le CELAM passeront en revue* l'ensemble des problèmes posés au catholicisme latino-américain au lendemain de la chute des dictatures *et* du communisme en Europe : l'aggravation des difficultés économiques, le déclin de la pratique et la montée des sectes, l'avenir des communautés ecclésiales de base et de la théologie de la libération.

Un catholicisme en quête de nouveaux prophètes

« Je pars à Puebla avec quatre cadavres de prêtres sur les bras », avait dit Mgr Oscar Romero, archevêque de San-Salvador, en janvier 1979, à la veille de la dernière conférence du Conseil de l'épiscopat latino-américain (CELAM). Un an après, le Salvador comptait six assassinats de prêtres en plus. Onzième victime, Mgr Romero tombait à son tour sous les balles le 24 mars 1980, en célébrant la messe. Jusqu'au meurtre de six jésuites le 16 novembre 1989, toujours au Salvador, ce martyrologe était loin d'être clos. En Amérique latine, l'Eglise a payé le prix du sang sa contribution à la lutte contre les régimes militaires et à l'actuel retour à la démocratie. Elle le doit à la vitalité de ses réseaux de militants et de communautés de base, à la vigueur de sa réflexion théologique autour du thème contesté de la libération, à ses actions de défense des pauvres, des paysans sans terre et des populations indigènes.

Elle le doit aussi à l'engagement de ses propres évêques. Déjà le concile Vatican II (1962-1965) avait provoqué un séisme, plus grand qu'en Europe, dans une Eglise conservatrice et cléricale, frileuse et rivée sur des privilèges hérités de l'époque coloniale. Les deux dernières assemblées générales de l'épiscopat latino-américain, à Medellin, en Colombie (1968), et à Puebla, au Mexique (1979), avaient marqué le choix des « pauvres » et de la démocratie, préparant les actions de déstabilisation des dictatures personnelles (Haïti) ou *militaires (Brésil, Chili)*, de dénonciation des atteintes aux droits de l'homme, déportations et autres disparitions, de lutte pour la réforme agraire, contre la violence et la drogue. *« A Puebla,* dit le cardinal Arns, archevêque de Sao-Paulo, *nous nous étions laissé scandaliser par le cri des pauvres. »*



Des « héros » morts ou fatigués

Mais à la conférence de Puebla, il y a treize ans, comme aujourd'hui avant celle de Saint-Domingue, on craignait déjà la reprise en main par le Vatican, alors orchestrée par le futur président du CELAM, Mgr Lopez Trujillo, Colombien, bête noire des progressistes, aujourd'hui cardinal de curie, et le pessimisme régnait. Mais quelques témoignages de courage évangélique – comme ceux de Mgr Romero, de Mgr Proano, évêque des Indiens en Equateur, de Mgr Helder Camara dans le Nordeste du Brésil – avaient fait basculer une majorité franchement conservatrice et adopter la fameuse *« option préférentielle pour les pauvres »*, sujet de maintes exégèses et controverses : s'agissait-il d'une option prioritaire ou préférentielle, ouverte ou exclusive?

Un tel retournement se reproduira-t-il cette fois à Saint-Domingue? En apparence, rien n'est moins sûr. Les « héros » de Medellin et de Puebla, ces évêques « rouges » alors désignés à la vindicte des classes possédantes, sont morts, comme Mgr Larrain (Chili), Mgr Romero (Salvador), Mgr Mendez-Arceo (Mexique), Mgr Proano (Equateur), ou à la retraite comme Mgr Camara (Brésil) ou le cardinal Silva Henriquez (Chili). Le nom de Mgr Candido Padin, également retraité, a été rayé par Rome de la délégation des cinquante évêques brésiliens à Saint-Domingue. Celui de Mgr Samuel Ruiz, avocat des Indiens Mayas du Mexique, n'a pas été retenu, ni celui de Mgr Victor Corral, à Riobamba (Equateur), qui, lors du soulèvement indien de 1989, avait joué un rôle de médiateur avec le gouvernement. Enfant terrible de l'épiscopat brésilien, longtemps proche des sandinistes nicaraguayens, Mgr Pedro Casaldaliga n'est que suppléant.

De la génération du concile et de Medellin demeurent sans doute des personnalités comme les Brésiliens Paolo Arns ou Aloïsio Lorscheider, celui qui à Puebla, rééditant le geste du cardinal français Liénart à l'ouverture de Vatican II, avait enterré le document préparatoire et laissé la place à la spontanéité. Mais ces personnalités seront-elles assez puissantes pour endiguer les épiscopats plus timorés ou franchement conservateurs d'Argentine, de Colombie, du Pérou (qui compte sept membres de l'Opus Dei), du Guatemala? C'est la grande inconnue de Saint-Domingue, où il sera possible de mesurer l'effet du renouvellement épiscopal opéré depuis son élection (1978) par Jean-Paul II, de la reprise en main du CELAM et du Comité latino-américain des religieux (1), du désaveu infligé (jusqu'au Père Aristide) aux prêtres militants politiques, de la discrétion imposée aux théologiens de la libération, enfin de la mise en place, qui semble avoir fait long feu, d'une théologie de la réconciliation beaucoup plus portée aux compromis.

Outre ce contexte ecclésiastique, l'environnement politique, social, *idéologique a lui aussi subi* de profondes transformations depuis le précédent *sommet de l'épiscopat latino*-américain. Si la violence et la corruption *sont encore le lot de la vie* quotidienne, les régimes militaires ont disparu en Amérique latine. Si des pays comme le Mexique, l'Argentine, le Chili, le Brésil semblent en voie de rétablir laborieusement leurs grands équilibres, la crise économique a aggravé la détresse des populations au cours de cette décennie 80 *« perdue pour le développement »*. Le poids de la dette, dont le pape à Saint-Domingue demandera l'ajournement ou l'extinction, était de 431 millions de dollars en 1991. Enfin, l'effondrement des régimes communistes européens, la chute du régime sandiniste au Nicaragua, l'isolement de Cuba, l'échec probable du Sentier lumineux au Pérou ont porté des coups au modèle marxiste.

Les sectes comme « réseaux thérapeutiques »

Le contexte religieux lui-même est bouleversé depuis Medellin et Puebla, avec l'agressivité renouvelée des sectes et mouvements pentecôtistes. Ce phénomène n'est pas nouveau. Dès la fin du dix-neuvième siècle, les nouveaux régimes révolutionnaires et libéraux, pour contrer la puissance de l'Eglise, avaient encouragé l'importation de groupes protestants d'Amérique du Nord. Dès les années 30, lors de la première migration de ruraux vers la ville, ils se sont à nouveau développés, agissant comme des *« réseaux thérapeutiques »*, dit Jose Garcia Luiz, du CNRS, pour guérir les masses confrontées au malheur. En 1976, année du tremblement de terre au Guatemala, deux cent soixante sectes ont fait souche dans le pays.

La seule nouveauté est l'émergence politique de ces nouveaux groupes pentecôtistes, symbolisée par l'arrivée au pouvoir d'hommes comme le président Alberto Fujimori au Pérou ou Jorge Serrano, ancien militant d'action catholique, au Guatemala. *« Ce continent a toujours eu besoin de boucs émissaires. Hier, c'était la CIA, aujourd'hui, ce sont les sectes »*, corrige Charles Antoine, directeur de la Diffusion de l'information sur l'Amérique latine (DIAL). Même si le phénomène est majoré, l'inquiétude de l'Eglise est grande devant ce *« catholicisme de substitution »*, selon l'expression du sociologue Jean-Pierre Bastian. Et les raisons de son expansion sont aussi diverses que l'explosion urbaine, la sécularisation touchant la deuxième génération des ruraux émigrés en ville, les liens financiers avec les protestants nord-américains, le succès des réseaux sociaux et éducatifs, le renouveau des liturgies populaires, le vieillissement ou la disparition des élites catholiques. Ces nouveaux groupes se distinguent par leur culture populiste et leur conservatisme politique. *« Le catholicisme offrait une stratégie de résistance à l'oppression. Les sectes proposent des espaces d'adaptation à la modernité »*, dit Jean-Pierre Bastian.

L'« option préférentielle pour les pauvres »

Fragilité de la démocratie, agressivité du néolibéralisme économique, concurrence de la nouvelle religiosité populaire : le « sommet » catholique de Saint-Domingue devra réagir à ce triple défi. Quelle nouvelle stratégie d'action sociale et d'évangélisation proposer à une Eglise contrainte à une plus grande modestie? Veut-elle, peut-elle reconquérir sa position dominante d'« Eglise nationale » ?

Intitulé « Nouvelle évangélisation, promotion humaine et culture chrétienne », le document préparatoire à la conférence de Saint-Domingue a fait l'objet de discussions serrées. Le premier « document de consultation », proposé en février 1990 par l'exécutif du CELAM, a été purement et simplement rejeté par les conférences nationales des évêques, qualifié même de *« néfaste »* par le puissant épiscopat brésilien. Une nouvelle commission de rédaction a été désignée. Récapitulant une expérience de vingt ans dans le sous-continent latino-américain, son *« document de travail »* a reçu un accueil plus positif, assorti toutefois de sérieuses réserves.

Définie à Puebla, l'*« option préférentielle pour les pauvres »* devrait être confirmée lors de la rencontre de Saint-Domingue. *« Il nous faut nous solidariser de manière évangélique avec les plus pauvres »*, souligne le texte préparatoire. Toutefois, selon certaines critiques, cette option est *« noyée dans un flot de bonnes paroles »*, comme dit un collaborateur de Gustavo Guttierez, père de la théologie de la libération (2). Elle est classée parmi d'autres priorités (la famille, les jeunes, les décideurs), *n'apparaissant plus comme un « axe central »*, une *« stratégie claire »*. Le dominicain français René Luneau résume l'enjeu : *« La conférence de Saint-Domingue devra décider si les pauvres doivent être les acteurs de leur propre libération ou s'ils doivent attendre la conversion des riches. »*

La place des communautés ecclésiales de base (CEB), courroie de transmission entre l'Eglise et les milieux populaires, est aussi en discussion. Depuis trente ans, elles sont sur la brèche, subissant les attaques des milieux conservateurs qui lui reprochent de prêcher un « Evangile social » et de détourner les fidèles vers les sectes. Plus de deux mille trois cents délégués des communautés de base d'Amérique latine, en présence d'une centaine d'évêques venus les soutenir, se sont réunis en septembre à Santa-Maria, dans l'Etat brésilien du Rio-Grande-do-Sul. Ils ont réaffirmé leur vocation d'espace de résistance sociale, de lieu de célébration chaleureux et de confrontation entre la *Bible* et la réalité vécue par les couches pauvres et urbaines, seule *solution alternative*, selon eux, à la progression des sectes. Ils ont *aussi insisté sur le soutien aux mouvements* qui militent pour la réforme *agraire et sur le nécessaire retour aux* cultures indiennes *« massacrées par la colonisation missionnaire »*.

Beaucoup se demandent si, à Saint-Domingue, le pape et la hiérarchie latino-américaine tiendront un discours aussi ferme sur les effets du néocapitalisme libéral que celui d'hier face aux risques d'infiltration communiste des communautés de base et de dérive marxiste de la théologie de la libération. Avant cette conférence, le cardinal Arns, l'un des porte-parole les plus estimés de l'Eglise latino-américaine, traduisait bien ce mélange d'espoir et d'inquiétude en affirmant à Sao-Paulo : *« En partie décevant, le document préparatoire peut être un bon point de départ, si des voix prophétiques s'élèvent à Saint-Domingue. Hélas ! ces voix se font si rares. Il y a trop d'évêques aujourd'hui qui ne veulent faire de peine à personne »*.

HENRI TINCQ

(1) Rome a refusé de ratifier la nomination à la tête du Comité latino-américain des religieux (CLAR) d'une religieuse dominicaine et a imposé, au prix d'une ingérence non statutaire, une personnalité de son choix. En revanche, malgré ses remontrances, le Vatican n'a guère pu s'opposer à la diffusion du projet de formation biblique Parole et Vie.

(2) Dans *Vida Nueva*, hebdomadaire espagnol.

La célébration contestée de cinq cents ans d'évangélisation

La croix, la couronne et l'épée

« Un Indien païen vivant est toujours préférable à un Indien chrétien mort » : ce mot de Bartolomé de Las Casas (1474-1566) « protecteur des Indiens », évêque espagnol de Chiappa, au Mexique, résonna longtemps comme un scandale dans le Nouveau Monde fraîchement conquis où soumettre les habitants à la couronne et les évangéliser étaient les deux faces d'une même réalité.

Codifié en 1519, le *« requerimiento »* était la sommation adressée par les conquistadors aux Indiens pour obtenir leur conversion au christianisme : *« Si vous ne le faites pas, ou si vous allongez malicieusement les délais pour vous décider,* disait ce texte, *je vous certifie qu'avec l'aide de Dieu, je vous envahirai puissamment et vous ferai la guerre de tous côtés et de toutes les façons que je le pourrai, et je vous assujettirai au joug et à l'obéissance de l'Eglise et de Leurs Altesses. Je vous prendrai, vous, vos femmes et vos enfants, et vous réduirai à l'esclavage. »*

Dès le lendemain de la « découverte » de Christophe Colomb, le pape Alexandre Borgia, *en accord avec les rois* catholiques d'Espagne, donne l'ordre aux conquérants de convertir les Indiens, païens, *« infidèles »*, ennemis dangereux pour l'ordre du monde bâti par l'Eglise. On baptise à tour de bras. Douze ans après l'arrivée des premiers missionnaires, *dominicains et franciscains*, le nombre des convertis est estimé à quatre millions (1).

Il ne manque heureusement pas de voix pour s'opposer à cet *arbitraire et à la cruauté. « Quel droit et quelle justice vous autorisent à maintenir les Indiens dans une si affreuse servitude ?*, s'écrie en chaire, à Hispaniola, en 1511, Antonio de Montesinos. *Au nom de quelle autorité avez-vous engagé de si détestables guerres contre ces peuples qui vivaient dans leur terre de manière douce et pacifique, où un nombre considérable d'entre eux ont été détruits par vous et sont morts d'une manière encore jamais vue tant elle est atroce ? »*.

Terre messianique

Mais les dominicains Montesinos, Las Casas, Pedro de Cordoba se heurtent à un mur de scepticisme. Si pour les premiers colons les Indes sont d'abord un puits d'or, pour la majorité des premiers missionnaires dépêchés sur place, elles sont une *nouvelle* terre messianique, où se reconstruira la *chrétienté*, la *« société* parfaite » qui n'était plus possible *dans une Europe* sortie du Moyen Age. C'est la même logique qui plus tard, à partir de 1587, conduira les jésuites à créer les fameuses « réductions » du Paraguay, ces phalanstères chrétiens dans lesquels ils apprennent la langue des Indiens Guaranis, leur font la catéchèse et leur traduisent la Bible.

En attendant, en 1537, le pape Paul III, dans sa bulle *Sublimis Deus*, admet que les Indiens ont une âme. Mais, en 1550, éclate la fameuse *« controverse de Valladolid »*, un « sommet » de théologiens qui met face à face Las Casas et Sepulveda, envoyé *par l'empereur Charles Quint*. Si l'Eglise convient que l'Indien est un être humain, il n'est pas pour autant l'égal d'un Espagnol, d'un Européen. *« La guerre demeure juste contre l'infidèle et sa réduction en esclavage est encore une chance offerte pour son salut »*, explique Laënnec Hurbon, directeur de recherches au CNRS (1).

Qui pourra jamais connaître le bilan des victimes de cette évangélisation au fil de l'épée ? Au drame des Indiens dépossédés de leurs terres, de leurs enfants, de leurs croyances, s'ajoute la traite des Noirs, qui, de la fin du quinzième siècle à l'abolition de l'esclavage, aurait conduit à la déportation de plus de dix millions d'Africains. *« Des ruines de l'humiliation, de la destruction totale de millions d'hommes, a surgi un peuple,* dit Mgr José-Maria Pires, Brésilien. *Le peuple latino-américain d'aujourd'hui est fait de pauvres solidaires qui, au fond de leur agonie et de leur crucifixion, annoncent le salut aux descendants de ceux qui les ont humiliés. »*

« Le cauchemar d'un génocide »

Fallait-il célébrer le cinquième centenaire de cette évangélisation ? La polémique à ce sujet est aussi ancienne que l'invitation lancée par Jean-Paul II, dès le début de son pontificat, à *« suivre la route tracée par la première évangélisation »*. Saint-Domingue, se réjouissait-il lors de son premier voyage en 1984, est *« cette île où, voilà presque cinq cents ans, fut célébrée la première messe et plantée la première croix »*. Au fil de ses onze visites en Amérique latine et de ses discours, s'est ainsi *développée une sorte de légende* rose et édifiante de la colonisation, identifiée au *« commencement de la foi et de l'Eglise dans le Nouveau Monde »*. Le Conseil épiscopal latino-américain ajoutait même, en 1984 : *« La présence et l'action de l'Eglise sur ces terres, tout au long de ces cinq cents années, sont un exemple admirable d'abnégation et de persévérance. »*

Mais cette mémoire sélective a entraîné, parmi les historiens, les théologiens de la libération et les communautés indiennes, une levée de boucliers. *« 1492 est la date des conquérants et non celle des populations autochtones. Ce n'est pas le souvenir d'une bénédiction, mais le cauchemar d'un génocide »*, écrivent V. Elizondo et Leonardo Boff (2). La vision de Jean-Paul II est, en fait, plus nuancée. *« Le pape n'ignore pas l'interdépendance qui a existé entre la croix et l'épée*, disait-il aussi à Saint-Domingue en 1984, *mais il réaffirme l'évaluation globalement positive portée sur le rôle des premiers évangélisateurs. »*

Comme il l'avait fait en février dernier à Gorée, au Sénégal, point de départ de la route des esclaves, Jean-Paul II aura sans doute à Saint-Domingue des *paroles et des gestes de repentir* pour les crimes commis au nom de la foi. Plusieurs épiscopats ont montré la voie. Mais c'est le *« mea culpa »* de l'ordre des dominicains qui est le plus symbolique. Au cours de son chapitre général en juillet dernier au Mexique, il affirmait : *« Nous ne pouvons pas comprendre que, massivement, notre Eglise ait toléré et justifié l'esclavage des Noirs et qu'elle en ait profité elle-même. »* Ajoutant : *« En parlant de découverte ou de civilisation, on cachait la violence de la conquête et de la destruction culturelle. En parlant aujourd'hui de développement, on masque la pauvreté grandissante et en parlant d'aide au tiers-monde, on masque le fait que les pauvres enrichissent toujours plus les riches* (3). »

H. T.

(1) Dans *les Rendez-vous de Saint-Domingue. Les enjeux d'un anniversaire*, sous la direction d'Ignace Berten et René Luneau. Le Centurion. 1991.

(2) Dans *Cinquième centenaire de la conquête de l'Amérique*, revue *Concilium*, n° 232, 1990.

3) Dans *Diffusion de l'information sur l'Amérique latine* (DIAL), 10 septembre 1992.

Tout en modifiant le projet gouvernemental

Les députés acceptent de supprimer la procédure de l'inculpation

Les députés ont poursuivi, dans la nuit du jeudi 8 au vendredi 9 octobre, l'examen du projet de loi portant réforme de la procédure pénale, présenté par M. Michel Vauzelle, ministre de la justice. L'Assemblée a entériné la suppression de la procédure de l'inculpation proposée par le gouvernement, mais elle a rejeté le mécanisme de la *« mise en cause »* que la chancellerie suggérait à titre de remplacement. Les députés lui ont préféré la formule d'une *« ordonnance de notification de charges »* que rendrait le juge d'instruction et qui serait susceptible d'appel. Ils ont en outre autorisé la présence de l'avocat durant la garde à vue.

In culpa : dans la faute. Ce péché étymologique qui entache dès le départ le terme « inculpation », qui ne voulait l'effacer ? Qui ne voulait gommer, bannir du vocabulaire judiciaire cet insistant soupçon de culpabilité ? Soucieux de réhabilitation sémantique, le projet de loi gouvernemental proposait un mécanisme à double détente. Toute personne contre laquelle existent des *« indices graves et concordants »* est, dans un premier temps, soumise à une phase de *« mise en examen »*, stade auquel s'ouvrent les droits de la défense. Si, ensuite, le juge d'instruction relève contre cette personne des *« charges constitutives d'infraction »*, celle-ci devient dès lors *« mise en cause »*.

D'accord sur le principe, les députés n'ont toutefois pas été convaincus par cette gradation dans la notification des charges. *« C'est rendre la montée vers le bûcher un peu plus lente »*, a résumé M. Emmanuel Aubert (RPR, Alpes-Maritimes). En outre, le terme de *« mise en cause »* ne leur semblait pas particulièrement bien choisi pour répondre au souci de préserver la présomption d'innocence. L'amendement qu'ils avaient adopté en commission des lois proposait donc que le juge d'instruction rende, après un débat contradictoire, une *« ordonnance de présomption de charges »* susceptible d'appel.

Cette formule se heurtait toutefois à une double difficulté, que le gouvernement ne s'est pas privé de relever. D'une part, elle ne précisait pas à quel moment naissaient les droits de la défense, alors que l'objectif du texte gouvernemental était précisément de codifier l'ouverture de ses *droits avant une éventuelle notification* des charges. Ensuite, une ordonnance confirmée en appel par la chambre d'accusation risquerait d'être perçue comme un pré-jugement, aggravant ainsi le soupçon de culpabilité.

Les députés ont finalement été sensibles à ces objections. Ils ont donc conservé la phase de mise en examen, *« déclic »*, selon le mot de M. Michel Pezet (PS, Bouches-du-Rhône), *rapporteur au nom de la* commission des lois, permettant d'ouvrir les droits de la défense. Mais fidèles aux travaux de la commission des lois, ils ont adopté un amendement supprimant la formule de la *« mise en cause »*, remplacée désormais par une *« ordonnance »* rendue par le juge d'instruction. Seule différence avec la commission des lois, cette ordonnance est qualifiée de *« notification de charges »* et non plus de *« présomption de charges »*. Toujours la sémantique.

Restait à régler le problème de l'appel, dont le garde des sceaux ne voulait pas. L'affaire fut réglée après de laborieuses discussions entre le groupe PS et la chancellerie. Avec *« tristesse »*, M. Vauzelle a dû se résigner à admettre le principe de cet appel, non sans s'alarmer des conséquences. *« Je plains celui qui fera l'objet d'une décision confirmée en appel*, a-t-il averti. *Que reste-t-il de la présomption d'innocence ? »* Mais, en échange, il a obtenu que les députés renoncent à toute idée de débat contradictoire, précisément pour atténuer l'effet de pré-jugement que provoquerait une confirmation en appel de l'ordonnance. Voilà donc l'inculpation enterrée, mais après quelles contorsions !

Les conditions de la garde à vue

L'autre grande innovation que l'Assemblée a souhaité apporter au code de procédure pénale touche à la garde à vue. Avec la Belgique, la France est à l'heure actuelle le seul pays européen où une personne gardée à vue n'est pas autorisée à s'entretenir avec son avocat. Admettant que *« la France ne saurait rester longtemps dans cette situation »*, M. Michel Vauzelle a accepté le principe d'un contact avec l'avocat, mais tout en cherchant à le conjuguer avec *« l'efficacité policière »*.

D'où l'amendement qu'il a déposé autorisant la personne gardée à vue à *« demander à s'entretenir avec un avocat »* lorsque *« vingt heures se sont écoulées depuis le début de la garde à vue et si une prolongation est envisagée »*. Mais les députés ont rejeté de telles conditions. Ils ont préféré adopter un amendement qui se contente de préciser que l'entretien est *« confidentiel et secret »*, qu'il *« a lieu sur place ou par téléphone »* et qu'il *« ne peut excéder une demi-heure »*. Toutefois, à l'issue visiblement d'un malentendu, ils ont rejeté un amendement de M. Aubert précisant que l'entretien avec un avocat est exclu *« dans le cas où la garde à vue est soumise à des règles particulières de prolongation »*, c'est-à-dire lorsque le gardé à vue est impliqué dans des affaires de terrorisme ou de trafic de stupéfiants.

La responsabilité de la presse

Si M. Vauzelle s'est résigné à assouplir ses positions sur l'inculpation et la garde à vue, il n'a sûrement pas cédé à propos de la presse. La commission des lois avait en effet adopté un amendement prévoyant une sanction pénale contre quiconque publierait le nom ou *« tout élément permettant d'identifier »* une personne inculpée, ou plutôt, selon la nouvelle dénomination, *« mise en examen »* ou faisant l'objet d'une *« ordonnance de notification de charges »*. Venu en *« tuteur »* de la presse, M. Jean-Noël Jeanneney, secrétaire d'Etat à la communication, a expliqué que la création d'une telle incrimination n'était *« pas raisonnable »*, car elle *« aboutirait à des effets pervers »*, en laissant notemment *« le champ libre à la rumeur »*.

Opposé à la *« solution radicale »* proposée par les députés, quasi unanimes en la *circonstance*, M. Vauzelle a « réservé » leurs amendements sur le sujet, c'est-à-dire que ceux-ci n'ont pas été soumis au vote lors de l'examen des articles. Le garde des sceaux a objecté que les amendement qu'il avait lui-même déposés, et qui ont été adoptés, permettaient de faire cesser une atteinte à la présomption d'innocence. Ainsi, lorsqu'une personne est publiquement présentée comme coupable avant même le jugement, le juge peut ordonner la diffusion d'un communiqué rectificatif.

Enfin, les députés ont accepté la proposition gouvernementale d'instituer une collégialité dans les décisions de mise en détention provisoire. Mais l'amendement qu'ils ont adopté exclut le juge d'instruction de ce « collège ». Celui-ci ne comprendra qu'un magistrat du siège, désigné par le président du tribunal de grande instance, et deux assesseurs désignés par ce même président sur *une liste établie annuellement par le* tribunal. Intitialement opposé à une telle mise à l'écart du juge d'instruction, M. Vauzelle n'a toutefois pas fait d'obstruction et s'en est remis à la sagesse de l'Assemblée.

FRÉDÉRIC BOBIN

Un système à deux vitesses

En remplaçant l'inculpation par un système à deux vitesses comprenant, dans un premier temps, une *« mise en examen »* puis une *« ordonnance de notification de charges »*, l'Assemblée nationale a repris l'idée centrale du projet du gouvernement : dissocier l'exercice des droits de la défense de la notification des charges par le juge d'instruction. Ce système met fin à l'une des ambiguïtés actuellement contenue dans la notion d'inculpation : aujourd'hui, il faut être inculpé, et donc subir *« l'infamie »* qui accompagne le plus souvent cet acte de procédure, pour avoir accès au dossier et être assisté par un avocat. Dans les affaires suivies par les médias, certains justiciables ont le choix entre deux maux : rester discrets en ignorant le contenu du dossier, c'est-à-dire les faits qui leur sont reprochés, ou demander leur inculpation en sachant que *cet acte de procédure sera interprété* comme une pré-condamnation. La décision d'inculpation appartient de toute façon au juge d'instruction.

Le système voté par l'Assemblée nationale comprend donc désormais deux *« phases »*. En cas de réquisitoire contre une personne dénommée, la personne visée est informée qu'une procédure est en cours. Cette disposition met fin à une situation que le garde des sceaux, M. Michel Vauzelle, jugeait *« anormale »* : aujourd'hui, une personne poursuivie par le parquet par réquisition nominative n'en est avisée que lorsqu'elle comparaît devant le juge d'instruction. A partir du moment où la personne est informée, elle peut demander au juge d'instruction de la convoquer dans les quinze jours. Les droits de la défense sont dès lors ouverts : l'avocat peut venir consulter le dossier quarante-huit heures avant la première comparution et assister aux rendez-vous avec le juge d'instruction. Dans tous les cas, la mise en examen suppose l'existence d'*« indices graves et concordants »*.

Le projet du gouvernement interdisait la mise en détention pendant cette première phase mais les députés en ont décidé autrement : la personne *« mise en examen »* pourra être mise en détention par un collège comprenant un magistrat du siège et deux assesseurs désignés par le président sur une liste établie annuellement par le tribunal. Lorsque les charges sont précises et concordantes, le juge d'instruction passe à la seconde phase en signant une ordonnance de notification de charges susceptible d'appel devant la chambre d'accusation.

Cette procédure compliquée, qui alourdira le travail des juges d'instruction, favorise-t-elle la fameuse *« présomption d'innocence »* ? Le but de ce système est de retarder au maximum l'ordonnance de notification de charges, qui fait clairement apparaître un début de culpabilité. Les amendements votés par l'Assemblée nationale vont dans ce sens : la mise en détention peut avoir lieu avant cette fameuse ordonnance, ce qui n'oblige plus le juge d'instruction à la signer pour obtenir un mandat de dépôt, et la possibilité de faire appel de cette décision retiendra sans doute les juges d'instruction trop pressés. Une dérive est cependant possible : la *« mise en examen »*, qui ouvre les droits de la défense et autorise le placement en détention, pourrait bien remplacer peu à peu l'inculpation tandis que l'ordonnance de notification de charges pourrait se rapprocher au fil des ans de l'ordonnance de renvoi qui clôt l'instruction.

Les éventuels progrès de la présomption d'innocence dépendront également de l'usage que feront les magistrats instructeurs de ce texte. Lors de la présentation du projet, le Syndicat de la magistrature (SM, gauche) avait affirmé craindre une justice *« à deux vitesses »* : pour le citoyen ordinaire, la première phase, celle de la mise en examen, pourrait être rapidement remplacée par la phase de notification de charges tandis que les personnes *« protégées »* verraient se prolonger indéfiniment la *« mise en examen »*. L'évolution de ces nouvelles notions dépendront pour beaucoup des habitudes et du comportement des magistrats instructeurs lors des affaires dites *« sensibles »*.

ANNE CHEMIN

L'affaire du sang contaminé

L'UDF demande la comparution devant la Haute Cour des deux anciens « ministres de tutelle »

M. Mattéi a déposé, jeudi, sur le bureau de l'Assemblée nationale, la demande de saisine de la Haute Cour de justice présentée par le groupe UDF, au sujet de l'affaire du sang contaminé, en expliquant que ce groupe veut *« éviter l'amalgame »*. *« Si l'on veut rester crédible, il faut en rester aux ministres de tutelle »*, a déclaré M. Mattéi, qui a justifié ainsi la mise en cause de M. Hervé et de Mme Dufoix seulement, alors que le RPR demande aussi la traduction en Haute Cour de M. Fabius. *« La seule façon de permettre au juge de se prononcer sur la responsabilité des deux ministres de tutelle en cause réside dans la saisine de la Haute Cour de justice »*, a-t-il dit.

M. Gérard Longuet, président du Parti républicain, a déclaré, jeudi, sur RMC, que l'*« initiative conjointe du groupe UDF et du groupe RPR »* relève, *« non pas de la volonté de juger et de condamner, mais de celle d'en savoir plus »*. Il faut, a-t-il expliqué, *« rappeler à l'opinion que les hommes politiques ne sont pas intouchables »*. *« Cela me paraît utile au fonctionnement de la démocratie »*, a-t-il ajouté, en soulignant que *« les Français ont le droit de savoir qui commande dans les ministères »*.

M. Pierre Méhaignerie, président du CDS, a affirmé, jeudi, sur O'FM, qu'il votera la saisine de la Haute Cour pour M. Hervé et Mme Dufoix, afin de *« sortir des zones d'ombre qui restent dans ce débat »*. Il a ajouté qu'il ne s'agit pas, à ses yeux, de *« tirer sur l'adversaire »*, mais de *« purger le débat sur la responsabilité de l'homme politique »* car *« on ne peut rester sur la phrase de Mme Dufoix : responsable mais pas coupable »*. Le groupe UDC de l'Assemblée nationale se montre prudent, car il redoute un *« débat partisan »*, selon son président, M. Jacques Barrot. Prêt à s'associer à la constitution de la Haute Cour, même si son groupe ne s'est pas prononcé sur sa saisine, M. Barrot estime que cette cour *« n'a guère de chances de voir le jour avant la fin de la législature »*.

La riposte socialiste

Du côté socialiste, une réponse à la demande de constitution de la Haute Cour et à la proposition de résolution sur sa saisine a été préparée jeudi et sera transmise la semaine prochaine au bureau de l'Assemblée nationale. M. Fabius doit s'exprimer le 11 octobre sur RMC. Le premier secrétaire du PS avait observé, mercredi, lors de la réunion du bureau exécutif, que la procédure mise en œuvre par l'opposition pourrait avoir pour objectif d'aboutir après sa victoire probable aux élections législatives.

Dans son entourage, on observe que la mise en cause de l'ancien premier ministre est d'autant plus choquante qu'il a conscience d'avoir fait avancer le dossier positivement lorsque, en juin 1985, il avait fait instaurer un dépistage systématique du sida dans les dons de sang. On observe, d'autre part, que, pendant la cohabitation, le gouvernement de M. Jacques Chirac avait refusé de prendre en compte les demandes d'indemnisation présentées par les hémophiles contaminés. On relève, enfin, que le RPR suit, dans cette affaire, la démarche de Me Jacques Vergès, ancien défenseur de Klaus Barbie.

M. François Hollande, député (PS) de la Corrèze, président du club Témoin, s'est déclaré, jeudi, au « Grand débat » de Radio-Shalom, *« dégoûté »* par la position du RPR. *« L'idée de la Haute Cour est inacceptable*, a-t-il déclaré. *C'est une idée politicienne, une idée de vengeance. (...) Elle laisse penser aux Français que les ministres ont pu, en toute connaissance de cause, laisser faire des choix abominables. »*

P. J.

Soutenu par le PS contre un concurrent RPR

M. François-Poncet est réélu président de la commission des affaires économiques du Sénat

Les sénateurs ont reconduit dans leurs fonctions, jeudi 8 octobre, les six présidents des commissions permanentes qui siègent au palais du Luxembourg. MM. Jean François-Poncet (RDE), Jean-Pierre Fourcade (RI), Jacques Larché (RI), Jean Lecanuet (UC), Christian Poncelet (RPR) et Maurice Schumann (RPR) ont donc retrouvé leurs fauteuils respectifs aux affaires économiques et au plan, aux affaires sociales, aux lois, à la défense et aux affaires étrangères, aux finances et aux affaires culturelles. Hormis l'élection de M. Jean Arthuis (UC) au poste de rapporteur général du budget – par 25 voix contre 10 à M. Paul Loridant (PS) et 7 bulletins blancs ou nuls – en remplacement de M. Roger Chinaud (RI), la réélection de M. François-Poncet a été le seul fait notable de la journée. Le sénateur de Lot-et-Garonne, qui avait contre lui un candidat du groupe RPR, M. Philippe François, sénateur de Seine-et-Marne, l'a finalement emporté – par 43 voix contre 29 à M. François et 3 à M. Louis Minetti (PC) – grâce aux suffrages du groupe socialiste, qui n'était pas fâché de mettre une nouvelle fois en échec M. Charles Pasqua, président du groupe RPR.

Les sénateurs socialistes ont par ailleurs vivement critiqué le *statu quo* à la tête des commissions qui nie, selon eux, leur progression au cours du renouvellement triennal du 27 septembre. M. Claude Estier, président du groupe PS, avait estimé le 7 octobre que la majorité des sénatoriales *« sous l'impulsion du groupe RPR et de son président entend se réserver pour elle seule l'essentiel des postes de responsabilité »*. M. Robert Laucournet, sénateur socialiste de la Haute-Vienne, a réitéré cette critique devant la commission des affaires économiques en dénonçant *« l'égoïsme »* de la droite.

G. P.

□ **Deux sénateurs centristes favorables *au « non » au référendum* répondent à la mise en demeure de M. Bosson.** – Les deux sénateurs centristes sommés par M. Bernard Bosson, secrétaire général du CDS, de choisir entre leur parti et le mouvement de M. Philippe de Villiers après avoir milité pour le « non » au référendum sur Maastricht (*le Monde* du 9 octobre) ont rejeté, jeudi 8 octobre, cette mise en demeure. M. Louis Moinard, sénateur de Vendée, s'est dit *« profondément choqué »*. M. Jacques Baudot, nouveau sénateur de Meurthe-et-Moselle, a indiqué qu'il ne s'était *« jamais compromis avec le mouvement de M. de Villiers »* et que, tout en menant campagne en faveur du « non », il n'avait jamais caché son *« attachement à la construction européenne »*.

هكذا من الاصل

POLITIQUE

La législature du gâchis

Suite de la première page

Est-ce à dire que tout était accompli ? Bien au contraire. Une fois le redressement mené à bien, deux tâches essentielles s'imposaient au gouvernement issu des élections du printemps 1988. La première était de préparer du mieux possible notre pays à affronter le grand marché européen de 1993 : l'achèvement de la libération de l'économie, la poursuite de la réduction des prélèvements sociaux et fiscaux, beaucoup plus lourds que chez nos principaux partenaires, la stabilisation durable de la dette, en part de la richesse nationale, étaient les fortifiants dont notre pays avait besoin pour lutter à armes égales avec ses concurrents européens.

Aveu d'échec

La seconde tâche était d'engager les transformations profondes de l'organisation du pays et de la société qu'attendent et réclament les citoyens : refondre un système éducatif à bout de souffle qui engage chaque année des dizaines de milliers de jeunes vers le chômage ; préserver l'équilibre d'un territoire national aujourd'hui gravement menacé par l'opposition entre des villes trop peuplées et des campagnes trop vides ; prendre à bras-le-corps la situation de la protection sociale, qui inspire aux Français attachement et craintes.

Pour réussir, le gouvernement socialiste disposait de deux atouts, qui sont bien rarement rassemblés dans la main d'un nouveau pouvoir, le temps et l'argent. Le temps parce qu'après les élections présidentielle et législatives du printemps 1988 s'ouvraient devant lui cinq années sans échéance électorale nationale. L'argent parce que son prédécesseur ne s'était pas contenté d'apurer le passif, il lui léguait aussi, en raison du dynamisme de l'économie, une manne considérable sous forme de plus-values fiscales de 300 milliards de francs, rentrées dans les caisses de l'Etat en 1988, 1989 et 1990.

Il est temps aujourd'hui, alors que le gouvernement socialiste vient de présenter le cinquième et dernier budget qu'il lui appartenait de préparer, alors que l'ouverture du grand marché européen se produira dans quelques semaines, de mesurer le chemin parcouru depuis le printemps 1988 et de se demander si ces cinq années ont été bien utilisées par la France.

Le pays, son économie, ses entreprises, ceux qui y travaillent sont-ils mieux préparés à l'ouverture du marché unique qu'il y a cinq ans ? Qu'on en juge. La croissance est en panne. L'investissement des entreprises, qui a baissé de 9 % en 1991, reculera encore fortement cette année. Le pouvoir d'achat stagne, et le salaire direct reste obstinément plus faible dans notre pays que chez nos principaux partenaires européens, à commencer par l'Allemagne. Quant aux chômeurs, ils sont aujourd'hui 350 000 de plus qu'en mai 1988. Encore ce chiffre est-il obtenu grâce à l'imagination statistique déployée par le gouvernement, qui radie par dizaines de milliers les chômeurs de longue durée et camoufle sous des formes diverses – stages ou formules d'accueil précaires diverses – près d'un million de Français qui n'occupent pas réellement un emploi durable.

Nos finances publiques sont-elles florissantes, comme le clame le gouvernement, qui se vante de combiner un déficit budgétaire plus modéré que celui de nos partenaires avec des prélèvements obligatoires en recul ? La capacité de nos gouvernants à transformer les vessies en lanternes n'a décidément pas de limites. Qu'est-ce que le budget de 1993, sinon l'aveu de l'échec de la politique économique et financière conduite depuis cinq ans ? Le déficit, malgré les sous-estimations de dépenses et l'optimisme de commandes des recettes, double en un an et bat tous les records. L'Etat est contraint de vendre son patrimoine pour assurer les dépenses de fonctionnement courantes dans un domaine aussi prioritaire que celui de l'emploi.

Quant aux allègements d'impôts, qui ont atteint 50 milliards de francs par an, de 1986 à 1988, ils s'élèvent à une douzaine de milliards en moyenne annuelle depuis cette date. Quelle est au demeurant la signification d'une baisse d'impôts modique qui s'accompagne d'une formidable envolée du déficit ? Chacun sait bien que plus de déficit aujourd'hui, c'est davantage de dettes l'année suivante et de prélèvements obligatoires pour les exercices ultérieurs, puisqu'il faut bien que l'Etat, sauf à faire banqueroute, rembourse ses dettes et en acquitte les intérêts.

Le couple déficit-dette

C'est la somme du déficit et des prélèvements obligatoires qui rend compte le plus exactement de l'orientation d'une politique budgétaire et fiscale puisqu'elle mesure à la fois la situation instantanée et son évolution future. Le diagnostic est simple : le gouvernement de Jacques Chirac a hérité d'une situation où la somme des prélèvements obligatoires et du déficit atteignait 47,8 % du PIB. En 1988, ce total n'était plus que de 45,8 %. En 1992, il sera, si l'on accepte la prévision gouvernementale de déficit dont chacun sait qu'elle sera dépassée, de 46,2 %. Cinq années de gestion socialiste ont donc réussi à effacer l'acquis du redressement opéré de 1986 à 1988 et à installer le couple déficit-dette au cœur de nos finances publiques, où il exerce une pression qui va devenir insupportable.

Proche de 200 milliards en 1992 et 1993, le déficit réel conduira à un accroissement de près de 400 milliards de francs de la dette fin 1993 et donc à un supplément de 40 milliards de la charge d'intérêts à acquitter en 1994. 40 milliards de francs, c'est une hausse de près de 3 % de la totalité des charges du budget général de 1993, c'est-à-dire un taux déjà supérieur à celui des prix. Il y a bien aujourd'hui une priorité gouvernementale et une seule, celle de l'endettement.

Au moins, ces cinq années ont-elles permis d'engager les grandes réformes, difficiles pour certaines, qu'attendaient les Français ?

L'éducation n'aura jamais reçu autant de moyens que depuis cinq ans : 80 milliards de francs et 55 000 postes qui, d'après le gouvernement, permettent aux rentrées scolaires de se dérouler de mieux en mieux. Le satisfecit est certainement mérité si l'on assimile l'éducation nationale à une gigantesque garderie, mais quel est le bilan en termes de transmission du savoir et de préparation des jeunes à la vie professionnelle et sociale ? Près d'un enfant sur deux continue à sortir du primaire sans savoir lire, écrire et compter. La filière professionnelle demeure le paria de l'enseignement, et le grand dessein de Mme Cresson en faveur de l'apprentissage a disparu avec elle. 80 % des étudiants quittent le système universitaire sans aucun diplôme au bout de deux ans. Il ne peut y avoir de meilleure démonstration.

En dépit du renforcement de ses moyens en hommes et en crédits, le rendement de l'éducation n'a cessé de décroître, menaçant l'avenir des jeunes générations et celui de toute la société. C'est aux structures sclérosées, à l'organisation lourde et centralisée qu'il faut s'attaquer ; c'est la place de l'enseignement technique et professionnel qu'il fallait repenser pour qu'il soit progressivement à parité égale, à tous les niveaux de diplômes. Mais ce serait la fin de la bastille socialiste de l'éducation ; elle aura tenu cinq années de plus.

L'indifférence et l'abandon

Le budget pour 1993 donnerait la priorité à l'aménagement du territoire promu au rang d'impératif national. Il est bien tard, alors que son équilibre est gravement atteint ; désertification de 40 % de la superficie nationale, désespoir de l'immense majorité des agriculteurs, qui n'ont plus de perspectives et bientôt plus d'identité, abandon, avec l'accord du gouvernement français, de la politique agricole commune, qui avait fondé la prospérité de notre espace rural. Comme si cela ne suffisait pas, les socialistes pratiquent la solidarité à l'envers en distribuant TGV et centres universitaires aux régions qui peuvent contribuer financièrement et délaissent les plus pauvres, celles qui ont le plus besoin de grands équipements pour aider leur développement. Pour la France rurale et pour l'équilibre du territoire, ces cinq années auront été celles de l'indifférence et de l'abandon.

Depuis 1987, grâce à l'effort de dialogue national engagé par le gouvernement de Jacques Chirac à travers les états généraux de la Sécurité sociale, le diagnostic est posé. La pérennité de notre système de protection sociale est menacée. Le gouvernement issu des élections du printemps 1988 a trouvé à son arrivée ce diagnostic ainsi que la définition des remèdes dont certains, il est vrai, incommodes à administrer. Il lui fallait seulement décider, pour remettre notre protection sociale sur les rails et apaiser les craintes grandissantes de nombreux Français. C'était trop demander. De commissions des sages en Livres blancs, de CSG en hausses de la cotisation maladie, les expédients et les tergiversations auront tenu lieu de politique jusqu'à cette fin de législature qui voit la question de l'avenir des régimes sociaux dans l'état exact où elle était à son début. A une différence près : le taux des prélèvements sociaux sur la richesse nationale est passé de 19,8 % en 1988 à 20,6 % en 1992, soit 55 milliards de francs de plus pris aux Français chaque année.

La France est donc restée immobile depuis cinq années, alors qu'autour d'elle le monde et le continent européen ont davantage bougé que pendant les quarante années précédentes. Le gâchis est immense parce qu'au printemps 1988 nos chances de hisser l'économie française à hauteur de celle de l'Allemagne étaient réelles. Ce sont les Français qui en auraient bénéficié sous forme d'emploi et de solidarité accrue envers les plus faibles.

Aujourd'hui, est-il trop tard pour une telle ambition ? La tâche qui attend les responsables du pays après mars 1993 sera à nouveau de conduire le redressement économique et social du pays. Elle risque d'être plus rude que celle de 1986.

Raison de plus pour dire dès aujourd'hui la vérité aux Français.

ALAIN JUPPÉ

M. Bérégovoy honoré à l'Elysée

« Le pays, dans sa majorité, reconnaît les bienfaits du gouvernement », déclare M. Mitterrand

M. François Mitterrand a rendu hommage, jeudi soir 8 octobre, à l'action de M. Pierre Bérégovoy auquel il a remis les insignes de grand-croix dans l'ordre national du Mérite, conformément à l'usage qui veut que le président de la République décore son premier ministre au bout de six mois d'exercice dans les fonctions de chef du gouvernement.

« Votre travail et sa qualité sont reconnus et le peuple saura les reconnaître, a notamment déclaré le chef de l'Etat. *Je veux souligner les mérites de Pierre Bérégovoy dans la conduite du gouvernement et, en dehors de toutes les polémiques avivées par la proximité des élections, le pays dans sa majorité reconnaît les bienfaits de ce gouvernement, juge son action positive et estime les personnes qui le composent. »*



Le président de la République a salué *« la somme de travail et la persévérance »* du chef du gouvernement, assurant que M. Bérégovoy *« aime travailler et travaille bien ».* Faisant allusion aux missions qu'il a récemment confiées au premier ministre, chargé de le représenter dans diverses circonstances en raison de sa convalescence, le chef de l'Etat a observé : *« Je lui ai demandé à l'heure actuelle un effort accru. Il est bon que le premier ministre assume pendant quelque temps un certain nombre de responsabilités que j'exerce moi-même. » « Ce gouvernement fait ses preuves chaque jour et les fera plus qu'on ne le croit au cours des mois prochains »,* a poursuivi M. Mitterrand, qui a alors exprimé son *« affection »* à celui qui travaille à ses côtés depuis de longues années.

Dans une brève réponse, le premier ministre a dit son *« émotion »* en évoquant *« les combats menés auprès »* de M. Mitterrand, observant qu'il avait appris de lui *« la puissance de la volonté mise au service d'une conviction. Si on a du caractère et des idées claires on est sûr d'atteindre l'objectif, en tout cas de passer tout près »,* a ajouté M. Bérégovoy avant de faire état de la *« grande confiance »* qui le lie au chef de l'Etat et de lui exprimer à son tour son *« affection ».*

Plusieurs ministres, MM. Roland Dumas, Jack Lang et Paul Quilès, s'étaient joints à la famille et aux proches collaborateurs de M. Bérégovoy pour cette cérémonie intime qui s'est déroulée dans la bibliothèque de l'Elysée.

Mouvement préfectoral

Le conseil des ministres a procédé, jeudi 8 octobre, sur proposition de M. Paul Quilès, ministre de l'intérieur et de la sécurité publique, au mouvement préfectoral suivant :

CORRÈZE : M. Bernard Boube

M. Bernard Boube, préfet du Cantal, est nommé préfet de la Corrèze en remplacement de M. Yvan Baradel, placé en position hors cadre le 23 septembre 1992.

[Né le 11 juin 1946 à Paris, licencié en droit, diplômé de l'Institut d'études politiques, ancien élève de l'ENA (promotion Simone-Weil), M. Bernard Boube était préfet du Cantal depuis le 4 avril 1990. Il avait été auparavant secrétaire général de la Réunion (1977), sous-préfet d'Albertville (1980), secrétaire général de la Manche (1982), chargé de mission auprès du préfet de la région Alsace (1984), secrétaire général pour les affaires régionales en Alsace (1985) et sous-préfet de Pointe-à-Pitre (1988).]

CANTAL : Mme Marie-Françoise Haye-Guillaud

Mme Marie Françoise Haye-Guillaud, secrétaire général de la préfecture du Val-d'Oise, est nommée préfet du Cantal, en remplacement de M. Bernard Boube.

[Née le 29 avril 1951 à Brest, Mme Marie-Françoise Haye-Guillaud est titulaire d'une maîtrise d'histoire et d'une licence de droit ; diplômée de l'Institut d'études politiques de Paris, elle est ancienne élève de l'ENA. Elle a successivement été administrateur civil au ministère de l'intérieur (1976), directeur de cabinet du préfet de l'Oise (1976), sous-préfet de Châteaudun (1979), en mobilité à la Cour des comptes (1981), membre du cabinet du secrétaire d'Etat aux départements et territoires d'outre-mer, M. Georges Lemoine (1983), secrétaire général de la préfecture de l'Oise (1985) puis de celle du Val-d'Oise (1989).]

GERS : M. Philippe Martin

M. Philippe Martin, préfet chargé d'une mission de service public relevant du gouvernement, est nommé préfet du Gers, en remplacement de M. Gérard Guiter, nommé préfet de Loir-et-Cher le 26 août 1992.

[Né le 22 novembre 1953 à La Garenne-Bezons (Hauts-de-Seine), M. Philippe Martin est titulaire d'une maîtrise de sciences juridiques. Adjoint au secrétaire général de la mairie de Suresnes en 1978, il devient conseiller parlementaire du groupe socialiste de l'Assemblée nationale en 1979. En mai 1981 il devient chef de cabinet de M. Roger Quilliot, ministre de l'urbanisme et du logement, avant d'occuper le même poste auprès du successeur de celui-ci, M. Paul Quilès ; en 1985, il suit celui-ci au ministère de la défense. Après avoir été, de 1986 à 1988, directeur des relations extérieures de la SARL, la société de M. Christian Pellerin, M. Martin devient, en juillet 1988, chef de cabinet de M. Michel Charasse, ministre du budget. Il avait été nommé préfet, chargé d'une mission de service public relevant du gouvernement, le 19 février 1992.]

MISSION DE SERVICE PUBLIC : M. Christian Decharrière

M. Christian Decharrière, administrateur civil hors classe, est nommé préfet, chargé d'une mission de service public relevant du gouvernement.

[Né le 29 décembre 1949 à Champagnole (Jura), M. Christian Decharrière est titulaire d'une maîtrise en droit et ancien élève de l'ENA. Administrateur civil au ministère de l'intérieur (1980), il est successivement directeur du cabinet des préfets de l'Aube (1980) et de la Corse-du-Sud (1981) avant d'être secrétaire général de la préfecture de l'Ardèche (1983). En fonction à l'administration centrale de 1985 à 1988, il est notamment directeur du cabinet de M. Jacques Perrilliat, directeur général de l'administration de 1986 à 1988. Ensuite il occupe la même fonction auprès du préfet des Alpes-Maritimes. Depuis le 9 août 1990, il était secrétaire général de la préfecture du Puy-de-Dôme.]

□ **M. Jacques Legendre (RPR) renonce à son mandat de maire de Cambrai.** – Touché par la loi sur le cumul des mandats après son élection, le 27 septembre, comme sénateur du Nord, M. Jacques Legendre (RPR) a annoncé, jeudi 8 octobre à Lille, qu'il renonçait à son mandat de maire de Cambrai, qu'il exerçait depuis 1977. Il restera au conseil municipal comme premier adjoint de M. François-Xavier Villain, RPR, qui devrait lui succéder à la mairie. Président du groupe UPF du conseil régional, M. Legendre a précisé qu'il entendait désormais jouer un rôle plus actif d'*« animation de la vie politique régionale ».*

□ **RECTIFICATIF.** – Dans l'article sur la réunion du bureau exécutif du Parti socialiste publié dans *le Monde* du 9 octobre, nous avons évoqué les interventions de deux responsables fabiusiens, MM. Claude Bartolone et Thierry Mandon, en attribuant par erreur à ce dernier des propos tenus par le premier. En outre, M. Mandon, qui participait, les 3 et 4 octobre, aux rencontres de Lorient, n'avait pas cité cette réunion lorsqu'il avait évoqué les propos à tonalité défaitiste tenus par certains dirigeants socialistes.

Le communiqué du conseil des ministres

A l'issue des travaux du conseil des ministres, jeudi 8 octobre, un communiqué a été publié, dont voici des extraits.

● **Conventions internationales**

Le ministre d'Etat, ministre des affaires étrangères a présenté au conseil des ministres trois projets de loi autorisant l'approbation des accords internationaux.

1) Un protocole conclu le 25 novembre 1991 avec la Grande-Bretagne définit les modalités des contrôles frontaliers, de la coopération judiciaire en matière pénale et de l'assistance mutuelle entre les deux Etats en ce qui concerne le tunnel sous la Manche. Il règle aussi diverses questions relatives à la police et à la sécurité civile.

2) Un accord conclu le 17 octobre 1990 entre l'Espagne, le Maroc, le Portugal, la France et la Communauté économique européenne fixe les règles à observer en matière de prévention de la pollution et de lutte contre la pollution en Atlantique du Nord-Est.

3) Un accord signé le 28 mai 1987 a apporté plusieurs amendements à une convention multilatérale du 2 février 1971 relative à la protection des zones humides d'importance internationale servant d'habitat aux oiseaux.

● **Ordonnances relatives aux territoires d'outre-mer et à la collectivité territoriale de Mayotte**

Le ministre des départements et territoires d'outre-mer a présenté six ordonnances relatives aux territoires d'outre-mer et six ordonnances relatives à la collectivité territoriale de Mayotte.

1) Les ordonnances relatives aux territoires d'outre-mer sont prises en vertu de la loi d'habilitation du 4 janvier 1992 qui a prévu l'extension dans ces territoires, avec les adaptations nécessaires, de la législation métropolitaine dans les six matières suivantes : organisation judiciaire, procédure pénale, indemnisation des victimes d'infraction, indemnisation des victimes d'accident de la circulation, aide juridictionnelle en matière pénale, secret des correspondances émises par la voie des télécommunications.

2) Une loi d'habilitation du 28 décembre 1991 autorise le gouvernement à édicter les mesures législatives nécessaires à l'actualisation du droit applicable à Mayotte dans un certain nombre de domaines et à y étendre la législation métropolitaine, avec les adaptations nécessaires. Les six ordonnances traitent de l'organisation judiciaire, de l'aide juridictionnelle, du code des douanes et du code forestier applicables à Mayotte, du domaine de l'Etat et des collectivités publiques et de l'indemnisation des victimes d'infraction.

● **Lutte contre les feux de forêt**

(Le Monde du 9 octobre.)

● **Le règlement des petits litiges en matière de consommation**

(Lire le billet de Françoise Vaysse page 17).

Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99
Télex : 206.806 F

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10
Télex : 261.311 F

Edité par la SARL *le Monde*
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944
Capital social : 620 000 F
Principaux associés de la société :
Société civile « Les rédacteurs du *Monde* »,
« Association Hubert-Beuve-Méry »
Société anonyme des lecteurs du *Monde*
Le Monde-Entreprises,
M. Jacques Lesourne, gérant.

Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 40-65-29-33
Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395-2037
PRINTED IN FRANCE

Imprimerie du « Monde »
12, r. M.-Gunsbourg
94852 IVRY Cedex



SOCIÉTÉ

JUSTICE

L'enquête sur le financement du PS dans la Sarthe

La chambre d'accusation de Rennes pourrait être dessaisie du dossier Urba

La chambre criminelle de la Cour de cassation examinera, mardi 13 octobre, un pourvoi visant à l'annulation de la procédure ouverte en janvier 1991, au Mans, par le juge Thierry Jean-Pierre. Il s'agit du dossier Urba instruit depuis le début de l'année par le conseiller Van Ruymbeke.

En mai dernier, la chambre d'accusation de la cour d'appel de Rennes avait rejeté les demandes en nullité de procédure soulevées par plusieurs inculpés. Si la Cour tranchait en leur faveur, la chambre d'accusation de Rennes pourrait être dessaisie de l'ensemble du dossier.

D'autre part, faisant suite à la transmission par le juge Renaud Van Ruymbeke d'une série de dossiers concernant les relations d'une trentaine d'élus socialistes avec le bureau d'études SAGES, la Cour de cassation a décidé d'en soumettre six à l'information judiciaire et vingt-cinq autres à l'enquête préliminaire. Dans le premier cas, les dossiers concernent des élus ou anciens élus de Maurepas et Guyancourt (Yvelines), Massy (Essonne) et Ostwald (Bas-Rhin), ainsi que deux responsables de l'agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines (Yvelines).

La Cour devrait désigner prochainement la juridiction compétente. Les enquêtes préliminaires concernent notamment quatre élus du Puy-de-Dôme, trois de Massy et sept d'Elancourt (Yvelines).

Depuis plusieurs mois, l'industriel nantais René Trager, soupçonné *d'avoir contribué au financement* occulte des socialistes de Loire-Atlantique dans les années 80, s'est montré coopératif avec le juge Renaud Van Ruymbeke. Il est vrai que René Trager, qui a déjà subi un an de détention provisoire, a tout intérêt à parler : plus il apportera la preuve que les sommes qui ont transité sur les comptes de ses sociétés étaient destinées à d'autres que lui, moins la justice et l'administration fiscale lui imputeront ces sommes à titre de bénéfice personnel. Il revient à l'enquête judiciaire de confirmer ou d'infirmer ses déclarations.

La partie du dossier Trager dont se trouve saisi le conseiller Van Ruymbeke se subdivise en trois affaires déjà évoquées par la presse et dans lesquelles sont citées des personnalités socialistes (*le Monde* du 3 mars). Il s'agirait, dans tous les cas, de commissions illicites versées à l'occasion de la réalisation de projets d'équipement, publics ou privés.

René Trager se trouve, par ailleurs, impliqué dans un imbroglio financier ayant pour origine un projet de résidence-service pour personnes âgées, à Rezé. Cette quatrième affaire, dans laquelle il est accusé, bien qu'il s'en défende, d'avoir escamoté plus de 2 millions de francs, ne se trouve pas dans le dossier du juge Van Ruymbeke. Elle fait l'objet d'une instruction distincte, *conduite à Angers par le juge* Auriel. Mais ce découpage procédural, quelque peu complexe pour le profane, n'exclut évidemment pas l'existence de liens entre les dossiers, qu'ils soient instruits à Angers ou à Rennes.

C'est dans cette affaire de résidence-service que le magistrat angevin a récemment inculpé M. Jacques Floch, de présentation de bilan inexact. Le maire de Rezé, qui était à l'origine le plaignant, avait déjà été inculpé, en février, de complicité d'abus de confiance. Début octobre, *M. Floch s'est* vu notifier de plus une troisième inculpation, pour trafic d'influence, cette fois par le juge Van Ruymbeke et dans le cadre du dossier SAGES, ce bureau d'études dirigé par M. Michel Reyt, proche de certains courants du PS.

L'enquête sur la résidence-service de Rezé vise les conditions dans lesquelles une filiale de la Caisse des dépôts et consignations, le Crédit local de France-Immobilier (CLF-Immo), a octroyé un prêt de 10 millions de francs au promoteur Serge de Sinety, chargé de concrétiser le projet. C'est le président du conseil de surveillance de CLF-Immo, M. Raymond Douyère, député (PS) de la Sarthe, qui avait recommandé M. de Sinety à M. Floch. Toutefois, le maire de Rezé vient de marquer un point : son avocat, Mᵉ Jean-Pierre Mignard, a fait savoir, jeudi 8 octobre, qu'à l'issue d'une enquête préliminaire, le parquet général d'Angers a décidé de classer sans suite *« de prétendus faits de corruption liés à l'obtention d'un permis de construire »* dont M. de Sinety avait injustement accusé M. Floch.

Le rôle du ministère des affaires sociales

Qu'elles soient instruites à Angers ou à Rennes, les diverses « affaires Trager » ont pour point commun de concerner le domaine de l'action sociale. Le juge Van Ruymbeke s'intéresse ainsi au rôle qu'auraient pu jouer deux hauts-fonctionnaires du ministère des affaires sociales, dont les noms apparaîtraient dans trois affaires Trager sur quatre : sous-direction des naturalisations, matériel de radiologie, résidence-service. Et, dans deux cas, à Rezé.

En juin dernier, le magistrat rennais avait inculpé M. Michel Maurice, ancien directeur de cabinet de Mᵐᵉ Georgina Dufoix à la présidence de la Croix-Rouge, de complicité de recel d'abus de biens sociaux. M. Maurice avait aussi été conseiller technique au cabinet de Mᵐᵉ Dufoix, de 1984 à 1986, quand elle fut ministre des affaires sociales et de la solidarité nationale. En septembre 1991, il avait été inculpé, dans le dossier de la résidence-service de Rezé, de recel et abus de confiance. Il serait, cette fois, impliqué dans l'affaire de la sous-direction des naturalisations.

Plus récemment, s'il faut en croire *le Pli* du 28 septembre, une lettre confidentielle proche de certains cercles socialistes, le magistrat rennais aurait effectué *« une longue perquisition au domicile parisien d'un ancien du ministère de la santé qui fut ensuite nommé à la présidence de la Sonacotra puis « démissionné » en janvier dernier ».*

Confirmée depuis de source judiciaire, cette information était jalousement gardée secrète à Rennes. Cette perquisition concernait en effet M. Michel Gagneux qui, au ministère des affaires sociales et de la solidarité nationale, exerça les fonctions de conseiller technique auprès de M. Pierre Bérégovoy de 1982 à 1984, *puis de directeur* adjoint et ensuite de directeur de cabinet de 1984 à 1986 auprès de Mᵐᵉ Georgina Dufoix.

Fin 1991, un rapport de la Cour des comptes avait sévèrement mis en cause la gestion de M. Gagneux à la tête de la Sonacotra, dont il était le PDG depuis 1986. M. Gagneux dut démissionner à la suite de la publication, par *l'Evénement du jeudi*, du contenu de ce rapport.

ROLAND-PIERRE PARINGAUX

De dix-huit ans de prison à la perpétuité

La cour d'assises du Rhône a condamné les quatre vigiles de Lyon pour « crime contre la dignité humaine »

La cour d'assises du Rhône a condamné à de lourdes peines les quatre vigiles tortionnaires de Lyon (*le Monde* du 8 octobre) : vingt ans de réclusion criminelle pour Eric Bertrand et dix-huit pour Eric Fleury, qui ont bénéficié de circonstances atténuantes, à la différence de Guy Gallego et Alain Pierin, condamnés à perpétuité.

LYON

de notre bureau régional

En condamnant, jeudi 8 octobre, les vigiles tortionnaires de Lyon à de lourdes peines de réclusion criminelle, la cour d'assises du Rhône a, de fait, reconnu la notion de *« crime contre la dignité humaine »* définie par un avocat des parties civiles, le bâtonnier Jean Bonnard, et par l'avocat général Jean-Olivier Viout. Ce *faisant, elle a adressé un signal* aux familles des victimes et, au-delà, à la communauté maghrébine, dont, durant tout le procès, le MRAP et des JALB (Jeunes Arabes de Lyon et banlieue) se sont fait les porte-parole sur les marches du palais de justice de Lyon.

Plus avançait le procès, plus les quatre vigiles semblaient disparaître, sur leur banc d'accusé, derrière leurs avocats. Comme si, ont expliqué ces derniers, le rappel des faits de novembre 1989 leur avait fait prendre conscience de l'horreur dont ils furent les auteurs : leurs chiens lâchés pour mordre longuement, cruellement ; ces passages à tabac de deux hommes arrachés au sommeil, aboutissant à la mort d'Abdallah Bouafia et à l'invalidité permanente de M. Aïssa Bettouia.

Ce remords, seul Eric Bertrand, le plus faible psychologiquement du groupe, aura su l'exprimer. Vacillant soudainement, il avait lâché en se couvrant les yeux, la voix étouffée de larmes : *« Je suis croyant, j'avais voulu être prêtre. »* Eric Bertrand devait en rajouter, plongeant la salle dans le malaise : *« Je collectionne les peluches, j'en ai plus de deux cents. »* Il avait confié à l'expert psychiatre n'avoir jamais pu s'endormir sans son nounours jusqu'à l'âge de quinze ans. Son premier souci, en prison, fut de récupérer une peluche en cellule. Eric Bertrand, enfin, au deuxième jour de son procès, rompait avec les aveux, acceptés mais non explicitement énoncés, de ses co-inculpés et parvenait à prononcer *« l'indicible »*, à assumer sa responsabilité dans la mort d'Abdallah Bouafia : *« J'ai besoin de le dire pour libérer ma conscience. Je l'ai frappé à coups de matraque sur la tête. Il faut que je l'avoue. »*

La psychologie du tortionnaire

Si Eric Bertrand – l'ami des chiens et des peluches – fut, d'après la reconstitution des faits, le plus actif dans l'ignominie, Guy Gallego, quatre-vingt-trois kilos de muscles quotidiennement entretenus, présente le profil inverse. Il est apparu comme le leader moral du groupe, à l'initiative de chacune des expéditions, mais se contentant d'organiser la soirée qui *avait abouti à la mort de celui en qui* il voyait un clochard, *« indésirable qui l'embêtait »*, au centre d'échanges de la gare de Perrache qu'il était chargé de surveiller. Mais le réquisitoire de l'avocat général ne lui avait laissé aucun espoir d'obtenir des circonstances atténuantes. Jean-Olivier Viout, qui fut l'adjoint du procureur général Truche pendant le procès Barbie, a évoqué la psychologie du tortionnaire : *« Le tortionnaire ne prend pas son plaisir sur un cadavre. Sa seule problématique est d'écraser, d'humilier, en manifestant dans sa chair sa volonté de lui dénier sa qualité d'homme (...). Pour cela, ils ont puisé dans le vivier de ce qui était pour eux des sous-hommes, des marginaux, des parasites. »*

A l'énoncé du verdict, pas d'incident. Un ou deux applaudissements vite réfrénés. La dignité des victimes, des familles – y compris celle des accusés, – qui avait marqué ce procès se prolongeait dans la satisfaction maîtrisée des Jeunes Arabes de Lyon et banlieue et du MRAP, venus nombreux suivre les débats. Et la présidente des JALB, Djida Tazdaït, député européen, désignait le palais de justice : *« Aujourd'hui ce lieu est aussi le nôtre. Nous sommes Français ? Alors, vive la France ! »*

ROBERT MARMOZ

Un non-lieu après dix-sept ans d'instruction

La seconde mort du juge François Renaud

LYON

de notre bureau régional

Une ordonnance de non-lieu a été rendue, le 17 septembre dernier, dans l'affaire de l'assassinat de François Renaud, le juge d'instruction de Lyon « exécuté » le 3 juillet 1975 de trois balles de revolver tirées par deux armes distinctes, au moment où il regagnait, avec sa compagne, son appartement de la montée de l'Observance, à Lyon.

S'agissait-il d'un « contrat » commandité par quelque caïd du grand banditisme se sentant menacé par la pugnacité du juge, surnommé « le Shérif », et qui, dans ces années lyonnaises « rugissantes », gérait les dossiers les plus sensibles, ou de la vengeance « à chaud » de « voyous », plus ordinaires contre les manières abruptes de ce magistrat bouillant et anticonformiste ?

Dix-sept ans après, il n'y a plus guère d'espoir de le savoir, même si le classement fait courir un délai de prescription de dix ans au cours duquel tout élément nouveau autorise une réouverture. Ce non-lieu, pour lequel la famille du juge, partie civile représentée par Mᵉ Jacques Vergès, a interjeté appel, pourrait bien marquer la seconde mort du juge Renaud.

R. B.

FAITS DIVERS

Cambriolages en Gironde

Visites de châteaux

BORDEAUX

de notre envoyé spécial

De Saint-Emilion à Margaux, les rats de châteaux n'en finissent plus de sévir. Ils vont de chais en entrepôts, perforent, fracturent, se faufilent au cœur des forteresses du vignoble bordelais et s'en retournent riches de bouteilles plus ou moins cotées. La liste de leurs méfaits finit par prendre des allures de carte des vins pour restaurant de luxe : 60 caisses de château-cheval-blanc, 534 bouteilles de château-branaire, 53 caisses de mouton-rothschild, 22 caisses de lafite et une vingtaine de latour...

A ces grands crus, dérobés depuis le début de l'année, viennent s'ajouter des milliers de bouteilles moins réputées mais plutôt agréables au palais : des côtes-de-bourg, des côtes-de-blaye, des fronsac (530 bouteilles volées, lundi 5 octobre, au Château Plaisance) ou encore des château-fourcas-hosten, un cru bourgeois dont les cambrioleurs, équipés d'un fourgon, ont emporté près de 1700 bouteilles, mardi, à Listrac.

Pareil inventaire ferait bel effet chez un caviste. A la table des malfrats, il constitue un butin de choix. Bien sûr, le vol de vin n'est pas chose neuve, loin s'en faut, en ces terres de tradition. La presse régionale s'en fait l'écho depuis toujours, et il en faudrait sans doute bien davantage pour troubler la sérénité de propriétaires *« très bien assurés ».* Du reste, les châteaux, imperturbables en leurs pierres bourgeoises, continuent de regarder couler le temps, de vendanges en vendanges, comme si de rien n'était.

Après tout, quelques milliers de *bouteilles – même de grande* lignée – chapardées çà et là ne pèsent guère au regard des 500 millions de bouteilles bordelaises vendues chaque année dans le monde. Les gendarmes eux-mêmes affirment que ce type de délinquance relève de la *« routine »* et demeure *« marginal »* à l'échelle du département. *« Nous n'avons pas constaté une recrudescence spectaculaire des vols, c'est un problème constant qui n'est pas le souci numéro un de mes enquêteurs »*, certifie le chef d'escadron de la gendarmerie de Libourne, M. Fabrice Talochino.

Reste néanmoins que le trafic perdure. Si les cambriolages de chais ou d'entrepôts demeurent les plus fréquents, le vol de camion est également un exercice *pratiqué en Gironde.* Le 14 novembre 1991, un véhicule transportant 10 000 bouteilles était dérobé sur le parking d'un centre routier. Quelques semaines plus tard, le 11 décembre, au même endroit, une cargaison de 17 000 bouteilles disparaissait selon un scénario identique.

Gendarmes et policiers assurent que ces exactions ne peuvent être le fait d'un seul « gang des châteaux » comparable à celui, parfaitement organisé, qui sévit un moment dans les années 80 avant d'être démantelé. Cette fois, plusieurs « équipes » de cambrioleurs, plus ou moins spécialisés et expérimentés, seraient en cause. Leur champ d'action est illimité : aux centaines de chais et d'entrepôts parfois mal protégés du Médoc viennent s'ajouter les caves de particuliers ou celles de restaurateurs (un grand restaurant de la région dispose, à lui seul, d'un stock de 23 000 bouteilles de qualité).

Certains malfaiteurs opèrent en « artisans », au risque de se tromper de local, comme ce fut le cas, à la fin du mois de septembre, au Château Clarke (propriété du baron Edmond de Rothschild, cru bourgeois), où ils se sont retrouvés face à d'immenses cuves sans grand intérêt pour eux. Mais d'autres peaufinent leurs opérations et ne lésinent pas sur les *moyens. Ils neutralisent les* systèmes d'alarme et chargent les caisses à bord de camions. C'est ainsi que près de 3000 bouteilles de château-faleyrens 1990 (saint-émilion) ont été volées, le 27 août, à Carbon-Blanc.

« On a l'impression qu'ils travaillent à la commande », remarque M. Pierre Lurton, directeur de Château Cheval-Blanc, domaine du plus prestigieux des vins de Saint-Emilion, dont 60 caisses (millésimes 1988 et 1989, d'une valeur globale de 250 000 F) ont été dérobées le 21 juillet. Ce jour-là, les « rescapées » de 1947 (année exceptionnelle), évaluées à 8000 F l'unité, avaient été épargnées. Elles auraient pu disparaître également car certains malfaiteurs, œnologues de talent, *prennent le temps de choisir leurs* proies : le 3 mars, 142 caisses de douze bouteilles de très grands crus du Médoc (valeur marchande évaluée à 1 million de francs) ont été volées chez un négociant de Saint-Seurin-de-Cadourne. L'auteur de ce fric-frac considéré comme le plus grand vol de vin de l'histoire du Médoc fut arrêté quelques semaines plus tard : il s'agissait d'un jeune négociant soucieux de garnir son propre stock.

« Nous devons surtout être vigilants au mois de décembre, à l'approche des fêtes », remarque le directeur général de Château Clarke, M. Jean-Claude Boniface. Les propriétaires installent des systèmes d'alarme ou font appel à des sociétés de surveillance *auxquelles la relative « insécurité »* profite largement. Mais la meilleure protection, en particulier pour les très grands vins, résiderait plutôt dans le numérotage des bouteilles, à l'unité ou par lots, ce qui permettrait de retrouver leur trace plus rapidement.

Des receleurs introuvables

Dans l'immédiat, en effet, rares sont les bouteilles qui réintègrent *les chais. « On les voit partir, rarement revenir. Qui sont les receleurs ? »*, s'interroge M. Jean-Michel Cazes, le principal assureur du Médoc, *également propriétaire* ou gérant de plusieurs châteaux renommés. Si les voleurs sont souvent interpellés par la police ou la gendarmerie (certains sont des récidivistes), leur butin s'est souvent éparpillé trop rapidement pour être récupéré dans son intégralité. *« Les caisses s'évaporent à une vitesse époustouflante, aussitôt après le vol »*, constate *un enquêteur de la brigade criminelle.*

Les bouteilles peuvent parfois être vendues sous le manteau à des négociants ou à des restaurateurs peu regardants sur l'origine du produit. Mais il semble qu'elles *soient surtout cédées* à bas prix à des particuliers dans quelques petits bistrots girondins.

PHILIPPE BROUSSARD

EN BREF

□ **Un Britannique et un Américain inculpés dans une affaire d'objets d'art et de site classés.** – Un ressortissant britannique, M. John Drummond Shaw, et un Américain, M. Jean-Paul Renoir, ont été inculpés de dégradation et modification d'immeubles classés et de modification d'un site classé sans autorisation du ministère de la culture, jeudi 8 octobre, par un juge d'instruction versaillais Florence Vigier. Les deux hommes, laissés en liberté sous contrôle judiciaire, sont soupçonnés d'avoir *déplacé sans autorisation* trois statues et six vasques du parc du château de la Sourches (Sarthe) et d'avoir démonté une fontaine, un petit temple et une console au château de Sully à Rosny-sur-Seine (Yvelines). Les deux châteaux appartiennent à une société japonaise, la Nippon Sangyo Kaisha, dont le PDG est le beau-père de M. Renoir. Cette société possède au total huit châteaux en France (*le Monde* du 9 octobre). Une seconde information judiciaire a été ouverte contre X... pour vol et recel de vol après la disparition, au château de Sully, d'une statue de la fin du dix-neuvième siècle

□ **Trente-cinquième meurtre en Corse depuis le début de l'année.** – Un malfaiteur connu des services de police pour vols et détention d'armes et de munitions, Jean-Pierre Poli, a été tué de plusieurs balles de 9 mm, jeudi 8 octobre, devant son domicile du quartier Loreto à Ajaccio (Corse-du-Sud). Il s'agit du *trente-cinquième meurtre* commis sur l'île depuis le début de l'année. A propos de cette série d'assassinats, l'ex-FLNC « canal historique » a transmis un communiqué, publié jeudi par les journaux régionaux. Les nationalistes évoquent le trafic de drogue et expliquent notamment qu'ils ont *« mis un terme à de nombreuses filières, en agissant, quand cela s'est avéré nécessaire, de façon radicale ».* Ce texte, authentifié, peut être interprété comme une revendication implicite de certains crimes.

□ **Un micro découvert dans le bureau du directeur général de l'hebdomadaire *VSD*.** – Un micro de type HF, capable d'enregistrer et de transmettre des conversations à distance, a été découvert, à la fin du mois de septembre, caché derrière un terminal d'ordinateur dans le bureau du directeur général de *VSD*, M. Jean-Pierre Canat. Les locaux de l'hebdomadaire, à Paris (6ᵉ), avaient été cambriolés le 11 septembre. Différents bureaux des services administratifs avaient été mis à sac et tous les dossiers fouillés. A la suite de ce cambriolage, le directeur de la publication, M. François Siégel, avait porté plainte contre X... La direction de *VSD* jugeait ce cambriolage *« suspect »*, relevant plus d'une mise en scène que d'un véritable « casse ». Elle avait fait appel à une société spécialisée dans le repérage de micros et autre matériel d'écoutes.

□ **BASKET-BALL : championnat d'Europe des clubs.** – L'Elan béarnais Pau-Orthez et le Cercle sportif Saint-Pierre de Limoges se sont *qualifiés, jeudi 8 octobre, pour les* phases de poules du championnat d'Europe. En match retour du deuxième tour préliminaire, les Béarnais, qui avaient déjà gagné à Istanbul (67-65), ont battu (64-55) les Turcs d'Efes Pilsen. Les Limougeauds se sont imposés dans leur salle contre les Guilford Kings (71-57) après avoir fait match nul en Angleterre (72-72). Les seize équipes qualifiées seront réparties en deux poules de huit. A noter que l'Elan béarnais Pau-Orthez avait contracté une assurance auprès de la Lloyd's pour couvrir le manque à gagner d'une éventuelle élimination au deuxième tour préliminaire.

INTÉGRATION

M. Kofi Yamgnane dans le Pas-de-Calais

Des élus d'Hautmont dénoncent l'« apartheid » pratiqué dans leur commune

M. Kofi Yamgnane, secrétaire d'Etat à l'intégration, a présidé jeudi 8 octobre à Maubeuge (Pas-de-Calais) une séance de travail au cours de laquelle le Fonds d'action sociale pour les travailleurs immigrés, le conseil régional de Nord-Pas-de-Calais, la Caisse des dépôts et consignations et le Syndicat intercommunal du bassin de la Sambre ont signé une convention d'*« accompagnement périscolaire »* permettant de renforcer le système de *« cours de rattrapage »* offerts aux écoliers et aux collégiens d'origine étrangère.

MAUBEUGE

de notre envoyé spécial

Dans le bassin de la Sambre, région sinistrée par la récession des industries traditionnelles, le chômage atteint des taux records et frappe en premier les nombreuses familles étrangères qui y sont établies depuis longtemps. Leurs enfants ont de la peine à accomplir une scolarité normale, ce qui compromet encore davantage leurs chances de trouver un emploi et donc de s'intégrer. D'où leur révolte, et par contrecoup leur rejet par les populations locales.

Ces tensions ont trouvé leur exutoire à l'occasion du fameux référendum organisé en mai dernier par M. Joël Wilmotte, maire d'Hautmont, qui a réussi à faire approuver sa politique d'exclusion par une forte majorité des habitants de sa commune. Comment sortir du cycle infernal chômage-échec scolaire-ségrégation ? En proposant aux écoliers et aux collégiens d'origine étrangère des *« cours de rattrapage »* après la sortie de l'école. A raison de deux séances par semaine tout au long de l'année, des animateurs tentent de développer chez ces enfants en difficulté toutes les formes d'expression : orale, écrite, corporelle, musicale, etc.

La convention signée à Maubeuge va accroître les capacités de cet outil d'intégration, utilisé à échelle modeste depuis huit ans, mais à présent bien rodé. Au cours des deux prochaines années, grâce aux contributions financières des organismes signataires (1,7 million de francs), ce sont près d'un millier d'enfants du bassin de la Sambre que l'on va s'efforcer de sortir de l'ornière. Il était donc naturel que le secrétaire d'Etat à l'intégration vienne parrainer le lancement de l'opération.

Pour mobiliser les énergies locales autour de sa politique, il avait invité tous les élus locaux sans exception à le rencontrer à la sous-préfecture d'Avesnes en fin de journée. Dans un communiqué publié le matin même dans la presse, M. Joël Wilmotte a fait savoir qu'il ne se rendrait pas à cette réunion. Il s'est également dispensé de recevoir le ministre, qui, flanqué du préfet de région et du sous-préfet, a participé à un déjeuner organisé par les associations dans un local paroissial sur la commune d'Hautmont.

« M. Wilmotte a légitimé le racisme »

Cette double dérobade a visiblement irrité M. Kofi Yamgnane, qui a alors produit un tract que lui-même et ses électeurs bretons ont reçu récemment à des centaines d'exemplaires : *« Monsieur le maire d'Hautmont, attention. Kofi Miam-Miam. »* Ce tract injurieux, inspiré par une formule de M. Le Pen, porte le cachet de la poste d'Hautmont. Commentaire du ministre : *« Un tel document prouve que, par son référendum, M. Wilmotte a légitimé le racisme. Je regrette de ne pouvoir le lui dire d'homme à homme. Lui-même et les membres de son comité de soutien sont des poltrons. »*

Plusieurs conseillers municipaux d'Hautmont, en désaccord avec leur maire, ont tout de même participé à la réunion des élus à Avesnes. Les révélations qu'ils ont faites sont accablantes. Les familles d'Hautmont dont l'un des membres a fait l'objet d'une condamnation seraient désormais couchées sur une liste rouge. Plus d'une centaine de demandes de soins gratuits déposées par des immigrés se seraient mystérieusement égarées. Le maire a traîné devant les tribunaux et fait condamner à une lourde amende l'un de ses conseillers municipaux d'origine marocaine qui, au cours d'une séance du conseil, avait eu des mots un peu vifs. *« La politique de M. Wilmotte confine à présent à l'apartheid*, ont accusé les élus. *Le maire d'Hautmont essaie de se débarrasser de ses immigrés au détriment des communes voisines. Monsieur le ministre, nous vous demandons de faire respecter l'Etat de droit. »*

MARC AMBROISE-RENDU

CATASTROPHES

Alors que les travaux de déblaiement sont terminés

Le bilan définitif de la chute de l'avion d'El Al à Amsterdam demeure incertain

Cinquante corps ont été extraits des décombres des immeubles du sud-est d'Amsterdam éventré, dimanche 4 octobre, par un Boeing israélien. Sept dépouilles avaient pu être identifiées, dans la matinée du vendredi 9 octobre, dont deux n'étaient n'étaient pas considérées initialement comme disparues. Il sera sans doute impossible d'établir avant longtemps le bilan définitif de cette catastrophe, certains corps ayant pu être entièrement calcinés. La compagnie israélienne El Al a débloqué un fonds d'urgence de 10 millions de dollars afin de dédommager les victimes de la catastrophe.

Sur les causes de l'accident, des interrogations persistaient au sujet des fixations des réacteurs (plus particulièrement les rivets fusibles qui relient le moteur à l'aile). Le constructeur aéronautique Boeing a envoyé de nouvelles recommandations, mercredi 7 octobre, à ses compagnies clientes. Elles visent à apposer sur tous les Boeing, y compris les 747-400, quel que soit le type de moteur, un repère de peinture au niveau des fixations des réacteurs, afin de pouvoir détecter d'éventuelles fissures de ces attaches. Ces repères devront être vérifiés avant chaque vol.

Boeing va commencer à tester, d'ici à deux semaines, de nouveaux « rivets fusibles », ces attaches conçues pour libérer les moteurs en cas de contraintes très fortes à l'occasion par exemple d'un amerrissage (*le Monde* du 8 octobre). Ces nouvelles attaches, construites à partir d'une autre sorte d'acier, sont conçues pour être plus résistantes aux corrosions qui peuvent être à l'origine de fissures. Une fois ces nouvelles pièces certifiées par les autorités compétentes, elles seront intégrées à la construction des nouveaux modèles de Boeing 747-400. Il dépendra des autorités des différents pays de demander le changement de ces pièces à leurs compagnies ou de faire procéder à des vérifications régulières des anciennes pièces.

Le délégué à l'espace aérien français, le préfet Pierre Breuil, a annoncé, jeudi 8 octobre, le lancement *« sans tarder »* d'une étude visant à modifier les zones terminales des aéroports, tout particulièrement en région parisienne. M. Breuil souligne que *« des avions volent en effet très bas à des distances importantes des aéroports qu'ils fréquentent et quelquefois au-dessus de zones ubanisées »*. Le ministère de l'équipement, du logement et des transports, a rappelé que de telles études sont menées régulièrement par les pouvoirs publics.

M. La.

Dans le nord-ouest de la Chine

Neuf Français parmi les quatorze victimes d'un accident d'avion charter

Un avion charter chinois transportant des touristes originaires d'Europe, de Taïwan et de Chine s'est écrasé, jeudi 8 octobre, dans la province du Gansu, au nord-ouest de la Chine. Il y aurait quatorze morts, dont neuf Français, parmi les vingt-huit passagers que transportait l'appareil, avec sept membres d'équipage.

Le nombre des blessés – qui souffriraient de brûlures pour la plupart – n'était pas connu avec précision, vendredi matin, ni l'état des survivants. On ignore aussi les circonstances de l'accident. L'agence Chine nouvelle a annoncé qu'une enquête a été ouverte pour en déterminer les causes.

L'ambassade de France à Pékin a indiqué que cinq Français figurent parmi les blessés, qu'ils ont été transportés à l'hôpital militaire de Lanzhou et qu'un avion sanitaire allait être dépêché sur les lieux pour rapatrier en France les corps des victimes et les blessés.

L'avion, un Iliouchine-14 de fabrication soviétique, appartenait à une petite compagnie chinoise. Cet accident est le troisième accident aérien mortel survenu en moins de trois mois en Chine (cent sept morts le 31 juillet à Nanjing et quinze morts, le 11 août, dans un hélicoptère, près de Pékin). Dans les trois cas, les appareils étaient exploités par de petites compagnies locales.

□ **Enquête sur l'accident du Mirage 2000 dans le Cantal.** – Une enquête a été ouverte sur l'accident du Mirage 2000 N, de la base de Nancy-Ochey, qui s'est écrasé, mercredi 6 octobre, dans le Cantal pour une raison inconnue. L'avion était en vol d'entraînement à basse altitude (500 mètres). Les deux membres d'équipage – le commandant Olivier Festas, pilote, ancien chef de la patrouille de France totalisant 2 744 heures de vol, et le lieutenant Nicolas Rachwalski, navigateur, comptant 1 335 heures de vol – sont morts dans l'accident.

ÉDUCATION

L'Etat achète plus de 9 000 mètres carrés de locaux

Nouvelle étape du transfert de l'ENA à Strasbourg

M. Michel Delebarre, ministre de la fonction publique et des réformes administratives, a signé, jeudi 8 octobre à Strasbourg, le contrat d'achat des bâtiments où l'Ecole nationale d'administration (ENA) doit s'installer dès janvier 1993. Le montant total de l'investissement est évalué à 127 millions de francs.

STRASBOURG

de notre envoyée spéciale

Une nouvelle étape a été franchie, jeudi 8 octobre, dans le transfert à Strasbourg de l'Ecole nationale d'administration, décidé il y a tout juste un an. M. Michel Delebarre, ministre de la fonction publique et des réformes administratives, a signé, avec la Société d'aménagement et d'équipement de la région de Strasbourg (SERS), le contrat d'achat des bâtiments de la commanderie Saint-Jean où est prévue l'installation de l'ENA. Une délibération du conseil municipal de la ville de Strasbourg, le 5 octobre dernier, avait accepté cette cession.

Par ce contrat, l'Etat devient propriétaire de l'ancienne prison de la commanderie Saint-Jean – 9 242 mètres carrés au total – pour 33 265 000 francs. A cette somme s'ajoute le coût de la réhabilitation par la SERS qui, dans un premier temps, porte sur 2 030 mètres carrés. Le montant global de cette première transaction s'élève donc à 51 086 603 francs. Cela devrait permettre l'accueil de la nouvelle promotion de l'ENA le 4 janvier 1993 ainsi que l'organisation de trois mois de cours pour les élèves de deuxième année.

Mesures sociales

Le reste des travaux porte sur une surface de 7 200 mètres carrés. Au total, le montant de l'investissement (achat et travaux) devrait s'élever à 127 millions de francs, intégralement financés par l'Etat. A partir de janvier 1994, la scolarité des élèves de l'ENA, exception faite des périodes de stage, devrait se dérouler totalement dans la préfecture du Bas-Rhin.

Mme Catherine Trautmann, maire de Strasbourg, a souligné *« la révolution culturelle qui permet à cette école, dont la vocation est de former les hauts fonctionnaires de notre administration, de s'établir à Strasbourg, c'est-à-dire à distance du cœur de l'Etat »*. Mme Trautmann a d'ailleurs négocié pied à pied, et l'acte de vente précise notamment que *« l'Etat s'engage à recéder à la ville l'immeuble dans l'hypothèse où ce dernier ne serait plus affecté à titre principal à l'activité de l'ENA »*. De plus, le prix de rachat des bâtiments *« devra prendre en compte une réfection pour les équipements non réutilisables »*.

M. Delebarre a néanmoins écarté toute éventualité de retour en arrière. *« Quiconque reviendrait sur cette volonté commettrait une faute politique*, a souligné le ministre. *On ne peut tenir des discours en faveur de l'aménagement du territoire et ne pas avoir le courage de les appliquer. »*

Outre le contrat d'achat des bâtiments, le ministre de la fonction publique a également signé une convention de localisation de l'ENA à Strasbourg avec le préfet de la région Alsace, le maire de la ville de Strasbourg, le président du conseil général du Bas-Rhin et le directeur de l'Ecole nationale d'administration. Cette convention précise le calendrier de l'installation matérielle de l'école, le maintien d'une antenne de l'ENA à Paris ainsi que les modalités du transfert d'emplois à Strasbourg. Cent vingt fonctionnaires devraient venir s'installer en Alsace. Ces emplois seront pourvus, en priorité, par les personnels actuels de l'école.

Des dispositions d'ordre social ont été adoptées afin de faciliter leur venue : accès favorisé à des logements sociaux, facilités d'inscription dans les établissements universitaires et scolaires pour les enfants des personnels concernés. En outre, une commission, présidée par le préfet de région, réunissant les représentants des principaux employeurs et ceux des services de l'Etat et des collectivités territoriales, sera chargée de faciliter la recherche d'emploi des conjoints des personnels de l'ENA. Une priorité de recrutement leur sera accordée par l'administration de la communauté urbaine de Strasbourg et par celle du département du Bas-Rhin. Le conseil général s'est enfin engagé à offrir des possibilités de restauration aux personnels et aux élèves de l'ENA dans les locaux de l'hôtel du département.

Pour le directeur de l'ENA, M. Jean-Marie Coussirou, le transfert de l'école à Strasbourg devrait augmenter le budget de fonctionnement de l'établissement d'environ 40 %. Son prédécesseur, M. René Lenoir, opposé à cette délocalisation, estimait qu'un doublement du budget de fonctionnement serait nécessaire (*le Monde* du 4 janvier 1992).

MICHÈLE AULAGNON

QUELLE HISTOIRE ! PAR CLAUDE SARRAUTE

En prison

Il est drôlement prévenant, le garde des sceaux. Quand il aura fini ses consultations auprès des gardiens de prison, il n'y en aura pas un seul, je cite, qui pourra dire : Vauzelle ne m'a pas demandé ce que j'ai sur le cœur. Ça risque de prendre un bon moment et il y a le feu au lac. Alors, j'ai été en trouver deux, histoire de lui donner un coup de main. D'abord, Robert Becquet, trente-sept ans, premier surveillant à la Santé. Un beau garçon, grand, calme, costaud, à la voix ensoleillée par l'acceng du *Sud-Ouest*. Il me raconte la journée d'un maton :

– C'est comme ça qu'ils disent en parlant de nous, les détenus.

– Et vous, en parlant d'eux ?

– Les voyous. Mais c'est pas méchant. D'autant que dans une maison d'arrêt, c'est jamais que des prévenus. Appel, café, chariots, gamelles, ramassage du courrier, promenades, atelier, transferts au palais, douches, parloir, sondages des barreaux. Entre le quartier bas et le quartier haut, on tourne à deux mille détenus surveillés par une soixantaine d'agents dans des conditions... Vous les connaissez, on voit que ça au cinéma, c'est l'horreur.

Je m'étonne : Pourquoi entasser là des présumés innocents alors que les déclarés coupables se baladent beaucoup plus librement dans les centrales et les centres de détention ?

– Parce que si vous entassiez des condamnés à trois, quatre ou même cinq par cellule, pendant des années, ce serait l'émeute, la mutinerie à perpète.

La grève, il était pour ?

– Celle du mois d'août, oui. Pas la dernière : fallait assurer un service minimum. En déposant nos clés, immédiatement ramassées par n'importe quel gendarme mobile, on a montré qu'on ne servait plus qu'à ça, à ouvrir et à fermer des portes. Quand votre téléphone est en panne, vous appelez un électricien, pas un CRS. Autrefois, un surveillant était plus à l'écoute des détenus. Il réglait lui-même la plupart de leurs problèmes : Pourquoi je peux pas cantiner, où j'en suis de mon pécule... Ça va faire quinze jours que ma femme est pas venue me voir... Il se renseignait auprès du comptable, il demandait à l'assistante sociale de téléphoner à la nana. Ça créait des liens, des rapports personnels. Aujourd'hui, à la moindre bagarre, faut que ce soit moi, le gradé, qui intervienne.

Exact, me dira Michel Olivarès, quarante et un ans, même calme, même force sereine, même passion pour un métier dont il cerne les limites avec une impertinente lucidité dans le petit local de l'Association nationale des premiers surveillants, à Val de Reuil, près de Rouen. Alors là, changement à vue. Il s'agit d'un centre de détention, ultramoderne. Deux énormes blocs de quatre tours reliées par des passerelles et un couloir aérien. Huit cent cellules individuelles distribuées en unités de vie, dont deux cents sont inoccupées faute de personnel !

Ici, les détenus ne sont enfermés que la nuit et une heure à midi. Libre circulation entre le stade, les ateliers, les salles de classes, de spectacles, de gym et de séjour avec plaques chauffantes, frigo, et four à micro-ondes. Le seul à être isolé, mort de trouille, c'est le surveillant enfermé dans des espèces de sas aux points stratégiques.

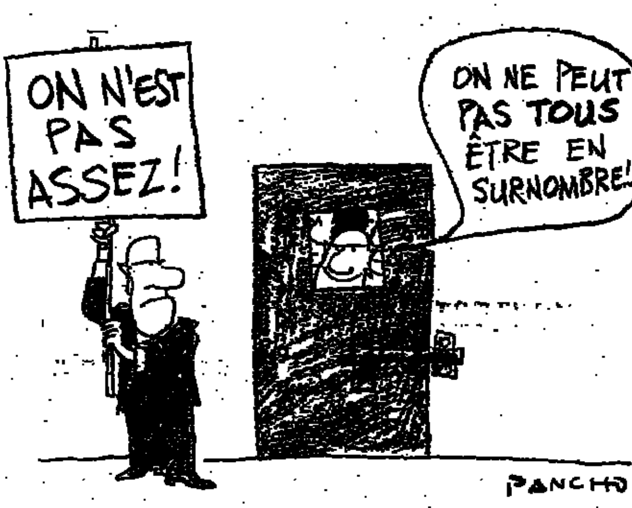
– Quant à fouiller les cellules, impossible. Tableaux, bouquins, chaînes stéréo, ordinateurs, imprimantes, magnétoscopes, guitares électriques... On y trouve de tout. Sauf ce qu'on y cherche. Moi, je vois des gamins de quinze ans condamnés à huit jours de prison, histoire de leur faire peur, qui en reprennent pour un mois et puis pour six, tellement ils se plaisent chez nous : foot, télé, muscule, activités variées... En cas de bêtise, pas question de leur mettre une gifle. Résultat : ça se termine aux assises. Il me parle de la relève. Les vieux surveillants arrivent à la retraite et les jeunes, souvent des bacs plus deux ou trois, débarquent là, à peine sortis de chez papa-maman, avant même le service militaire, mal formés, avec des étoiles pleins les yeux, sûrs de pouvoir ramener dans le droit chemin ces brebis égarées :

– Comme si, après vingt ans de taule, un trafiquant de drogue qui se faisait trente bâtons par semaine allait se mettre à bosser au smic. Moi, j'ai rien contre les travailleurs sociaux, on en a trois pour six cents détenus, mais leur boulot, ils devraient commencer par le faire dehors, pas dedans. Ici, c'est trop tard. On vit dans un monde à part.

Un monde dont nous ignorons tout. Un monde à l'image du nôtre avec ses bons et ses méchants, ses paumés et ses meneurs, ses braqueurs en cagoule et ses escrocs en col blanc. Un monde où s'établissaient entre gardiens et gardés, avant que les choses ne se gâtent, des échanges, des liens de distante promiscuité et de souple fermeté.

– Imaginez qu'un détenu vous traite d'enculé. Si vous faites la sourde oreille, il va élever la voix. Si vous lui répondez sans l'insulter, il va peut-être se calmer. Peut-être. Pas sûr. Et vous y allez d'un rapport. Un rapport qui lui vaudra, selon l'humeur du directeur ou un renseignement que lui aura filé une balance, soit une simple réprimande : C'est pas bien de dire des gros mots ; soit de un à soixante jours de mitard. Très rare ! Pensez, si ça allait provoquer une mutinerie, il pourrait dire au revoir à son avancement, le patron. Faut pas non plus qu'il réclame trop d'effectifs, il se ferait mal voir.

C'est là que ça dérape. Entre les cellules et les bureaux, la distance est telle que l'homme de terrain perd pied. Et perdre pied, c'est perdre la face. Et perdre la face, c'est perdre le contact avec une population au bord de l'explosion. Contre toute attente, et Robert et Michel n'ont qu'une crainte : voir les socialos donner d'ici les élections dans le panneau sécuritaire en allongeant encore les peines et en refusant les permissions. Quand on n'a plus rien à perdre, on est prêt à tout tenter. Mutineries, évasions, prises d'otage et bains de sang... Là, ça va gicler !



CULTURE

ARTS

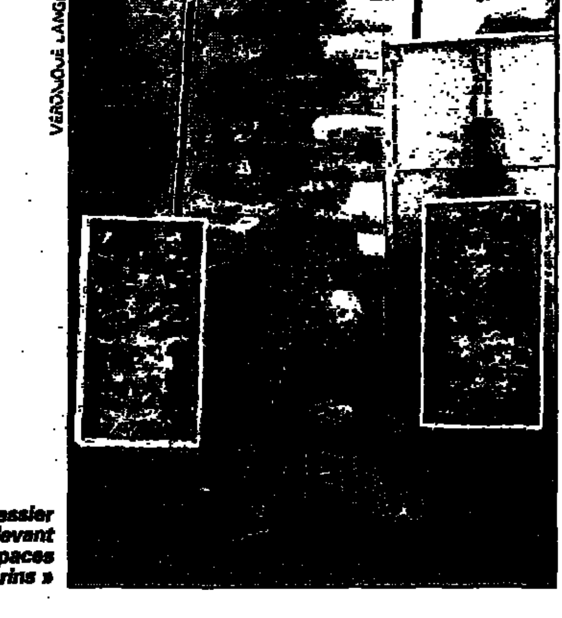
Manessier revisité

La rétrospective d'un grand abstrait des années 50

Organiser une grande rétrospective *monographique* est un des exercices les plus périlleux qui soit : montrer l'œuvre d'une vie sans la trahir, mais aussi sans lasser, *demande* une bonne dose de subtilité et du didactisme bien compris. Des choix à chaque instant, et une certaine complicité critique à l'égard de l'artiste dont il faut à la fois montrer la diversité et la cohérence. Ce genre de bilan peut aussi bien ternir qu'asseoir pour longtemps la réputation d'un peintre. Choisir l'œuvre d'Alfred Manessier augmentait encore la difficulté, tant son nom était presque devenu un symbole. Dernier lauréat français de la Biennale de Venise en 1962, c'est à Rauschenberg qu'échut le prix en 1964, les instances internationales marquant par là le grand tournant qui transférait à New-York une supposée hégémonie artistique et cantonnait désormais Paris à un rôle des plus provinciaux. En fait, durant plus de vingt ans, tout ce qui venait de France était suspecté de mièvrerie. Aux yeux de la critique, et, ce qui est pire, de bon nombre d'historiens de l'art contemporain, Manessier était le prototype désuet du peintre de tradition française.

La commissaire de l'exposition, Claire Stoullig, a donc eu la lourde charge d'assumer cette réévaluation. On lui devait déjà d'avoir présenté Bram Van Velde, par un très bel accrochage, au Musée national d'art moderne. Celui qu'elle propose de Manessier est tout aussi agréable, et beaucoup plus aéré. Il réserve également d'excellentes surprises.

La première survient dès le début du parcours. En 1935, jeune étudiant de l'académie Ranson, Manessier peint dans une mouvance surréaliste, avec quelques faux airs de Picasso souvent, et de Miro parfois. Il ne s'agit pourtant pas d'un écolier qui jette sa gourme : les quelques toiles et les étranges dessins de cette période montrent un réel talent, et une analyse sérieuse de ce qui était encore une avant-garde.



VÉRONIQUE LANGE

Alfred Manessier devant les « Espaces marins »

En 1941, Manessier participe à l'*exposition «Vingt jeunes peintres* de tradition française». Durant l'Occupation, sous un titre qui est à la fois un pied de nez et le moyen de déjouer la censure, ces artistes montrent une peinture qui prend à rebrousse-poil la production sage*ment figurative exaltant les thèmes* chers au maréchal, une peinture moderne, qu'on nommera abstraite. Un travail qui tente de concilier la grille cubiste et la couleur des fauves, revisitée par les théories de Lapicque sur la spatialisation respective du bleu et du rouge *dans* le tableau. De ce souci d'approfondissement pictural, on tirera malignement l'idée d'un «petit métier» parisien, qu'on opposera à la furia américaine. Argument fondé : les «Parisiens» connaissent parfaitement et exploitent toutes les ressources de la peinture à l'huile et restent persuadés que l'on n'a pas *épuisé les mystères du tableau de* chevalet. Ils passeront donc à côté des laques industrielles «drippées» sur des toiles de grand format posées au sol. Mais se réservent d'autres joies, d'où la violence n'est certainement pas absente.

Dessins surprenants

En 1943, l'écrivain Camille Bourniquel entraîne Manessier à la Trappe de Soligny. Il y restera trois jours, frappé de l'atmosphère méditative qui règne en ces lieux et par le chant des moines. La foi ne le quittera plus, la musique imprégnera sa peinture. On a trop dit cependant de Manessier qu'il était un peintre religieux, le successeur de Rouault. En fait, il est religieux, et peintre. C'est la ferveur qui anime ses tableaux, et elle n'est pas l'apanage des croyants. La répression soviétique à Budapest, en 1956, eut de profondes répercussions en Europe, y compris chez les artistes : on songe à Fautrier ou à Rebeyrolle. Manessier va inaugurer ici une série de toiles inspirées par les événements politiques. Les *Favelas* peintes durant les années 80 sont peut-être les plus connues d'entre elles. On appréciera aussi *l'Otage*, de 1987, une toile recadrée en fenestron, qui rappelle une époque où les mêmes visages apparaissaient chaque jour à la télévision. Le peintre l'offrit au comité de soutien à Jean-Paul Kauffmann. Manessier engagé donc, mais qui démontre surtout ainsi l'inanité du débat abstraction-figuration avec une manière qui peut tout exprimer.

Surprenants également, les dessins réalisés près d'Aups, en 1959 : les paysages de Provence abandonnent *le centre, renoncent à la grille* cubiste et prolongent leur composition hors du papier. La peinture suivra le même chemin et y gagne soudain un nouveau souffle. Avec quelques morceaux de choix comme *la Faille* (1965) ou *Terre assoiffée* (1966) et la série sur les *Blés*, échelonnée de 1970 à 1974, magnifique de clarté.

On sera également arrêté par l'ensemble des lavis réalisés en 1980 et 1983 autour des paysages de la baie de Somme, qui montrent un Manessier, creusant son propre sillon, en train d'ouvrir des chemins neufs à la peinture. Voies maritimes semble-t-il, puisque c'est l'*Espace marin*, un triptyque gigantesque, qui clôt l'exposition, et en confirme la réussite.

HARRY BELLET

► **Galeries nationales du Grand Palais, 75008 Paris, jusqu'au 4 janvier 1993. Tél. : 44-13-17-17.**

► **A voir aussi, « Alfred Manessier, vitraux, 1948-1993 ». Centre international du vitrail, 5, rue du Cardinal-Pie, 28008 Chartres. Du 17 octobre au 12 avril 1993. Tél. : 37-21-65-72.**

MUSIQUES

Le chef de chœur de l'Opéra-Bastille est licencié

Le choral que l'on entendra à partir du 9 octobre dans *Jeanne au bûcher*, à la Bastille, ne sera pas dirigé par le chef de chœur en poste dans l'établissement depuis juin 1991, M. Günter Wagner. Ce dernier nous a fait savoir qu'il faisait l'objet d'une procédure de licenciement que lui a signifiée le directeur musical, M. Chung, le 3 septembre. Ce licenciement a donc suivi d'un jour le «départ» de M. Georges-François Hirsch de l'administration générale de l'Opéra de Paris.

M. Chung reproche notamment à M. Wagner sa méconnaissance des plannings, son mépris des procédures administratives, un comportement personnel *«dénué d'objectivité»*. M. Wagner pense de son côté que le chef coréen a voulu faire place nette après le départ de Georges-François Hirsch, qui l'avait engagé. La direction du choral de la Bastille est actuellement assumée par le chef de chant. Aucun candidat ne *semble encore avoir été pressenti* pour le poste de chef de chant.

Responsable du choral à l'Opéra du Rhin entre 1972 et 1980, Günter Wagner a été l'artisan, entre 1981 et 1987, de l'amélioration de la qualité du chœur de la Monnaie à Bruxelles.

A. Ry.

L'Afrique à Bordeaux

BORDEAUX

de notre correspondante

Bordeaux accueille jusqu'au 10 octobre le deuxième Festival international afro-caribéen. Cette manifestation, créée en 1991 dans une commune de banlieue, a pris une soudaine ampleur. Un vaste chapiteau a été dressé sur les quais de Bordeaux face à la cité mondiale du vin; il accueille, durant les cinq *jours du festival, deux cents artistes* de dix pays d'Afrique et des Caraïbes, dont Pierre Akendengué, Salif Keita, Angelique Kidjo. Un forum économique a été organisé avec le concours de la chambre de commerce et d'industrie de Bordeaux et une campagne d'actions humanitaires est lancée avec Pharmaciens sans frontières.

Le festival a réussi à obtenir le *parrainage de l'UNESCO, du minis*tère des affaires étrangères, ainsi que le label du cinquième centenaire de «La rencontre des deux mondes».

Une vidéo-conférence a également été organisée avec le sommet africain de Libreville. Les collectivités locales de Gironde et d'Aquitaine et des sponsors célèbres (FNAC, GMF et le groupe ACCOR) contribuent à *boucler un budget de 3 millions et* demi de francs.

Tant d'empressement à conforter un festival naissant s'explique, selon les organisateurs – M. Philippe Loiseau, consul honoraire du Congo, consul à Bordeaux, et M. Dominique Roland, – *par les liens anciens* et par certains aspects troubles qu'entretient la capitale du Sud-Ouest avec l'Afrique. *«Bordeaux, qui a tiré sa prospérité du commerce de bois d'ébène, a une dette par rapport à l'esclavage*, affirme Dominique Roland. *Elle se doit aujourd'hui d'être le lieu moderne des croisements culturels. Par le fleuve arrivent les courants musicaux d'Afrique et des Caraïbes.»*

Cependant, des reproches se font entendre ici ou là. On accuse les organisateurs d'*«entretenir une vision néocoloniale de relation avec l'Afrique»*. Ils s'en défendent vivement et maintiennent pour leur part vouloir *«offrir la richesse de culture d'Afrique et témoigner de la solidarité de Bordeaux à l'égard des problèmes africains»*.

GINETTE DE MATHA

ARCHITECTURE

Le supplice de Saint-Germain

Après la porte Maillot, un projet de l'architecte Fernier, rue de Rennes, conduit à s'interroger sur les procédures de protection des abords et des sites

Le Conseil de Paris a donné son feu vert au nouveau projet d'aménagement de la porte Maillot, le quatorzième dossier du genre que lui soumet le même architecte, Olivier-Clément Cacoub, cher au cœur du maire de Paris. Le nouveau projet d'aménagement de la porte Maillot a en effet reçu lundi 28 septembre un avis favorable de la majorité RPR-UDF du Conseil de Paris, les élus *socialistes et communistes ayant voté* contre, ainsi que le seul conseiller Vert. Le projet, qui avait déjà été révisé plusieurs fois, a été remis à plat après son annulation par le tribunal administratif en juin 1991. Le tribunal avait estimé qu'il n'était pas compatible avec le schéma directeur d'aménagement et d'urbanisme de Paris alors en vigueur et qu'il privilégiait la construction de bureaux par rapport aux logements (*le Monde* du 30 septembre). Ainsi, après une décennie de sagesse, devrait voir le jour l'un des projets urbains et archi*tecturaux les plus aberrants que Paris* ait vu s'abattre sur son sol, non pour cause de qualité, mais pour sa conformité avec les textes adminis*tratifs. Seule gagnante dans l'affaire :* la plus triviale spéculation.

Mais un malheur n'arrive jamais seul. Dans la torpeur de l'été, et tandis que les associations font feu de tous bois pour protéger jusqu'au plus stupide marronnier de la capitale, se *préparait* l'une des plus étonnantes agressions du paysage et du patrimoine parisiens qu'on ait eu à connaître. L'affaire se passe 50, rue *de Rennes, là où naguère se trouvait* la cour du Dragon, démolie à la fin des années 50 pour laisser la place à un médiocre immeuble, abritant un *cours privé et à un «Supermag»* devenu aujourd'hui Uniprix. Ce n'est pas la perte de cet immeuble, sur lequel la COGEDIM a mis la main, que nous pleurons. Mais faut-il punir le mal par le mal, et infliger à ce point ultra-sensible de la capitale, au vu de l'église Saint-Germain-des-Prés, à la jonction du Paris haussmannien et du Paris ancien de la rue Bonaparte, le châtiment de la plus indigne des architectures?

Le projet est signé par Jean-Jacques Fernier, naguère associé à André Biro, duo d'architectes cher au président de la République, qui en avait fait ses maîtres d'œuvre attitrés dans sa bonne ville de Château-Chinon. L'œuvre la plus connue de Biro et Fernier reste l'inénarrable hôtel Drouot, que seul le goût du kitsch, s'il perdure, pourra vraisemblablement sauver des ricanements de la postérité. Depuis, François Mitterrand s'est entouré de conseillers souvent plus avisés, ce qui a permis à la majorité des grands travaux d'acquérir une honnête figure pour passer devant le tribunal de l'Histoire. Biro et Fernier se sont séparés. Le second, après avoir obtenu un «grand prix international d'urbanisme et d'architecture», est à l'œuvre rue de Rennes.

Tourelles et chapeaux chinois

En soi, le projet n'aurait rien de choquant : ne rétablit-il pas des logements – certes de luxe – là où logeait plus ou moins heureusement le Cours Désir? Ne prévoit-il pas le maintien du magasin Uniprix, et de surcroît une galerie marchande, sur plusieurs étages de parkings? Surtout, pour les nostalgiques, ne rétablit-il pas à sa manière le vieux passage du Dragon, ménageant une cour et un accès sur la rue Bernard-Palissy? Sur la rue du Dragon, qui retrouve elle *aussi un passage*, l'architecte des Bâtiments de France (ABF) chargé du quartier, a même obtenu que soit reconstitué un équivalent de l'ancien porche *du dix-huitième siècle. Tout* cela est incontestable, et puis, comme le dit prudemment et en substance le même ABF, on ne peut pas tout *bloquer*...

On ne peut pas tout bloquer, sans doute. Mais seulement voilà, l'immeuble de Fernier est doté d'une façade. Que dit-on, une façade? C'est un pic, c'est un cap, c'est une péninsule! Ou plutôt tout cela à la fois. Un pâté, une pâtisserie, un hommage à Carême, plein de trous et de protubérances, de tourelles et de chapeaux chinois, de balcons lourds et niais, d'autant plus niais que dans la gamme des bétons à gradins, ils prétendent, ô suprême astuce!, faire un vague clin d'œil à Haussmann : on en trouve, en effet, aux deuxième et cinquième étages, comme on trouve, au côté de larges baies vitrées, des fenêtres de format plus ou moins «parisien», plaisante concession aux habitudes visuelles. La cour prévue nous promet d'aussi aimables résultats.

De tels avatars de l'architecture commerciale, on en trouve deci, delà, dans des coins moins sensibles de Paris. On trouve même quelques amorces d'une semblable médiocrité sur *les Champs-Elysées, qui, on le* sait, ont aujourd'hui quelques regrets de s'être laissés ainsi malmener, au point que la mairie de Paris a entrepris d'en redresser l'image. Quelques-uns évoqueront sans doute le précédent de la Coupole, la célèbre brasse*rie qui s'est vue coiffée de quelques* étages style 30 ou plutôt «30 et 40» tant l'ensemble se donne des airs de casino cossu. Mais tout cela est de l'ordre de la sagesse et de la simplicité, au regard de l'œuvre projetée par notre cher Fernier.

Fallait-il aller chercher une des étoiles filantes de l'architecture contemporaine et internationale? On n'en demande pas tant. D'ailleurs, les associations de quartier, et peut-être les officiels du patrimoine, se seraient sans doute véritablement émues devant un projet qui, tout en respectant mieux les alignements, l'esprit et l'envolée de la rue de Rennes vers... la tour Montparnasse (un autre nez!), *n'aurait pas eu les vertus lénifiantes* de ce mélange de pastiche et de pittoresque postiche. Qu'importe apparemment si deux tours en façade dotées de deux chapeaux chinois (hommage aux Deux Magots?) viennent altérer pour toujours l'entrée sur la rue de Rennes, puisque, selon Fernier, elles donneront aux propriétaires des appartements qu'elles abritent une vue sur l'église Saint-Germain-des-Prés!

Dans le même temps, l'ABF chargée du vingtième arrondissement aura poursuivi de sa vindicte un malheureux bâtiment de la rue de Bagnolet signé par l'architecte André Bruyère, parce qu'il avait le tort d'employer des carreaux de brique aux couleurs à ses yeux *«déplaisantes»* et *«anachroniques»*. Il serait *plaisant de savoir comment le même* ABF aurait réagi à la place de son confrère du sixième arrondissement. Ainsi commencerait-on à comprendre la doctrine de ce corps – il est vrai maltraité par son administration de tutelle – qui oscille entre une méticulosité tatillonne et un laxisme qui laisse rêveur.

FRÉDÉRIC EDELMANN

L'inventaire 1992 du chanteur de charme

Michel Delpech revient sur la scène après de longues années d'absence

MICHEL DELPECH

à l'Olympia

Quand j'étais chanteur : Delpech le ténébreux met d'emblée le public à l'aise. C'est facile. Il n'y a qu'à se laisser glisser dans ces chansons déjà tellement fredonnées qu'elles ressemblent à un grand pull-over, taille standard, qu'on enfile pour se tenir au chaud. A peine assis, on sait, on attend, on espère, et les voici, en rafale : *Wight is Wight, Chez Laurette, les Chasseurs, Pour un flirt*. Que ceux qui n'en ont pas une fois au moins, rien qu'une fois, chanté le refrain se dénoncent.

Le retour de Delpech, après une absence de cinq ans, précédée d'une *«longue, longue maladie»*, dépression noire dont l'auteur a tiré quelques jolies mélodies, on pouvait s'attendre au pire : la bande-son, la voix cassée, le souffle court... Il n'en est rien. Chanteur sachant chanter, Michel Delpech s'est entouré de musiciens résolument acoustiques, a renforcé les percussions, et joue son rôle de crooner à la française, un peu dégarni, toujours nonchalant, l'œil noir, la nostalgie à fleur de peau, le passé chevillé au corps. Tout au long des années 70, Michel Delpech a su dresser avec talent l'inventaire de ses coups de cœur et désespérances, chansons simples, mélodies sans accroc, portraits simplifiés d'une époque où quelques allumés organisaient des festivals géants sur des îles sans nom, où divorcer était encore mal vu, où la Méditerranée faisait encore rêver.

Pour inaugurer les années 90, Delpech a tourné ses regards vers un Brésil fantasmé. A vrai dire, la liste *récitée des grands chanteurs du pays* est assez fastidieuse, et l'hymne à la gloire du militant écologiste Chico Mendes un peu plat. Delpech s'y perd et la situation s'enlise dans un cafard qui n'a plus le charme du grand garçon sentimental et déçu, avide d'ailleurs innocents et d'amicales consolations.

VÉRONIQUE MORTAIGNE

► ***Jusqu'au* 11 *octobre* à 20 h 30. Dimanche à 17 heures. Tél. : 47-42-25-49. Albums : *les Voix du Brésil*, chez Trema, *les Années Barclay*, beau résumé en un coffret de 4 CD, chez Barclay.**

EN BREF

□ **Une peinture d'Antonello de Messine pour le Louvre.** – *L'Etat* vient d'acheter *le Christ à la colonne*, d'Antonello de Messine (1430-1479), considéré comme l'un des maîtres du Quattrocento et l'un des introducteurs de la peinture à l'huile en Italie. La toile a été acquise pour 42 millions de francs grâce à un effort exceptionnel de l'Etat (direction des Musées de France et Fonds du patrimoine) auprès de lady Cook, propriétaire d'une importante collection privée britannique. Ce *Christ* ira rejoindre, au Louvre, *le Condottiere*, la seule œuvre de ce peintre que le musée parisien possédait à ce jour *et, par* là-même, enrichir un ensemble considérable de primitifs.

□ **Le budget du CNC en hausse de 7,5 %.** – Le budget du Centre national de la cinématographie (CNC) augmentera en 1993 de 7,5 %, pour atteindre 2,105 milliards de francs, a annoncé son directeur général, M. Dominique Wallon. Les crédits proviennent du compte de soutien alimenté par une taxe sur billets de cinéma et *les sociétés de télévision*, et d'une dotation du ministère de la culture. Le compte de soutien s'élève à 1,671 milliard de francs, en hausse de 3,5 %. La dotation du ministère atteindra de son côté 434,4 millions de francs, soit une hausse de 25,6 %. Cette hausse, surtout sensible pour les crédits d'équipement et d'investissement qui passeront de 58 à 138 millions, permettra de lancer les travaux pour la transformation du Palais de Tokyo en Palais des arts de l'image. Le nouveau Palais devrait ouvrir ses portes début 1995, pour la célébration du 100e anniversaire du cinéma.

□ **Théâtre au Festival baroque de Versailles.** – Le théâtre n'est pas absent du Festival baroque de Versailles, qui annonce *l'Amour médecin* de Molière dans la mise en scène de Mario Gonzalès, les 9, 10, *11 octobre, à 17 heures*, au Bosquet des Rocailles si le temps le permet ou à l'Opéra royal, où sera présenté *les Amours de Pyrame et Thisbé* de Théophile de Viau, dans la mise en scène d'Antoine Girard, les 15, 16 et 17 octobre à 20 h 30.

► **Tél. : 42-72-77-72.**

□ **Nouvelles Scènes.** – Le Festival des Nouvelles Scènes de Dijon, qui se tient du 9 au 27 octobre propose : le Théâtre Studio Krasnaja Presnja de Moscou (*les Trois Sœurs* le 9, *Adieu les Beatles* le 11); la Compagnie Castafiore (*Aktualismus*, le 10); le groupe rock Rat 48 (les 9 et 10); Luc Ferrari (*la Leçon d'espagnol*, le 13); Stanislas Nordey (*Tabataba*, de Koltès, les 15 et 16); Christian Marclay et Guenter Mueller (concert le 17); André Marcon (*l'Inquiétude*, de Novarina, le 20); Albert Marcœur (*Sport et percussions*, les 22 et 23); Patrick Bonté (*Rien de réel*, spectacle chorégraphique le 23); l'Association noire (*l'Homme et sa conscience*, les 23 et 24); Mathilde Monnier (*Dimanche*, le 14); Doctor Nerve (rock, le 24); le Théâtre Ubu (*les Ubs* le 27). Tél. : 80-67-16-40.

هكذا من الاصل

MUSIQUES

Le Baedeker du rock

L'Officiel *est devenu un outil indispensable aux professionnels*

C'est officiel, *l'Officiel* n'est plus exclusivement construit sur le rock. Pour sa sixième édition, le volumineux ouvrage édité depuis 1987 par le Centre d'information du rock (CIR) s'est ouvert au jazz, aux musiques du monde et (c'était déjà le cas depuis quelques années) à la chanson. *L'Officiel* (anciennement *du rock)* est sans *doute la réussite la plus spectaculaire* du CIR. On y trouve tous les renseignements dont le besoin se fait sentir au cours d'une vie de rocker, de jazzman ou d'artiste de variétés. Adresse des salles, nom des directeurs artistiques des labels discographiques, caractéristiques techniques des studios d'enregistrement, coordonnées des principaux bailleurs de fonds du spectacle vivant, *l'Officiel* est un puits de science. Avec, en prime, quelques documents fondamentaux (contrat d'engagement type, textes essentiels de la réglementation du droit d'auteur) et, en tête de chaque chapitre, un article sur l'actualité dominante de l'année écoulée : le statut d'intermittent pour *Artistes*, la programmation des radios FM pour *Médias*.

Les promoteurs de *l'Officiel* estiment que leur enfant est arrivé à maturité, opinion assez large*ment partagée dans la profession*, même si le guide reste plus utilisé dans les métiers du spectacle vivant que dans ceux du disque. Cette maturité reflète également celle du CIR, navire amiral de ce qu'on a appelé plus ou moins affectueusement le rock officiel. Présidé depuis sa fondation en 1986 par Bruno Lion, chargé de mission pour le rock et les varié*tés auprès de Jack Lang depuis* 1989, le CIR est devenu en cinq ans éditeur, formateur et société de conseil.

Aide aux jeunes groupes

Côté édition, le centre publie l'*Europop Book* (un *Officiel* de l'Atlantique à l'Oural, *dont*, curieusement, les Français sont les premiers à avoir eu l'idée), une série de guides thématiques *(Profession manager, Profession artiste...)*, et vient de faire paraître le premier volume d'une série de cahiers intitulé *Formations rock, états des lieux*, qui mêle réflexions sur le rock et son apprentissage aux renseignements pratiques.

En matière de formation, le CIR a été partie prenante dans la fondation du cycle de formation de managers, organisé à Issoudun, et propose plusieurs formations courtes. Enfin, le CIR accueille et soutient le FAIR, programme d'aide aux jeunes groupes qui acquit une certaine notoriété du jour où l'on s'aperçut, dans certains milieux facilement effarouchés, que *le groupe NTM en avait* bénéficié.

Ces activités ont soulevé de nombreuses critiques. D'un côté, les opposants à la reconnaissance du rock. De l'autre, les purs et durs, convaincus que le genre ne pouvait flirter avec l'État. A l'usage, les premiers se sont aperçus que l'aménagement d'une salle de rock n'entraînait pas que des catastrophes, et les seconds qu'une Les Paul Gibson rendait le même son qu'on l'ait achetée grâce à l'avance d'une maison de disques ou aux subventions du FAIR.

Reste que le CIR, association loi de 1901, fondée au printemps 1986, reste *nolens volens* associée à la politique menée par Jack Lang rue de Valois depuis 1988. *C'est sans doute en partie pour* affirmer son autonomie que son conseil d'administration a été élargi à des personnalités venues des métiers de la musique. A la présidence du CIR, Jean Davoust, qui dirige les éditions musicales *Warner Chappell*, remplacera Bruno Lion, qui reste vice-président. Ce changement de composition reflète aussi l'autonomie croissante du CIR. Grâce au succès publicitaire et aux ventes de *l'Officiel*, les subventions n'entrent que pour un quart dans le budget annuel de l'association (environ 9 millions de francs). *« PME d'intérêt général »* selon Bruno Boutleux, son directeur, le CIR a su trouver sa place dans le monde perpétuellement instable de la musique populaire française.

THOMAS SOTINEL

▶ ***L'Officiel*, 620 p., 220 F. Sur commande au CIR, parc de La Villette, 211, avenue Jean-Jaurès, 75019 Paris.**

Bob Geldof n'en rate pas une

Entre provocation et séduction, le nouvel album d'un Irlandais d'Europe

On est sûr de ne pas le rater. Bob Geldof est vêtu d'un ravissant complet dont les grosses fleurs rappellent un papier peint des années 60 et d'une chemise de soie noire à jabot. Ce n'est pas que ça lui aille, au contraire : la barbe de trois jours, les cheveux ternes, le teint de papier mâché appelleraient plutôt le cuir du rocker. Mais Geldof sait se faire remarquer. Pour y arriver, il a été journaliste, puis rocker, sa profession d'aujourd'hui. Il a également failli être canonisé, anobli et nobélisé pour son action en faveur des victimes de la famine en Ethiopie.

Bob Geldof est à Paris pour présenter *The Happy Club*, son nouvel album. Dans cette ambiance d'après-Maastricht, la conversation roule sur la chanson *Roads of Germany*, une ballade à la Woodie Guthrie qui commence par les vers *« I'm driving ont the road that Hitler built/ I'm driving on the road that Stalin built »* (*« Je conduis sur la route que Hitler a construite/Je conduis sur la route que Staline a construite »*). Les nombreux amis allemands de Geldof n'ont pas apprécié *Roads of Germany*, mais le chanteur se lance sans crainte dans une longue démonstration : *« A la fin de notre dernière tournée, nous avons joué à Wroclaw, en Pologne. Du temps où la ville s'appelait Breslau, la salle dans laquelle nous nous sommes produits était l'un des endroits préférés de Hitler. Quand nous avons joué, on venait d'enlever les ornements staliniens et, au plafond du théâtre, il y avait une immense croix gammée. De toute façon, comme tous les Européens, j'ai passé ma vie à l'ombre de l'histoire allemande. »*

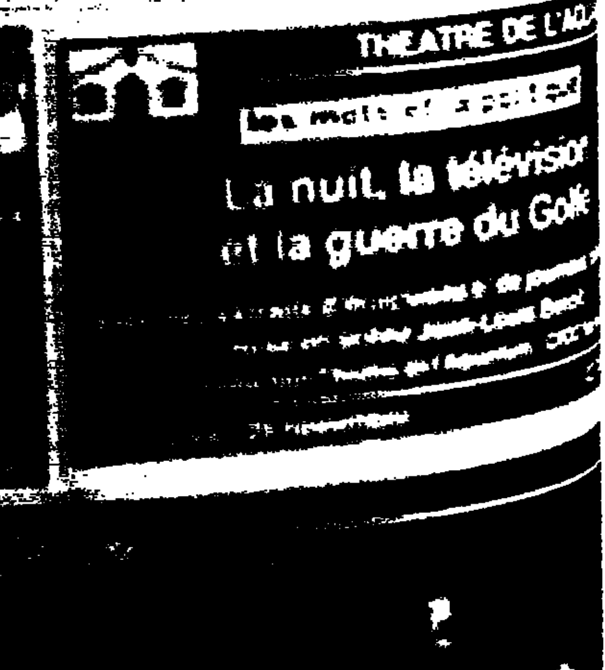
Encore un morceau d'histoire européenne dans *Room 19*, chanson qui fait parler l'un des cerveaux conservés – entre ceux de Lénine, Staline ou Mendeleïev – sur une étagère moscovite. Tout au long de *The Happy Club*, Geldof mêle les sentences sans appel, les réflexions drôlatiques et les moments d'émotion, le tout enlevé avec rapidité. Une forme de journalisme musical qui ramène aux sources dont se réclame l'Irlandais : Dylan et Woody Guthrie.

C'est le second album que Geldof réalise dans ces conditions. Auparavant, il lui avait fallu s'extraire des conséquences du projet Band Aid. A l'origine du gigantesque élan de solidarité occidental (disques, concerts à Wembley et à Philadelphie, qui avaient généré des millions de dollars de dons) en direction de l'Ethiopie, celui qui n'était à l'époque que le chanteur des Boomtown Rats s'était retrouvé propulsé au milieu des grands de ce monde. A l'étonnement général, il a renoncé à ce statut, et l'opération Band Aid a récemment fermé ses portes, une fois les derniers deniers distribués : *« Contrairement à ce que l'on pourrait croire, je n'étais pas dans une position de pouvoir. J'avais juste demandé aux gens de faire quelque chose, et ils m'avaient suivi parce qu'ils ne pouvaient pas refuser. »* D'ailleurs Geldof estime qu'on ne pourrait rééditer l'opération aujourd'hui, en faveur de la Somalie, par exemple : *« Les années 80 étaient celles de l'argent facile, et du coup il était facile de culpabiliser les gens. Aujourd'hui, avec la crise, avec une guerre en Europe, les gens seraient moins altruistes. »*

Gaiement résigné à son impuissance politique, Geldof s'amuse à faire de la musique. Il a parsemé son disque de citations musicales, empruntant de bons morceaux de mélodies aux Monkees, au Bee Gees ou à Dylan : *« Il y a des gens qui appellent ça du vol, moi j'appelle ça de l'échantillonnage organique. C'est la période post-moderne qui veut ça »*. Dans cette exploration du patrimoine rock, Geldof a trouvé un complice en la personne du guitariste Karl Wallinger, qui joue de la guitare en gaucher, sans inverser l'ordre des cordes. Comme Bob Geldof, qui n'est pas le genre de gaucher à se laisser contrarier.

T. S.

▶ ***The Happy Club*, Phonogram 512 896-2.**



RENDEZ-VOUS ANGLAIS

QUE vous ayez voté « oui » ou « non » au référendum sur le traité de Maastricht, force est de reconnaître que nous dirons toujours oui à la mode anglaise, à son élégance, à son style de vie. Dans cette page, retrouvez les parfums, les ambiances et les conforts de Bond Street, de Hyde Park et de Piccadilly, le tout pimenté d'une *french touch*. N'oublions pas notre chauvinisme !

• AQUASCUTUM

Quelle griffe mythique qu'Aquascutum ! Ici les imperméables sont vraiment ce qu'il y a *de plus top en la matière* : modèles classiques au choix, bien sûr, mais aussi des vêtements qui suivent la mode avec, par exemple, une parka multi-poches en plusieurs coloris à 3 170 F. Si vous aimez les beaux manteaux en cachemire et à manches raglan, en voici à 13 260 F. Monsieur découvrira aussi une gamme de très beaux costumes, de pulls, de chemises de grande qualité. Madame adorera une ligne en carreaux « club-check » beige-marine-marron, traitée aussi bien en pantalon de laine (1 560 F) ou en chemise de coton (1 065 F) qu'en doublure dans un parka-gilet de gabardine beige. Elle craquera devant ce pull à losanges dans les coloris du club-check, réalisant ainsi un très bel ensemble. **Aquascutum**, 10, rue de Castiglione, 75001 Paris.

• LA BELLE ANGLAISE

Une belle Anglaise qu'on ne présente plus, c'est bien la chaussure Ashford qui, de fil en aiguille, se retrouve sur les pieds des hommes de plus en plus soucieux d'élégance et de qualité. Pour autant les prix ne sont jamais exorbitants. Chez Ashford, en effet, la qualité n'est jamais négligée : fabrication anglaise dans les meilleurs peausseries box-calf, cousues Good Year, entièrement doublées cuir, etc. Venez comparer ! Mieux encore, Ashford réserve toujours une surprise à la clientèle sous forme de promotion spéciale. Voici, jusqu'au 17 octobre, le mocassin Harvard à 760 F au lieu de 860 F. Ensuite, et jusqu'à la fin du mois, un modèle à boucle sera vendu 770 F au lieu de 870 F. **Ashford**, 4, rue du Général-Lanrezac, 75017 Paris et 24, rue de Châteaudun, 75009 Paris.



• L'ANGLAIS POUR PETITS ET GRANDS

L'anglais, en ce moment, est sur tous les fronts grâce à BBC English qui vient d'éditer un nouveau dictionnaire très utile pour tous les hommes d'affaires côtoyant, dans leur quotidien, l'anglais parlé d'aujourd'hui. En effet, ce *BBC English Dictionnary* (200 F), tient compte de l'évolution d'une langue qui change tous les jours, notamment grâce à l'influence des médias, faisant naître beaucoup d'expressions et de mots nouveaux. Ainsi, vous saurez enfin ce qu'est un *chatline* ou un *powder keg !*

Il existe également une nouvelle cassette pour les petits, qui va les aider à apprendre l'anglais en chantant et en s'amusant : *One Potato* est son nom. Cette cassette accompagnée d'un livret éducatif reprend les grandes chansons classiques pour enfants dans des arrangements modernes ; 98,50 F pour les deux. **BBC OMNIVOX**, 8, rue de Berri, 75008 Paris.

• UNE FEMME ÉCOSSAISE

Bien entendu, on trouve des vêtements écossais chez Lyne Dorat. Oui, les tartans sont à la mode, mais ici ils sont d'abord, et surtout, employés pour réaliser des vêtements de grande qualité. En effet, les détails qui, chez d'autres, sont « oubliés » se retrouvent ici dans des finitions impeccables et dans un choix de tissus convenant parfaitement au vêtement auquel ils sont destinés. Bref, en un mot, cela s'appelle du professionnalisme, une qualité très rare, trop rare pour ne pas vous en informer. Voici donc, par exemple, un manteau en mohair écossais, poids plume et en deux coloris, 4 500 F, ou encore cette ravissante robe de lainage pied-de-poule noir et blanc, noir au dos avec des empiècements de tissu corail, bel exemple de travaux couture. **Lyne Dorat**, 11, rue du Pont-des-Loges, 75007 Paris.

• LIQUIDATION

Charles Le Golf, la griffe masculine de vêtements classiques haut de gamme, s'apprête à changer complètement de décor. Il vous invite à profiter de sa liquidation avant travaux. Elle dure jusqu'au 6 décembre. Pour être le mieux servi, allez-y maintenant, les remises vont de 25 % à 51 %. C'est dire que vous trouverez des imperméables à 950 F au lieu de 1 950 F, de superbes vestes en laine et cachemire dans un grand choix de coloris à 800 F au lieu de 1 650 F, des chemises en coton à 250 F au lieu de 350 F et encore bien d'autres pulls, des costumes en Super-100 ainsi que divers accessoires, toujours à des prix alléchants bien sûr ! **Charles Le Golf**, 20, av. des Ternes (17e), 30, rue de Berri (8e), 9, place Saint-Augustin (8e), 120, av. Victor-Hugo (16e), et 171, bd Saint-Germain (6e), à Paris.

• LIRE EN ANGLAIS

On sait bien que la librairie anglaise W.H. Smith a la réputation d'être très traditionnelle, cependant elle bouge et se renouvelle grâce à l'ouverture de plusieurs rayons et à son agrandissement : philosophie, informatique, sociologie, féminisme, histoire, etc., avec des libraires-conseils spécialisés dans chaque catégorie. On y trouve aussi un tout nouveau rayon *comics* (BD). On sait bien sûr que, pour les magazines anglophones, il n'y a pas mieux que W.H. Smith à Paris. Pour apprendre l'anglais, un très grand rayon spécialisé vous attend dans cette librairie ainsi qu'un service de commande très important et un bureau spécialisé dans la vente par correspondance. **W.H. Smith**, 248, rue de Rivoli, 75001 Paris.

• PARTEZ DU BON PIED

Partir du bon pied, c'est exactement ce que compte faire le magasin de chaussures Drake, qui propose une liquidation totale de sa boutique au 6, rue Franklin, 75016 Paris avec des remises allant de 30 % à 50 % sur ses modèles classiques et typiquement britanniques, c'est-à-dire 695 F prix moyen pour une paire, entièrement doublée cuir, cousue Good Year, etc. Une trentaine de modèles au choix. Destiné à disparaître, le rayon de chaussures au féminin vous propose des prix défiants toute concurrence, à profiter d'urgence. Après la fermeture, vous retrouverez, comme toujours, Drake au rez-de-chaussée du magasin Au Bon Marché. **Drake**, 6, rue Franklin, 75016 Paris.

• TOUT DOUX

Chez Cashmere First, tout est doux, les matières aussi bien que les prix. Et, comme son nom l'indique, on y trouve la magie du cachemire sous plusieurs formes, car il s'agit d'un spécialiste qui ne propose que du cachemire « Made in Ecosse », le meilleur de tous. Alors voici, pour Madame, un choix de 28 coloris pour des pulls en pur cachemire, ras du cou et col cheminée, 1 395 F. Messieurs, vous trouverez des pulls, col en V, à partir de 1 275 F, 4 coloris au choix, et encore des gilets sans manches qui sont, de nouveau, très à la mode, plusieurs coloris au choix. Quant aux écharpes, elles coûtent 550 F. Vous découvrirez aussi une sélection de pulls en cachemire et soie ! **Cashmere First**, 9, rue Richepance, 75008 Paris.

• LE DUFFLE COAT

Au Petit Matelot, on découvre un trophée offert par Gloverall et désignant ce magasin comme le premier client de France. Alors, quand on sait que Gloverall est la « Rolls Roys » du duffle-coat, on comprend que le Petit Matelot en soit le grand spécialiste ! C'est vrai, voici un grand choix de modèles en 14 coloris allant de 1 080 F à 2 500 F selon que vous le choisirez dans une pure laine très épaisse, coupe Maréchal Monty ou le modèle plus court, avec des boutons de bois ou de corne. Bref, il y a une multitude de variantes et même des exclusivités comme ce modèle en toile de jean ou encore cet autre, en duvet, qui reconcilie le duffle-coat avec le doudoune ! 1 365 F. **Au Petit Matelot**, 27, avenue de la Grande-Armée, 75016 Paris.

• ECOSSAIS CHEZ DAKS

Non seulement Daks est une griffe on ne peut plus british mais, en plus, sa ligne d'automne-hiver propose aussi beaucoup d'écossais. Pour Madame, un de ses tailleurs classiques à la coupe superbe à clans rouge, vert et bleu à dominante verte avec applications de velours au col et aux poches, 3 850 F. Il existe aussi un foulard en laine fine dans les mêmes coloris de clans. Pour Monsieur, une ligne à dominante vert mousse clair dont un costume croisé, très beau, à 4 750 F, une veste chasseur à chevrons vert clair avec protège-fusil en peau sur l'épaule droite, 4 500 F. Les polos en laine fine sont très beau pour 950 F, comme ce pull, vert bien sûr, rappelant un peu le style irlandais grâce à de fines torsades, 550 F. **Daks**, 269, rue Saint-Honoré, 75001 Paris.

• LA MAIN AU CHAUD

La mode est aux matières confortables et résistantes comme le loden et le tweed, c'est pourquoi les gants s'imposent. Quoi de mieux qu'une paire de chez Hélion, cette spécialiste du gant qui en propose aussi bien pour Madame que pour Monsieur, en pécari, doublés de soie ou de cachemire, à partir de 650 F. Il y a, bien sûr, d'autres cuirs comme le suède-velours et l'agneau-velours, tellement agréables à porter dès l'automne, d'autant plus qu'ils existent dans tous les tons de feuilles mortes, doublés de soie à partir de 380 F et toujours pour Madame comme pour Monsieur. Quant aux grands froids, protégez-vous avec des gants en mouton irlandais à laine bouclée ou doublés de lapin ou de lièvre. Dans ce grand choix, à noter des gants façon antilope doublés de laine, très moderne. **Hélion**, 22, rue Tronchet, 75008 Paris.

• MIAM LES TOFFEES !

Découvrez les douceurs typiquement britanniques chez The Merry Monk, expert ès friandises venues de l'autre côté de la Manche. Toujours dans une présentation très soignée, voire « *charming* » et « *lovely* ». Voici les *caramel fudges* et les *toffees* de Bristow's of Devon, fabriquées de façon artisanale et familiale à base de crème caillée du Devon, présentés dans des boîtes métalliques de collection avec de jolis dessins, 55 F les 250 g de caramel fudges. Une autre grande spécialité de la maison, les biscuits Farmhouse, réalisés artisanalement et de façon un peu « rustique » mais, une fois « testé », vous êtes perdu pour toujours ! On sait que personne ne réussi mieux les marmelades que les Anglais, vous pouvez donc être sûr de trouver les meilleures chez **The Merry Monk**, signées Mrs Beeton, tout un programme, 90, rue Balard, 75015 Paris.

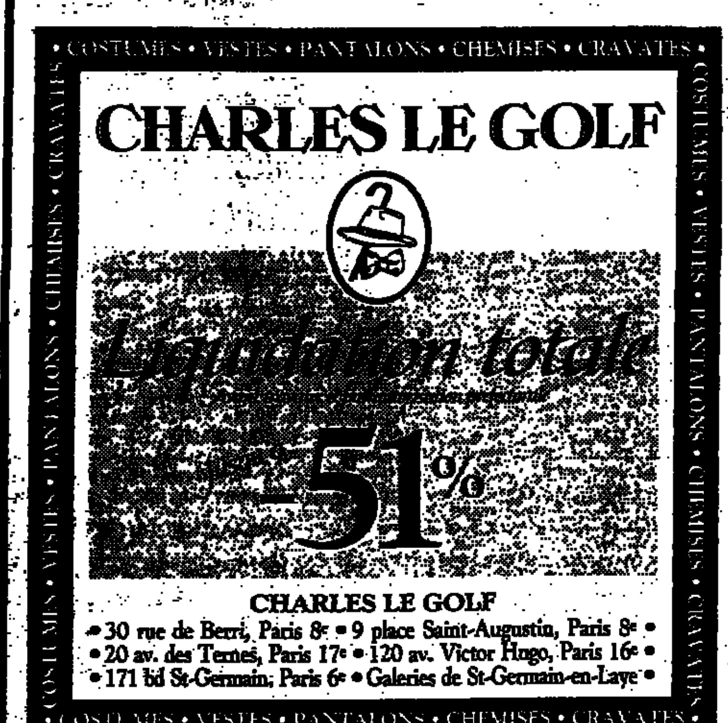
• L'ENDROIT IDÉAL

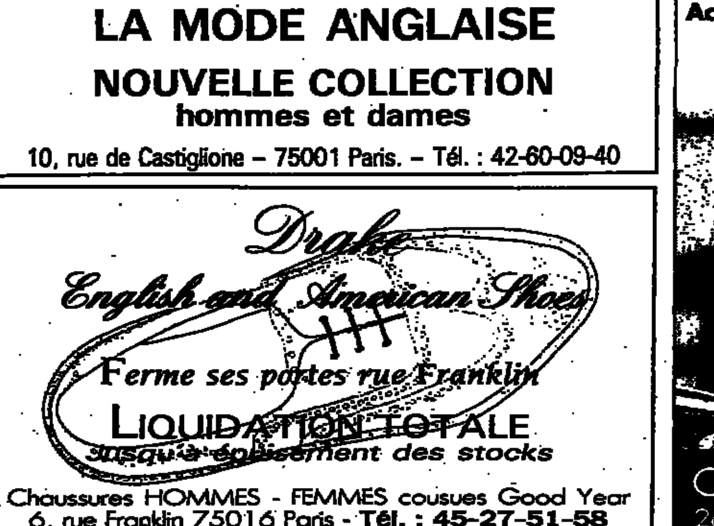
A la Parfumerie masculine on trouve beaucoup de fragrances britanniques telles Creed, Penhaligons, Trumpers, Czech Speake, Geoffrey Beene, sans oublier les très bons produits capillaires de Jean-Yves Le Goff. Mais dans cette charmante boutique décorée à l'anglaise, très « *cosy* », on trouve aussi une sélection de produits divers de première qualité : quinze savons à barbe différents, des parfums pour la maison, des gilets de soie, des montres et autres objets très masculins... **La Parfumerie masculine**, 13, avenue Duquesne, 75007 Paris. Tél. : 45-51-41-40.

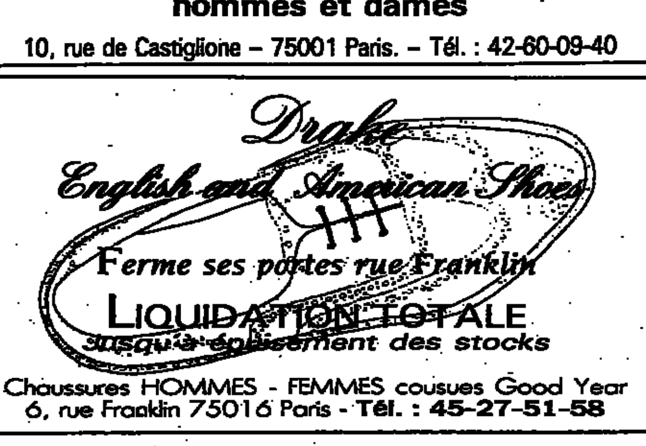


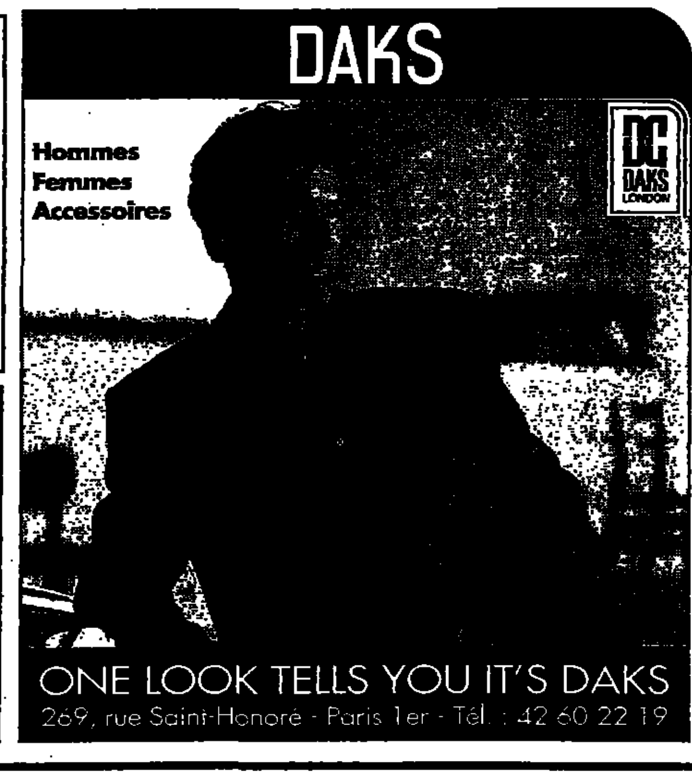












هكذا من الأصل

AGENDA

Nous publions le *vendredi* (*daté samedi*) la liste des spectacles présentés à Paris et en région parisienne. Une sélection commentée figure dans notre supplément « Arts et Spectacles » *du mercredi* (*daté jeudi*).

SPECTACLES NOUVEAUX

LES AMOURS DE JACQUES LE FATALISTE. Roseau-Théâtre (42-71-30-20), mer., ven. et dim. 18 h 30 (7).
AUGUSTE ET CHAMBRE-A-AIR AU PAYS DES PIRANHAS. Le Trianon (45-23-01-92), mer., sam. et dim. 14 h 30 (7).
BRULTAVIE, MON AMOUR. Les Trois Mailletz (46-65-98-41) (lun., mar.), 20 h 30 (7).
DOM JUAN. Salle Brasilia (48-07-20-17) (dim. soir, lun.), 20 h 30 ; dim. 17 h (7).
EH JOEL. Berry-Zèbre (43-57-51-55) (dim., lun.), 19h (7).
LIBERTÉ, ÉGALITÉ, TERMINÉ. Grand Edgar (43-35-32-31) (dim., lun.), 20 h 15 ; sam. 18 h (7).
LES MOUSQUETAIRES AU COUVENT. Opéra-Comique - Salle Favart (42-86-88-83), mer. 20 h (7).
LES SOIRS D'ÉTÉ. Lucernaire Forum (45-44-57-34) (dim.), 21 h 30 (7).
L'UNE ET L'AUTRE. Studio des Champs-Elysées (47-20-08-24) (dim. soir, lun.), 20 h 30 ; sam. 17 h 30 et dim. 15 h (7).
COMÉDIENS DU ROY. Roseau-Théâtre (42-71-30-20), jeu., sam. et mar. 18 h 30 (8).
GRAND-PEUR ET MISÈRE DU III° REICH. Cartoucherie-Théâtre de la Tempête (43-28-36-36) (dim. soir, lun.), 20h30 ; dim. 16 h (8).
LA PEAU TROP FINE. Poche-Montparnasse (45-48-92-97) (dim. soir, lun.), 21 h ; dim. 15 h (8).
LE TRAITÉ DE MA TRICHE. Deux Anes (46-06-10-26) (dim. soir, lun.), 21 h ; dim. 15 h 30 (9).
ANTIGONE. Comédie-Française (40-15-00-15), sam., dim. et mer. 20 h 30 (10).
CHEZ MOI, CHEZ CLAUDE. Théâtre de Paris (48-05-69-69) (dim., lun.), 21 h ; sam. 18 h 30 (10).
LA COMÉDIENNE EST DANS L'ESCALIER. Guichet Montparnasse (43-27-88-61) (dim.), 22 h 15 (12).
AMPHITRYON ; LA NUIT AU CIRQUE. Rungis (Arc-en-Ciel Théâtre) (45-60-79-00) (dim. soir, lun.), 21 h ; dim. 16 h (13).
GUY BEDOS ET MURIEL ROBIN. Olympia (47-42-25-49) (dim., lun.), 20 h 30 (13).
LES MOTS EN BALADE. Bouffons-Théâtre du XIXe (42-38-35-53) (dim., lun.), 19 h (13).
LA NUIT, LA TÉLÉVISION ET LA GUERRE DU GOLFE. Cartoucherie-Théâtre de l'Aquarium (43-74-99-61) (dim. soir, lun.), 20 h 30 ; dim. 16 h (13).
PAR LES VILLAGES. Ivry-sur-Seine (Théâtre des Quartiers) (46-72-37-43) (dim. soir, lun.), 20h ; dim. 16 h (13).
LA VEUVE ESPAGNOLE. Bouffons-Théâtre du XIXe (42-38-35-53) (dim.), 21 h (13).

THÉÂTRE

AKTÉON-THÉATRE (43-38-74-62). Une nuit de rêve : 19 h. Rel. dim., lun. L'amour est aveugle : , 22 h. Rel. dim., lun. Un pour la route ; Scènes d'amour : mer., mar. (en anglais), jeu., ven., sam. (en français) 20 h 30.
AMANDIERS DE PARIS (43-66-42-17). Voix lointaines : 20 h 30 ; dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.
ANTOINE - SIMONE-BERRIAU (42-08-77-71). L'Amour foot : 20 h 45 ; sam. 17 h ; dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.
ARCANE (43-38-19-70). Eté 86 chez les Pujols : 20 h 30 ; dim. 17 h. Rel. jeu., dim. soir.
ARTISTIC-ATHÉVAINS (48-06-36-02). L'Eloge de la folie : ven., sam., mar. 21 h ; sam. 18 h.
ATALANTE (46-06-11-90). Moulin rouge et noir : 20 h 30 ; sam., dim. 17 h. Rel. dim. soir, mer.
ATELIER (46-06-49-24). L'Antichambre : 21 h ; dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.
BASTILLE (43-57-42-14). Les Aventures de Paco Goliard : 19 h 30 ; dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun. Weimarland : 21 h ; dim. 17 h. Rel. dim. soir, lun.
BERRY-ZÈBRE (43-57-51-55). Eh Joel : 19 h. Rel. dim., lun. Les Champêtres de joie : dim. 20 h 30. Portrait de groupe avec dames : ven., sam. (dernière) 20 h 30.
BOUFFES PARISIENS (42-96-60-24). La Jalousie : mer., jeu., ven., mar. 20 h 45 ; sam. 18 h, 21 h ; dim. 15 h 30.
BOUFFONS-THÉATRE DU XIX° (42-38-35-53). Les Mots en balade : mer., mer., jeu. 19 h. Sous un réverbère il n'y a plus d'étoiles : ven., sam. (dernière) 21 h. La Veuve espagnole : mar., mer., jeu. 21 h.
LA BRUYÈRE (48-74-76-99). Brûlez tout ! : 21 h ; sam. 17 h ; dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.
CAFÉ DE LA GARE (42-78-52-51). Le Graphique de Boscop : 20 h. Rel. dim., lun. Qui vous savez : 22 h. Rel. dim., lun.
CARTOUCHERIE-ATELIER DU CHAUDRON (43-28-97-04). Dalva : ven., sam. 20 h 30 ; dim. (dernière) 16 h.
CARTOUCHERIE-THÉATRE DE L'AQUARIUM (43-74-99-61). La Nuit, la télévision et la guerre du Golfe : mer., mer., jeu. 20 h 30.
CARTOUCHERIE-THÉATRE DE LA TEMPÊTE (43-28-36-36). Salle I. Grand-peur et misère du III° Reich : ven., sam., lun., mer., jeu. 20 h 30 ; dim. 16 h. Salle II. Les Petits Marteaux : 21 h ; dim. 16 h 30. Rel. dim, soir, lun.
CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (42-78-44-45). Y a-t-il un communiste dans la salle? : ven., sam., mar. (dernière) 21 h ; dim. 15 h 30.
CENTRE CULTUREL DE LA CLEF (43-36-15-64). Mais où est donc passé cet Oleg Alifanov? : ven., sam., mar., mer., jeu. 20 h 30 ; dim. 15 h.
CENTRE D'ANIMATION PARIS-MERCUR (43-79-25-54). Y a-t-il une vie après le mariage? : sam. 21 h.
CENTRE GEORGES-POMPIDOU (42-74-42-19). Grande salle. Lebenslangfïcht!? et Blaue Stunde (en allemand) : ven. 20 h 30.
CHATELET-THÉATRE MUSICAL DE PARIS (40-28-28-40). Eugène Onéguine : sam., lun., mer. (dernière) 19 h 30.
LA CIGALE (42-33-43-00). Mortadela : ven., sam., mer. 20 h 30 ; dim. 15 h 30.
COLLÈGE NÉERLANDAIS (47-97-77-62). Mademoiselle Julie : 20 h 30 ; dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun. Lecture de Roi moi : jeu., sam. 18 h 30.
COMÉDIE CAUMARTIN (47-42-43-41). Meurtres au music-hall : ven., sam., mer., jeu. 21 h.
COMÉDIE DE PARIS (42-81-00-11). Voltaire-Rousseau : 21 h ; sam. 19 h, 21 h 30 ; dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.
COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (47-23-37-21). Pétaouchnok : ven., sam. (dernière) 21 h.
COMÉDIE-FRANÇAISE (40-15-00-15). Antigone : sam., dim., mer. 20 h 30. Bal masqué : mar. 20 h 30. Iphigénie : dim. (dernière) 14 h.
COMÉDIE ITALIENNE (43-21-22-22). L'Epouse prudente : 21 h ; dim. 16 h 30. Rel. dim. soir, lun.
DAUNOU (42-61-69-14). Le Canard à l'orange : 21 h ; dim. 15 h 30. Rel. mer., dim. soir.
DEUX ANES (46-06-10-26). Le Traité de ma triche : ven., sam., mar., mer., jeu. 21 h ; dim. 15 h 30.
DUNOIS (45-84-72-00). La Princesse du silence : ven. (dernière) 20 h 30.
ELDORADO (42-49-60-27). Monsieur Amédée : 20 h 45 ; sam. 18 h, 21 h. Rel. dim. Marianne mes amours : sam., dim. 14 h.
ESPACE ACTEUR (42-62-35-00). Yvonne, princesse de Bourgogne : 20 h 30 ; dim. 16 h. Rel. dim. soir, lun.
ESPACE HÉRAULT (43-29-86-51). Il parlait à son balai : ven., sam., lun., mar., mer., jeu. (dernière) 20 h 30.
ESPACE MARAIS (48-04-91-55). Le Mariage de Figaro : 18 h ; dim. 16 h. Rel. dim. soir, lun. Feu la mère de madame : 20 h ; dim. 18 h. Rel. mer., dim. soir. Danse avec les fous : mer. 22 h ; jeu., ven., mar. 21 h ; sam. 23 h ; dim. 19 h. La Mouette : mer. 20 h ; sam. 21 h.
ESPACE PROCRÉART (47-53-73-61). La Salle n° 6 : ven., sam. 20 h ; dim. (dernière) 15 h.
ESSAION DE PARIS (42-78-46-42). Salle II. La Macabête : 20 h 30 ; dim. 16 h. Rel. dim. soir, lun. L'Echafaud d'orgueil : sam. 15 h.
FONDATION DEUTSCH-DE-LA-MEURTHE (47-00-67-37). Piment cannibale II : 20 h 30 ; dim. 17 h. Rel. dim. soir, lun.
FONTAINE (48-74-74-40). Le Clan des veuves : 20 h 45 ; sam., dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.
LE FUNAMBULE THÉATRE-RESTAURANT (42-23-88-83). Le Bösendorfer : ven., sam., mar., mer., jeu. (dernière) 20 h 30. Hortense a dit Je m'en fous : dim., lun. 15 h.
GAITÉ-MONTPARNASSE (43-22-16-18). Confidences pour clarinette : 20 h 45 ; dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.
GRAND EDGAR (43-35-32-31). Liberté, égalité, terminé : 20 h 15 ; sam. 18 h. Rel. dim., lun.
GUICHET MONTPARNASSE (43-27-88-61). Rendez-vous rue Watt : 19 h. Rel. dim. Les Larmes du crime : ven., sam., lun., mar., mer., jeu. (dernière) 20 h 30. La comédienne est dans l'escalier : lun., mar., mer., jeu. 22 h 15. Violaine, morte de rire : ven., sam. (dernière) 22 h 15.
GYMNASE MARIE-BELL (42-46-79-79). Solo : 20 h 30 ; sam. 17 h. Rel. dim., lun.
HÉBERTOT (43-87-23-23). L'Ecole des femmes : 21 h ; dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.
HUCHETTE (43-26-38-99). La Cantatrice chauve : 19 h 30. Rel. dim. La Leçon : 20 h 30. Rel. dim. Lautrec sur la butte : 21 h 30. Rel. dim.
LUCERNAIRE FORUM (45-44-57-34). Théâtre noir. Le Petit Prince : 18 h 45. Rel. dim. Théâtre rouge. Il y a des matins difficiles : 18 h 15. Rel. dim. Les Soirs d'été : 21 h 30. Rel. dim. Adieu monsieur Tchékhov : ven., sam. (dernière) 20 h.
MADELEINE (42-65-07-09). Long Voyage vers la nuit : 20 h 30 ; sam. 16 h ; dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.
MARAIS (42-78-03-53). L'Ecole des femmes : 21 h. Rel. dim.
MARIE STUART (45-08-17-80). Requiem for a Heavyweight (en anglais) : dim., lun. 20 h 30 ; dim. 17 h. Savage Love : ven., sam. (dernière) 21 h 15. Van Gogh : Vincent : ven., sam. (dernière) 19 h 15.
MARIGNY (42-56-04-41). Suite royale : 21 h ; sam. 17 h 30 ; dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.
MATHURINS (42-65-90-00). Les Palmes de M. Schutz : 20 h 30 ; dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.
MATHURINS (PETITS) (42-65-90-00). Nocturne à Nohant : 18 h 30. Rel. dim., lun.
MÉTAMORPHOSIS (42-61-33-70). Marchand de rêves : 21 h ; dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.
MICHEL (42-65-35-02). Les Aviateurs : 21 h. Rel. dim.
MICHODIÈRE (47-42-95-22). La Puce à l'oreille : 20 h 30 ; sam. 17 h ; dim. 16 h. Rel. dim. soir, lun.
MOGADOR (48-78-04-04). Les Bas-fonds : 20 h 30 ; mer., sam., dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.
MONTPARNASSE (43-22-77-74). Marcel et la Belle Excentrique : ven., mar. 21 h ; sam. 18 h 30, 21 h 15 ; dim. 15 h 30.
MONTPARNASSE (PETIT) (43-22-77-30). La Traversée : 21 h ; dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.
NOUVEAU THÉATRE MOUFFETARD (43-31-11-99). Les Enfants du silence : 20 h 30 ; dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.
NOUVEAUTÉS (47-70-52-76). Les Jumeaux : 20 h 30 ; sam. 18 h, 21 h ; dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.
ŒUVRE (48-74-42-52). Les Dimanches de M. Riley : 20 h 45 ; dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.
OLYMPIA (47-42-25-49). Guy Bedos et Muriel Robin : mar., mer., jeu. 20 h 30.
OPÉRA BASTILLE (44-73-13-00). Elektra : mar. 19 h 30. Les Noces de Figaro : sam. (dernière) 19 h 30.
PALAIS DES GLACES (GRANDE SALLE) (42-02-27-17). C'est vous qui voyez! : 20 h 30. Rel. dim., lun.
PALAIS-ROYAL (42-97-59-81). Sans rancune : mer., jeu., ven., mar. 20 h 30 ; sam. 21 h ; dim. 15 h.
POCHE-MONTPARNASSE (45-48-92-97). Salle I. Les Emigrés : 21 h ; dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun. Salle II. La Peau trop fine : ven., sam., mar., mer., jeu. 21 h ; dim. 15 h.
PORTE SAINT-MARTIN (42-08-00-32). Knock : 20 h 45 ; sam. 17 h ; dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.
POTINIÈRE (42-61-44-16). Ministre ! : jeu., ven., sam., lun., mar. 21 h ; sam. 17 h ; dim. 15 h 30.
RANELAGH (42-88-64-44). Jeux de masques : 18 h 30. Rel. dim., lun. Exercices de style : ven., sam., mar., mer., jeu. (dernière) 20 h 30. La Troisième Ligne : 22 h ; dim. 18 h 30. Rel. dim. soir, lun.
RENAISSANCE (44-63-05-00). Les mille et une nuits : sam., dim. 14 h.
ROSEAU-THÉATRE (42-71-30-20). L'Illusion comique : 21 h ; dim. 16 h 30. Rel. dim. soir, lun. Les Amours de Jacques le fataliste : mer., ven., dim. 18 h 30. Comédiens du roy : jeu., sam., mar. 18 h 30.
SAINT-GEORGES (48-78-63-47). Une aspirine pour deux : 20 h 45 ; sam. 17 h 30 ; dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.
SALLE BRASILIA (48-07-20-17). Dom Juan : 20 h 30 ; dim. 17 h. Rel. dim. soir, lun.
SENTIER DES HALLES (42-36-37-27). James Bean : 20 h 30. Rel. dim., lun.
SPLENDID SAINT-MARTIN (42-08-21-93). Charité bien ordonnée : 20 h 30. Rel. dim., lun.
STUDIO DES CHAMPS-ÉLYSÉES (47-20-08-24). L'Une et l'Autre : 20 h 30 ; sam. 17 h 30 ; dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.
THÉATRE 13 (45-88-62-22). Vagabondages : ven., sam., mar., mer., jeu. 20 h 30 ; dim. 15 h.
THÉATRE CLAVEL (43-71-93-73). Les Deux Orphelines : mer., jeu. 20 h 45 ; ven., sam., mar. 20 h 30 ; dim. 15 h 30.
THÉATRE DE DIX-HEURES (46-06-10-17). Imitator, la pire contre-attaque : 20 h 30. Rel. dim., lun. Célibataire : ven., sam., mar., mer., jeu. (dernière) 22 h.
THÉATRE DE L'EST PARISIEN (43-64-80-80). Sganarelle ou le Cocu imaginaire, le Mariage forcé ; mer., ven., sam., mar. 20 h 30 ; jeu. 19 h ; dim. 15 h.
THÉATRE DE LA MAIN-D'OR BELLE-DE-MAI (48-05-67-89). Arène. Journal d'une femme insomniaque : 20 h ; dim. 17 h. Rel. dim. soir, lun. Une histoire de l'œil : 22 h. Rel. dim. Belle de Mai. La Belle Alphrède : 21 h ; dim. 17 h. Rel. dim. soir, lun.
THÉATRE DE LA MAINATE (42-08-83-33). Ame Musume ou La femme qui attire la pluie : jeu., ven., sam., lun. 22 h ; dim. 20 h 30.
THÉATRE DE LA VILLE (42-74-22-77). La Compagnie des hommes : 20 h 30 ; dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.
THÉATRE DE NESLE (46-34-61-04). Dérives : 19 h. Rel. dim., lun. Comme ci, comme ça : 20 h 30. Rel. dim. Eh! Y a rien à faire : 22 h. Rel. dim.
THÉATRE DE PARIS (48-05-69-69). Chez moi, chez Claude : sam., mar., mer., jeu. 21 h ; sam. 18 h 30.
THÉATRE DU TAMBOUR ROYAL (48-06-72-34). Dracula Show : 20 h 30. Rel. dim., lun.
THÉATRE GRÉVIN (42-46-84-47). Chantal Ladesou : 20 h 30. Rel. dim., lun.
THÉATRE MAUBEL-MICHEL GALABRU (42-23-15-85). Tropique du Cancer : 22 h ; dim. 17 h. Rel. dim. soir, lun. Gelsomina : ven., sam. 20 h 30 ; dim. (dernière) 15 h 30. Maupassant : dim. 20 h 30.
THÉATRE NATIONAL DE L'ODÉON (43-25-70-32). Grande salle. Pablo Neruda viene volando (en espagnol) : ven., sam. 20 h 30 ; dim. (dernière) 15 h.
THÉATRE NATIONAL DE L'ODÉON (PETITE SALLE) (43-25-70-32). L'Enfant bâtard : 18 h 30. Rel. lun.
THÉATRE NATIONAL DE LA COLLINE (43-66-43-60). Oh, les beaux jours! : 21 h ; sam., dim. 16 h. Rel. dim. soir, lun.
THÉATRE SILVIA MONFORT (45-31-10-96). La Valse des toréadors : 20 h 30 ; dim. 17 h. Rel. dim. soir, lun.
TOURTOUR (48-87-82-48). Hier à venir? : 20 h 30. Rel. dim., lun.
TREMPLIN-THÉATRE DES TROIS-FRÈRES (42-54-91-00). L'Embarcadère : jeu., ven., sam. 20 h 30 ; dim. 17 h.
LE TRIANON (45-23-01-92). Auguste et Chambre-à-air au pays des piranhas : mer., sam., dim. 14 h 30.
TRISTAN-BERNARD (45-22-08-40). Batailles : 21 h. Rel. dim.
VARIÉTÉS (42-33-09-92). Thé à la menthe ou t'es citron : 20 h 45 ; sam. 17 h 30 ; dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.
LA VIEILLE GRILLE (47-07-22-11). Lili : 20 h 45. Rel. lun.

RÉGION PARISIENNE

ATHIS-MONS (CENTRE CULTUREL) (60-48-46-18). Je t'embrasse pour la vie : sam. 21 h ; dim. 15 h.
AUBERVILLIERS (THÉATRE DE LA COMMUNE) (48-34-67-67). Faust : 20 h 30 ; dim. 16 h. Rel. dim. soir, lun.
AULNAY-SOUS-BOIS (ESPACE JACQUES-PRÉVERT) (48-68-00-22). Le Légataire universel : ven. 21 h.
BAGNEUX (THÉATRE VICTOR-HUGO) (47-35-58-78). Le Matagraal : ven. 20 h 30.
BOBIGNY (MAISON DE LA CULTURE) (48-31-11-45). Légendes de la forêt viennoise : 20 h 30 ; dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.
BOULOGNE-BILLANCOURT (THÉATRE) (46-03-60-44). La Chatte sur un toit brûlant : sam. 20 h 30 ; dim. (dernière) 15 h 30.
CERGY-PONTOISE (THÉATRE DES ARTS) (30-30-33-33). Abubakar-2 : ven., sam. 20 h 30.
CHELLES (THÉATRE) (60-08-55-00). La Mégère apprivoisée : 21 h ; dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.
CLICHY (PETIT THÉATRE) (40-87-12-72). L'Onclomar : mer., jeu., ven., sam. 20 h 45.
CORBEIL-ESSONNES (M. J. C. FERNAND-LÉGER) (64-96-27-69). Comédies griffues : ven., sam. 21 h ; dim. 17 h.
COURBEVOIE (CENTRE CULTUREL) (43-33-63-52). Agnès de Dieu : sam. 20 h 45 ; dim. 15 h 30.
CRÉTEIL (MAISON DES ARTS) (49-80-18-88). Petite salle. Le Funambule : ven., sam. 20 h 30.
ELANCOURT (LE POLLEN) (30-62-82-81). Jodelet ou le Maître Valet : ven., sam. (dernière) 20 h 30.
ERMONT (THÉATRE PIERRE-FRESNAY) (34-15-09-48). La Famille écarlate : sam. 21 h.
GENNEVILLIERS (SALLE YOURI-GAGARINE) (47-90-35-07). Joséphine la cantatrice ou le Peuple des souris : lun., mar., mer., jeu. 20 h 45.
GENNEVILLIERS (THÉATRE) (47-93-26-30). La Cerisaie : ven., sam., mer., mar. 20 h 30 ; dim. 17 h.
IVRY-SUR-SEINE (THÉATRE DES QUARTIERS) (46-72-37-43). Par les villages : mar., mer., jeu. 20 h.
JUVISY-SUR-ORGE (THÉATRE DE L'ECLIPSE) (69-21-60-34). Boulimos : 20 h 30 ; dim. 16 h. Rel. dim. soir, lun.
LE KREMLIN-BICÊTRE (ECAM 2) (49-60-69-42). Le Cœur gros : ven. 21 h.
MONTREUIL (SALLE BERTHELOT) (48-57-38-01). Le Cimetière des éléphants : mar., mer., jeu. 21 h.
MONTREUIL (TJS) (48-59-93-93). Cappuccetto rosso : sam. 20 h 30 ; dim. (dernière) 17 h.
MORSANG-SUR-ORGE (L'ARLEQUIN) (69-04-13-70). Villon la vie : ven., sam. 21 h ; dim. 16 h 30.
NANTERRE (THÉATRE DES AMANDIERS) (46-14-70-00). Grande salle. L'Eglise : 20 h 30 ; dim. 16 h. Rel. dim. soir, lun.
NEUILLY-SUR-SEINE (L'ATHLÉTIC) (46-24-03-83). Autant ouvrir les portes de la mer : mar., jeu., ven., sam. 20 h 30.
NOISIEL (GRAND THÉATRE DE LA FERME DU BUISSON) (64-62-77-77). Farces : ven., sam. 21 h.
ORLY (SALLE ARAGON-TRIOLET) (48-92-39-29). Trans-Amaranta : ven., sam. (dernière) 21 h.
LE PLESSIS-TRÉVISE (ESPACE PAUL-VALÉRY) (45-94-38-92). Jean-Marie Bigard : mar. 21 h.
RAMBOUILLET (THÉATRE DU NICKELODÉON) (30-41-82-77). Les Amours de Don Perlimplin et Belisa en leur jardin : sam. 21 h.
RUEIL-MALMAISON (THÉATRE ANDRÉ-MALRAUX) (47-32-24-42). Les Monstres sacrés : ven. 20 h 45.
RUNGIS (ARC-EN-CIEL THÉATRE) (45-60-79-00). Amphitryon ; la Nuit au cirque : mer., mer., jeu. 21 h.
SAINT-DENIS (THÉATRE GÉRARD-PHILIPE) (42-43-00-59). Salle J.-M. Serreau. La Rélente ; Chaînes : 20 h 45 ; dim. 17 h. Rel. dim. soir, lun.
SAINT-MAUR-DES-FOSSÉS (SALLE D'ARSONVAL) (48-89-99-10). Les Femmes savantes : ven., sam. 21 h ; dim. 15 h.
SAINT-MAUR (THÉATRE ROND-POINT-LIBERTÉ) (48-89-99-10). Lecoq plume les stars : mar., mer. 20 h 45. On ne badine pas avec l'amour : ven., sam. 20 h 45 ; dim. 25 h.
SAVIGNY-LE-TEMPLE (MAISON JACQUES-PRÉVERT) (60-63-28-24). Les Choses de ma vie et la vie de mes choses : sam. 21 h 15.
SÈVRES (SEL DE SÈVRES) (45-34-28-28). Marc Jolivet : ven. 20 h 45.
SURESNES (THÉATRE JEAN-VILAR) (46-97-98-10). La Cave de l'effroi : mar., mer., jeu. 21 h.
VANVES (THÉATRE LE VANVES) (46-45-46-47). Le Diable : jeu., ven., sam. 20 h 30 ; dim. 15 h.
VERSAILLES (CHÂTEAU) (42-72-77-72). L'Amour Médecin : ven., sam., dim. 17 h.
LE VÉSINET (CENTRE DES ARTS ET DES LOISIRS) (39-76-32-75). Les Monstres sacrés : sam. 21 h.

CINÉMA

LA CINÉMATHÈQUE

PALAIS DE CHAILLOT
(47-04-24-24)

VENDREDI

Bravo Branco : le Roi des roses (1990, v.o. s.t.f.), de Werner Schroeter, 18 h 30 ; Doc's Kingdom (1987, v.o. s.t.f.), de Robert Kramer, 21 h.

PALAIS DE TOKYO
(47-04-24-24)

VENDREDI

Salle Jean Grémillon : Rétrospective Mario Camerini : Gli eroi della domenica (1953, v.o.), de Mario Camerini, 18 h 30 ; Salle Jean Epstein : Programme Agnès B. : la Solitude du coureur de fond (1962, v.o. s.t.f.), de Tony Richardson, 19 h ; Performance (1968, v.o. s.t.f.), de Nicolas Roeg, 21 h.

CENTRE GEORGES-POMPIDOU

SALLE GARANCE (42-78-37-29)

VENDREDI

Le Cinéma polonais : la Perle de la couronne (1972, v.o. s.t.f.), de Kazimierz Kutz, 14 h 30 ; Sous Ta protection (1933, v.o. s.t.f.), d'Edward Puchalski, 17 h 30 ; De la veine à revendre (1960, v.o. s.t.f.), d'Andrzej Munk, 20 h 30.

VIDÉOTHÈQUE DE PARIS

2, Grande-Galerie,
porte Saint-Eustache,
Forum des Halles
(40-76-62-00)

VENDREDI

La Rue : Place de la Grève : Grèves d'occupation (1936), Grands Soirs et Petits Matins (1978) de William Klein, 14 h 30 ; Impasse danger : Bande annonce : Monsieur Klein (1976) de Joseph Losey, les Guichets du Louvre (1974) de Michel Mitrani, 16 h 30 ; Rue de la grande truanderie : Neige de J. Berto et J. H. Roger (1981) de Fernand Moszkowicz, Neige (1981) de Juliet Berto et Jean-Henri Roger, 18 h 30 ; Impasse montplaisir : les Dragueurs (1966) de Guy Job, French Lover de Eric Rochant, Bing Bang (1987) d'Eric Woreth, les Mauvaises Fréquentations (1966) de Jean Eustache, 20 h 30.

LES EXCLUSIVITÉS

AGANTUK LE VISITEUR (Ind., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 36-65-70-43) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34).
ALIEN 3 (*) (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46 36-65-70-74) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94 36-65-70-14) ; Paris Ciné I, 10e (47-70-21-71).
L'AMANT (Fr.-Brit., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; v.f. : Gaumont Hautefeuille, 6e (46-33-79-38).
LES AMANTS DU PONT-NEUF (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).
ANTIGONE (Fr.-All.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).
L'ARME FATALE 3 (A., v.o.) : Gaumont Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; George V, 8e (45-62-41-46 36-65-70-74) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94 36-65-70-14) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 36-65-70-18) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95 36-65-70-45) ; Mistral, 14e (36-65-70-41) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-47-94).
LES AVENTURES D'UN HOMME INVISIBLE (A., v.f.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).
BALLROOM DANCING (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; George V, 8e (45-62-41-46 36-65-70-74).
BARTON FINK (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).
BASIC INSTINCT (**) (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26 36-65-70-67) ; Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; UGC Triomphe, 8e (45-74-93-50 36-65-70-76) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94 36-65-70-14) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40 36-65-70-44).
BEETHOVEN (A., v.f.) : UGC Triomphe, 8e (45-74-93-50 36-65-70-76) ; Les Montparnos, 14e (36-65-70-42) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).
BEIGNETS DE TOMATES VERTES (A., v.o.) ; Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26 36-65-70-67) ; Forum Horizon, 1er (45-08-57-57 36-65-70-83) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30 36-65-70-72) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94 36-65-70-73) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40 36-65-70-81) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40 36-65-70-44) ; v.f. : Gaumont Gobelins (ex Fauvette), 13e (47-07-55-88) ; Montparnasse, 14e (43-20-12-06).

PARIS EN VISITES

SAMEDI 10 OCTOBRE

« L'architecture du dix-neuvième arrondissement », 10 heures, Maison de La Villette, angle avenue Corentin-Cariou et quai de la Charente (Maison de La Villette).

« Les salons de la Cour des comptes », 10 h 30, 13, rue Cambon (Europ explo).

« L'Opéra Garnier : parties publiques et envers du décor » (limité à trente personnes), 11 heures, dans le vestibule, statue de Lulli (Monuments historiques).

« Le quartier du Cloître Notre-Dame », 14 h 30, portail central de Notre-Dame (Paris pittoresque et insolite).

« La Conciergerie, la Sainte-Chapelle et l'histoire de la Cité », 14 h 30, 1, quai de l'Horloge (Connaissance de Paris).

« L'ouest de Paris au dix-septième siècle », 14 h 30, terre-plein place Dauphine (Sauvegarde du Paris historique).

« Le parc Montsouris et les cités d'artistes des années 20 », 14 h 45, métro Cité-Universitaire (Paris, capitale historique).

« Les salons de l'hôtel d'Evreux, siège du Crédit foncier de France », 15 heures, 19, rue des Capucines (Monuments historiques).

« Les salons de l'hôtel de Vougies (direction de la Caisse d'épargne) et le quartier de Saint-Eustache », 15 heures, 19, rue du Louvre (D. Bouchard).

« Les salons de l'hôtel de la Marine », 15 heures, 2, rue Royale (Tourisme culturel).

« Visite exceptionnelle de deux hôtels Directoire dans le quartier des Petites-Ecuries », 15 heures, 13, rue Bleue (I. Hauller).

« L'étrange quartier de Saint-Sulpice », 15 heures, sortie métro Saint-Sulpice (Résurrection du passé).

« Promenade : de la butte du Chapeau-Rouge aux carrières d'Amérique et aux Buttes-Chaumont », 15 heures, sortie métro Pré Saint-Gervais (Paris et son histoire).

« L'ancien monastère, maison d'éducation de la Légion d'honneur », 16 heures, 2, rue de la Légion-d'Honneur, à Saint-Denis (Office de tourisme).

DIMANCHE 11 OCTOBRE

« L'hôtel de la Païva », 10 heures, 25, avenue des Champs-Elysées (D. Bouchard).

« Sept des plus vieilles maisons de Paris », 10 h 30, métro Hôtel-de-Ville, 2, rue des Archives (Paris autrefois).

« Du Marais médiéval à la place des Vosges », 10 h 30 et 14 h 30, métro Hôtel-de-Ville, sortie Lobau (Art et histoire).

« Académie française et Institut », 10 h 30, 23, quai Conti (M. Pohyer).

« La basilique de Saint-Denis. Architecture et tombeaux royaux », 14 h 30, entrée de la basilique (Office de tourisme).

« Promenade le long de la Seine. Histoire de ses vieux ponts », 14 h 30, angle du pont Notre-Dame et du quai de la Corse (A nous deux, Paris).

« Le cimetière de Picpus et le jardin privé des Sœurs », 14 h 30, métro Nation, sortie avenue Dorian (D. Fleuriot).

« Fastes et mystères de l'Opéra Garnier », 14 h 30, en haut des marches à l'extérieur (Connaissance de Paris).

« Le village de Saint-Germain-des-Prés », 14 h 30, devant l'église Saint-Germain-des-Prés (Arts et caetera).

« La Salpêtrière, Manon Lescaut, la fuite de Mme de Lamotte », 14 h 45, 47, boulevard de l'Hôpital (Tourisme culturel).

« Le jardin des Halles, le traditionnel et la modernité », 14 h 45, sortie du Forum, porte Rambuteau (Regards).

« Montmartre, une butte sacrée, un village pittoresque et vivant », 15 heures, sommet du funiculaire, au fanion Paris autrefois.

« Le Corbusier à Poissy : la villa Savoye », 15 heures, station du RER Poissy, ligne A (Monuments historiques).

« Mystérieuse symbolique de Notre-Dame de Paris. Les secrets des premiers bâtisseurs. Le langage des roses révélé », 15 heures, sortie métro Cité (I. Hauller).

« Les salons du ministère de la marine », 15 heures, 2, rue Royale (Europ explo).

« Le quartier Charonne », 15 heures, place Saint-Blaise, devant l'église Saint-Germain-de-Charonne (A. Hervé).

CONFÉRENCES

SAMEDI 10 OCTOBRE

Maison des mines, 270, rue Saint-Jacques, 14 heures : « La protohistoire d'Israël : des patriarches à Moïse », par C. Marquant ; 16 heures : « Les premiers grands voyages asiatiques : Plan Carpin, Guillaume de Rubrouck et les autres », par J.-P. Roux (Clio).

Palais de la découverte, avenue Franklin-Roosevelt, 15 heures : « Les grands travaux », par M. Demazure.

DIMANCHE 11 OCTOBRE

Maison des mines, 270, rue Saint-Jacques, 14 heures : « Jérusalem révélée par les dernières découvertes archéologiques », par E.-M. Laperrousaz ; 16 heures : « La culture russe au dix-huitième siècle : la rencontre avec l'Europe », par O. Medvedkovablocain (Clio).

1, rue des Prouvaires, 15 heures : « La prophétie de Premol et l'avenir de la France », par Natya (Conférences Natya).

ÉCONOMIE

BILLET

Un conciliateur pour les petits litiges

Les Français ne sont pas plaideurs. Le seraient-il d'ailleurs que la surcharge chronique des tribunaux et le coût de la justice les en dissuaderaient. Mille et une tracasseries n'en jalonnent pas moins leur vie quotidienne : un vêtement abîmé chez un teinturier, une livraison non conforme à la commande, un service après-vente aux abonnés absents, un garagiste trop gourmand...

En matière de consommation, nos concitoyens sont juridiquement plutôt bien protégés : depuis la seconde moitié des années 70, toute une batterie de textes a vu le jour sous la houlette des ministres successifs chargés du dossier, dont trois ont été ou sont encore particulièrement efficaces (Mme Christiane Scrivener, M. Jean Arthuis et Mme Véronique Neiertz). Le grand problème, c'est de faire respecter la réglementation. Généralement, cela suppose un rapport de forces avec le prestataire de services, et certains se sentent mal armés. Quand il refusait de « laisser tomber », le client mécontent tâtonnait un peu. Parfois, il s'adressait à une des vingt organisations de consommateurs ou à l'Institut national de la consommation (INC), qu'il connaissait surtout par le titre de leurs journaux (*Que choisir ?, 50 millions*...). Parfois, il s'adressait à l'administration : la « répression des fraudes » (pour reprendre la terminologie la plus usitée), la commission de la sécurité des consommateurs... 400 000 plaintes arrivent chaque année, touchant le plus souvent au logement, à l'automobile, à l'équipement de la maison et aux loisirs.

L'accès à la justice a également été simplifié : depuis 1988, les associations peuvent agir pour la défense de l'intérêt collectif des consommateurs, et depuis 1992 pour le compte de victimes de préjudices ayant une origine commune ; une procédure simplifiée de saisine a été instituée en 1989 pour les petits litiges de moins de 13 000 francs. Pourtant, le recours aux juges (qui ne sont pas toujours très motivés ni très armés pour ce type de dossiers) reste peu utilisé : en 1990, ils n'ont été saisis que de 5 409 requêtes en injonction de faire. Car, vraiment, les Français n'aiment pas cela : dans 78 % des cas, ils affirment préférer une conciliation.

Mme Neiertz va donc mettre en place des *« conciliateurs de la consommation »* dans une dizaine de départements. Installés dans les préfectures, ils tenteront à partir de janvier 1993 un règlement à l'amiable des petits litiges grâce à une confrontation des parties en présence. Un « tampon » de plus avant les tribunaux, en cas d'échec de la médiation.

FRANÇOISE VAYSSE

Après les turbulences sur les marchés financiers

La remontée du dollar réduit les tensions en Europe

Le vif raffermissement du dollar, qui est passé en quelques jours de 1,40 mark à 1,49 mark, et de 4,75 francs à 5,04 francs, réduit les tensions au sein du système monétaire européen (SME). Sa chute, la semaine dernière, au voisinage de son plus bas cours historique, avait, au contraire, exacerbé ces tensions en poussant le mark à la hausse aux dépens des autres monnaies des pays de la CEE. Un tel raffermissement a permis au franc français de se maintenir vis-à-vis de la devise allemande, dont le cours à Paris est resté au-dessous de 3,4030 francs depuis le début de la semaine. La bonne tenue du franc et les interventions de la Banque de France ont provoqué une décrue des taux d'intérêt à court terme, revenus jeudi à moins de 12 % au jour le jour, 11 5/8 % à un mois contre 25 % à 30 % au début de la semaine dernière, et 13 % à 15 % au début de cette semaine.

L'institut d'émission a largement alimenté en liquidités le marché interbancaire à son taux normal d'appels d'offres de 9,60 %. Il a fourni, lundi, 77,6 milliards de francs et jeudi 41 milliards de francs, soit 60 milliards de francs supplémentaires, compte tenu des pensions qui venaient à échéance. Il a servi jusqu'à 22 % des demandes de pensions sur créances privées, ce qui est assez exceptionnel. On sait que le marché de Paris avait été littéralement asséché par les achats de francs qu'était obligée de faire la banque centrale dans les jours précédant et suivant le référendum sur le traité de Maastricht. Ces achats portaient, dit-on, sur environ 150 milliards de francs. Le fait que ces emprunts aient été contractés en général sur une période d'un mois explique que les reventes de marks s'exécutent lentement.

Pour l'instant, la tension sur les taux courts ne remonte qu'au mercredi 23 septembre, et le fait que ces taux se rapprochent de leur niveau de départ, soit un peu plus de 10 %, devrait éviter aux banques d'avoir à élever leur taux de base. Ce taux de base avait été ramené de 10,35 % à 9,85 % le 9 mai après la quasi-suppression des réserves obligatoires non rémunérées, constituées auprès de la Banque de France. Sans doute l'envie démange-t-elle les banques d'augmenter ledit taux de base car le coût de la ressource en arrive actuellement à excéder le taux des crédits accordés en contrepartie. Mais il est probable que la BNP, le Crédit lyonnais, établissements appartenant à l'Etat, ont été invités fermement à n'en rien faire, sauf si la tension persistait encore un certain temps, ce qui n'est pas du tout sûr.

FRANÇOIS RENARD

L'essor de la consommation mondiale de gaz naturel

2000
1750
1500
1250
1000
750
500
250
0
1988
1988 1991

Source: BP REVIEW OF WORLD GAS

En dépit de la langueur de l'économie, l'essor du gaz naturel dans le monde ne se dément pas. Sa consommation a crû l'an dernier de 3,2 % alors que la hausse de la demande d'énergie n'a pas dépassé 1 %. Jamais la part de marché du gaz par rapport aux autres sources d'énergie – 22,7 % en 1991 – n'a été aussi élevée. Dopée par les besoins des pays occidentaux, elle va continuer à croître au cours de la décennie.

Taux glissants

Suite de la première page

Autrement dit, la croissance économique est suspendue aux desiderata des membres du conseil central de la Bundesbank. Que cette dépendance soit très largement exagérée – la faiblesse des économies occidentales provient de bien d'autres facteurs que des seuls taux d'intérêt, – le fait est là : les investisseurs ont braqué leurs regards vers le temple de Francfort-sur-le-Main. Et le malheur veut que les dieux de cet Olympe monétaire, n'aient, comme objectif unique et légal, que de lutter contre la trop forte inflation allemande. Cette contradiction entre les intérêts internes de la Buba, qui sont prioritaires, et ses intérêts externes de soutien des économies des pays partenaires la place sous la pression (*le Monde* du 6 octobre).

« Un effet psychologique positif »

Or elle ne pourra guère répondre aux attentes. Certains opérateurs sur les marchés vont jusqu'à penser qu'il faudrait une baisse de trois points pour déclencher *« un effet psychologique positif »*. C'est tout à fait irréaliste. La baisse va se poursuivre, selon les économistes allemands, mais à un rythme bien lent.

Selon la Deutsche Bank Research, les taux d'intérêt à dix ans (obligations de l'Etat fédéral) étaient de 8,2 % en juillet. Ils sont autour de 8,35 % actuellement et vont rester à ce niveau jusqu'à la fin de l'année, comme l'explique M. Ulrich Beckmann, économiste de cette institution, mais pour refluer ensuite jusqu'à 7,2 % à la fin de 1993. La baisse en un an et demi sera minime : un point environ.

« On ne repassera pas sous la barre des 7 % l'an prochain », pronostique également M. Uwe Angenengt de la BHF-Bank. La Commerzbank fait un diagnostic similaire en poursuivant plus loin : les taux des obligations à dix ans ne bougeront guère d'ici à 1994 ou 1995. Les économistes allemands soulignent d'ailleurs, comme la Bundesbank, que ces taux « longs » ne sont pas particulièrement élevés, au contraire même : entre 1975 et 1992 ils ont été en moyenne de 7,90 %. On ne peut donc, sans mauvaise foi, les accuser de freiner les investissements.

Et les taux courts qui sont la vraie cible des mécontentements ? Le pronostic est plus difficile à faire, puisque leur niveau bouge beaucoup plus. Selon la Deutsche Bank Research, le taux de l'argent à trois mois va descendre des 8,75 % d'aujourd'hui à 8,50 % en fin d'année. Fin 1993, il atteindrait 7,75 %. Autrement dit, il ne faut pas espérer un recul de plus d'un point en un an (autant que ce qui a été fait depuis juillet). Ce n'est qu'ensuite, en 1994, que les taux courts repasseraient sous le niveau des taux longs, selon la bonne logique économique mais qui a été oubliée ces derniers temps en Europe.

Que deviendront les taux directeurs de la Buba, le Lombard et le taux d'escompte ? Riche sera celui qui peut le prédire. Mais une baisse très supérieure à un point est écartée. Tout dépendra de la conjoncture allemande : celle-ci se ralentit fortement actuellement et pour épargner au pays un plongeon récessif, la banque centrale pourrait desserrer son étau plus que le seul examen de l'inflation ne le permet. La croissance du PNB ouest-allemand ne dépasserait pas 1 % cette année et serait comprise entre 1,5 % et 2 % en 1993, selon les banques.

On ne peut donc être que pessimiste sur la rapidité de la baisse des taux. Les raisons en sont triples. L'inflation d'abord : elle s'améliore mais bien péniblement. Le rythme annuel est actuellement de 3,6 %. Il tombera à 3,5 % à la fin de 1992 mais remontera au-dessus de 4 % en janvier, mécaniquement du fait d'une augmentation de TVA. La hausse des prix en moyenne devrait dépasser 4 % en 1993 et encore 3 % en 1994, c'est-à-dire loin de l'objectif de 2 % de la Bundesbank.

Deuxième raison : la masse monétaire. Même si son calcul sous la variable M3 est contesté, même si l'objectif de hausse de 3,5 % à 5,5 % pour cette année est dépassé, même si la banque centrale l'interprète avec plus de souplesse que son monétarisme ne l'y pousse, il reste que le contenu de M3 – les crédits aux ménages et aux entreprises – augmente trop vite. La banque centrale ne peut que vouloir y mettre le holà.

Troisième raison : les salaires et le budget. Sur ce plan, les dérapages sont à l'origine du mal. En relevant ses taux, la Buba n'a fait qu'essayer de contenir une inflation créée par le mauvais financement de la réunification (par l'emprunt) et par le manque de solidarité des Allemands de l'Ouest qui refusent de voir leurs revenus amputés. Les salaires auront encore augmenté de 5,2 % à 5,8 % cette année suivant les secteurs, alimentant la hausse des coûts. Y a-t-il des améliorations en vue ? Elles sont faibles. Les premières revendications salariales pour 1993 démarrent fort : + 7,5 % dans les assurances. Même si le résultat final moyen peut n'atteindre que 4 %, selon M. Uwe Angenengt, *« ce chiffre reste trop élevé par rapport à la croissance escomptée »*.

« Assainissement » et « pacte de solidarité »

Pour le budget, un pas a été fait avant l'été avec le *« plan à moyen terme »* du ministre des finances, M. Theo Waigel, qui estime possible de financer l'unification (environ 150 milliards de deutschemarks par an jusqu'à l'an 2000), tout en assainissant les finances publiques. Mais à la condition de bloquer la hausse des dépenses budgétaires à 2,5 % l'an pendant quatre ans, ce qui représente une baisse hors inflation. Mais, outre qu'ils en contestent les calculs, nombre d'économistes ont souligné que « l'assainissement » ne sera réel que si les Länder et les communes adoptent la même rigueur. Or, le Länd de Bavière, celui du ministre Waigel, a adopté un budget 1993-1994 en progression de 5,9 %...

L'Allemagne réagit toujours aux chocs. Le *« pacte de solidarité »* proposé par le chancelier Kohl pour mettre de l'ordre dans les salaires et les budgets avec l'assentiment des partis et des syndicats se heurte pour l'instant à l'incrédulité. Mais il n'est pas impossible que M. Kohl parvienne à ses fins. L'accord récent avec les sociaux-démocrates pour réduire les dépenses de santé montre que ce pays sait retrouver ses consensus quand il le faut. Il prend simplement son temps, parce que ses traditions et ses mécanismes internes de démocratie l'imposent.

Les taux d'intérêt baisseront donc, mais lentement. Les partenaires de l'Allemagne peuvent perdre patience : on le comprendrait. Mais il leur faut changer de cible et dénoncer le manque de solidarité non plus de la Buba – elle a fait le geste qu'elle a pu – mais des responsables syndicaux et des politiciens. Ce faisant, les partenaires ne peuvent pas s'illusionner en croyant que leur pression fera effet rapidement car l'Allemagne vit au rythme du dialogue politique, économique et social. Cela représente aujourd'hui des inconvénients pour les autres.

ÉRIC LE BOUCHER

En se rendant à Bruxelles

M. Soisson réaffirme la fermeté de la France dans la négociation sur le volet agricole du GATT

Alors que doit se tenir, dimanche 11 octobre à Bruxelles, une réunion de haut niveau entre la CEE et les Etats-Unis consacrée aux questions agricoles, M. Jean-Pierre Soisson s'est rendu, jeudi 8 octobre, au siège de la Commission. Le nouveau ministre de l'agriculture a rencontré le président de la Commission, M. Jacques Delors, ainsi que le commissaire européen à l'agriculture, M. Ray McSharry, afin de rappeler la position française sur les prix agricoles. Ayant affirmé qu'il n'était pas question de *« rendre les armes »* face à Washington, M. Soisson a reçu le soutien des principales organisations agricoles de l'Hexagone. Si les responsables européens et leurs homologues américains – le représentant du président au commerce, Mme Carla Hills, et le secrétaire à l'agriculture, M. Edward Madigan – parvenaient à un accord lors de leur réunion du week-end, les négociations commerciales multilatérales ouvertes en 1986 dans le cadre du GATT (accord général sur les tarifs douaniers et le commerce) pourraient être achevées rapidement. Or, un tel accord reste suspendu à des concessions de la part de la France, de plus en plus isolée au sein de la Communauté sur les questions agricoles.

INDICATEURS

FRANCE

• Masse monétaire : + 6,3 % en août. – La masse monétaire française, exprimée par l'agrégat M3, a progressé de 6,3 % en août – par rapport à son niveau moyen du quatrième trimestre de 1991 (base de référence) – après une augmentation de 6,7 % (chiffre révisé) en juillet et de + 7,4 % en juin, selon un communiqué publié jeudi 8 octobre par la Banque de France. Le rythme de progression de M3 s'est ainsi ralenti, mais reste toutefois supérieur à la fourchette de croissance de 4 % à 6 % retenue au titre de l'objectif monétaire pour 1992.

ITALIE

• Croissance du PIB : + 0,2 % au 2e trimestre. – Le produit intérieur brut (PIB) italien a ralenti sa croissance à + 0,2 % au deuxième trimestre par rapport au premier trimestre a annoncé, jeudi 8 octobre, l'Institut national italien des statistiques ISTAT. Sur une base annuelle, la croissance par rapport au 2e trimestre 1991 est de 1,5 %. Les importations de biens et de services, après un premier trimestre en forte expansion, enregistrent une diminution de 1,7 % au deuxième trimestre. Les exportations enregistrent quant à elles une chute de 3,6 %, inversant l'évolution positive des deux précédents trimestres.

ÉCONOMIE

AFFAIRES

Face-à-face dans les assurances

Le conflit se durcit entre les actionnaires d'Allianz Via Holding

Le conflit qui oppose le groupe allemand Allianz à son partenaire minoritaire la Compagnie de navigation mixte (CNM), au sujet de leur filiale commune Allianz Via Holding, serait à la veille d'un nouveau rebondissement. En attendant que la cour d'appel de Paris se prononce le 27 octobre, la direction d'Allianz devait rencontrer, vendredi 9 octobre à Paris, le président de la CNM et chacun des grands actionnaires de ce conglomérat.

Il ne fait pas bon aujourd'hui être minoritaire dans une grande compagnie d'assurances française. Que ce soit l'UAP (Union des assurances de Paris) avec ses 34 % de Victoire ou la Compagnie de navigation mixte avec ses 34 % d'Allianz Via Holding, ces minoritaires sont sous la coupe des actionnaires majoritaires, respectivement Suez et le géant allemand Allianz. Mais dans les deux cas, M. Jean Peyrelevade, président de l'UAP, et M. Marc Fournier, président de la Navigation mixte, n'ont pas l'intention de se laisser faire. Ainsi M. Fournier n'a-t-il pas hésité à porter son différend devant les tribunaux (*le Monde* du 24 juillet).

Dans cette histoire compliquée, tout commence en octobre 1989. Pour contrecarrer des attaques boursières (AGF et ensuite Paribas) et sauver l'intégrité de son groupe, M. Fournier décide de vendre la moitié de ses actifs d'assurances (Via-Rhin et Moselle) à Allianz Europe, qui entre au passage dans le capital de la Navigation mixte à hauteur à l'époque de 5 %. Présentée comme l'amorce d'une politique de *«partenariat»*, cette égalité entre actionnaires est tempérée par le fait que *«la définition de la politique du groupe dans l'assurance»* est laissée à Allianz.

Quelques mois plus tard, en mai 1990, le numéro un allemand s'assure seul le contrôle des compagnies d'assurances par le biais d'un regroupement de ses activités françaises avec celles de la Mixte, le tout chapeauté par une société commune, Allianz Via Holding, détenue à 66 % par Allianz et 34 % par la Mixte. Le partenariat fonctionne jusqu'au début de cette année, lorsque la Compagnie de navigation mixte, en prenant connaissance des comptes consolidés d'Allianz Via Holding pour 1991, *découvre que* l'actionnaire allemand a retiré son soutien en réassurance aux activités dommages d'Allianz France. La suppression de ce contrat contribue alors pour une part non négligeable aux 559 millions de francs de pertes du holding (avec 600 millions de francs de pertes techniques).

«C'est pour me déstabiliser»

De plus, pour M. Roland Jolivot, président de la holding, le groupe ne devrait pas enregistrer de résultat positif avant 1993. Au premier semestre, Allianz Via Holding a d'ailleurs annoncé 161 millions de francs de pertes dont 120 millions de francs de pertes exceptionnelles liées en majeure partie à un plan de réduction d'effectifs de 325 personnes sur un total de 1 926 salariés.

S'estimant «trompé», M. Fournier a porté l'affaire en justice à la veille de l'été, demandant une expertise de minorité sur les conséquences du retrait du traité de réassurance pour les sociétés du groupe Allianz Via. Le 18 juin, le président du tribunal de commerce de Créteil rejetait cette demande arguant que le droit français ne connaît pas la notion de groupe. Un mois plus tard, la même instance ordonnait à Allianz Via Holding de surseoir à tout rapprochement entre filiales du groupe tant que la cour d'appel de Paris ne se sera pas prononcée sur le sujet. L'audience est prévue le 27 octobre.

Le cœur du litige consiste à savoir si la Compagnie de navigation mixte était ou non au courant avant la naissance d'Allianz Via Holding du retrait du traité de réassurance. Si le groupe de M. Fournier n'a pas été tenu informé, il peut à juste titre se plaindre d'avoir été floué et de posséder 34 % d'un ensemble plus exposé aux risques que prévu. Mais pour Allianz, la Compagnie de navigation mixte a agi en parfaite connaissance de cause et a été informée de la suspension du traité de réassurance, le 25 septembre 1990, avant le rapprochement.

Et chacun de fourbir ses armes. Jeudi 8 octobre, M. Fournier a présenté les conclusions des commissaires aux apports, indiquant que, *«s'ils avaient eu connaissance d'une telle décision ou même d'un tel projet, ils n'auraient pas manqué de le mentionner dans leurs rapports»*. M. Fournier a affirmé d'autre part ne pas être allé à Munich, siège d'Allianz, ce fameux 25 septembre 1990.

«Nous avons expliqué ce jour-là à M. Emmanuel Gautier, directeur général adjoint de la Navigation mixte et président d'Allianz Via Holding jusqu'en juin 1992, que la réassurance dans le groupe se ferait dorénavant aux conditions du marché», explique M. Roberto Gavazzi, directeur général d'Allianz chargé de l'assurance en Europe du Sud. *«Un traité de soutien de réassurance ne se conçoit qu'avec une filiale à 100 %. Il n'y a pas de raison de prendre à notre charge des risques que les minoritaires doivent également partager, ce n'est pas notre politique»*, ajoute-t-il.

A moins de trois semaines de l'audience de la cour d'appel, les adversaires font monter la pression avant d'inévitables négociations. Conseillé par la Banque Lazard, M. Deithart Breipohl, directeur financier d'Allianz, devait rencontrer vendredi 9 octobre M. Fournier. Il a également souhaité s'entretenir avec chacun des grands actionnaires de la Mixte (Paribas, Framatome, Crédit lyonnais, groupe Vernes), mais sans son président. *«C'est pour me déstabiliser»*, affirme M. Fournier, qui se dit néanmoins sûr à la fois de chacun de ses grands partenaires et de son bon droit. *«Nous avons été trompés. A partir de ce moment-là, je ne veux pas négocier ni vendre ma participation»*, ajoute-t-il.

Au-delà des déclarations fracassantes et de la guerre par médias et justice interposés, M. Fournier aurait-il une autre idée derrière la tête? Celle de céder au meilleur prix ses 34 % à Allianz et de récupérer au passage les quelque 2 milliards de francs de participation d'Allianz Via dans les filiales de la Mixte, notamment Saupiquet et Fichet-Bauche?

DOMINIQUE GALLOIS et ÉRIC LESER

SOCIAL

Avec un projet de budget en hausse de 5,16 %

Le ministère du travail veut consolider les actions engagées en faveur de l'emploi

En hausse de 5,16 % par rapport à la loi de finances 1992, et de 9,1 % au total, le projet de budget 1993 pour le ministère du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle s'inscrit dans la continuité. Aucune grande mesure nouvelle n'est prévue. Toutes les actions en cours sont reconduites, et renforcées.

Tel qu'il a été préparé, le projet de budget du ministère du travail ne comporte pas de changements sur l'essentiel. Les actions en faveur de l'emploi, de la qualité de la formation professionnelle et de la lutte contre l'exclusion, considérées comme les trois priorités depuis l'arrivée de Mme Martine Aubry, seront poursuivies avec obstination, mais seulement amplifiées. Pour ce faire, les crédits augmentent, par rapport à la loi de finances 1992, de 5,16 % et s'élèvent à 72,7 milliards de francs.

Avec des reports de crédits d'un montant de 3 milliards de francs, contre 4,9 milliards en 1992, et 8,7 milliards supplémentaires qui proviendront du compte d'affectation spéciale alimenté par des cessions d'actifs, encore à venir, le total des sommes disponibles sera de 84,4 milliards de francs, en progression de 9,1 % sur l'année précédente. En 1992, l'estimation globale portait en effet sur 77,3 milliards, en tenant compte des 3,29 milliards de charges communes provoquées par les exonérations de charges pour l'emploi des jeunes sans qualification («exo-jeunes») et par les avantages fiscaux liés aux emplois familiaux. Cette fois, les dépenses fiscales dues aux emplois familiaux, évaluées à 3,3 milliards, sont comptabilisées à part. Mais il faut aussi se souvenir que, fin août, 10 milliards de francs, provenant de privatisations partielles, avaient été affectés au ministère du travail par un décret d'avance, et qu'ils venaient financer des opérations déjà engagées.

Le sceau de la continuité

Destiné donc à consolider les mesures existantes, le projet de budget est marqué par le sceau de la continuité et ne frappe pas par son originalité, puisqu'aucune disposition nouvelle de grande ampleur n'apparaît. Pour la lutte contre l'exclusion, les moyens (14,5 milliards) du programme pour les chômeurs de longue durée seront augmentés de 15 %, avec 287 000 places de stage, contre 245 000, et 130 000 contrats de retour à l'emploi, contre 120 000. Réorientés depuis juillet vers le même public à 85 %, les contrats emploi-solidarité (CES) passeront de 158 000 à 200 000. Il est prévu que 20 000 d'entre eux, particulièrement en difficulté, pourront rester dans leur emploi, grâce à un soutien dégressif de l'Etat sur cinq ans. Les entreprises d'insertion par l'économique seront davantage aidées (+80 %).

Afin d'inciter à la création d'emplois et de prévenir les licenciements économiques, l'accent sera mis sur le partage du travail, notamment en faisant passer de 4 500 à 15 000 le nombre de préretraites progressives. Les crédits alloués au chômage partiel progresseront de 40 % et les différentes formules de reclassement pour les chômeurs verront leurs dotations s'accroître. Les dépenses dues aux «exo-jeunes», qui auraient permis 120 000 embauches en un an, atteindront 1,65 milliard de francs, et il est à noter que, additionnées, toutes les mesures d'exonération de charges coûteront 7,5 milliards, sans les emplois familiaux.

L'amélioration de la formation se poursuivra également. Entre le Crédit de formation individualisé (CFI) et le programme PAQUE, destiné aux jeunes les moins formés (30 000 places), 130 000 stages sont prévus pour une enveloppe globale de 8,8 milliards de francs (4,5 milliards pour le programme PAQUE). Une fois de plus, les contrats d'apprentissage (140 000) et les contrats de qualification (105 000) seront stimulés. C'est toutefois dans ce registre qu'interviennent les deux seules inflexions ou nouveautés. L'Etat consacrera 42,8 millions de francs (+61 %) à la formation de 2 800 ingénieurs par la voie de la formation continue. Il engagera également 60 millions de francs dans 3 000 stages pour les cadres au chômage.

Une fois de plus, le projet de budget se caractérise par une progression des dépenses actives, qui représenteront désormais 69 % de l'ensemble, au détriment des dépenses passives, nécessitées par les allocations ou l'indemnisation du chômage. Mais, pour la première fois depuis 1987, le ministère sera autorisé à augmenter ses effectifs, de 61 postes en net. Cette progression profitera d'abord aux inspecteurs du travail, afin d'arriver à 700 postes d'ici à la fin de l'année, et ensuite à l'inspection de la formation professionnelle, jugée trop faible en nombre.

Dans les services extérieurs, l'ANPE se taillera la part du lion, puisque ses crédits augmenteront de 8,6 %, avec 4,4 milliards de francs. Elle est en outre autorisée à recruter 695 agents, dont 585 l'ont déjà été par anticipation. L'AFPA, dotée de 4,1 milliards, verra de son côté sa subvention progresser de 6,18 %. Et cela, dans le cas de l'une et d'autre, au titre de leur mobilisation pour le programme de chômeurs de longue durée. Une constante de ce projet de budget.

ALAIN LEBAUBE

Non déclarés depuis vingt ans

Les professeurs de l'Institut culturel autrichien sont priés de «s'abstenir» d'enseigner

Les responsables de l'Institut culturel autrichien de Paris persistent et signent. En dépit des démarches officielles engagées en juin par le ministère français des affaires étrangères et du souci affiché par les autorités autrichiennes de résoudre le problème, les dirigeants de cet Institut refusent toujours d'accorder à leurs professeurs un contrat de travail en bonne et due forme (*le Monde* du 4 avril).

Ultime rebondissement de cette affaire, les enseignants qui entendent obtenir réparation ont été priés, par lettre recommandée datée du 30 septembre, de *«s'abstenir, pour le moment, de se présenter à l'Institut»*, alors que les formalités d'inscription aux cours ont déjà commencé et que la rentrée des élèves a été fixée au 19 octobre. Le directeur de l'Institut, M. Rudolf Altmüller, justifie cette mise à pied de fait par la procédure judiciaire en instance engagée par ces enseignants.

BANQUES

Crédit local de France : 1992 sera une deuxième année record pour l'activité

Avec une activité soutenue au cours des neuf premiers mois de l'année, le Crédit local de France (CLF) se félicite de sa spécialisation dans le financement des collectivités locales, a indiqué, jeudi 8 octobre, le président de l'établissement, M. Pierre Richard, qui présentait ses comptes semestriels. 1992 sera *«une seconde année record pour l'activité du CLF»*, qui, au 30 septembre, a versé 23,6 milliards de francs de prêts au secteur public local, soit près de 14 % de plus que sur la même période de 1991. Au premier semestre 1992, le résultat net consolidé s'établit à 663,9 millions de francs, en hausse de 6 %. M. Richard a souligné que ces résultats intégraient *«tous les provisionnements nécessaires»*, y compris *«plusieurs dizaines de millions sur Orlyval»*. Sur le semestre, la dotation aux provisions se monte à 211,1 millions de francs contre 79,9 millions au premier semestre 1991, soit une augmentation de 164 %. Sur l'ensemble de l'année 1991, les provisions s'élevaient à 321,8 millions de francs.

PRESSE

« Le Monde des débats »

Suite de la première page

Ce besoin d'« aires de tranquillité active » où s'affrontent des raisonnements et des points de vue clairs, solides et variés, qui donnent à l'information une dimension nouvelle, la rédaction du *Monde* l'a ressenti depuis plusieurs années, et c'est pourquoi nous présentons aujourd'hui avec une grande confiance cette nouvelle publication à nos lecteurs.

Placé sous la direction de Jacques-François Simon, *le Monde des débats* invitera chaque mois des écrivains, des spécialistes, des chercheurs venant d'horizons divers à s'exprimer de la façon la plus libre sur deux ou trois thèmes révélés par l'actualité.

Ainsi le premier numéro traite-t-il du rôle des nations vis-à-vis de la Communauté européenne, des avantages et des inconvénients du partage du travail, du fonctionnement du marché de l'art.

Viennent ensuite plusieurs rubriques explorant les lieux *où naissent les idées* et les projets : colloques, congrès, *revues, publications en* sciences sociales, livres fon*damentaux... Une place impor*tante, la double page centrale, *est prévue pour le courrier des* lecteurs, que nous espérons abondant.

La dernière page, enfin, s'intitule « Colère », car elle accueillera des textes polémiques suscités, chez ceux qui ont le sang chaud et la plume alerte, *par la vision de la* société contemporaine.

JACQUES LESOURNE



MONDIAL DE L'AUTOMOBILE



Nouvelle chute des ventes sur les sept premiers mois de 1992

Les professionnels s'inquiètent de la dégradation du marché de l'occasion

Le président de la République ne se rendra pas *cette année au Mondial de l'automobile, qui a* ouvert ses portes jeudi 8 octobre à Paris. En *l'absence du chef de l'Etat, convalescent, c'est le* premier ministre, M. Pierre Bérégovoy, accompa*gné du ministre de l'industrie et du commerce* extérieur, M. Dominique Strauss-Kahn qui devait *inaugurer, vendredi 9 octobre, la grande messe* des constructeurs. Un symbole : le tracé du cir*cuit officiel ignore les industriels nippons, pour*tant venus en force, pour s'attarder chez les prin*cipaux constructeurs et équipementiers* européens, parmi lesquels, bien entendu, les *français PSA et Renault. M. Strauss-Kahn, lors* d'une nouvelle visite samedi, devrait pallier cette *ignorance.*

MM. Bérégovoy et Strauss-Kahn devraient rencontrer, lors de leur visite au Mondial de l'automobile, des professionnels préoccupés. PSA et Renault affichent, certes, des résul*tats financiers et commerciaux très* honorables. Mais, de l'avis général, le deuxième semestre 1992 s'annonce plus difficile. Les autres maillons de la filière automobile – concessionnaires, garagistes, réparateurs et autres – sont encore plus inquiets. La *dégradation du marché de l'automo*bile d'occasion, l'arrivée à expiration du règlement d'exemption concernant la distribution automobile, les difficultés croissantes rencontrées par les petites entreprises du secteur, le tableau est bien sombre et aucune *embellie n'est envisagée* avant la mi-93... au mieux.

Au cours du traditionnel point de presse de la rentrée, M. Jean Puijalon, *président du CNPA (organisa*teur de l'exposition nationale des véhicules d'occasion au sein du Mondial de l'automobile), a exprimé ses préocupations quant à la persistance de la morosité sur le marché de l'automobile. En effet, les immatricula*tions de voitures de deuxième main* sont, sur les sept premiers mois de l'année, en chute de 5,92 %, ce chiffre faisant suite à une baisse de 6,95 % en 1991. Il faut remonter à 1986 pour trouver un niveau de ventes inférieur.

Le neuf plus attractif

Le marché de l'occasion souffre, bien sûr, de la conjoncture globale mais aussi de la concurrence des véhicules neufs. Le ratio d'immatri*culation de l'occasion par rapport* au neuf est passé de 2,18 en 1991 à 2,05 pour les sept premiers mois de l'année. Paradoxalement, les Français ne sont *« pas assez riches pour acheter des voitures d'occasion ».* Les promotions, les facilités de financement, les séries limitées, l'effort sur les services rendent désormais le neuf plus attractif.

Conséquence : la situation financière des concessionnaires, mécaniciens, carrossiers, et autres centres de contrôle technique, s'est très nette*ment dégradée. Les trésoreries sont* lourdement grevées par des stocks dont le montant s'élève à 10 milliards de francs et dont la rotation, irrégulière, a tendance à s'allonger (soixante-dix jours). Par ailleurs, le contrôle technique n'a pas produit le surcroît d'activité espéré. Pour compenser ces pertes de rentabilité des véhicules, les concessionnaires ont redécouvert le service après-vente.

La prochaine arrivée à expiration de la dérogation dont bénéficie le commerce automobile au niveau européen préoccupe également les professionnels. Le système de distribution sélective, interdit par les règles communautaires, est cependant autorisé pour la distribution automobile, grâce à un règlement d'exemption d'une durée de dix ans, entré en *vigueur en 1985. Une fois choisi par* le constructeur, le concessionnaire est le distributeur exclusif de la marque sur un territoire défini. Entre une reconduction pure et simple et un retour à la libre concurrence, le CNPA réclame un renouvellement accompagné de modifications concernant notamment le système des mandataires, sociétés profitant des disparités fiscales européennes pour vendre des voitures moins cher, tout en laissant la responsabilité du *« suivi »* aux concessionnaires français. *« L'anarchie »* qui découlerait de *la suppression du règlement consti*tuerait, pour le CNPA, la pire des *alternatives.*

La puissance n'est pas morte

Les grosses cylindrées demeurent un créneau majeur pour les constructeurs

On aurait pu imaginer que la conjoncture, qu'elle soit économique ou réglementaire, et les conditions de circulation chaque jour plus difficiles auraient incité les constructeurs à mettre un bémol dans certains de leurs moteurs et donc dans la recherche de la puissance disponible sous les capots de leurs voitures. Il n'en est rien. Le Mondial de l'automobile révèle au contraire une surenchère dans ce domaine, que la morale, disent les détracteurs de la vitesse pour la vitesse, devrait condamner, car elle n'est plus de notre temps, du moins sur les routes qu'empruntent chaque jour des mil*lions d'automobiles.*

Dans la réalité, diverses raisons *sont avancées qui sont à l'origine de* la tendance générale observée. Certaines sont fondées, d'autres répondent à la concurrence que se font les marques entre elles dans le créneau *« juteux » des voitures haut de* gamme :

– *les équipements embarqués des*tinés à un confort toujours plus grand sont de plus en plus nombreux dans les voitures de prix élevé. Ils pèsent de tout leur poids et consomment de l'énergie. Il faut bien donner à la mécanique qui propulse ou tire un véhicule les kilowatts supplémentaires indispensables si l'on veut conserver les performances annoncées et le couple, cet effort du moteur tant recherché ;

– le pot catalytique obligatoire d'ici peu sur tous les véhicules à essence – *dépollution exige* – est un dévoreur de kilowatts, il faut bien compenser la perte de puissance qu'il entraîne ;

– il y a enfin et surtout, commercialement, un marché de la voiture puissante. Le prestige ou le goût du *sport ne sont pas absents des motiva*tions d'un achat, surtout s'il est coûteux. A plus forte raison quand la voiture tant enviée est à la charge de la société que dirige son conducteur. *Comment penser qu'un constructeur* irait refuser d'alimenter en voitures de prestige le parc d'une grande firme commerciale ou industrielle ?

Quelles *que soient les explications* données, force est de constater que tous les constructeurs ne négligent aucun effort pour conserver, en tête des gammes, ces voitures dont le marasme et les crises qui se succèdent ne sont, loin de là, jamais venus à bout.

Le retour du turbo

*Dans cette bataille pour la puis*sance, on constate un retour en force de la suralimentation, jugée obsolète voilà quelques mois à peine. La multiplication des soupapes devait, disait-on alors, remplacer, avec un bénéfice dans la souplesse, la turbine, *réservée dans l'avenir essentiellement* au diesel. Voici le turbo de retour, une solution à vrai dire bien commode pour donner à un moteur qui ne peut sous un capot augmenter *sans cesse de volume le coup de* fouet nécessaire. Quoi qu'il en soit, si les constructeurs français ne sont plus en reste dans la confrontation européenne – avec une Safrane chez Renault qui va être proposée en six cylindres suralimentés par deux tur*bines (environ 400 000 F) ou plus* modestement mais très efficacement avec la future 405 Mi-16 – poussée à 200 chevaux (144 kW), les marques allemandes détiennent encore les records de la puissance.

Depuis des lustres, Mercedes et BMW s'affrontent dans ce domaine, faisant passer les moteurs de six à *huit cylindres, puis aujourd'hui à* douze cylindres. Ces mécaniques montées sur des berlines ou des coupés qui ne révèlent guère de défauts, et dont la finition apparaît parfaite, ont ceci de particulier qu'elles ont des architectures compactes et développent toutes plus de 250 chevaux, de quoi porter un véhicule de près de 1 800 kilos aux environ de 250 kilomètres à l'heure. Une vitesse que l'on ne pourra dépasser non pas *à cause de l'incapacité* du moteur à aller au-delà – mais par coupure automatique de l'alimentation. D'autres performances sont annoncées et d'autres versions sont en chantier. Ainsi, si les visiteurs du Mondial ont pour la Twingo les yeux de Chimène, *l'heure ne semble pas encore venue* de voir les grosses et puissantes voitures rejoindre les musées.

CLAUDE LAMOTTE

Une XM à turbine

Citroën propose désormais une XM suralimentée. Equipée du 1 998 cm³ à essence, ici turbocompressé, le modèle haut de gamme de la marque aux chevrons gagne beaucoup en couple (effort de traction du moteur) qui passe à 23 m.kg sur une plage d'utili*sation qui va de 2 200 tours à* 4 400 tours-moteur.

Ainsi a-t-on surtout recherché une augmentation de la *souplesse de l'ensemble* mécanique, ce qui procure à la route un agrément essentiellement dû à une utilisation plus réduite de la boîte de vitesses. Dans l'affaire, les ingénieurs de Citroën ont aussi compensé la perte de puissance entraînée par la *pose du désormais indispen*sable pot catalytique.

Cette nouvelle version de la XM apparaît par ailleurs dotée d'une bonne finition qui pèche néanmoins par une insonorisation perfectible à haut régime.

WEEK-END D'UN CHINEUR

PARIS

Samedi 10 octobre. – Drouot-Richelieu, 14 h : livres, tableaux modernes, vins, affiches ; **Palais des Congrès**, 17 h 30 : argenterie, bijoux, arts de la table.

Dimanche 11 octobre. – Drouot-Montaigne ; 16 h : tapis.

ILE-DE-FRANCE

Samedi 10 octobre. – Compiègne, 11 et 14 h 30 : art africain ; **Enghien**, 14 h 30 : peintures russes ; **Nanterre**, 14 h : mobilier, objets d'art ; **Pontoise**, 14 h : mobilier, tableaux.

Dimanche 11 octobre. – Argenteuil, 14 h 30 : mobilier, tableaux ; **Chantilly**, *15 h : tableaux* ; **Chartres**, 10 h 30 : « paquebot-mania », 14 h : art populaire, armes, marine ; **La-Varenne-Saint-Hilaire**, 14 h 30 : Extrême-Orient ; **Pontoise**, 14 h : gravures ; **Pontpoint**, *14 h : mobilier*, objets d'art ; **Provins**, 14 h : vins, alcools ; **Rambouillet**, 14 h : mobilier, argenterie ; **Saint-Germain-en-Laye** : mobilier, tableaux.

PLUS LOIN

Samedi 10 octobre. – Calais, 14 h 30 : livres ; **Cannes**, 14 h 30 : soldats de plomb, armes ; **Châlons-sur-Marne**, *14 h : instruments de* musique, argenterie ; **Grandville**, 14 h 30 : livres, gravures ; **Marseille** (Cantini), 14 h 30 : tableaux, moibilier ; **Nancy**, 14 h : jouets, poupées ; **Orléans** (Pot de Fer), 14 h 30 : mobilier, tableaux ; **Orléans** (Parisis), 14 h 30 : armes, monnaies.

Dimanche 11 octobre. – Arles, 14 h 30 : tableaux, gravures ; **Calais**, 14 h 30 : vins, alcools ; **Dieppe**, 14 h 15 : mobilier, tableaux ; **Dijon**, 14 h 15 : mobilier, objets d'art ; **Evreux**, 14 h 30 : tableaux modernes ; **Honfleur**, 14 h 30 : *tableaux modernes* ; **Laval**, *14 h 30* : mobilier, objets d'art ; **Limoges**, 14 h : mobilier, tableaux ; **Mâcon**, 14 h 30 : argenterie, mobilier ; **Montreuil-sur-Mer**, 14 h 30 : mobilier, objets d'art ; **Nantes**, 14 h 30 : tableaux russes ; **Pithiviers**, 14 h 15 : mobilier, tableaux ; **Soisson**, 14 h 30 : mobilier, sculptures.

FOIRES ET SALON

Paris (boulevard Auguste-Blanqui), **Paris** (place des Fêtes, samedi seulement), **Rouen, Toul, Pau, Guebwiller, Beaune, Vendôme.**

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 9 OCTOBRE A 0 HEURE TUC

METEO FRANCE

PRÉVISIONS POUR LE 10 OCTOBRE 1992

LÉGENDE: ENSOLEILLÉ — ÉCLAIRCIES PEU NUAGEUX — NUAGEUX COUVERTS ÉCLAIRCIES — TRÈS NUAGEUX OU COUVERT — PLUIE OU BRUINE — NEIGE — AVERSES — ORAGES — BRUMES ET BROUILLARD — SENS DE DÉPLACEMENT

METEO FRANCE

TEMPS PREVU LE SAMEDI 10 OCTOBRE — VERS MIDI

Samedi : pluies et orages au sud, *éclaircies au nord.* – *Au nord de la* Seine, les nuages bas en début de matinée laisseront place à de belles éclaircies l'après-midi avec un vent modéré de nord-est.

*De la Bretagne au Centre jusqu'à l'Al*sace-Lorraine, les nuages seront abondants le matin, et, l'après-midi, le soleil fera quelques apparitions. Au sud d'une ligne Nantes-Strasbourg, le ciel sera *très nuageux ou couvert.*

Il pleuvra modérément sur ces régions sud, avec de la neige sur les Alpes et les Pyrénées au-dessus de 2 500 *mètres. Ces pluies prendront un* caractère orageux de l'Aquitaine au Sud-Est et en Corse. Cependant le soleil fera parfois de belles apparitions sur le pourtour méditerranéen.

Les températures matinales seront fraiches avec 6 à 8 degrés en général au nord et plus douces au sud avec 9 à 13 degrés.

*L'après-midi, les températures avoisi*neront 13 à 15 degrés sur la moitié *nord et 15 à 18 degrés au sud.*

PRÉVISIONS POUR LE 11 OCTOBRE 1992 A 0 HEURE TUC

METEO FRANCE

TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé le 9-10-92
Valeurs extrêmes relevées entre le 8-10-1992 à 18 heures TUC et le 9-10-1992 à 6 heures TUC

FRANCE			
AJACCIO	23	16	N
BIARRITZ	19	13	P
BORDEAUX	16	11	C
BOURGES	17	7	B
BREST	16	11	C
CAEN	13	9	B
CHERBOURG	14	11	C
CLERMONT-FER	17	7	P
DIJON	17	8	B
GRENOBLE	20	10	C
LILLE	16	11	C
LIMOGES	16	10	C
LYON	17	9	B
MARSEILLE	22	19	N
NANCY	16	6	B
NANTES	17	10	C
NICE	22	16	N
PARIS-MONTS	16	12	C
PAU	20	11	P
PERPIGNAN	18	14	C
RENNES	16	10	C
ST-ETIENNE	16	8	B
STRASBOURG	16	9	C
TOULOUSE	18	13	P
TOURS	16	9	B
POINTE-A-PITRE	32	23	N
ÉTRANGER			
ALGER	30	18	N
AMSTERDAM	13	11	C
ATHÈNES	27	20	D
BANGKOK	34	26	C
BARCELONE	18	12	D
BELGRADE	17	6	D
BERLIN	12	10	C
BRUXELLES	16	10	C
COPENHAGUE	16	10	C
DAKAR	31	26	D
NEW-DELHI	33	19	D
DJERBA	–	–	–
GENEVE	18	8	C
HONGKONG	–	–	–
ISTANBUL	25	16	N
JÉRUSALEM	32	16	D
LE CAIRE	34	18	D
LISBONNE	21	13	N
LONDRES	14	7	C
LOS ANGELES	22	15	D
LUXEMBOURG	14	10	C
MADRID	20	11	P
MARRAKECH	23	14	N
MEXICO	20	13	P
MILAN	20	8	N
MONTRÉAL	20	4	D
MOSCOU	5	3	C
NAIROBI	25	14	C
NEW-YORK	21	11	D
OSLO	–	–	–
PALMA DE MAJ	23	13	D
PÉKIN	25	10	C
RIO DE JANEIRO	–	–	–
ROME	25	17	C
SEVILLE	20	12	D
SINGAPOUR	32	25	N
STOCKHOLM	17	5	D
SYDNEY	20	17	N
TOKYO	19	15	C
TUNIS	27	23	N
VARSOVIE	12	8	C
VENISE	20	12	B
VIENNE	16	6	B

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

TUC = temps universel coordonné, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

هكذا من الأصل

VIE DES ENTREPRISES

Malgré des bénéfices records au troisième trimestre

Compaq réduit ses effectifs de 10 %

La guerre des prix a sa logique propre. En octobre 1991, le constructeur informatique américain Compaq annonce la suppression de 1 440 emplois, 12 % des effectifs mondiaux du groupe, pour cause de pertes, les premières de l'histoire du groupe, au troisième trimestre. Un an plus tard, le même annonce 1 000 suppressions d'emplois (10 % des salariés du groupe)... après avoir engrangé des bénéfices et un volume d'activité record au troisième trimestre 1992.

La firme de Houston a expliqué, jeudi 9 octobre, que ces nouvelles compressions d'effectifs étaient rendues nécessaires par la concurrence sauvage régnant sur le marché de la micro-informatique. 600 emplois seront ainsi supprimés à Houston, où la firme emploie 6 500 personnes, les autres dans le monde entier. En fait, le constructeur texan, numéro quatre de l'informatique mondiale, est piégé par le mouvement de guerre des prix qu'il a, lui-même, déclenché sur le marché des PC (ordinateurs individuels).

Pour se remettre à flot et défendre ses positions commerciales, Compaq a révisé du tout au tout sa stratégie au printemps. Furieux de voir ses parts de marché filer au profit de fabricants quasiment inconnus jusqu'alors, assemblant, rapidement et à moindre coût, un produit informatique banalisé, le constructeur décidait, sous la houlette de son nouveau président, M. Eckhard Pfeiffer, de proposer des PC de marque... à des prix dégriffés. La réussite commerciale a été totale... à tel point que les prévisions de commandes ont été largement dépassées. Pour satisfaire l'afflux de demande, le groupe a dû faire tourner ses unités au maximum de leur capacité.

Les autres constructeurs lui ont emboîté le pas. Tour à tour, cet été, Apple, Toshiba ont révisé leurs tarifs. Il y a quelques jours, IBM réformait complètement son offre micro-informatique pour se jeter dans la bataille du bon marché. Compaq est donc condamné à suivre... pour rester le premier. Dans une guerre des prix désormais incontrôlable, le seul salut réside dans la fuite en avant. Le mécanisme est particulièrement pernicieux. Nul ne sait quand cette course folle au rabais atteindra ses limites. Les constructeurs peuvent contracter encore le prix de leurs micros. En jouant sur la conception des matériels, en réduisant le nombre de composants dont la puissance ne cesse d'augmenter à coûts pratiquement identiques... et en réduisant le nombre d'emplois.

CAROLINE MONNOT

CHIFFRES ET MOUVEMENTS

CAPITAL

□ **Havas : OPE sur Avenir Havas Média et OPR sur Comareg.** – Le groupe Havas a annoncé, jeudi 8 octobre, le lancement d'une offre publique d'échange (OPE) sur sa filiale Avenir Havas Média (affichage, presse gratuite, régies) qu'il détient à 56,8 %. Le groupe a par ailleurs indiqué son intention de procéder à une offre publique de retrait (OPR) sur Comareg (presse gratuite) qu'il détient directement ou indirectement à hauteur de 99,68 %.

RÉSULTATS

□ **VEV (textile-habillement) encore fortement déficitaire.** – Sauvé *in extremis* en 1991, le groupe textile et d'habillement VEV (800 millions de francs de déficit en 1990, 737 millions l'an dernier) a réduit ses pertes au premier semestre 1992, avec un résultat avant impôts négatif de 136,4 millions de francs (*le Monde* du 17 avril). Sur l'ensemble de l'année, le résultat devrait rester fortement déficitaire, même s'il doit être, selon VEV, *« en amélioration »* par rapport à 1991. Le chiffre d'affaires semestriel, après les cessions de SFL, Chaussant du Cambresis, Boussac filature et Gravograph, ne s'élève plus qu'à 1,3 milliard de francs (contre 1,9 milliard). Hors activités cédées, il baisse de 10 %, victime de la conjoncture du textile. Le résultat d'exploitation semestriel du groupe (– 63 millions de francs) est en amélioration (– 228 millions de francs de pertes du premier semestre 1991).

□ **BNP : les provisions pèsent sur le bénéfice net semestriel (– 13,4 %).** – En dépit d'une légère augmentation de son résultat d'exploitation (+ 6,8 %), la BNP a enregistré pour la première moitié de l'année 1992 un repli de son bénéfice net (– 13,4 %, à 1,333 milliard de francs), découlant directement d'une forte augmentation de son effort de provisionnement sur les risques domestiques. Contrairement à 1991, *« il n'y a aucun sinistre majeur, mais seulement une multitude de dossiers »*, a expliqué, jeudi 8 octobre, le président de la banque, M. René Thomas. Les dotations aux provisions atteignent 4,114 milliards de francs, soit une progression de 13,6 % par rapport aux six premiers mois de 1991. Mais ce chiffre se décompose en une reprise de 965 millions de francs sur risques souverains, 443 millions de francs concernant la restructuration de la BAII, et surtout une dotation pour risques spécifiques de 4,636 milliards de francs, en progression de 38,9 % par rapport au premier semestre 1991.

CRÉATIONS

□ **Total crée une filiale commune pour la fourniture de gaz en Grande-Bretagne.** – Le groupe pétrolier Total a annoncé, jeudi 8 octobre, la création d'une filiale commune (50 %-50 %) avec la London Electricity pour fournir du gaz à la ville de Londres et à son agglomération. London Total Gas – c'est le nom de la filiale commune – utilisera le réseau gazier existant et fournira dans un premier temps les secteurs industriels et commerciaux, en attendant l'ouverture à la concurrence du marché domestique. En juin, Total avait réalisé une opération voisine et créé une filiale avec la Yorkshire Electricity.

□ **Sagem et Lucas créent une société commune.** – L'équipementier automobile français Sagem et le britannique Lucas ont annoncé, jeudi 8 octobre, la création prochaine d'une société commune spécialisée dans le « contrôle moteur », ces systèmes électroniques permettant d'améliorer les performances des moteurs. Sagem et Lucas regrouperont leurs activités dans ce domaine dans une co-entreprise (joint-venture) contrôlée par le groupe français.

Présent dans l'électronique militaire, les câbles et les télécommunications, Sagem est entré dans l'électronique automobile, en 1990, sous l'impulsion des constructeurs automobiles français, inquiets de l'hégémonie allemande dans ce secteur (Bosch, Siemens). Le groupe avait alors repris l'activité « allumage » de Valeo et conclu un premier accord de coopération avec Lucas. Il réalise aujourd'hui *900 millions de francs de chiffre* d'affaires dans l'automobile (500 millions dans l'allumage). Sagem négocie par ailleurs depuis des mois son entrée, aux côtés de Fiat et à hauteur de 35 %, dans Ufima, équipementier spécialisé dans l'injection automobile.

ACQUISITION

□ ***Zodiac devient le leader mondial du siège pour avions.*** – Le groupe français Zodiac va devenir le leader mondial du siège pour avions en acquérant le numéro un américain (et du secteur) Weber Aircraft Inc., filiale du conglomérat anglo-américain Hanson. Le montant final versé par Zodiac, sous réserve de l'approbation de la transaction par les autorités américaines, sera compris entre 80 et 85 millions de dollars (soit une fourchette de 384 à 408 millions de francs), selon un communiqué publié par le groupe français. L'acquisition de Weber va permettre à Zodiac de s'adjoindre près d'un tiers de chiffre d'affaires supplémentaire : la société américaine réalise des ventes de 165 millions de dollars (800 millions de francs environ) contre près de 2,3 milliards de francs pour le groupe français.

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS, 9 octobre ↑

La progression continue

Le mouvement de reprise amorcé depuis maintenant quatre séances se poursuivait vendredi 9 octobre à la Bourse de Paris. En hausse de 0,92 % à l'ouverture, l'indice CAC 40 affichait une heure plus tard une avance comparable. En début d'après-midi, les valeurs françaises s'appréciaient en moyenne de 0,6 %, et plus tard dans la journée, peu avant l'ouverture de la Bourse de New-York, leur progression avoisinait 0,7 %.

Selon les opérateurs, le marché était calme. La remontée du dollar permettait d'apaiser quelques tensions monétaires et facilitait la détente des taux d'intérêt ébauchée ces dernières heures dans de nombreux pays européens. A Paris en début de matinée le loyer de l'argent au jour le jour a même pu faire une incursion sous le niveau des 12 %.

Dans ce contexte quelque peu apaisé après les séances mouvementées des dernières semaines, des investisseurs effectuent quelques achats sur des valeurs de premier plan.

Si Hachette reculait de 11,8 %, Europe Nº 1 filiale du groupe, était *recherché, avec un gain de 5,5 %*. Castorama, recommandé par des analystes, montait de 5 %. Havas, qui a démenti être l'acheteur d'Hachette à la Bourse, reculait de 2,1 %.

Par ailleurs, les cotations d'Avenir Havas Media, sur le marché à règlement mensuel, et de la Comareg, sur le second marché, ont été suspendues après que leur maison mère Havas eut annoncé au cours de la matinée son intention de procéder à une offre publique d'échange sur les titres d'AHM et à une offre publique de retrait sur la Comareg, a indiqué la Société des Bourses françaises. Le groupe Havas détient actuellement 56,8 % d'Avenir Havas Media (affichage, presse gratuite, régies), et 99,68 % de la Comareg (presse gratuite).

NEW-YORK, 8 octobre ↑

Reprise

Après cinq séances consécutives de baisse, Wall Street s'est repris jeudi 8 octobre, soutenue par les achats à bon compte de grandes valeurs. L'indice Dow Jones des valeurs vedettes a clôturé à 3 176,03 points, en hausse de 23,78 points (+ 0,75 %). Quelque 203 millions d'actions ont été échangées. Le nombre de titres en hausse a dépassé celui des valeurs en baisse dans un rapport de cinq contre trois : 1 062 contre 636.

La fermeté initiale de Wall Street a notamment été encouragée par l'annonce d'un recul plus important que prévu des demandes d'allocations-chômage aux Etats-Unis durant la semaine achevée le 26 septembre.

Sur le marché obligataire, le taux d'intérêt moyen sur les bons du Trésor à trente ans, principale référence, est descendu à 7,44 % contre 7,48 %.

VALEURS	Cours du 7 oct.	Cours du 8 oct.
Alcoa	64 1/4	64 1/8
ATT	41 1/2	41 7/8
Boeing	36 1/4	38 1/4
Chase Manhattan Bank	21 3/8	21
Du Pont de Nemours	45 1/2	46 3/4
Eastman Kodak	43	42 3/4
Exxon	61 3/4	62 7/8
Ford	36 1/4	37 5/8
General Electric	73 3/4	75 1/2
General Motors	30	30
Goodyear	60 1/8	60 3/8
IBM	78 1/4	78 1/4
ITT	65 1/2	65
Mobil Oil	62	63
Pfizer	72 1/2	71 3/4
Schlumberger	68 3/4	67 1/2
Texaco	62 3/4	62 3/8
UAL Corp. ex-Allegis	111 3/8	113 5/8
Union Carbide	12 3/4	12 5/8
United Tech.	48 3/4	48 1/2
Westinghouse	15 7/8	14 3/4
Xerox Corp.	76 3/4	77 1/8

LONDRES, 8 octobre ↑

Hausse

Les valeurs ont légèrement réduit leurs gains jeudi 8 octobre au Stock Exchange après le discours du chancelier de l'Echiquier, M. Norman Lamont, au congrès du Parti conservateur à Brighton (sud du pays), tout en restant en net progrès par rapport à la veille. L'indice Footsie des cent grandes valeurs a clôturé en hausse de 21,7 points soit 0,8 % à 2 358,8 points, par rapport à un gain de 30 points avant les déclarations de M. Lamont. Le volume des échanges s'est contracté à 514,6 millions de titres contre 543,7 millions mercredi.

M. Lamont, qui a indiqué que sa priorité restait la lutte contre l'inflation, a un peu déçu les investisseurs boursiers en ne promettant pas de baisse rapide des taux d'intérêt et en n'excluant pas catégoriquement un *retour de la livre dans le système* monétaire européen (SME).

TOKYO, 9 octobre ↓

Baisse technique

La Bourse de Tokyo a fini, vendredi 9 octobre, en baisse de 1,59 % dans un marché particulièrement prudent et peu actif. Cette baisse est attribuée avant tout à des phénomènes techniques, c'est-à-dire des ventes programmées liées à l'échéance d'options en cette fin de semaine. Les effets de ces cessions ont été toutefois limités par des achats en contrepartie de fonds publics.

L'indice Nikkei abandonne 276,73 points à 17 059,78. Quelque 480 millions d'actions ont été échangées.

VALEURS	Cours du 8 oct.	Cours du 9 oct.
Ajinomoto	1 300	1 270
Bridgestone	1 110	1 100
Canon	1 220	1 230
Fuji Bank	1 800	1 760
Honda Motors	1 220	1 240
Matsushita Electric	1 100	1 110
Mitsubishi Heavy	550	548
Sony Corp.	3 930	3 960
Toyota Motors	1 420	1 440

PARIS :

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Alcatel Câbles	4440	4570	Immob. Hôtelière	1015	1025
B.A.C.	23 70	.	Interm. Computer	133 90	.
Bque Vernes	680	660	I.P.B.M.	54	..
Boiron (Ly)	500	505	Locamic	78	
Bosset (Lyon)	234	234	Mama Comp	295 70	300
C.A.I.-de-Fr. (C.C.I.)	880	862	Molex	145	
Calberson	212 20	210	N.S.C. Schlumberger	787	787
Cardif	660	680	Publ. Filipacchi	380	.
C.E.G.E.P.	153 90	153 90	Rhone-Alp Ecu (Ly)	320	320
C.F.P.I.	260	280	Select Invest (Ly)	90	.
C.N.I.M.	1000	1017	Serbo	180	180
Codetour	265	...	Sopra	296	296
Conforama	.	.	TF1	388	384 50
Creeks	107	112	Thermador H. (Ly)	300	.
Dauphin	186 90	190	Unilog	260	257
Delmas	980	980	Viel et Cie	95	92
Demachy Worms Cie	370	355	Y. St-Laurent Groupe	699	698
Devanlay	942	980			
Deville	105	....			
Dolisos	119	120			
Editions Belfond	200	200			
Europ. Propulsion	178	177			
Finacor	104 50	119			
G.F.F. (group fon.f)	48	...			
G.L.M.	389	388			
Gravograph	155	155			
Guintoli	731	702			
I.C.C.	162 10	161			
Idianova	62 95	64			

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 8 octobre 1992
Nombre de contrats estimés : 151 410

COURS	ÉCHÉANCES Déc. 92	Mars 93	Juin 93
Dernier	109,16	109,60	109,66
Précédent	108,58	109,12	109,44

Options sur notionnel

PRIX D'EXERCICE	OPTIONS D'ACHAT Déc. 92	Mars 93	OPTIONS DE VENTE Déc. 92	Mars 93
110	0,69	1,48	1,60	1,95

CAC 40 A TERME

(MATIF)

Volume : 13 370

COURS	Oct. 92	Nov. 92	Déc. 92
Dernier	1 692	1 709	1 720
Précédent	1 670	1 685	1 703

CHANGES

Dollar : 5,0185 F ↑

Le dollar s'inscrivait en nette hausse vendredi 9 octobre, au matin, après avoir fortement progressé la veille en raison des espoirs de baisse des taux d'intérêt en Allemagne. A Paris, la monnaie américaine s'échangeait à 5,0185 francs contre 4,9895 la veille au cours indicatif de la Banque de France.

FRANCFORT	8 oct.	9 oct.
Dollar (en DM)	1,4688	1,4797
TOKYO	8 oct.	9 oct.
Dollar (en yens)	120,80	121,55

MARCHÉ MONÉTAIRE

Paris (9 oct.) .... 11 15/16-12 1/2 %
New-York (8 oct.) .... 3 %

BOURSES

PARIS *(INSEE, base 100 : 31-12-91)*

	7 oct.	8 oct.
Valeurs françaises	96,20	96,80
Valeurs étrangères	82,80	83,50
(SBF, base 100 : 31-12-81)		
Indice général CAC	441,70	449,76
(SBF, base 1000 : 31-12-87)		
Indice CAC 40	1 654,15	1 673,86

NEW-YORK *(Indice Dow Jones)*

	7 oct.	8 oct.
Industrielles	3 152,25	3 176,28

LONDRES *(Indice « Financial Times »)*

	7 oct.	8 oct.
100 valeurs	2 517,10	2 538,80
30 valeurs	1 847,30	1 870,40
Mines d'or	71,60	73,10
Fonds d'Etat	88,33	88,86

FRANCFORT

	7 oct.	8 oct.
Dax	1 436,05	1 451,12

TOKYO

	8 oct.	9 oct.
Nikkei Dow Jones	17 335,51	17 059,78
Indice général	1 304,69	1 298,65

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS COMPTANT Demandé	Offert	COURS TERME TROIS MOIS Demandé	Offert
$ E-U	5,0170	5,0280	5,1180	5,1260
Yen (100)	4,1302	4,1351	4,2067	4,2169
Ecu	6,6289	6,6345	6,6241	6,6414
Deutschemark	3,3925	3,3935	3,4121	3,4171
Franc suisse	3,8370	3,8438	3,8824	3,8943
Lire italienne (1000)	3,8385	3,8557	3,7981	3,8215
Livre sterling	8,4749	8,4896	8,5266	8,5513
Peseta (100)	4,7339	4,7503	4,6907	4,7168

TAUX D'INTÉRÊT DES EUROMONNAIES

	UN MOIS Demandé	Offert	TROIS MOIS Demandé	Offert	SIX MOIS Demandé	Offert
$ E-U	3	3 1/8	3 1/8	3 1/4	3 3/16	3 5/16
Yen (100)	3 15/16	4 1/16	3 3/4	3 7/8	3 5/8	3 3/4
Ecu	11 3/8	11 5/8	11 1/8	11 3/8	10 3/8	10 5/8
Deutschemark	8 7/8	9 1/8	8 11/16	8 15/16	8 3/8	8 5/8
Franc suisse	6 1/8	6 1/4	6 5/16	6 7/16	6 1/4	6 3/8
Lire italienne (1000)	14 3/4	15 3/4	14 3/4	15 3/4	14 3/4	15 1/2
Livre sterling	8 15/16	9 1/16	8 11/16	8 13/16	8 3/8	8 1/2
Peseta (100)	14	16	14	16	14	16
Franc français	11 5/8	12	11	11 5/16	10 3/16	10 9/16

□ **Un expert pour le TGV Méditerranée.** – Après les critiques du collège de la prévention des risques technologiques concernant le tracé du futur TGV Méditerranée (*le Monde* du 9 octobre), M. Jean-Louis Bianco, ministre des transports, a annoncé jeudi 8 octobre qu'un expert serait incessamment désigné. Il sera chargé d'examiner la mise en œuvre des plans d'intervention en cas d'accident majeur survenant sur le site chimique et nucléaire du Tricastin (Drôme). Les conclusions de cet expert seront communiquées à la commission d'enquête publique en place depuis le 8 octobre.

هكذا من الأصل

MARCHÉS FINANCIERS

BOURSE DU 9 OCTOBRE

Cours relevés à 13 h 30

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + -
4790	C.N.E 3%	4880	4900	4900	+ 0 41
840	B.N.P T.P.	785	800	783	- 0 25
895	Cr.Lyon. T.P.	864	865	870	+ 0 69
1651	Renault T.P.	1621	1617	1635	+ 0 86
1670	Rhone Poul. T.P.	1648	1650	1650	+ 0 12
1010	Saint Gobain T.P.	1015	1020	1016	+ 0 10
796	Thomson T.P.	780	800	785	+ 0 64
590	ACCOR	544	544	538	- 1 10
740	Air Liquide	719	726	734	+ 2 09
665	Alcatel-Alsthom	593	596	597	+ 0 67
1540	Als.Superm.	1500	1510	1510	+ 0 67
240	A.L.S.P.I.	234	235	235	+ 0 43
410	AGF Sté Centrale	391 50	387	388	- 0 89
110	Avenir H. Média	97 20	....	..	...
825	Axa (ex Cie Midi)	719	720	715	- 0 56
164	Bafip	148	148	148 50	+ 0 34
93	Bail-Equipem.	88 50	88 50	88	- 0 56
675	Bail Investiss.	660	665	645	- 2 27
380	Bancaire	343	345	350 70	+ 2 24
680	Bazar H.-V.	664	664	650	- 2 11
1250	Berger (M)	1185	1198	1175	- 0 84
395	Bertrand Faure	390	390	390	
800	Bic	792	798	797	+ 0 63
1060	B.I.P.	1040	1040	1025	- 1 44
190	BIS	184 80	184 90	176	- 4 76
375	B.N.P. (CI)	349	349	350	+ 0 29
650	Bolloré Tech.	600	610	600	..
3220	Bongrain	3100	3100	3100	..
510	Bon-Marché	444	451	468	+ 5 41
515	Bouygues	460	465 20	462	+ 0 43
93	BP France	86	85 50	86 80	+ 0 93
995	B.S.N.	971	977	973	+ 0 21
1100	Canal Plus	1017	1020	1027	+ 0 98
205	Cap Gem.S	180	181	184 90	+ 2 72
177	Carnaudmetalbox	188	188 90	189	+ 0 53
2170	Carrefour	2191	2200	2210	+ 0 87
140	Casino	143 90	141 90	140	- 2 71
88	Casino ADP	92 50	92 10	92 90	+ 0 43
445	Castorama D.I.	422 20	438 80	443 40	+ 5 02
192	C.C.F.	188 90	189	192 40	+ 1 85
37	CCMC Ly	35	34	34	- 2 86
360	C.D.M.E	346	339 50	338	- 2 31
135	C.E.G.I.D.	144 50	140	140	- 3 11
60	Centrest (Ny)	59 95	59 60	59	- 1 58
325	C.E.P. Comm.	309	310	311 90	+ 0 94
90	Cerus	83 20	83 20	82	- 1 44
850	Cetelem	783	796	803	+ 2 55
225	CF Int.	204	204	201 70	- 1 13
270	CGI Info	234	232	233 10	- 0 38
990	C.G.I.P.	911	920	915	+ 0 44
630	CGP	618	618	618	....
1230	Chargeurs S.A.	1202	1209	1199	- 0 25
290	Christian Dior	269 90	268	267	- 1 07
520	C.I.C.A (M)	549	550	550	+ 0 18
380	Ciments franc.	295	310	310	+ 5 08
595	Clarins	520	532	523	+ 0 58
370	Club Méditer.	350	350	346	- 1 14
765	Colas	719	716	714	- 0 70
192	Cpt. Entrep.	189	189	183	- 3 17
1080	Compt Mod.	1030	1070	1070	+ 3 88
225	CPR (Paris Réa.)	191 50	199 50	192 50	+ 0 52

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + -
885	Créd. Foncier	812	815	823	+ 1 35
285	Crédit Loc France	286	290	299	+ 4 55
500	Cr Lyon.(CI)	465	465	457 50	- 1 61
1000	Crédit Nat.	1051	1060	1058	+ 0 67
360	CSEE	350	337 10	370	+ 5 71
3050	Damart	3100	3100	2950	- 4 84
385	Dassault Aviation	360	348	359	- 0 28
164	Dassault Electr.	147	154	155	+ 5 44
1640	De Dietrich	1643	1640	1610	- 2 01
65	Dév.P.d.C.(Li)	62	61 90	61 90	- 0 16
81	Dév.R.Sud-Est	72	72	78	+ 8 33
290	D.M.C.	270	263 10	263 20	- 2 52
365	Docks France	360	363	359	- 0 28
140	Dynaction	145	149	141	- 2 76
2070	Eaux (Gle)	1960	1988	1984	+ 1 22
800	E.B.F.	790	790	770	- 2 53
390	Ecco	357	359	354	- 0 84
365	Elf Aquitaine	331 90	337	337 50	+ 1 69
1140	ElfSanofi(ExSanofi)	1005	1012	1015	+ 1 00
245	Erap-Elf (Certif)	227	230	231	+ 1 76
630	Eridania-Beghin	620	627	624	+ 0 65
395	Essilor	385	385	382	- 0 78
188	Essil.Int. (DP)	183	189 90	189 90	+ 3 77
750	Esso	713	707	720	+ 0 98
1130	Eurafrance	962	980	980	+ 1 87
530	Eurocom	488	490	495	+ 1 43
81	Eurodisneyland	68	68 90	68 80	+ 1 18
805	Europe 1	806	850	850	+ 5 46
35	Eurotunnel	30 95	31 90	31 70	+ 2 42
1450	Exor	1450	1450	1450	.
102	Finextel	100 90	100 90	101 50	+ 0 59
285	Fives Lille	271	275	262	- 3 32
3290	Fromager Bel	3190	3249	3265	+ 2 35
1950	Gal Lafayette	1802	1800	1800	- 0 11
385	G.A.N.	329 90	312	317 80	- 3 67
495	Gascogne (B)	434 90	435	436	+ 0 25
1170	Gaz et Eaux	1061	1079	1072	+ 1 04
690	Géophysique	654	652	660	+ 0 92
695	Groupe André SA	699	695	700	+ 0 14
510	Groupe Cité	475	475	483	+ 1 68
380	GTM-Entrep.	320	320	317	- 0 94
1390	Guyenne-Gas.	1400	1399	1382	- 1 29
110	Hachette	158 70	158	140	- 11 7
445	Havas	378	374 70	370	- 2 12
275	Idia	270	269	261	- 3 33
300	Imétal	302	301	296	- 1 99
115	Immob. Phénix	107	105	105	- 1 87
86	Ingénico	71 70	74 50	72 10	+ 0 56
7400	Inst. Mérieux	7420	7430	7430	+ 0 13
385	Interbail	380	380	380	...
585	Intertechnique	525	510	512	- 2 48
835	J. Lefebvre	774	760	760	- 1 81
475	Klépierre	460	460	465	+ 1 09
665	Labinal	582	599	600	+ 3 09
290	Lafarge	271 70	273	272 10	+ 0 15
270	Lebon	266	280	280	+ 5 26
4260	Legrand	3880	3858	3850	- 0 77

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + -
2180	Legrand (DP)	2050	2080	2079	+ 1 41
260	Legris Industries	225	224 90	220	- 2 22
640	Locindus	650	650	650	
3940	L.V.M.H.	3612	3692	3630	+ 1 99
525	Lyon.Eaux/Dumez	485	491	485	.
62	Majorette Ly	61	60	61	
275	Mar. Wendel	264	267	267	+ 1 14
183	Matra	176	178 50	178 50	+ 1 42
78	Metaleurop	70 90	70	70 10	- 1 13
31	Métrologie In.	31 40	31 50	31	- 1 27
199	Michelin	175 50	177	178 60	+ 1 77
156	Min. Salag (Ms)	156 10	.	..	...
82	MMB	84	83	83 90	- 0 12
111	Moulinex	101	103 40	103 10	+ 2 08
755	Navig. Mixte	700	710	705	+ 0 71
119	Nord-Est	110	110	111	+ 0 91
205	Nordon (Ny)	223	220	215 20	- 3 50
76	Olipar	73	..	.	..
1000	Oréal	905	910	903	- 0 22
355	Paribas	279 10	281 50	285 90	+ 2 44
177	Pechiney Int.	179 50	179 10	179 90	+ 0 22
260	Pechiney (CIP)	264	257	253 10	- 4 13
465	Pernod Ricard	404 90	405 20	405	+ 0 02
590	Peugeot	482	486	486 90	+ 1 02
320	Pinault	327	325	326 50	- 0 15
750	Plastic-Omn.	752	755	748	- 0 53
230	Poliet Ex.Lamb.Fr	190	190	190	.
770	Primagaz	791	789	792	+ 0 13
650	Printemps	780	780	780	.
555	Promodès	530	534	545	+ 2 83
400	Radiotechn.	310 50	313	309	- 0 48
5680	Redoute (La)	5690	5690	5690	.
156	Rémy Cointreau	150	150	149 50	- 0 33
550	R. Poulenc CIP	513	512	507	- 1 17
52	Rochette(La)	48	47 50	48	..
420	Roussel Uclaf	395	400	400	+ 1 27
2760	R. Impé.Ly *	2780	2780	2785	+ 0 18
156	Sade (Ny)	160	159 90	156	- 2 50
2020	Sagem	2030	2048	2050	+ 0 99
545	Saint Gobain	494 30	497 90	494 90	+ 0 12
1110	Saint Louis	1053	1053	1053	.
1150	Salomon Ly.	1295	1299	1300	+ 0 39
280	Salvepar (Ny)	270	...	..	...
1410	S.A.T.	1489	1440	1440	- 3 29
215	Saul. Calk.	208	197 10	197 60	- 5 00
960	Sanpiquet (Ns)	920	957	920	
615	Schneider	528	530	528	.
13 50	SCOA	13 30	13 70	13 45	+ 1 13
310	Scor s.a.	315	306	306	- 2 86
415	S.E.B.	365 90	365	364	- 0 52
370	Sefimeg	373	373	377	+ 1 07
119	Sélectibanque	118 10	119 50	120	+ 1 61
153	Sextant A.	129	129	127 10	- 1 47
650	S.F.I.M.	669	680	660	- 1 35
170	S.G.E.	154 90	154	150 10	- 3 10
395	Simco	391	391	391	.
590	St. Rossignol	580	588	585	+ 0 86

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + -
390	Sligos	325	325	323	- 0 62
535	Société Géné.	529	534	533	+ 0 76
46	Sodexco(B)	44 20	46 50	46	+ 4 07
95	Sodero(Ns)	90	....	.	
975	Sodexho	935	938	955	+ 2 14
72	Sogenal(Ny)	71 05	73 75	70 65	- 0 56
390	Sogerap	367	374	376	+ 2 45
1260	Som-Allib.	1056	1070	1070	+ 1 33
365	SOPHIA	378	378	378	
755	Sovac	759	760	765	+ 0 79
270	SPEP	240	235	232 10	- 3 29
275	Spie-Batignol.	239 80	236	239	- 0 33
670	Strafor Facom	610	610	600	- 1 64
260	Suez	235	238 50	233 50	- 0 64
1080	Synthélabo	1055	1055	1064	+ 0 85
135	Thomson CSF	126 50	127 80	126 40	- 0 08
225	Total	215	217	216	+ 0 47
154	- (certif)	132 90	132	134	+ 0 83
158	Truffaut Fin.	149	150	150	+ 0 67
445	U.A.P.	375	387	376 80	+ 0 48
225	U.F.B. Locab.	205	206	210	+ 2 44
185	U.G.C. DA (Robur)	175	177	165	- 5 71
515	U.I.C.	484 80	480	480	- 0 99
400	U.I.F.	392	385	390	- 0 51
735	U.I.S.	711	767	711	.
365	Unibail	370	370	370 50	+ 0 14
765	Valéo	634	644	620	- 2 21
146	Vallourec	133	132	133	
210	Via Banque	193	192	192	- 0 52
225	Worms et Cie	229	230	230	+ 0 44
1240	Zodiac	1130	1129	1139	+ 0 80
940	Elf Gabon	900	900	910	+ 1 11
89	Amax	82 30	82	82	- 0 24
160	Amer. Barrick	151 90	150 50	150 20	- 1 12
112	Amer. Express	105	104 50	105	
220	A.T.T.	207	211 10	211	+ 1 93
113	Anglo Amer. C.	92 70	93 50	91 70	- 1 08
205	Amgold	188	..	.	
192	Banco Santander	160 10	168 50	165	+ 3 06
730	B.A.S.F.	709	698	698	- 1 55
905	Bayer	865	865	850	- 1 73
44	Blenheim Plc	40 50	40 55	40 50	..
23	Buffelsfont.	23 50	23 40	23 40	- 0 43
111	Chase Manh.	108 80	107	104 20	- 4 23
2140	Daimler Benz	1790	1778	1777	- 0 73
67	De Beers	60 20	59 10	59 20	- 1 66
2220	Deutsche Bank	2160	2166	2153	- 0 32
1190	Dresdner Bank	1173	1180	1180	+ 0 60
48	Driefontein	40	40	40 35	+ 0 88
245	Du Pont-Nem.	225 90	234	236	+ 4 47
225	Eastman Kodak	213 50	214 10	213 40	- 0 05
10 50	East Rand	10 15	10 15	9 55	- 5 91
33	Echo Bay	29 25	29 25	29 40	+ 0 51
190	Electrolux	150	148	148	- 1 33
111	Ericsson	98	98 50	92 20	- 5 92
325	Exxon Corp.	309	315 10	314	+ 1 62
205	Ford Motor	179 50	187	187	+ 4 18

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + -
31	Freegold	26 15	26 85	26 20	+ 0 19
14	Gencor	12 20	12 30	12 30	+ 0 82
395	Gén. Elect.	378	382 20	385	+ 1 85
170	Gén. Motors	150			.
305	Gén. Belgique	300	.		
38	Gd Métropol.	32 60	34 60	34 70	+ 6 44
49	Guinness	44 15	45 30	44 50	+ 0 79
19	Hanson PLC	17 75	18 05	18 15	+ 2 25
11	Harmony Gold	10 70	10 60	10 60	- 0 93
300	Hewlett Packard	270	271 80	271 80	+ 0 67
32	Hitachi	30 50	30 60	30 50	
830	Hoechst	748	. .		.
69	Homestak	67 10	67 50	67 50	+ 0 60
103	I.C.I.	91 55	92 90	92 90	+ 1 47
425	I.B.M.	390 50	398 40	398 50	+ 2 05
330	I.T.T.	324 30	328 30	329	+ 1 45
162	Ito Yokado	157	160 40	160 50	+ 2 23
49	Matsushita	45 15	45 50	45 50	+ 0 78
225	Mc Donald's	213 10	217 80	217 50	+ 2 06
235	Merck	210	212 60	213 90	+ 1 86
510	Minnesota M.	483 80	497 40	503	+ 3 97
38	Mitsubishi	36	35 50	35 50	- 1 39
335	Mobil corp.	317	318	318	+ 0 32
315	Morgan J.P.	301 60	310 10	310 10	+ 2 82
3870	Nestlé	3754	3782	3769	+ 0 40
176	Norsk Hydro	107 80	111	109 80	+ 1 86
70	OFSIL	63 75	62 50	62	- 2 75
1420	Pétrofina	1366	1440	1299	- 4 90
440	Philip Morris	409 50	417 50	417 70	+ 2 00
71	Philips	67 80	67 90	67 10	- 1 03
55	Placer Dome	57 90	58 20	58 25	+ 0 60
245	Procter Gamble	242 30	248 10	248 10	+ 2 39
169	Quilmès	153		.	
15	Randfontein	13 40	13 10	13 40	
250	Rhône Poul. Rorer	230	231 10	231 10	+ 0 48
445	Royal Dutch	431	431	430 80	- 0 05
53	R.T.Z.	50	50 10	50 35	+ 0 70
13	Saat.& Saatchi	12 05	12 50	12 40	+ 2 90
20	St Helena	18 90	18 90	19 85	+ 5 03
345	Schlumberger	339	338 30	339 60	+ 0 18
46	Shell transp.	40	44 80	44 80	+ 12 0
2000	Siemens	1852	1856	1851	- 0 05
175	Sony	161	162	161 30	+ 0 19
74	Sumitomo Bank	66 90	67 •	67	+ 0 15
155	T.D.K.	127		.	
50	Telefonica	45 10	47	44 65	- 1 00
26	Toshiba	23 10	23 10	23 10	
570	Unilever	551	552	551	
250	Unit Techn	226 50	233 10	234	+ 3 31
169	Vaal Reefs	153	152 50	150 70	- 1 50
1060	Volkswagen	884	892	884	
275	Volvo	195	185 50	185 50	- 4 87
79	West. Deep	63	64 40	63	
395	Xerox Corp	370	384	385 50	+ 4 19
107	Yamanouchi	100 80	100 50	100	- 0 79
4 35	Zambia Cop	3 93	4	3 96	+ 0 76

COMPTANT (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nom.	% du coupon
Emp.Etat 9,8%78	....	..
10,80% 79/94	101 90	1 03
Emp Etat 13,4%83	103 88	10 72
Emp.Etat 12,2% 84	100	12 16
10,26% mars 86	103 35	5 93
OAT 10% 5/2000	108 85	3 89
OAT 9,9% 12/1997	105 25	8 14
OAT 9,8% 1/1996	102 85	6 77
PTT 11,2% 85	105 75	8 78
CFF 10,30% 86	102 20	6 66
CFF 10,25% nov 90	106 70	5 84
CNA 10 % 1979	99 37	5 73
CNB Bques 5000F	97 85	2 33
CNB Paribas 5000F	95 60	2 33
CNB Suez 5000F	..	2 33
CNI 1/82 5000F	96 85	2 33
CNT 3 % 86	.	4 10
CRH 10,90% déc.85	107 55	7 61
CHARB FCE 3% 100	..	...
CNCA	1056	.
Cerus	2184	
Alcatel 6 % janv 89	594	....
Ly. Eaux cv 6,5%	768	..
Thoms cv 9,2% 86	716	

Actions

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Applications Hydr	1531	..
Arbel	450	455
Bains C.Monaco	900	900
B Hypoth.Europ	309 80	303 50
B.N.P. Intercom	325	321 60
Bénédictine	2382	2400
Bidermann Internat.	470	..
Blanzy Ouest	1265	...
B.T.P.	38	35 20
Cambodge	1000	980
Carbone Lorraine	360 80	355
Case Poclain	3 50	3 50
C.B.C.	240	235
C.E.G.F (Frigor)	650	650
Centenaire Blanzy	330	329 70
Ceragen	36	
Champex Ny	44	43
CIC (CIP)	150	159
C.I.M.	612	

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
C.I.T.R.A.M. (B)	2800	...
Comphos	480	..
Cie Industrielle	3700	..
Cpt Lyon Alemand	315	315
Concorde	470	.
Constr.Méc.Prov.	15	...
Crédit Gén.Ind.	50	..
Cr Universel (Cie)	370	..
Darblay	650	615
Degremont	1710	1715
Delmas Vieljeux	1905	1916
Didot Bottin	570	..
Eaux Bassin Vichy	2910	2910
Ecia	290	285
Ent.Mag. Paris	4200	4200
Eridania-Béghin CI	471	480
Fidei	376	376
Finalens	300	285 50
F.I.P.P.	69 55	
F.N.A.C.	1560	1637
Foncière (Cie)	352 30	
Fonc Lyonnaise	520	518
Foncina	315	.
Fougerolle	745	780
France I.A.R.D.	410	410
France SA (La)	1351	1390
From. Paul-Renard	2050	
Gaumont	412	410
Genefim	234	224
Gévelot	440	439
G.F.C.	313 50	315
Groupe Victoire	743	743
G.T.I. (Transport)	196	
Immobail	316	330
Immobanque	545	540
Im. Marseillaise	4235	4050
Invest.(Ste Cle.)	3100	.
Lambert Frères	.	.
Lille Bonnières	864	864
Locafrancière	515	
Louis Vuitton	710	725
Louvre	2100	2115
Luce	365	.
Machines Bull	25	23
Mag. Uniprix	178	
Magnant	640	640
Métal Déployé	380	
Mors	50 70	53
Navigation (Nie)	161	181
Opsorg	263 80	256 50
Oréal (CI)	484	478
Origny-Desvroise	550	550
Palais Nouveauté	1296	
Paluel Marmont	550	550
Parfinance	150	
Paris France	238	238
Paris Orléans	182 50	190
Parthena Invest.	264	253

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Pathé Cinéma	..	..
Piper Heidsieck	975	....
Porcher	420	...
Promodès (CI)	350	
Publicis	560	550
Rochefortaise	110	..
Rosario	132	138 60
Rougier	172 50	.
S.A.C.E.R.	442	435
S.A.F.A.A.	211	..
S.A.F.I.C Alcan	157	..
Saga	364	364
Saint Dominique (F)	107 50	107
Salins du Midi	510	520
Savoisienne M.	98 55	..
S.C.A.C.	685	..
Senelle	360	
S.Etud.Part. (M)	127	130
Silic	513	518
Simnin	91	91
S.I.P.H.	118	.
S.M.C.I.	100	.
Sofal	500	
Soffo	215	215
Sofical	1000	980
Softam (ex Satam)	62	
Sofragi	2001	2100
Soudure Autogène	649	649
Sovabail	310	.
Stem	521	
Taittinger	2025	2025
Testut-Aequitas	221	.
Tour Eiffel	211	210
Ufiner	1100	1100
Vicat	460	
Viniprix	1500	1500
Virax	120	
Maroc Sté Brasserie	232 80	..

Etrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	530	
Akzo Nv Sco	409	.
Alcan Aluminium	77 25	.
American Brands	238	
Arbed	440	.
Asturienne Mines	78	78
Banco Popular Espa	446	.
B.Reglements Int.	22750	22800
Can.Pacifique	57 50	60 20
Chrysler Corp	111	111
C.I.R.	3 10	
Commerzbank	811	775
Dow Chemical	268 50	276 40
Fiat	13 30	
GBL (Brux Lamb.)	380	398
Gevaert	866	
Glaxo Holdings Ltd	69 90	69 90
Goodyear Tire	290	
Grace and Co (WR)	179	
Honeywell Inc. Inc	356	.
Johannesburg	39 65	
Koninklijke Pakhoed	80 70	.
Kubota	23 80	
Midland Bank	39	32
Noranda Mines	65 20	
Olivetti priv.	6 20	
Pfizer Inc	356 20	365 70
Ricoh	20	24
Robeco	264 40	280
Rodamco NV	127	127 50
Rolinco	265 50	267 80
Sapem	4 25	
Sema Group	23 35	22 20
SKF Aktiebolaget	62 10	
Tenneco Inc.	161 30	
Thorn Electrical	63	60
Toray Ind	27 20	
West Rand Cons	4	3 50

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Bque Hydro Energie	310	
Calciphos	70	73
C.G.H. Cogenhor	8	
Coparex	615	619
Drouot Assurances		
Electro-Banque	.	
Europ. Accum	77 50	
Europ Soutres Ind.	12 10	.
Gachot S.A.	46	48
Guy Degrenne	354	
Lecteurs du Monde	185	
Nicolas	857	
Paracip Parcier	325	325
Quadrant	40	
Roremo N.V	227 10	229 50
St-Gobain-Emballage	1732	
Schlumberger Ind	545	
S.E.P.R.	3050	
S.M.T. Goupil	0 61	
S.P.R. act B	291	.
Waterman	1150	

SICAV (sélection) 8/10

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Action	180 32	175 49
Amén-gan	6752 82	6493 10
Amplitude	584 35	567 33
Associc	1131 38	1131 38
Atout Futur	393 13	383 54
Aurecic	1065 64	1034 60
Avenir Alizes	1690 14	1657
Axa Capital	172 99	167 95
Axa Court Terme	8216 70	8216 70
Axa Cro Ex.Dr Inve	852 05	827 23
Axa.Ep Fr Ex Ageparg	742 71	721 08
Axa Europe	120 99	117 47
Axa Investissements	99 40	96 50
Axa NPI	105 34	102 27
Axa Ob Fr Extrans.	142 85	138 69
Axa Ob.In Ex Mu U Se	128 22	124 49
Axa Prem Ex Agepre	117 46	114 04
Axa Sél.Ex Dr Sele	142 63	138 48
Axa Valeurs PER	114 47	111 14
Cadence 1	1035 96	1015 65
Cadence 2	1044 40	1023 92
Cadence 3	1035 83	1015 52
Capmonétaire	6503 92	6497 42
Capoblig	6539 18	6410 96
Captacic	1350 17	1330 22
Coexis	1351 20	1318 24
Comptavalor	3631 51	3626 07
Convertimmo	314 78	308 61
Credinter	409 47	397 54
Crédit Mutuel Capital	1312 38	1286 65
Cred.Mut.Ep.Cour T	690 53	690 53
Cred.Mut.Ep.Indus	89 41	87 02
Cred.Mut.Ep.J	71874 75	71874 75
Cred.Mut.Ep.long.T	185 22	180 26
Créd.Mut.Ep.Monde	1061 29	1032 89
Créd.Mut.Ep.Quatre	1091 26	1062 05
Dieze	1270 47	1239 48
Drouot France	795 95	772 77
Drouot Sécurité	214 03	207 80
Ecocic	1037 66	1007 44
Ecupar	122 19	118 63
Ecureuil Capitalisation	2620 61	2594 66
Ecureuil Géovaleurs	2254 34	2188 68
Ecureuil Invest	141 39	137 27
Ecureuil Monepremière	69444 12	69444 12
Ecureuil Monétaire	40689 33	40689 33 •
Ecureuil Trésorerie	2509 95	2509 95
Ecureuil Trimestr.	2016 15	1996 19
Elancel	100 79	97 85
Energie	255 06	243 49
Eparcic	3726 18	3726 18
Eparcourt-Sicav	4431 48	4420 43
Epargne Associat.	26141 31	25843 67
Epargne Capital	11015 67	10906 80
Epargne Croissance	1591 92	1549 31
Epargne Obligat.	198 10	192 80
Epargne Première	14722 09	14612 50
Epargne-Unie	1201 26	1171 96
Epargne Valeur	410 25	399 28
Eufi Cash capi	8133 38	8133 38 •
Eufinvest capi	557 46	541 22 •
Eurco Solidarité	1041 80	1031 49
Eurocic Leaders	949 87	922 20
Eurodyn.	1073 14	1046 97
Euro Gan	5739 82	5519 06
Europe Nouvelle	480 34	458 58
Fonsicav	14923 39	14923 39
France-gan	9112 28	8761 81
France Garantie	266 86	266 33 •
France Obligations	481 40	476 63
Francic	421 52	409 24
Francic Pierre	90 71	88 07
Francic-Régions	1105 10	1072 91

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Fruct-Associations	36 40	36 40
Fructi-Cap	43 25	42 61
Fructidor	237 09	233 59
Fructifrance action C	843 46	822 89
Fructifrance action D	823 92	803 82
GAN Rendement	5175 45	5098 97
Gestilion	15233 88	15158 09
Gest Associations	162 45	158 88
Horizon	1147 48	1114 06
HLM Monétaire	14415 49	14415 49
Indicia	940 89	922 30
Indust.Fse.Court T	1522 47	1522 47
Interepar	106225 41	103131 47
Interoblig	13834 65	13563 38
Intersélection Fce	488 84	479 25
Japacic	136 39	132 42
Jeunepargne	290 18	285 89
Latitude	2326 88	2323 39
Leumi C.T	12971 69	12971 69
Leumi L.T	6541 12	6350 60
Lion Association	11558 47	11558 47
Lion Institution	30390 91	30315 12
Lionplus	1007 27	987 52
Lion Trésor	2167 30	2145 84
Lion 20 000	27096 40	27096 40
Livret Bourse Inv	521 41	506 22
Livret Portefeuil	656 14	637 03
Méditerranée	155 04	150 52
Mensuel CIC	10131 30	10030 99
Monedem	70485 31	70485 31
Mone.J	37490 83	37490 83 •
Monévalor	84864 25	84864 25
Mutualité dépôts	13842 77	13815 14
Natio Court Terme	294024 00	294024
Natio-Epargne	18167 68	17987 80
Natio-Ep Ret	118 11	114 95
Natio Epargne Trésor	8017 42	8001 42
Natio-Fran index	913 38	888 93
Natio-Imm.	1031 14	1003 54
Natio-Inter	1419 96	1381 96
Natio-Monétaire	26138 22	26138 22
Natio-Opportunités	978 77	952 57
Natio-Patrimoine	1294 53	1259 88
Natio-Perspectives	958 01	932 37
Natio-Placements	66058 67	66058 67
Natio-Revenu	1031 15	1020 94
Natio Sécurité	12458 22	12458 22
Natio-Valeurs	807 95	786 33
Nippon-Gan	4410 16	4240 54
Nord Sud Develop	1578 19	1575 04
Obli-Associations	156 29	154 74
Oblicic-Mondial	2608 02	2569 48
Oblicic-Régions	1043 73	1028 31
Oblifutur	2897 78	2827 10
Oblig. ttes caté	177 98	175 35
Oblilion	1368 63	1355 08
Oblisécurité Sicav	13359 59	13359 59
Oraction	976 62	952 80
Orvalor	6966 98	6830 37
Paribas Capitalisation	1528 89	1506 30
Paribas Opportunités	115 82	111 10
Paribas Patrimoine	542 03	519 93
Patrimoine Retraite	228 97	224 48
Pervalor	589 06	577 51
Placement A	1384 65	1357 50
Placement J	7479 69	7464 76
Placement M	69399 62	69251 10
Placement Nord	859 20	842 35
Plénitude	128 65	124 90
Poste Croissance	22441 16	22418 74
Poste Gestion	68099 19	68099 19
Première Oblig.	10894 05	10883 17
Prévoy. Ecureuil	113 25	112 13

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Prv'Associations	30431 62	30431 62
Proficus	947 43	924 32
Quartz	123 63	120 61
Réalvalor	655 57	642 72
Remacic	161 47	159 08
Revenus Trimestr.	5304 43	5251 91
Revenu-Vert	1154 57	1126 41
St Honoré Vie & Santé	924 63	882 70
St Honoré Bons du Tr	11601 30	11543 58
St Honoré Global	219 60	209 64
St Honoré Invest	723 84	691 02
St Honoré Pacifique	524 16	500 39
St Honoré PME	475 69	454 12
St Honoré Réal	15488 68	15426 97
Sécuricic	1799 53	1799 53
Sécuri-Gan	13202 36	12943 49
Sécuritaux	1436 69	1436 69
Sicasden	715 31	704 74
Sicav Associations	1904 39	1904 39
SFI-CNP Assur	612 46	594 62
S.G. Fr opport. C et D	1062 82	1041 98
Sicav 5 000	410 77	399 78
S.I. Est	1223 70	1188 06
Sivafrance	658 40	640 78
Sivam	369 63	359 74
Sivarente	210 28	206 14
Sivinter	401 68	390 93
S.N.I.	1048 27	1017 74
Sogenfrance C et D	1050 63	1030 03
Sogépargne	325 35	318 97
Sogeval	897 74	880 14
Sogimer	1184 66	1161 43
Soleil Investissements	541 10	520 29
Solstice	2201 03	2195 54
State Street Act Eur	8053 26	7780 93 •
State Street Act Fce	9469 41	9193 60 •
St Str Act.Japon	9708 81	9380 49 •
State Street Emer Mts	9922 36	9445 32 •
St Street OAT Plus	10455 06	10250 06 •
Stratégie Actions	797 13	786 47
Stratégie Rendement	1444 68	1399 21
Technocic	962 59	934 55
Techno-Gan	5260 86	5058 52
Thesora	676 24	669 54
Trésor Plus	1322 55	1309 46
Tresor Trimestriel	1036 73	1026 47
Trésoricic	134508 72	134508 72
Trilion	5115 95	5050 30
UAP Investissements	397 45	383 08
UAP Actions France	544 77	525 08
UAP Act Select	572 80	552 10
UAP Aedificandi	497 84	479 85
UAP Altafi	200 27	193 03
UAP Alto Sicav	160 30	154 51
UAP Moyen Terme	143 84	138 64
UAP Première Cat.	11033 40	10634 60
Uni-Associations	126 36	126 66 •
Uni-Foncier	1116 96	1089 72
Unifrance	542 24	529 01
Uni Régions	1244 56	1214 20
Univar	243 26	243 26 •
Univers Actions	1139 10	1111 32
Univers Obligations	1758 13	1715 25
Valorg.	2111 82	2109 71 •
Valreal	55091 08	55063 55

c : coupon détaché - o : offert - * : droit détaché - d : demandé - • : prix précédent - ■ : marché continu

Marché des Changes

COURS INDICATIFS	COURS préc.	COURS 9/10	COURS DES BILLETS achat	COURS DES BILLETS vente
Etats Unis (1 usd)	4 989	...	...	...
Ecu	6 623	...	...	...
Allemagne (100 dm)	339 190	...	...	...
Belgique (100 F)	16 465	...	...	...
Pays-Bas (100 fl)	301 360	...	...	...
Italie (1000 lires)	3 814	...	...	...
Danemark (100 krd)	87 670	...	...	...
Gde Bretagne (1 L)	8 407	...	...	...
Grèce (100 drachmes)	2 610	...	...	...
Suisse (100 f)	383 520	...	...	...
Suède (100 krs)	89 980	...	...	...
Norvège (100 k)	83 270	...	...	...
Autriche (100 sch)	48 217	...	...	...
Espagne (100 pes)	4 747	...	...	...
Portugal (100 esc)	3 815	...	...	...
Canada (1 $ can)	4 005	...	...	...
Japon (100 yens)	4 128	...	...	...

Marché libre de l'or

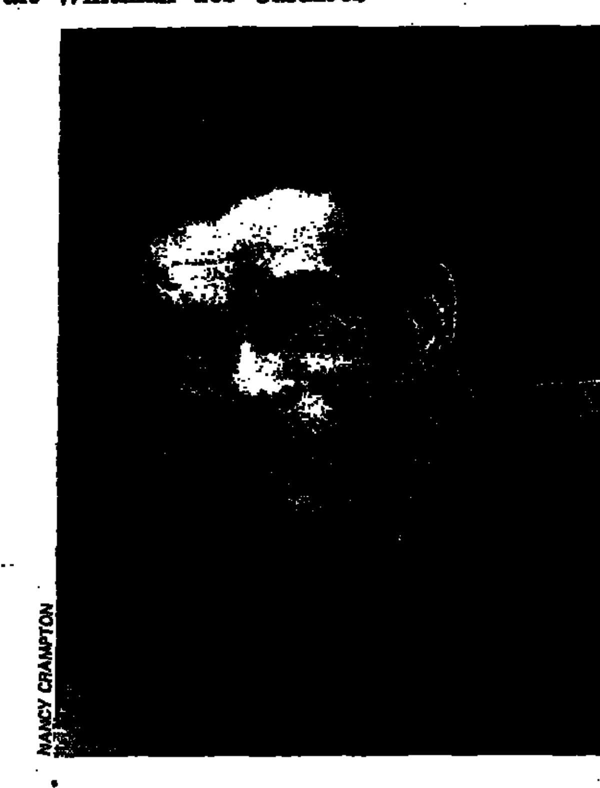
MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 9/10
Or fin (kilo en barre)	56300	56700
Or fin (en lingot)	56200	56500
Napoléon (20f)	322	329
Pièce Fr (10 f)	300	....
Pièce Suisse (20 f)	328	330
Pièce Latine (20 f)	327	321
Souverain	408	414
Pièce 20 dollars	2000	1910
Pièce 10 dollars	1020	950
Pièce 5 dollars	575	....
Pièce 50 pesos	2110	2100
Pièce 10 florins	330	333

LETTRES

Derek Walcott, prix Nobel de littérature

Le Walt Whitman des Caraïbes

L'Académie royale suédoise de littérature a attribué, jeudi 8 octobre, le prix Nobel de littérature 1992 à l'écrivain antillais de langue anglaise Derek Walcott, agé de soixante-deux ans. Le nom de cet écrivain ayant été déjà prononcé dans les années passées, nous avions demandé à notre collaborateur Gilles Barbedette, récemment disparu, de présenter son œuvre, encore inconnue en France.


NANCY CRAMPTON

Derek Walcott est né en 1930 à Sainte-Lucie, une île des Antilles située au sud de la Martinique et marquée par un double héritage colonial. Ancienne possession française, puis colonie britannique, Sainte-Lucie a accédé à l'indépendance en 1979, mais fait toujours partie du Commonwealth. Cette île est le reflet exemplaire d'une civilisation de la «créolité», où l'archipel des langues et des cultures se désigne au monde par un même mode de vie, où la mosaïque marine, longtemps coincée entre l'Amérique et les anciennes métropoles d'Europe, cherche à se délivrer des vieilles influences du colonialisme, en favorisant l'émergence d'une identité multiple et pluriculturelle.

La langue de Shakespeare et le créole

Aujourd'hui, la mer des Caraïbes est l'un des rares points du globe où la division géographique est perçue comme une force et non comme un abîme irrémédiable. L'œuvre poétique de Derek Walcott, écrivain métis anglophone, élevé dans la minorité protestante d'une île à majorité catholique et de culture francophone, s'inscrit au cœur de ces confluences et de ces contradictions. Profonde méditation sur la solitude d'une enfance divisée, sur la puissance métaphorique d'un peuple de la mer, *«sans ruine, ni dates, ni musée»*, placée au centre d'une Babel linguistique, où l'espagnol, le français et l'anglais ont pour dénominateur commun le créole, la poésie de Walcott a pris au fil des ans l'ampleur d'une langue universelle. Walcott est un peu le Walt Whitman des Caraïbes. Depuis la publication de ses œuvres complètes en 1984, l'auteur, qui vit la moitié de l'année à Trinidad, enseigne la poésie à Harvard pendant l'autre moitié et se définit avant tout comme un écrivain des Caraïbes, a acquis dans les pays anglo-saxons une stature tout à fait exceptionnelle, due à son originalité. Pour Joseph Brodski, ancien lauréat du prix Nobel, Walcott serait même *«le meilleur poète de langue anglaise d'aujourd'hui»*.

Dans son ensemble, la poésie contemporaine des pays anglophones a su conserver une incroyable gamme de registres et de tonalités et ne pas rejeter la musique au profit des seules recherches formelles. Le prestige posthume d'un Philip Larkin, en Angleterre, vient en partie de cela. Les expériences modernistes d'Ezra Pound d'Eliot n'ont pas empêché la poésie anglaise d'aborder de nouveaux rivages. Au contraire. La poésie anglaise n'a peut-être jamais connu de mise en quarantaine comme d'autres poésies ni la soumission de l'oreille au gouvernement lugubre des idées. Aussi, récompenser la singularité et la puissance créatrice de Derek Walcott revient, du même coup, à célébrer l'énergie *d'une langue beaucoup plus fertile* et originale, chez certains poètes anglais, américains ou irlandais, que le canon contemporain de leurs collègues romanciers. Le *baroque James Merrill*, aux Etats-Unis, l'Irlandais Seamus Heaney ou l'Anglais Ted Hughes comptent parmi les plus grands écrivains de leur époque.

L'universel chez Walcott vient d'une véritable *«fascination pour la langue anglaise»* et d'une grande diversité formelle, où l'on aperçoit de multiples hommages à Mandelstam, à l'américain Robert Lowell, à Shakespeare, mais aussi de riches apports de créole, ou des allusions à la poésie classique grecque et latine. Il n'y a chez Walcott aucun respect de la chronologie des lectures ni des influences. Il puise à toutes brassées dans les époques, les maîtres poétiques et les langues. *L'un de ses plus célèbres poèmes, The Schooner Flight*, publié en 1979 dans un recueil intitulé *The Star-Apple Kingdom* (1), nous offre le monologue furieux d'un marin soumis, comme *Ulysse*, au gré des marées et au caprice des dieux. Ce texte évoque l'épopée homérique, mais aussi la sévérité lyrique de récits de Conrad comme *Jeunesse* ou *Typhon*. L'extrême matérialité physique de la langue de Walcott, où l'on trouve des motifs de confession autobiographique, où le familier et l'immédiat surgissent au détour d'une métaphore historique, donne à son œuvre une grande force incantatoire et une énergie impressionnante. Lorsqu'il écrit, *par exemple : «J'ai du Hollandais, du Nègre et de l'Anglais dans mes veines. Ou bien je ne suis personne, ou bien je suis une nation»*. Walcott signe en quelque sorte un hommage au chant américain de Whitman, qui aurait les accents de révolte d'un métis incapable de se délivrer de lui-même.

Cheval de Troie

La créolité de Walcott est liée à une découverte inquiète de l'Amérique, qui reflète au cœur de cette mer Egée des Caraïbes à la fois l'image d'un idéal et l'icône de l'*oppression des noirs*. Walcott aborde l'Amérique comme s'il faisait le siège de Troie. Son sens de la dramaturgie lyrique provient d'une confrontation directe avec le *théâtre américain, qu'il découvre* à la fin des années 50, après l'obtention d'une bourse de la fondation Rockefeller. Walcott a écrit huit pièces de théâtre, qui ont été *jouées à Los Angeles* et à New-York. Il a fondé une troupe, le «Trinidad Theater Workshop» et cette expérience prend dans son œuvre poétique la forme d'une diction *immédiate* et d'une pression parfois brutale. Walcott a fait remarquer que l'originalité probable de la culture des Caraïbes est la très grande cohésion qui existe *entre la diction classique et la* musicalité, donc, si l'on veut, entre Shakespeare et Bob Marley.

Il y a une américanité chez Walcott, d'autant plus logique qu'elle est décelable chez tous les auteurs de toutes les Antilles, francophones ou anglophones. Au moins, les Anglais ont l'avantage d'avoir reconnu depuis longtemps, et contrairement aux Français, qu'ils avaient perdu le monopole de leur langue et que, du reste, personne n'est propriétaire d'aucune langue. Après les Américains, les Australiens, les Sud-Africains, les Indiens (même des Caraïbes, comme V. S. Naipaul), les Caribéens peuvent s'énorgueillir d'avoir reconquis la langue des Empires, avec Derek Walcott dans le rôle du cheval de Troie. Par rapport aux anciennes métropoles colonisatrices, l'Amérique a au moins le privilège et la *chance historique* d'être une ancienne colonie affranchie de l'Europe. Elle est un refuge provisoire pour les exilés et les voyageurs en transit.

Voilà peut-être, du reste, l'origine de la rencontre et de la formation du plus formidable trio de poésie de langue anglaise qui séjourne depuis plus de quinze ans à la périphérie de la littérature américaine : le Russe Joseph Brodski, l'Irlandais Seamus Heaney et Derek Walcott se sont croisés à Harvard et ont fait de leur amitié une sorte de pacte de fraternité poétique, dont le seul point commun paraît être justement leur expérience individuelle d'un exil américain. Exil forcé – et secrètement désiré – chez Brodski, accueilli comme une bénédiction chez Heaney, ce barde pacifique *qui avait déjà fui les violences de* l'Ulster pour vivre à Dublin. Exil, enfin, de curiosité chez Walcott.

En dépit de très grandes différences littéraires, ces trois poètes sont en train d'affirmer publiquement leur prééminence parmi les poètes de langue anglaise. Leur alliance évoque celle de ces Anglais *découragés par l'entre-deux-guerres*, tels Auden, Isherwood et Spender, et non les écoles littéraires. On ne saurait leur faire ce reproche. Le sens du génie n'est *pas contradictoire* avec l'esprit de l'amitié. Et si le trio Heaney-Walcott-Brodski représente l'un des sommets poétiques les plus hauts de la littérature anglophone, c'est parce que leur art a trouvé une perfection qui les place au-dessus de la mêlée des langages coloniaux, des cultes provinciaux et des limites propres à chaque affirmation de l'ego.

Heaney est un magicien et un sculpteur des mots. Brodski, un métaphysicien. Et peut-être qu'au centre *de ce trio* Derek Walcott fait figure d'esprit visionnaire, en marge de nos civilisations déclinantes. Dans un article publié en 1983 par la *New York Review of Books* et consacré à Derek Walcott (repris dans *Less Than One*, (Loin de Byzance, en français), Joseph Brodski écrivait : *«Comme les civilisations ont une fin, dans la vie de chacune il survient un moment où les centres ne tiennent plus. Ce qui les empêche alors de se désintégrer, ce ne sont pas les légions, mais les langues. Ce fut le cas de Rome, et, avant elle, de la Grèce hellénistique.»* Cette image conjugée du chaos et de la périphérie est l'essence même du génie de Walcott, qui lui permet de dire que *«la civilisation caribéenne est peut-être comme à l'aube de la civilisation grecque primitive, avec ses îles secrètement confédérées et la souplesse de sa culture»*.

(1) En France, où Derek Walcott n'avait jamais été traduit, ce recueil va paraître le 19 octobre, sous le titre *le Royaume de la pomme-étoile* (traduit par Claire Malroux, éditions Circé, Strasbourg). En anglais, tous les ouvrages de Walcott sont publiés par Faber and Faber (en Angleterre) et Farrar, Straus and Giroux (aux Etats-Unis). Depuis la parution des *Collected Poems*, une sélection extraite de six recueils, Derek Walcott a notamment publié, en 1987, un volume intitulé *The Arkansas Testament* et dédié à Seamus Heaney. Derek Walcott a été lauréat en 1988 de la Queen's Medal for Poetry, l'une des plus hautes distinctions de poésie des pays du Commonwealth et de Grande-Bretagne.

CARNET DU Monde

Décès

– Hyères.

Le Père provincial de la Société des missions africaines de Lyon,
Les docteurs Raoul et Odile Chattot,
M. et Mme Jean-Jacques Chattot et leur fils,
Les docteurs Michel et Irène Chattot et leurs enfants,
M. François Chattot et Mme Martine Schambacher,
et leur famille,
font part du rappel à Dieu du

Père Jean Dominique CHATTOT,
des Missions africaines de Lyon,

survenu à Hyères, le 1er octobre 1992, à l'âge de quarante-neuf ans.

La messe de funérailles a été célébrée *le samedi 3 octobre, en l'église Saint-*Louis, à Hyères, suivie de l'inhumation au cimetière de Giens (Var).

Des dons peuvent être adressés aux Missions africaines de Lyon, 150, cours Gambetta, à Lyon, ou à l'Aide à toute détresse quart-monde.

Priez pour lui!

68, avenue des Iles-d'Or,
83400 Hyères.

– Mme Janusz Deryng, née Isabelle Andrusiak,
Ses enfants et petits-enfants,
Toute la famille,
Et ses nombreux amis,
ont la tristesse de faire part du rappel à Dieu de

Janusz Wladyslaw Marja DERYNG,
architecte-urbaniste,
président des anciens combattants polonais de la section Nord (SPK),
ancien président de l'Association des ingénieurs et techniciens polonais en France,
ancien secrétaire général de la communauté franco-polonaise,

pieusement décédé à Lille, le 8 octobre 1992, dans sa soixante-sixième année.

La cérémonie religieuse aura lieu le lundi 12 octobre, à 11 heures, en l'église Saint-Maurice, rue de Paris à Lille, et sera suivie de l'inhumation dans l'intimité, au cimetière d'Arrancourt (Essonne), dans le caveau familial.

Assemblée à l'église à 10 h 30.

L'offrande tiendra lieu de condoléances.

Priez pour lui!

12, rue des Canonniers,
59800 Lille.

– Mme Paul Mandel,
M. Pierre Mandel,
M. et Mme Jean-Louis Mandel,
Ariane et Daphné,
Les familles parentes et alliées,
Ses nombreux amis,
ont la grande douleur de faire part du décès du

professeur Paul MANDEL,
membre de l'Académie des sciences et de l'Académie nationale de médecine,
Fellow of the Royal Society,
officier de la Légion d'honneur et de l'ordre national du Mérite,
professeur émérite à la faculté de médecine de Strasbourg,

survenu à Strasbourg le 6 octobre 1992, à l'âge de quatre-vingt-trois ans.

L'enterrement aura lieu au cimetière israélite de Cronenbourg, à Strasbourg, le dimanche 11 octobre, à 11 heures.

18, rue de l'Observatoire,
67000 Strasbourg.

Né en 1908 à Lodz (Pologne), Paul Mandel a fait des études de médecine et de sciences à l'université de Strasbourg, où s'est déroulée sa carrière *d'enseignant et de chercheur, et où il a* été nommé professeur de chimie-biologique en 1954. Pionnier de la recherche sur les acides nucléiques, il a été à l'origine de développements importants en biologie et génétique moléculaire. Il a été un des fondateurs de la neurochimie, et a réalisé des travaux remarqués, notamment sur les neurotransmetteurs et l'épilepsie, qui ont permis la mise au point d'un médicament très largement utilisé dans cette maladie. Son dynamisme et son prestige scientifique lui ont permis de créer un grand laboratoire, devenu le Centre de neurochimie du CNRS, unité 44 de l'INSERM, qu'il a dirigé de *1964 à 1979*. Il a été président de la Société internationale de neurochimie et de la Société française de chimie biologique et a exercé d'importantes responsabilités dans les organismes de recherche nationaux et internationaux. Ses travaux ont été couronnés par plusieurs prix et distinctions (dont le prix Charles-Léopold Mayer, de l'Académie des sciences, en 1957, et le prix Recherche et Médecine de l'Institut des sciences de la santé, en 1980). Ce fut aussi un homme chaleureux et ouvert, toujours prêt à apporter son aide et son expérience. Ses nombreux élèves et collaborateurs en France et dans le monde témoignent de l'influence durable de ce chercheur de réputation internationale, qui a gardé intacte, jusqu'au dernier jour, sa passion active pour la science.

– Le président,
Le vice-président,
Et les secrétaires perpétuels de l'Académie des sciences,
ont la profonde tristesse de faire part du décès, le 6 octobre 1992, de leur confrère

Paul MANDEL,
membre de l'Académie,
ancien professeur à l'université Louis-Pasteur de Strasbourg,
ancien président de la Société internationale de neurochimie,
directeur du centre de neurochimie du CNRS,
éminent spécialiste en biologie moléculaire et grand artisan de la neurochimie en France.

La cérémonie religieuse aura lieu le dimanche 11 octobre, à 11 heures, au cimetière israélite Cronenbourg, à Strasbourg.

Enterrement sans fleurs ni couronne.

– Le directeur,
Et l'ensemble du personnel du Laboratoire de génétique moléculaire du CNRS, de l'INSERM et de l'université Louis-Pasteur,
ont la douleur de faire part du décès de

Paul MANDEL,
professeur émérite à la faculté de médecine de Strasbourg,
membre de l'Institut et de l'Académie nationale de médecine.

Nous n'oublierons pas qu'il fut à l'origine de notre laboratoire, et notre mémoire gardera le souvenir d'un grand scientifique, chaleureux et passionné, au dynamisme exceptionnel.

– Pluguffan.

Nous avons la douleur de faire part du décès du

docteur Yves NOUAILLE,
ancien interne des hôpitaux de Paris,
ancien chef de clinique du CHU de Brest,
praticien hospitalier à l'hôpital de Quimper et pédiatre de ville au sein du cabinet des pédiatres de l'Odet,

survenu dans sa cinquante-septième année, à Quimper.

Les obsèques seront célébrées dans la plus stricte intimité familiale samedi *10 octobre 1992*, en la chapelle Notre-Dame-des-Grâces, à Pluguffan.

De la part de
Son épouse, née Marie-Catherine Gestin,
Ses enfants, Anne et Armelle,
Sa mère, Mme Jean Nouaille,
Son beau-père, M. Henry Gestin,
Et toute la famille.

La famille remercie toutes les personnes qui s'uniront d'intention.

PFA Etienne,
7, rue Toul-a-Laër,
29000 Quimper,
98-95-42-42.

– La faculté de droit et de science politique d'Aix-Marseille
a la tristesse de faire part du décès de

M. Henri MOREL,
professeur émérite,
commandeur des Palmes académiques,
chevalier de la Légion d'honneur,

survenu le 18 septembre 1992, à l'âge de soixante-douze ans.

L'inhumation a eu lieu à Azille (Aude).

Une cérémonie religieuse a été célébrée le 7 octobre à Aix, en l'église de la Madeleine, en présence du corps professoral de la faculté et des membres de l'académie d'Aix.

– M. et Mme Maurice Tchénio,
M. et Mme Roland Tchénio,
Romain et Tania Tchénio,
ont la douleur de faire part du décès, dans sa soixante-quinzième année, de leur mère et grand-mère,

Esthel TCHÉNIO,
née Nathan.

La cérémonie religieuse et l'inhumation ont eu lieu le vendredi 9 octobre 1992, à 16 h 30, au cimetière israélite de Champagne-au-Mont-d'Or (Rhône).

Ni fleurs ni couronnes.

Anniversaires

– Il y a onze ans, le 10 octobre 1981,

Dominique ELIAKIM-DUBUS

a quitté les siens.
Elle avait vingt-trois ans.
Que ceux qui l'ont connue aient une pensée pour elle.

SCIENCES

M. Changeux médaille d'or du CNRS

Le Centre national de la recherche scientifique (CNRS) vient d'attribuer sa médaille d'or pour 1992 au neurobiologiste Jean-Pierre Changeux pour ses travaux sur les mécanismes moléculaires impliqués dans les communications entre les cellules. Il a en effet *été le premier qui a identifié et purifié* le récepteur nicotinique de l'acétylcholine impliqué dans la transmission d'information entre deux neurones (transmission synaptique).

[Né le 6 avril 1936 à Domont (Val-d'Oise) M. Jean-Pierre Changeux est agrégé de sciences naturelles et docteur ès sciences. Professeur à l'Institut Pasteur depuis 1974 (il y dirige le laboratoire de neurobiologie moléculaire du CNRS) et au Collège de France depuis 1975 (il est titulaire de la chaire de communications cellulaires), il a été président du conseil scientifique de l'INSERM de 1983 à 1987. Membre du conseil supérieur de la recherche et de la technologie depuis 1987, il est également président de la commission interministérielle d'agrément pour la conservation du patrimoine artistique national, plus communément appelée la commission des dations. D'autre part, M. Jean-Pierre Changeux, qui est membre de l'Académie des sciences depuis 1988, a été nommé en mai 1992 président du comité national d'éthique.

PHILATÉLIE

En filigrane

• **Un timbre chinois «révolutionnaire».** – Un bloc-feuillet chinois émis, le 25 juillet, par la République populaire de Chine pour les JO de Barcelone rencontre un beau succès. L'illustration, qui représente des coureurs à *pied, se déchiffre comme un* cryptogramme «politique» évoquant les massacres de la place Tienanmen du 4 juin 1989 : le *dossard 64 d'un des coureurs* renvoie au 4 juin ; les dossards 17 (7 + 1 = 8) et 9, à 89. De plus, les couleurs bleu, blanc, rouge du fond du timbre symboliseraient la France, prompte à accueillir des dissidents et à condamner les massacres. Enfin, un proverbe, *«La démocratie est une course de longue haleine»*, justifierait le motif du timbre...

• **Manifestations.** – Exposition philatélique, les 16 et 17 octobre, à l'hôpital Notre-Dame-de-Bon-Secours, 66, rue des Plantes, Paris 14e.

Séance de dédicaces de Raymond Moretti, samedi 17 octobre, à 15 heures, à la Maison des jeunes, 38, rue des Amandiers, Paris 20e, organisée par l'Amicale des philatélistes français.

Tentative de record du tour du monde en moins de vingt-quatre heures en Concorde, le 12 octobre (souvenir philatélique : Concorde Philatélie, 19, rue de Bourgogne, 67540 Ostwald).

Premières journées européennes de la Société française de gynécologie, au Palais de l'UNESCO, Paris 7e, avec bureau de poste temporaire le 16 octobre, de 9 heures à 17 heures.

Cachet spécial et exposition sur le thème «Résistance, déportation, Libération», le 15 octobre après-midi, pour l'inauguration du Centre d'histoire de la Résistance et de la déportation, 14, avenue Berthelot, à Lyon-7e (souvenirs philatéliques : AMIS, BP 49, 01400 Châtillon-sur-Chalaronne).

• **Ventes.** – Vente à prix net *Rivoli-Philatélie (Paris, tél. : (1) 42-60-15-12)*. Plus de cinq cents lots, dont sélection de classiques, variétés et non dentelés de France, colonies ; *Du Tchad au Rhin-Victoire* (1946), livre relié, dessins et gravures de Decaris, épreuves de luxe, tirage 30 exemplaires (12 000 F).

Vente sur offres Collections du Passé (Jean Raux, Saint-Germain-en-Laye, tél. : (1) 34-51-96-12) clôturée le 23 octobre. Plus de *2 000 lots*, dont classiques de France sur lettres ; entiers postaux au type «Groupe», tirage pour l'Exposition de 1900 (feuilles en tirages de luxe sur bristol) ; *marques postales départementales* (plus particulièrement collections de Côte-d'Or, Dordogne) ; bel ensemble de ballons montés de 1870-1871 ; Alsace-Lorraine ; autographes (Bourbaki, Clarétie, de Gaulle, Gide, etc.).

RADIO-TÉLÉVISION

IMAGES DANIEL SCHNEIDERMANN

Gruyère

UNE jeune chômeuse, au journal de TF 1. Elle vient d'être *radiée des* listes de l'ANPE. Pourquoi ? Elle n'avait pas répondu à une convocation. Et pourquoi *n'avoir pas* répondu ? Parce qu'il ne sert à rien de venir pointer : pas d'offres. Ou bien des offres obsolètes. Ou encore des contrats emploi-formation, ou toute autre trouvaille technocratique cache-misère. Donc, radiée.

Ainsi diminuent les statistiques *du chômage. Les ministres* s'en félicitent. Les télés retransmettent la satisfaction des ministres. *Et de loin en loin* se souviennent que ces chiffres si satisfaisants ont des visages. De beaux *visages las*, un peu surpris que la télévision, en grand équipage, descende jusqu'à eux, eux qui n'ont rien à dire que le désarroi, et l'attente. On les case comme on peut dans le grand défilé quotidien des têtes connues. Pourquoi si rarement ? Une radiation abusive des listes de l'ANPE, une *seule*, n'est-elle pas un scandale aussi insupportable que les fausses factures du député Machin ?

Quelques instants plus tard, *dans le même journal, le président* de la République remettait au premier ministre, dans les *salons de l'Elysée, la grand- croix* de l'ordre national du Mérite. L'octroi de cette distinction au *premier ministre est automatique* après six mois de fonction. Cela ne signifie nullement que le président de la République soit spécialement satisfait du premier ministre. Même – c'est un cas de figure, évidemment – un chef de l'Etat qui serait très énervé par son premier ministre devrait lui remettre son ruban après six mois. La présidence de la République n'en avait pas moins *convoqué les caméras pour* immortaliser la cérémonie. Sans doute estimait-elle bon pour l'es*prit civique que le pays sût que* M. Bérégovoy était désormais élevé à la dignité de grand- croix de l'ordre du Mérite. Que les chômeurs le sussent, par exemple, et même les chômeurs radiés des listes.

Plus tard dans la soirée, *«Envoyé spécial»* se pencha *sur* les carrières de la région parisienne. On apprit que de nombreuses habitations reposent *sur* un sous-sol en gruyère – un effondrement fit vingt-deux morts à Clamart en 1961, – que nul ou presque ne s'en soucie, et *qu'il n'y a pas grand-chose* à faire, sauf à aller vivre en Lozère. L'idée de cette organisation *sociale* sophistiquée grouillant sur du néant avait quelque chose de fascinant. Sans savoir pourquoi, on repensait à la chômeuse, et à la petite fête de l'Elysée. Sur quel *sol, sur quelles fondations,* repose aujourd'hui la République ?

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ *Ne pas manquer* ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Samedi 10 octobre

TF 1

13.15 Magazine : Reportages. Zone terminus, de Bénédicte Duran et Jean-Claude Fontan.
13.50 Jeu : Millionnaire.
14.15 La Une est à vous.
17.20 Divertissement : *Mondo Dingo.*
17.55 Magazine : Trente millions d'amis.
18.25 *Série : Premiers baisers.*
18.55 Divertissement : Les Roucasseries.
19.20 Divertissement : Vidéo gag.
19.45 Divertissement : Le Bébête Show.
19.50 Tirage du Loto (et à 20.40).
20.00 Journal, Tiercé et Météo.
20.45 Magazine : Toute la ville en parle. Avec Alain Prost, Nigel Kennedy, Catherine Lara, Joan Jett, Alpha Blondy, Salt'n-'Pepa, Sébastien Flute.
22.40 Magazine : *Ushuaïa.* En Bolivie (2ᵉ partie). Sous le charme des baleines, de Pierre de Lespinois et Robert A. Fishman ; Le Fleuve sacré de Colca, de Giovanni Dall'Oglio ; Les Jangadeiros, de Marc Allavène d'Erlon ; Peuple Aymara, de Jacques Lainé.
23.45 Magazine : Formule sport. Football ; Moto.

F 2

13.25 Magazine : Géopolis. Présenté par Claude Sérillon. La Palestine.
14.15 Magazine : Animalia. Seychelles : un conservatoire à ciel ouvert.
15.15 Magazine : Sport passion. Tennis : *Grand Prix de Toulouse*, demi-finales en direct ; In-shore : Tournoi de Lyon ; A 15.25, Tiercé, en direct d'Auteuil.
18.05 Série : Matt Houston.
18.55 INC.
19.00 Magazine : Frou-frou. Invité : Laurent Voulzy.
19.59 Journal, Journal des courses et Météo.
20.50 Magazine : La Nuit des héros. Présenté par Michel Creton. A Sens.
22.35 Visages d'Europe.
22.45 Magazine : Double jeu. *Présenté par Thierry* Ardisson. Les hommes qui ont des queues de cheval. Invités : Francis Lalanne, Alain Gillot-*Pétré, Damis Roussos.*
0.10 Journal et Météo.
0.30 Magazine : La 25ᵉ Heure. *Présenté par Jacques Perrin.* Les Années Selznick, de Marshall Flaum, commentaire dit par Jacques Perrin.

F 3

13.00 *Samedi chez* vous (et à 14.50, 17.00). Télévision régionale.
14.00 Série : Matlock.
16.30 Série : Brigade criminelle.
18.00 Magazine : Montagne. L'ours, l'écolo et les bétonneurs, de Patrick Boitet. *La percée du tunnel du Somport et la survie de l'ours dans la vallée d'Aspe.*
18.30 Jeu : Questions pour un champion. Animé par Julien Lepers.
18.55 Un livre, un jour. *Bains de mer,* de Paul Morand.
19.00 Le 19-20 de l'information. De 19.09 à 19.55, le *journal de la région.*
20.06 Film d'animation : Les Fables géométriques. Le vieux chat et la jeune souris.
20.15 Divertissement : Yacapa. Présenté par Pascal Brunner.
20.45 Série : Police secrets. Un flic pourri, de Josée Dayan.
22.25 Journal et Météo.
22.45 Magazine : Repères. Présenté par Jean-Pierre Elkabbach. Invités : Audrey Hepburn, Daniel Cohen, Luc Ferry.
23.40 ▶ Magazine : Salut Manu. Présenté par Manu Dibango. Invités : Serge Blanco, Rhoda Scott, la troupe Black, Blanc, Beur, les Little MC, les Coquines.
0.25 Continentales Club.

CANAL PLUS

— En clair jusqu'à 14 heures —
13.30 Le Journal du cinéma.
14.00 Téléfilm : RSVP. De Paolo Barzman.
15.30 Documentaire : Les Allumés... Chiyonofuji, star du sumo, de Mike Milne.
16.05 Les Superstars du catch.
17.00 Sport : Football américain.
18.00 Décode pas Bunny.
19.05 Dessin animé : Les Simpson.
19.30 Flash d'informations.
19.35 Le Top.
20.30 Téléfilm : Prêcheur en eau trouble. De Georges Lautner.
— En clair jusqu'à 23.30 —
22.05 Flash d'informations.
22.10 Séville émission d'ouverture (en crypté).
23.00 Documentaire : Los Mas +.
23.25 Le Journal du cinéma.
23.30 Cinéma : La Loi du désir. ■ Film espagnol de Pedro Almodovar (1986).
1.10 Court métrage : Famosos en directo.

ARTE

— Sur le câble jusqu'à 19.00 —
17.00 Magazine : Transit. De Daniel Leconte (rediff.).
18.30 Magazine : Via Regio. *Le cercle polaire.*
19.00 Documentaire : Histoire parallèle. Actualités allemandes et britanniques de la semaine du 10 octobre 1942 (v.o.).
20.00 Magazine : Fernsehen TV. Meilleurs moments des émissions de la semaine.
***20.30* 8 1/2 Journal.**
20.40 Documentaire : Chroniques d'un village tzotzil. De Thierry Zéno. *Portrait d'une communauté indienne au Mexique, partagée entre modernité et tradition. Vie quotidienne et processus d'acculturation.*
22.15 *Cinéma d'animation :* Mr Bojangle's Memory. De Robert Wilson.
22.25 *Cinéma d'animation :* L'Encadré. De Manuel Gomez.
22.35 Magazine : Macadam. Peter Gabriel, en public à Athènes, de Michael Chapman et Hart Perry.
23.40 ▶ *Documentaire :* Djabote. Doudou N'Diaye Rose, de Béatrice Soulé.
0.15 Série : Monty Python's Flying Circus. De John Cleese, Terry Gilliam, Terry Jones, Graham Chapman, Eric Idle et Michael Palin.

M 6

13.00 Série : Equalizer.
13.55 Série : Supercopter.
14.50 Série : L'Incroyable Hulk.
15.40 Variétés : Matchmusic. Beatles, Nino Ferrer, Beau Rivage, Rod Stewart, Michel Jonasz, Guesh Patti, Zouk...
16.55 Magazine : Culture rock. Spécial Beatles.
17.25 Série : **Amicalement vôtre.**
18.20 Série : Les Têtes brûlées.
19.10 Magazine : Turbo. Présenté par Dominique Chapatte. Spécial Mondial de l'automobile.
19.54 Six minutes d'informations, Météo.
20.00 Série : Papa Schultz.
20.35 Magazine : Fun glisse.
20.45 Téléfilm : Anastasia. De Marvin J. Chomsky.
0.00 Musique : Flashback.

FRANCE-CULTURE

20.30 Comédie française. Pour Serge Rezvani (2).
22.35 Musique : Opus. Pascal Quignard, silence baroque.
0.05 Rencontre au clair de la nuit... Avec Yann Paranthoën et Lulu.

FRANCE-MUSIQUE

20.00 Soirée lyrique. Opéra (donné les 19 et 20 septem*bre au Théâtre impérial* de Compiègne) : Christophe Colomb, de Milhaud, par les Chœurs et l'Orchestre de la Fondation *Gulbenkian de Lis*bonne, dir. : Michel Swierczewski ; sol. : Mary Saint-Palais, Laurent Naouri, Michel Hermon, Franck Le Guérinel, Franck Adrien, Pascal Meslé, Jérôme Varnier.
23.00 *Jazz.* Concours de la Communauté des radios publiques de langue française (en direct de Montréal).
1.00 Les Sortilèges du flamenco. Par Robert J. Vidal.

Vendredi 9 octobre

TF 1

20.45 Magazine : Les Marches de la gloire. *Présenté par Laurent Cabrol. La cour d'appel de Versailles a infirmé, vendredi 25 septembre, le jugement du tribunal de commerce de Nanterre qui interdisait à TF 1 de diffuser, jusqu'au 7 novembre, cette émission et la suivante, «Le Défi».*
22.05 Jeu : Le Défi.
22.45 ▶ Magazine : 52 sur la Une. De Jean Bertolino. Itinéraire d'un voyou.
23.45 Divertissement : Arthur, émission impossible.

F 2

20.50 Série : RG. Jeux dangereux, de Philippe Lefebvre.
22.20 Visages d'Europe.
22.25 Magazine : Sportissimo. *Présenté par Gérard Holtz.*
23.45 Journal des courses, Journal et Météo.
0.00 Cinéma : My Beautiful Laundrette. ■ *Film britannique de Stephen* Frears (1985) (v.o.).

F 3

20.45 Magazine : Thalassa. Aileron de requin, de Jean Queyrat et Jérôme Ségur. *La chasse au requin dans le détroit de la Sonde.*
21.45 Magazine : Caractères. Présenté par Bernard Rapp. Invités : André Bernold *(l'Amitié de Beckett)* ; Bruno Bontempelli *(l'Arbre du voyageur)* ; Sylvie Doizelet *(Chercher sa demeure)* ; Kathleen Kelley-Laine *(Peter Pan ou l'Enfant triste)* ; Patrick Mauries *(Roland Barthes).*
22.45 Journal et Météo.
23.10 ▶ Traverses. Chronique d'une abolition, de Stéphane Diss et Michel-Ange Rafoni.

CANAL PLUS

20.35 Téléfilm : Chasse à l'homme dans le Mississippi. De Roger Young.
22.10 Documentaire : Les Requins, anges ou démons... *De Michael de Gruy et Mimi* Armstrong.
22.50 Flash d'informations.
23.00 Cinéma : The Doors. ■ Film américain d'Oliver Stone (1991).

ARTE

20.40 Magazine : Transit. De Daniel Leconte. Reportages : Alles super, de Eric Shings ; Les clandestins, de Bertrand Coq et Jean-François Renoux ; Transat : « 1980, ein Stück von Pina Bausch » Invité : Nina Hagen, une famille allemande et une famille française.
22.10 Présentation du Succès.
22.20 Téléfilm : Le Succès. De Franz Seitz, avec Bruno Ganz, Franziska Walser (2ᵉ partie). *Suite du téléfilm adapté du roman à clés de Lion Feuchtwanger, auteur du Juif Süss. Description précise, presque documentaire de l'ambiance et des mœurs de l'Allemagne des années 20. L'esprit de corruption sur fond de national-socialisme naissant.*
23.45 Documentaire : La Rumeur de la vie. *Naissance d'un opéra, la* conquête du Mexique, de Norbert Bellharz.

M 6

20.45 Téléfilm : Pas si fous, les flics de Midwatch. De David Robertson, avec Brian McNamara, Clayton Rohner.
22.30 Série : Mission impossible, vingt ans après.
23.30 Magazine : Emotions.

FRANCE-CULTURE

20.30 Radio-archives. Samuel de Sacy au Mercure de France.
21.30 Musique : Black and Blue. L'Union des musiciens de jazz.
22.40 Les Nuits magnétiques. La prison au féminin pluriel. 4. Fragments de liberté.
0.05 Du jour au lendemain. Dans la bibliothèque de... notre collaborateur Edwy Plenel.
0.50 Musique : Coda.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert. Cantos de amor y de guerra, de Rodrigo ; Oberture madrilena, de del Campo ; Concerto pour piano et orchestre, de Nin-Culmell ; Dix mélodies basques, de Guridi ; Symphonie nº 8 en si mineur « inachevée », de Schubert ; La Mer, de Debussy ; Symphonie nº 1 en ré majeur « classique », de Prokofiev, par l'Orchestre de la Radio-Télévision nationale d'Espagne.
23.09 Jazz club. Par Claude Carrière et Jean Delmas. En direct de La Villa, à Paris : Le pianiste Hank Jones, avec Pierre Michelot, contrebasse, Keith Copeland, batterie.
1.05 Papillons de nuit. Par David Jisse.

Dimanche 11 octobre

TF 1

11.00 Magazine : Téléfoot. Présentation de France-Autriche ; *Coupe d'Europe* ; Résumé de la 10ᵉ journée du championnat de France.
11.58 Météo.
12.00 Jeu : Millionnaire.
12.25 Jeu : Le Juste Prix.
12.53 Météo et Journal.
13.20 Série : Rick Hunter, inspecteur choc.
14.15 Série : Tom Bell.
15.10 Série : Columbo.
16.35 Divertissement : Rire en boîte et boîte à rire.
16.55 Disney Parade. Pas tout à fait humain (2ᵉ partie).
18.00 Série : Starsky et Hutch.
19.00 Magazine : 7 sur 7. Invitée : Madonna.
20.00 Journal, Tiercé et Météo.
20.40 Cinéma : De l'or pour les braves. ■■ Film américain de Brian G. Hutton (1970).
23.10 Magazine : Ciné dimanche.
23.15 Cinéma : Le Cri du cormoran, le soir au-dessus des jonques. ■ *Film français de Michel* Audiard (1970).

F 2

11.00 Messe. Célébrée en l'église de la Pentecôte, à Bourg-la-Reine (Hauts-de-Seine).
12.05 Magazine : L'Heure de vérité. Invité : Jean-Pierre Soisson, ministre de l'agriculture et du développement rural.
12.59 Journal et Météo.
13.25 Dimanche Martin.
14.55 Série : Tequila et Bonetti.
15.45 Dimanche Martin (suite).
17.25 Documentaire : L'Odyssée sous-marine de l'équipe Cousteau. Le Voyage de Pépito et Cristobal.
18.20 Magazine : Stade 2.
19.30 Série : Maguy.
19.59 Journal, Journal des courses et Météo.
20.50 Cinéma : James Bond contre Dr No. ■■ Film britannique de Terence Young (1962).
22.40 Visages d'Europe.
22.45 Magazine : Bouillon de culture. Théâtre : scènes de couples. Invités : Cyrielle Claire et Francis Perrin *(Une Aspirine pour deux)* ; Zizi Jeanmaire et Michel Duchaussoy *(Marcel et la belle excentrique)* ; Jean-Claude Brialy et Caroline Sihol *(la Jalousie).*

F 3

11.00 Magazine : Musicales. L'œil écoute... Séville (1ᵉʳ volet), de Jean Lefait. Œuvres d'Albeniz, Jimenez, Rossini, Mozart, Turina, Sarasate, De Falla.
12.00 Flash d'informations.
12.05 Télévision régionale.
12.45 Journal.
13.00 Expression directe. PCF ; FO.
13.20 Magazine : D'un soleil à l'autre.
13.50 Jeu : au pied du mur.
14.20 Magazine : Sports 3 dimanche. Cyclisme : Paris-Tours ; Tennis : Grand Prix de Toulouse, *finale en direct ;* A 16.30, Tiercé, en direct de Longchamp.
17.45 C'est Lulo !
18.15 Magazine : A vos amours. Invitée : Amanda Lear.
19.00 Le 19-20 de l'information. De 19.05 à 19.55, le journal de la région. Grand *témoin : Mᵐᵉ* Marie-Claire Mendès-France.
20.06 Divertissement : Téléchat.
20.15 Série : Benny Hill.
20.45 Jeu : Questions pour un champion. Spécial coup de cœur. Invités : Pierre Bonte, auteur de *Marianne, les visages de la République ;* Claire Nadeau, Michel Roux, comédiens.
22.05 ▶ Magazine : Le Divan. Invité : Georges Wolinski.
22.30 Journal et Météo.
22.55 Dessins animés : Jerky Turkey et The Shooting of Dan McGoo. De Tex Avery (1945) (v.o.).
23.10 Cinéma : Un homme est passé. ■■ Film américain de John Sturges (1955) (v.o.).

CANAL PLUS

— En clair jusqu'à 14.15 —
12.30 Flash d'informations.
12.35 Magazine : Télés dimanche. Présenté par Michel Denisot.
13.30 El Gran Musical. Présenté par Yvan Le Bolloc'h.
14.00 Spécial pubs espagnoles. Présenté par Jérôme Bonaldi.
14.15 Téléfilm : La Mujer feliz. De José Miguel Ganga.
15.25 Magazine : 24 heures (rediff.).
16.25 Documentaire : *El Cabrero.* *Le Chant de la* sierra, de Béatrice Soulé et Amar Arhab.
17.00 Court métrage : Carmen. De Laurie Anderson.
17.15 Los 40 Principales. Présenté par Yvan Le Bolloc'h, *Bruno Solo et José* Miguel Ganregui.
17.55 Le Journal du cinéma.
18.00 *Cinéma :* Les Choses de l'amour. ■ Film espagnol de Jaime Chavarri (1988).
— En clair jusqu'à 21.00 —
19.35 Flash d'informations.
19.45 Magazine : Digame Jeronimo.
19.50 Espagne : émission de clôture.
21.00 Le Journal du cinéma.
21.05 Cinéma : Qu'est-ce que j'ai fait pour mériter ça ! ■ Film espagnol de Pedro Almodovar (1984).
22.40 Flash d'informations.
22.50 Magazine : L'Equipe du dimanche. Football. Boxe.

ARTE

— Sur le câble jusqu'à 19.00 —
17.00 Téléfilm : Le Succès (2ᵉ partie) (rediff.).
19.00 Magazine : Mégamix. Nusrat Fateh Ali Khan, Slayer, Michel Moglia, les Residents, *les grandes villes du Nord* belge.
19.50 Chronique : Le Dessous des cartes. De Jean-Christophe Victor.
20.00 8 1/2 Journal.
20.10 Soirée thématique. «Manifeste».
20.11 Documentaire : Le Centre, «Je voudrais passionnément...». De Jean-Claude Bonfanti. *L'histoire du Centre Georges-Pompidou, à Paris.*
20.40 Documentaire : Le pop art. Il a dit «oui» tout simplement ; Vidéo 50.
20.50 Documentaire : Exposition. On voit se ranimer le débat du siècle.
21.05 Cinéma : A Bigger Splash. ■ Film britannique de Jack Hazan (1974).
22.45 Documentaire : Pompidou Collections. Nouveaux réalistes ; Fluxus ; l'art vidéo ; Figurations ; Abstractions.
23.30 Entretien : Il faut l'admettre, « Le 20ᵉ siècle est iconoclaste ».
0.05 « Les Abstractions, Art contemporain, Jalon 6 ».

M 6

10.45 Magazine : E = M 6.
11.15 Magazine : Turbo (rediff.).
12.00 Série : Mariés deux enfants.
12.25 Série : Jamais deux sans trois.
13.00 Série : Equalizer.
13.50 Série : Le Joker.
14.45 Série : Hongkong connection.
15.40 Magazine : Fréquenstar. Laurent Voulzy.
16.35 Musique : Flashback.
17.10 Série : L'Heure du crime.
18.05 Série : Devlin connection.
19.00 Série : O'Hara.
19.54 Six minutes d'informa*tions, Météo.*
20.00 Série : Madame est servie.
20.35 Magazine : Sport 6.
20.45 Téléfilm : Panique en plein ciel.
22.20 Magazine : Culture pub. Le couple et la télévision.
22.55 Cinéma : Carmen nue. □ Film français d'Albert Lopez (1984).

FRANCE-CULTURE

20.30 Communauté des radios publiques de langue française. 350ᵉ anniversaire de Montréal.
22.35 Musique : Le Concert *(donné le 28 juin à Auvers-sur-Oise)* : Le Toronto Children's Choir. Œuvres d'East, Monteverdi, Praetorius, Bach, Mozart, Schubert, Caplet, Mendelssohn, Mahler, Poulenc, Fauré, Franck, Copland.
0.05 *Clair de nuit.*

FRANCE-MUSIQUE

21.00 Concert (en direct de Lisbonne) : Messe pour deux chœurs, de Seixas ; Messe en sol majeur, d'Esteves, par les Chœurs de la Fondation Gulbenkian, dir. : Fernando Eldoro.
22.00 Concert (en direct de Copenhague) : Œuvres de Pascoal et Monk, par Winnie Kjaersgaard, Hermeto Pascoal et ses cinq musiciens brésiliens, le Big Band de la Radio danoise, dir. : Ole Kock Hansen.
23.00 Concert (en direct de New-York) : Jazz, par le Quintette de la NPR.
1.00 Les Fantaisies du voyageur.

هكذا من الاهل

Le Monde

Selon une étude publiée aux Etats-Unis

Le RU 486 pourrait être utilisé comme « pilule du lendemain »

En pleine campagne électorale américaine, la publication dans le *New England Journal of Medicine* (daté 8 octobre) d'une étude tendant à montrer que le RU 486, la pilule abortive commercialisée par les laboratoires Roussel-Uclaf, *pourrait être utilisée en tant que* « pilule du lendemain d'urgence », devrait relancer le débat concernant une éventuelle autorisation, outre-Atlantique, de ce produit (1). Le but de cette étude, réalisée sous la direction du docteur Anna Glasier (université d'Edimbourg), était de démontrer que l'administration de *RU 486 (mifepristone) dans* les soixante-douze heures suivant un rapport sexuel non protégé pouvait permettre de prévenir la survenue d'une grossesse.

D'un point de vue physiologique, l'idée était tentante : inhibiteur de l'action de la progestérone, le RU 486 devait logiquement être capable de s'opposer à la fois au maintien de la grossesse (c'est cette propriété qui explique son action abortive) et à l'établissement de la grossesse (l'utérus devenant impropre à la nidation). Dès 1977, deux médecins, A. Yuzpe et W. Lancee, avaient démontré que l'utilisation d'œstroprogestatifs pouvait constituer une méthode de contraception post-coïtale relativement efficace (les taux d'échec variaient de 0,2 % à 7,4 %).

Moins d'effets secondaires

Sur les 800 femmes ayant participé à l'étude écossaise, 398 ont reçu une contraception post-coïtale classique sous la forme d'œstroprogestatifs fortement dosés (100 microgrammes d'éthinyl estradiol et 1 mg de norgestrel) et 402 une dose unique (600 mg) de mifepristone. Quatre femmes ayant reçu le premier protocole ont été enceintes, mais aucune de celles qui avaient reçu du RU 486. D'un point de vue statistique, cette différence n'est pas significative.

Fait intéressant, le RU 486 semble provoquer moins d'effets secondaires qu'une contraception post-coïtale classique : 40 % des femmes ont souffert de nausées et 3 % de vomissements, contre respectivement 60 % et 17 % chez celles qui ont reçu un œstroprogestatif. En revanche, dans 42 % des cas, il s'est produit un retard de quelques jours des règles, ce qui a provoqué *chez les patientes un surcroît* d'anxiété sur l'efficacité du traitement (dans l'autre groupe, seulement 13 % des femmes ont souffert d'un tel trouble).

D'autres études de confirmation seront nécessaires avant que le RU 486 ne soit éventuellement autorisé comme « pilule du lendemain ». Pour les auteurs de l'étude, il ne fait cependant guère de doute que la mifepristone, utilisée en tant qu'agent contraceptif post-coïtal, *« devrait aider à réduire la demande d'avortement thérapeutique »*.

Dans un éditorial accompagnant cette publication, les docteurs David Grimes (University of Southern California) et Rebecca Cook (université de Toronto) s'en prennent à l'administration Bush qui, depuis des années, bloque à la fois l'expérimentation et la mise sur le marché du RU 486, et ce quelle que soit son indication. Cette attitude, expliquent-ils, est d'autant moins *« réaliste »* qu'elle aboutit à faire des Etats-Unis l'un des pays *du monde où l'avortement est* le plus couramment pratiqué. Ainsi que nous l'a précisé le professeur Etienne-Emile Beaulieu, le « père » du RU 486, c'est vraisemblablement d'Allemagne que viendra un déblocage de la situation. Le président de Hoechst (la maison mère de Roussel-Uclaf) s'est en effet engagé à expérimenter le RU dès que la prochaine loi sur l'interruption de grossesse sera adoptée par le Parlement allemand. Cette décision devrait alors contraindre le président de la filiale américaine de Hoechst à revoir sa position sur la mise sur le marché du RU 486 aux *Etats-Unis* (1).

FRANCK NOUCHI

(1) Le RU 486 est commercialisé actuellement en France, en Grande-Bretagne, en Suède et en Chine.

SOMMAIRE

La télématique du *Monde* :
3615 LEMONDE
3615 LM

Ce numéro comporte un cahier « Sans visa » folioté 25 à 32

Le numéro du « Monde » daté 9 octobre 1992 *a été tiré à 500 169 exemplaires.*

Demain dans « le Monde »

« Heures locales » :

Béziers n'a pas le moral

Les habitants de la *sous-préfecture* de l'Hérault observent avec un brin d'envie le développement de la cité voisine de Montpellier. La crise viticole et le manque de dynamisme des équipes municipales successives ont favorisé l'assoupissement des Biterrois.

Deux nominations

M. François Doubin président du Centre français du commerce extérieur

M. François Doubin, ancien ministre du commerce et de l'artisanat, a été nommé, mercredi 7 octobre, par un arrêté du ministère de l'industrie, président du Centre français du commerce extérieur (CFCE). Il remplace M. Claude Dollé, dont le mandat arrive à expiration.

[Né le 23 avril 1933 à Paris, M. François Doubin est diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris et licencié ès lettres. Entre 1957 et 1958, il est chargé de mission au cabinet de M. Félix Houphouët-Boigny (ministre d'Etat puis ministre de la santé publique et de la population). Elève de l'Ecole nationale d'administration, il devient administrateur civil au ministère de l'industrie (1963-1965). Il entre ensuite chez Renault, où il sera successivement assistant du *président*, PDG de Renault-Moteurs développement (1975), directeur central de la communication (1981) et secrétaire général de 1984 à 1985. En 1985, il est élu président du Mouvements des radicaux de gauche. *M. Doubin a été ministre délégué* chargé du commerce, de l'artisanat et de la consommation dans les gouvernements de M. Michel Rocard et de Mme Edith Cresson.]

M. Paul Champsaur directeur général de l'INSEE

M. Paul Champsaur a été nommé, jeudi 8 octobre en conseil des ministres, directeur général de l'Institut national de la statistique et des *études économiques (INSEE)*, en remplacement de M. Jean-Claude Milleron, qui occupait ces fonctions depuis 1987. M. Milleron devrait *rejoindre* l'ONU, *devenant* conseiller spécial pour les questions économiques et sociales de M. Boutros Boutros-Ghali.

[Né le 6 janvier 1944, ancien élève de l'Ecole polytechnique (1963) et de l'Ecole nationale de la statistique et de l'administration économique (ENSAE), inspecteur général et administrateur hors classe de l'INSEE, M. Champsaur a été notamment directeur scientifique du Center for Operational Research and Econometrics à [illegible] (Belgique), [illegible] à 1983. *Directeur adjoint* de l'ENSAE de septembre 1983 à *novembre* 1984, il a ensuite rejoint la direction de la prévision, où il fut successivement sous-directeur des relations extérieures (1984-1986), des études sectorielles (1986-1988) et enfin des synthèses macro-économiques, de 1988 à 1990.]

6 % du capital de la maison d'édition ayant changé de mains

Havas dément être intéressé par l'acquisition de titres Hachette

Le conseil d'administration du groupe Havas (tourisme, communication) a démenti, jeudi 8 octobre, *« tout intérêt pour l'acquisition de titres Hachette »* (*le Monde* du 8 octobre) et a annoncé un résultat net de 438 millions de francs au premier semestre 1992, en recul de 33 % par rapport aux six premiers mois de 1991 (655 millions). Mercredi 7 octobre, un porte-parole d'Hachette avait affirmé qu'Havas était *« le ramasseur »* des titres d'Hachette tant sur la place de Paris qu'à Londres.

L'effervescence sur le titre Hachette s'est poursuivie jeudi 8 avec une hausse de 11,8 % à 158,70 francs. En trois jours, ce sont 1,2 million de titres Hachette *qui ont changé de mains, soit* 6 % du capital. Le franchissement du seuil de 5 % devrait selon les règles boursières en vigueur amener l'opérateur masqué – à condition que cet opérateur soit unique – à dévoiler ses batteries dans le courant de la semaine prochaine. Jeudi 8 octobre, l'action Hachette a même *été suspendue à la hausse* en raison d'une demande trop forte.

Dans l'attente des résultats électoraux

Tension persistante en Angola

Une certaine nervosité continuait de régner en Angola, vendredi 9 octobre, après les élections qui, cela ne fait plus guère de doute, ont donné la victoire au président sortant, M. Dos Santos, au détriment de son principal adversaire, M. Jonas Savimbi, chef de l'Union nationale pour l'indépendance totale de l'Angola (UNITA). De tous côtés, les médiateurs s'interposent pour inciter M. Savimbi, qui dénonce des *« fraudes »*, à ne pas remettre en cause le processus de retour à la paix.

Les résultats officiels du scrutin ne devaient être annoncés que dans la journée de vendredi, mais, selon de bonnes sources, M. Dos Santos recueillerait à l'élection présidentielle 50,83 % des suffrages exprimés, contre 39,39 % à son adversaire de l'UNITA. Au scrutin législatif, la victoire de M. Dos Santos serait tout aussi nette : sa formation, le Mouvement populaire pour la libération de l'Angola (MPLA), ancien parti unique, remporterait 128 des 220 sièges à pourvoir, contre 71 sièges à l'UNITA.

Jeudi, dans une déclaration radiodiffusée, l'UNITA a affirmé qu'elle n'accepterait *« jamais »* ces résultats dont elle demandait *« simplement l'annulation »*. M. Savimbi, en revanche, serait aujourd'hui moins catégorique : certains de ses proches ont, *« en privé »*, fait savoir à Washington, au secrétaire d'Etat adjoint chargé des questions africaines, M. Herman Cohen, qu'il était prêt à s'incliner dès que l'ONU aurait certifié les résultats définitifs. – *(AFP, Reuter.)*

Remaniement ministériel en Corée du Sud

Le président sud-coréen, M. Roh Tae-woo, et son premier ministre, M. Hyun Soong-jong, désigné mercredi 7 octobre, ont remplacé, vendredi 9 octobre, quatre ministres ainsi que le chef des services de renseignement. Ce remaniement vise à former un gouvernement neutre chargé de gérer les affaires courantes d'ici à l'élection présidentielle attendue en décembre. Le chef des services de renseignement, M. Lee Sang-yeon, accusé d'avoir été impliqué dans une fraude électorale, a été remplacé par l'ex-général Lee Hyun-woo, chef des gardes du corps du président Roh.

Les ministres de l'intérieur, de la *justice, de l'information et des* affaires politiques, aux premières loges pour l'organisation des élections, ont également été remplacés. Les *nouveaux titulaires sont* respectivement MM. Paik Kwang-hyun, haut fonctionnaire au ministère de la justice, Lee [illegible], ex-magistrat à la Cour suprême, Lew Hyuk-in, directeur de la Fondation de Corée, et Kim Dong-ik, conseiller du journal *Joongang Ilbo*. Tous devront démissionner du parti au pouvoir. – *(Reuter, AFP.)*

La deuxième sélection du prix Femina

Les dames du Femina ont rendu publique leur deuxième sélection en vue du prix qui sera décerné le 16 novembre. Six romans figurent dans la sélection du Femina français : *Texaco*, de Patrick Chamoiseau (Gallimard) ; *Nous trois*, de Jean Echenoz (Minuit) ; *Aden*, d'Anne-Marie Garat (Seuil) ; *l'Affreux*, de Franz-Olivier Giesbert (Grasset) ; *Hygiène de l'assassin*, d'Amélie Nothomb (Albin Michel) ; *la Démence du boxeur*, de François Weyergans (Grasset).

Par ailleurs, une liste de huit romans pour le Femina étranger a été publiée : *Love etc.*, de Julian Barnes (Denoël) ; *Un homme remarquable*, de Robertson Davies (L'Olivier) ; *les Invisibles*, de Nanni Balestrini (P. O. L.) ; *les Années bienheureuses du châtiment*, de Fleur Jaeggy (Gallimard) ; *la Pyramide*, d'Ismaïl Kadaré (Fayard) ; *Amour et ordure*, d'Ivan Klima (Seuil) ; *le Vieux qui lisait des romans d'amour*, de Luis Sepulveda (A.-M. Métailié) ; *Monsieur Mani*, d'Abraham Yehoshua (Calmann-Lévy).

□ **Le prix du roman de l'Académie française.** – L'Académie française a rendu publique sa dernière sélection pour le prix du roman qu'elle décernera le jeudi 22 octobre. Trois titres restent en compétition : *l'Affreux*, de Franz-Olivier Giesbert (Grasset) ; *Dans l'Orient désert*, de Francis Huré (Albin Michel) ; *Charles et Camille*, de Frédéric Vitoux (Seuil).

□ **AFRIQUE DU SUD : annulation d'une marche de l'ANC sur le Bophuthatswana.** – Le Congrès national *africain* (ANC) a *annulé, mercredi* 7 octobre, la marche qu'il devait organiser vendredi vers la capitale du homeland du Bophuthatswana, *Mmabatho. Selon un porte-parole* de l'ANC, cette décision est due au fait que son mouvement n'a *« pas eu le temps nécessaire pour préparer correctement »* la manifestation. *Mais cette* annulation intervient vingt-quatre heures après les menaces du président De Klerk de s'opposer énergiquement à ce type de manifestation contre les homelands hostiles à l'ANC. – *(AFP.)*

□ **ALGÉRIE : assassinat d'un gendarme et d'un policier.** – Un gendarme a été assassiné, jeudi 8 octobre, à Guerarem, dans la région de *Constantine, par quatre individus* qui ont réussi à forcer un barrage routier. La veille, un policier avait été tué à Sidi-Bel-Abbès, dans l'ouest du pays, par un groupe d'hommes [illegible] fracassé le crâne. – *(AFP.)*

□ **MADAGASCAR : huit manifestants tués par les forces de l'ordre.** – L'armée a ouvert le feu, jeudi 9 octobre, sur des partisans du président Didier Ratsiraka qui manifestaient en faveur de la formation d'un Etat fédéral. Huit personnes ont été tuées et seize autres blessés. Les soldats ont tiré lorsque la foule, qui voulait placer des obstacles sur les pistes, a tenté de pénétrer sur l'aéroport d'Arrachart, dans la province d'Antsiranana, qui s'est proclamée « Etat fédéré ». Les partisans du président Ratsiraka occupent les bâtiments de la radio et de la télévision. Des élections générales doivent se tenir à *Madagascar* dans un mois. – *(AFP, Reuter.)*

M. Michel Vauzelle invité du « Grand Jury RTL-*le Monde* »

M. Michel Vauzelle, garde des sceaux, ministre de la justice, sera l'invité de l'émission hebdomadaire, « Le grand jury RTL-*le Monde* », dimanche 11 octobre, de 18 h 30 à 19 h 30.

M. Vauzelle, ancien député socialiste des Bouches-du-Rhône, répondra aux questions d'Anne Chemin et d'André Passeron du *Monde*, et de Richard Arzt et de Philippe Chaffanjon de RTL, le débat étant dirigé par Henri Marque.

Mort du batteur de jazz Ed Blackwell

Le batteur de jazz Ed Blackwell est mort le 7 octobre à Hartford (Connecticut). Il était âgé de soixante-deux ans.

Rien dans son air de paysan du Mississippi, avec d'épaisses lunettes et souvent coiffé d'un béret, n'annonçait l'idée qu'on se fait du batteur de jazz. Seulement, *dès qu'il jouait, c'était tout le roulement* de la Louisiane, l'arsenal des parades à La Nouvelle-Orléans (où il était né le 10 octobre 1929) *et le goût des fanfares qui déferlaient* comme pour trouver la vitalité avant-gardiste. Ed Blackwell avait un jeu d'une singulière gaieté et d'une énorme profondeur.

Jamais, il ne s'en départit, bien qu'il fût un des acteurs les plus saisissants de l'avant-garde. *Comme un personnage de Daudet*, qui eût naïvement joué chez Beckett ou Ionesco. Il avait tout appris des musiciens de rue. Il savait tout. Ce qui lui permettait d'avoir tout oublié. Bien avant la gloire des fils Marsalis, Wynton et Branford, il est le codirecteur de l'American Jazz Quintet – quel titre ! – avec le père, *Ellis*. Et batteur de Ray Charles, avant de rencontrer Ornette Coleman en 1960. Pour s'étonner de ce croisement *des deux plus* naïfs de la musique révolutionnaire, le saxophoniste texan et le drummer louisianais qui allaient chambouler l'histoire du jazz, c'est facile, il suffit de méconnaître ce qu'étaient les Etats-Unis d'alors, lesquels d'ailleurs ont souverainement ignoré l'un et l'autre et ne s'en sont pas plus mal portés.

Ed Blackwell joue avec Eric Dolphy, Booker Little, participe aux albums fondateurs d'Ornette, est l'un des deux batteurs, avec Billy Higgins – qui jouera à Paris la semaine prochaine, – du fameux double quartette qui enregistra *Free Jazz* (*21 décembre 1960*) – c'est à la fois le titre d'un disque, un manifeste, et un vœu gai. Il suit un bout de route avec Don Cherry – *autre rôle clé de Free Jazz*. Leurs enregistrements [illegible] comment *Complete Communion, Where is Brooklyn ?* Ensemble ils ont joué pour Coltrane *The Avant-Garde*. Trois tournées en Afrique avec Randy Weston, un moment en compagnie de Monk et ses Mu, longue suite en duo parfaitement inenregistrable aujourd'hui, avec Don Cherry.

En 1980, un soir, à la Mutualité, en quartette d'amitié pour Ornette Coleman, *Old and New Dreams*, jouent Don Cherry, Dewey Redman, Charlie Haden et Ed Blackwell. Au milieu d'une interprétation poignante, dégingandée, souveraine de *Lonely Woman*, une vague d'applaudissements, une clameur est montée très doucement du public qui semblait ne plus *jamais s'arrêter tandis* que les quatre jouaient en souriant. Nulle frénésie, rien d'hystérique, l'amour même de la musique qu'ils suscitaient. Quelque chose finissait, mais quoi ?

Depuis qu'il était malade, dialisé, de nombreux musiciens comme Aldo Romano ont partout organisé des concert, de soutien pour Ed Blackwell, assez démuni. Rappellera-t-on aussi l'action du jeune David Murray qui l'engage et le fait enregistrer *Morning Sun* en Europe ? Avec son mélange, à lui seul tout un théâtre musical, de rigidité technique, d'archaïsme et de folle légèreté, *on le reconnaît* au premier timbre de caisse claire. Et, disque ou pas, ce timbre, aujourd'hui, nous manque cruellement.

FRANCIS MARMANDE

Le Monde

SANS • VISA

Le Mékong paisible



PHILIPPE GONTIER

Le Mékong à Vientiane.

De la mer Jaune à l'océan Indien, cette énorme portion d'Asie, protubérance moutonnant entre la presqu'île du Chantoung et le golfe du Bengale, figure en quelque sorte l'éponge du monde, gorgée d'eau à longueur d'année par l'écheveau de dix maîtres-fleuves jaillis du Tibet. Parmi eux, le Mékong n'est pas le moindre. Le sang des guerres ne trouble (presque) plus le cours de cette voie d'eau indochinoise par excellence. Redécouverte et surprises.

IL a déjà accompli plus de la moitié de son périple, ce sauvage enlimoné, tantôt chocolat au lait, tantôt vert caca d'oie, colossal boyau à ciel ouvert sur quelque quatre mille kilomètres, lorsqu'il croit enfin entrer dans sa première vraie ville.

Las ! Ce n'est que Louang-Prabang, défunte résidence royale du Laos, *même pas visible derrière* les épaisses frondaisons de son quai unique, toute à son *« calme de hameau-capitale »* pour asiatiser l'image à usage balkanique de Valery Larbaud (1).

Et pourtant, malgré ses vingt-cinq mille âmes seulement et ses poulets picorant tranquillement au milieu des avenues, Louang-Prabang a tout d'une cité civilisée comme on n'en trouve plus, sans pubs ni tags, mais avec sa montagne sacrée sans marchand de Coca ; ses cinquante lieux saints non encore commercialisés, dont rien moins qu'une empreinte du pied de Bouddha ; sa statue du bon roi joufflu-moustachu Sisavang-Vong, *« monarque le plus long de l'histoire lao »* (1904-1959), en culotte bouffante de cérémonie comme si de rien n'était.

Les communistes du Laos ont-ils été calomniés, à l'instar des khomeinistes d'Iran ? *Les premiers* comme les seconds ont-ils, contrairement aux rumeurs (la désinformation occidentale, ainsi qu'on sait, cela existe aussi), respecté les antres du « féodalisme » ? *« Mais, mon gentil monsieur, les monuments vides ne font plus peur à personne, et un palais royal sans prince est déserté par les esprits. Les cocos, après leur prise du pouvoir en 1975, ont préféré déporter les habitants de Louang, soupçonnés, à juste titre, de fidélité à la dynastie, et peupler notre ville de primitifs des montagnes, de descendants d'esclaves... Les vrais habitants restés ici ont toujours besoin d'une autorisation pour sortir de l'agglomération... »* Donc, au palais, les fameuses peintures d'Alix de Fautereau, pliant splendidement la vie laotienne aux canons de l'Art déco, sont toujours là. Il ne s'est, paraît-il, trouvé que les experts scandinaves, venus récemment muséifier les appartements royaux, pour juger *« colonialistes »* ces fresques 1930. Ils n'ont émis aucune opinion devant les portraits officiels glacés, restés en place eux aussi, et dus à un peintre soviétique des années 60 (rien n'était alors négligé pour amadouer les marxistes), représentant le dernier roi, Savang-Vathana, la reine Khamboui, et leur héritier présomptif, tous trois, par la suite, morts misérablement des mauvais traitements qui leur furent *infligés au « camp numéro un »* à Sop-Hao, goulag en bambous affûtés, près de la frontière vietnamienne (2).

Afin de rassurer l'opinion, Glorieux-Progrès – ironie de la politique, c'est la traduction du nom, *pourtant bien digne de séduire les* marxophones, de l'ultime souverain – avait été *in fine* affublé du titre de *« conseiller suprême du président de la République démocratique populaire lao »*. Un peu comme Louis XVI fut coiffé en 1792 du bonnet phrygien. Grain de sel d'un diplomate français féru d'onomastique bouddhique : *« Il eût peut-être mieux valu que Savang-Vathana se nommât, tel certains de ses prédécesseurs, Versé en Formules Magiques, Prince Victorieux ou encore Génie du Ciel... »* Le Mékong roule ses eaux grasses et brunes au pied de ce palais qui est plutôt un vaste bungalow. Sur la pelouse, le chantier, arrêté par le pouvoir *communiste*, de la pagode, où la famille royale, pendant qu'on la déboulonnait en tapinois, se souciait de loger dignement le bouddha d'or fin, fameux de par toute l'Asie, et aujourd'hui *« en sécurité dans un coffre bancaire »*.

Sortant de l'enceinte dynastique, on traverse la rue et on grimpe les trois cent trente-trois marches moussues, ombragées de frangipaniers – symbole de longévité, cet arbre ne donne pas de *frangipane, mais une fleur non* comestible, odorante, charnue, veloutée, blanche au cœur jaune, – pour atteindre un étroit sommet en pain de sucre, le Phousi, coiffé d'un minisanctuaire blanc et or. La même voix qui murmurait devant les fresques d'Alix de Fautereau, glisse encore ici : *« Sous cette montagne, un puits conduit au centre de la Terre. Le Phousi est notre axe du Monde. Le roi était utile car il montait ici chaque année pour jouer son rôle d'intercesseur entre les esprits du fleuve et les autres forces cosmiques. Il était le canal amenant la semence virile du Mékong dans la cavité féminine du Phousi, opération garantissant la prospérité du Royaume. »*

Notre cornac n'ignore pas non plus certains menus prolongements locaux de l'histoire de France. Dans le fouillis vierge et vert, absolument virgilien, de collines boisées surplombant la presqu'île fluviale qui porte Louang-Prabang, il désigne un point : *« Là est le tombeau d'Henri Mouhot ! »* Les Français présents se regardent. L'un d'entre eux fait répéter : *« Vous avez bien dit Henry Moore ? Mais qu'est-ce que ce sculpteur britannique* (3) *serait venu ficher ici ? – Non ! Henri Mouhot, le redécouvreur d'Angkor... »* Alors remonte à la mémoire la couverture tout usée d'un volume de la Bibliothèque rose illustrée, *Voyage à Siam et dans le Cambodge*. Le récit de Mouhot, publié sous *Napoléon III, fut lu religieusement* dans les familles françaises durant cent ans. Il faut maintenant aller jusque dans ce Laos émergeant lentement de la fausse *éternité marxiste-léniniste* pour y retrouver, nette encore, la figure hardie de ce voyageur indépendant, né en 1826 à Montbéliard ; précepteur en Russie ; époux *d'une nièce de Mungo Park*, l'explorateur écossais disparu au Niger en 1806 ; en *Indochina incognita* dès 1858, sous le patronage moral – c'est-à-dire sans un penny – de la Société royale géographique de Londres, puisque, naturellement, aucune institution française n'avait accepté de s'intéresser à ce jeune original ; découvreur, d'ailleurs plus tard contesté, d'Angkor (4) mais toujours reconnu comme « inventeur » du *Mouhota gloriosa*, l'un des plus beaux scarabées de la Création ; mort de la malaria en 1861, à trente-cinq ans, à Louang-Prabang où la France, enfin attentive, vient de faire restaurer la modeste stèle que le père du protectorat français sur le Laos, Auguste Pavie, lui éleva plus tard au bord de la Nam-Khan, dont l'affluence dans le Mékong forme la langue de terre où est établie Louang- Prabang.

De notre envoyé spécial
Jean-Pierre Péroncel-Hugoz

Lire la suite page 28

TIBET
MÉKONG
BHOUTAN
INDE
CHINE
BIRMANIE
VIETNAM
LAOS
THAÏLANDE
CAMBODGE

(1) *A. O. Barnabooth* (poésies)

(2) « Le destin tragique du dernier roi du Laos », par Philippe Delorme, *Historia*, mai 1988.

(3) 1898-1986.

(4) *Angkor la forêt de pierre*, de Bruno Dagens, Découvertes-Gallimard, 192 p. illustrées.

AU SOMMAIRE

هكذا من الأهل

Les cinq sœurs de l'Adriatique

ITALIE

LA mer, le soleil, les mouettes, le silence, une pinède, quelques maisons blanches enfouies au milieu de jardins envahis de fleurs et d'herbes folles, dans l'unique village d'une petite île, San-Domino. C'est tout et cela suffit pour être séduit par l'aînée, en taille, d'une petite tribu de cinq îles, minuscule archipel perdu, ou presque, dans l'Adriatique, à une vingtaine de kilomètres des côtes italiennes. Cinq sœurs. Deux grandes, San-Domino et San-Nicola, et trois petites, Capraia, Cretaccio et la Vecchia, qui s'étendent sur un mouchoir de poche de trois kilomètres carrés.

Anciennement baptisées « Diomedae Insule », ces îles doivent leur nom au roi Diomède, héros perdu et banni de la guerre de Troie, chanté par Homère, et qui vint s'échouer sur l'île San-Nicola. Aujourd'hui, au-dessus de son tombeau supposé, tournoient toujours d'étranges oiseaux qui ressemblent à des mouettes et dont les cris évoquent des plaintes. Ce sont les « Diomedee », oiseaux de Diomède. La légende raconte qu'il s'agit des fidèles de l'infortuné roi d'Argos transformés en oiseaux et condamnés à pleurer le compagnon d'Ulysse.

San-Domino, boisée et douce, et San-Nicola, plus aride, sont les deux seules îles habitées : environ trois cents habitants l'été, et trois fois moins l'hiver. Les trois autres sont désertes, pour le plus grand plaisir des touristes qui vont, l'espace d'une journée, jouer les Robinson à Capraia où ils se baignent dans les criques et dont ils visitent, en barque, les magnifiques grottes marines. Cretaccio, de son côté, est classée à 40 % réserve marine.

La pêche y est interdite et les adeptes de la plongée sous-marine contemplative apprécient ce petit Eden. Dès le retour des beaux jours, une armada de bateaux fait la navette entre San-Domino, où sont concentrés les hôtels, et San-Nicola, réputée pour son patrimoine architectural, religieux et historique. Une agitation qui n'est pas du goût de tout le monde.

Heureusement, les démarches pour l'obtention d'un permis de construire sont, en Italie, un véritable casse-tête, la loi interdisant *toute construction à moins de* trois cents mètres des côtes. La superficie de San-Domino étant d'environ trois kilomètres carrés, la pinède a, depuis longtemps, fait le plein des constructions autorisées. Quant au reste de l'île, il est classé *« réserve naturelle »* par la *commune, ce qui la protège d'un* urbanisme excessif.

Pour ce qui est de la mémoire des lieux, il faut écouter l'architecte Giuseppe Radicchio évoquer les traditions de l'ermite Nicola et l'histoire tumultueuse de l'abbaye érigée sur San-Nicola. Elle appartint aux bénédictins pendant environ *un siècle avant qu'ils n'en* soient chassés, en 1230, par les cisterciens qui leur reprochaient leur commerce avec les pirates de l'endroit. Fortifiée par Charles d'Anjou, l'abbaye fut saccagée par les corsaires d'Almissa. Quant aux pirates de Dalmatie, ils lui firent, en 1334, le coup du « cheval de Troie », en s'introduisant à l'intérieur des remparts avec un cercueil... bourré d'armes, tuant tous *les occupants et rasant le monas*tère. Il faudra attendre 1412 pour voir l'abbaye renouer avec la prospérité et le pape envoyer « les chevaliers du Latran » y bâtir un couvent fortifié.



PRESS PHOTO/SIPA PRESS

Le couvent fortifié de San-Nicola.

Plus savoureuse encore fut l'intervention du roi de Naples qui, *après que le monastère eut été* fermé par Ferdinand IV en 1783 et transformé en pénitencier (il le restera jusqu'en 1944), décida, à la fin du dix-huitième siècle, d'y envoyer un bateau chargé d'orphelines afin de calmer les ardeurs des prisonniers. Peine perdue : une tempête fit chavirer le navire. Le Bourbon des Deux-Siciles y vit un signe de Dieu et le second navire qui fit voile vers ces lieux emporta cette fois dans ses cales une cargaison de prostituées. N'en déplaise à la morale, c'est ainsi que fut assuré l'avenir démographique d'une île qui est toujours restée fidèle à sa tradition d'accueil des réprouvés.

Ainsi y trouvèrent notamment refuge le futur président socialiste de la République italienne, Sandro Pertini, alors exilé politique, ainsi que de nombreux antifascistes et autres anarchistes. Reste que le premier *« mauvais sujet de la famille »* fut Julie, nièce de l'empereur Auguste, exilée à San-Nicola en raison de sa conduite jugée scandaleuse. Elle devait d'ailleurs donner son nom à une loi réprimant l'adultère, l'épouse reconnue coupable étant reléguée dans une île lointaine.

Voilà maintenant cinq ans que l'architecte Giuseppe Radicchio, assisté d'un géologue, d'un botaniste, d'un géographe et d'un archéologue, a repris les fouilles entreprises dans l'île de 1900 à 1930. Pour découvrir notamment des tombeaux grecs et des céramiques du quatrième siècle avant notre ère, vestiges qui, selon lui, témoignent de la présence d'un village en ces lieux. Des richesses archéologiques (un pavement romain a été mis au jour il y a deux ans) qui justifient à ses yeux un tourisme plus « culturel ». *Aujourd'hui, il travaille à un pro*jet de restauration du monastère, visant à transformer celui-ci en un centre culturel où serait organisé un festival de musique et de danse modernes.

En attendant, on peut continuer à fuir la foule en s'installant à Il Gabbiano, le seul des cinq hôtels de San-Domino ouvert toute l'année. Un établissement où l'on se sent chez soi, en famille. En contrebas de la terrasse, un jardin sauvage où trônent deux fours à pain et une vieille ancre. Au loin, derrière la pinède, San-Nicola cernée par les brumes matinales et dont on aperçoit, la nuit, les remparts illuminés. De retour sur le continent, on gardera longtemps le souvenir de ces cinq *sœurs de l'Adriatique* et de cette famille d'hôteliers où règne encore l'esprit d'autrefois. Avec la porte et le cœur toujours ouverts.

De notre envoyée spéciale
Brigitte Camus-Lazaro

Les ailes de l'Amazonie

La forêt amazonienne dans un fauteuil. Enfin, presque. L'équipée, préparée par Uniclam et Fun Air, une compagnie d'ULM installée en Guyane, requiert à la fois le défié d'un Carl Lewis, l'intrépidité d'un Indiana Jones et... des chevilles assez souples. Car l'ULM ne fait pas *tout. L'ULM ? Un biplace avec* flotteurs, autonome sur quelque 500 km et qui se pose dans un mouchoir de poche. Un appareil amphibie capable de voler au plus près de la jungle guyanaise et des fleuves mais aussi de prendre une certaine hauteur. Son prolongement naturel : la pirogue, voire la marche à pied, dans la forêt primaire. Dix jours pour oublier les codes de la vie civilisée, en chassant, pêchant et dormant dans un campement. En un mot, en goûtant à ce qui nécessiterait, assurent les organisateurs, *« des semaines de préparation intensive et trois mois de découverte par des moyens classiques »*. Deux expéditions sont possibles : l'une jusqu'à la frontière du Surinam, survole et remonte le Maroni ; l'autre jusqu'à celle du Brésil, flirte avec l'Approuague et l'Oyapok. A la carte, départs toute l'année sauf en avril, mai et juin, pour dix *jours. A partir de 19 500 F par* personne, de Cayenne à Cayenne, toutes prestations incluses, pour un groupe de quatre minimum. Ajouter éventuellement les vols Paris-Cayenne, à partir de 4 840 F, A/R. Il est possible de piloter un appareil si l'on justifie d'un brevet de pilote, d'une *expérience de l'ULM et d'un* certain nombre d'heures de vol. Renseignements auprès d'Uniclam (63, rue Monsieur-le-Prince, 75006 Paris, tél. : 43-29-12-36) et dans les agences de voyages.

Le cheval en majesté

Si vous n'avez jamais poussé la barrière d'un haras, c'est l'occasion où jamais. Fier de ses *1 400 élevages et de ses* 3 000 naissances annuelles, le Calvados vous invite en effet à découvrir, l'espace d'une semaine, le royaume de sa passion ancestrale : le cheval. Le rendez-vous s'appelle « Equi'days » et, pour la deuxième année consécutive, *il est orchestré* par le conseil général. Si les motivations de cette manifestation sont classiques – promouvoir le développement économique du département et, en particulier, celui de l'activité équine, – les moyens mis en œuvre sont, en revanche, plus originaux avec la priorité donnée aux démonstrations sur le terrain. Le programme est varié et il tient compte du calendrier des professionnels. Résultat : une succession de courses hippiques classiques (à Caen, Cabourg, Deauville et Lisieux), des concours de sauts d'obstacles (Caen et Falaise), des ventes aux enchères publiques (Deauville), du « trait tract » (Lisieux) et quelques



MARIE-PAULE NÈGRE/MÉTIS

Ourasi.

curiosités comme la parade des étalons organisée à l'intention des propriétaires de pouliches (Deauville) ou un rassemblement de chevaux de trait, à Vire. *Sans* oublier des journées portes ouvertes dans une cinquantaine de haras. Autant d'occasions d'explorer les coulisses des courses et d'entendre, par exemple, les propriétaires de Camp Bénard, à Bonnebosq, raconter les débuts de Magic Night, enfant non désiré qui allait pourtant être sacrée, par la suite, *« meilleure jument d'Europe »*. « Equi'days 1992 », du 17 au 25 octobre. Renseignements auprès du Comité départemental du tourisme, place du Canada, 14000 Caen, tél. (numéro vert) : 05-20-10-00.

Champignons faciles

Les champignons sauvages, nous l'évoquions dans notre précédent numéro, sont toujours à découvrir, et, *a fortiori*, à consommer avec prudence et précaution. C'est l'exacte saison pour partir à leur recherche sur les grands sites forestiers, mais là encore il n'est pas si évident que cela de tomber dans le bon massif et aux bons endroits. Plusieurs lieux d'accueil existent qui proposent des cueillettes organisées, parmi lesquelles nous retiendrons celles mises au point à Bagnoles-de-l'Orne par le propriétaire du Manoir du Lys, endroit posé en lisière de la forêt d'Andaine et camp de base *sympathique* et confortable pour préparer les chasses. Accueil franc du collier dans cette auberge – Relais du silence – qui, depuis plusieurs années, se réserve le concours de plusieurs mycologues de la région qui dispensent leur science (elle est vaste) aux amateurs.

Arrivée le vendredi soir, feu de bois et dîner « tout champignons », pour se mettre dans l'ambiance, et départ le samedi matin, non pas directement en forêt mais, plus finement au marché de Bagnoles pour préparer, à plusieurs, le repas du soir. Après-midi savante en forêt, en compagnie des hommes ès champignons, avec explication de la cueillette au retour. Nouvelle expédition le dimanche matin et nouvelle causerie autour des découvertes ; on pourra naturellement cueillir pour son propre compte.

Deux jours, deux nuits : 2 800 F *pour deux personnes* ; tarif arrivée samedi midi : 1 900 F pour deux. Réservation à la Maison de Bagnoles-de-l'Orne, 58, rue Rambuteau 75003 Paris, tél. : 48-87-74-96. Manoir du Lys, Paul Quinton, tél. : 33-37-80-69.

Guide

● **Y aller.** Situées dans l'Adriatique, à 22 kilomètres de la côte italienne, les îles Tremiti ne sont pas d'un accès facile, ce qui, au niveau européen, en fait une destination presque exotique. On peut se rendre en avion (vol quotidien d'Air France) de Paris à Bari *via* Naples (comptez environ quatre heures) puis en train (quarante-cinq minutes) jusqu'à Foggia, d'où un hélicoptère rallie San-Domino en vingt minutes pour 480 francs aller-retour. Départs à 8 h 30 et 16 heures. De Tremiti, 9 h 10 et 16 h 40. Sur l'île, il faut une demi-heure pour se rendre en taxi à l'héliport. De Bari, on peut également prendre un train pour Termoli (compter deux heures quinze environ), où un bateau (départ à 9 h 45) relie les îles en quarante-cinq minutes et en revient à 17 h 45.

Se loger. Les cinq hôtels de San-Domino (Gabbiano, Paradiso, Eden, San Domino et Kyri) sont tous d'un bon confort. On peut également loger chez l'habitant.

A voir. Sur l'île San-Nicola, l'abbaye de Santa-Maria, construite au début du onzième siècle. A l'intérieur, une imposante mosaïque des onzième-*douzième siècles (elle a été res*taurée en 1963) et, sur le maître-autel, un polyptyque en bois du quinzième siècle. Dehors, sépultures et tombeaux grecs. Ne pas manquer la visite en barque des grottes marines et des criques ainsi que le tour des cinq îles. Liaisons quotidiennes entre les deux îles principales, San-Domino et San-Nicola, ce qui permet d'alterner promenades dans la pinède de San-Domino et visite du patrimoine de San-Nicola. Capraia, classée réserve *naturelle maritime*, est un paradis pour l'archéologie sous-marine et la plongée, ses eaux abritant une faune aquatique exceptionnelle.

A savoir. Peu de plages propices au farniente, sauf celle de San-Domino, située près de l'embarcadère. Les cinq hôtels de l'île proposent des navettes. A pied, compter vingt minutes.

Un rendez-vous. Le 15 août, pour la procession et la bénédiction des bateaux.

Se renseigner. Auprès de l'office national du tourisme italien, 23, rue de la Paix, 75002 Paris, tél. : 42-66-03-96. Sur place, l'Alliance française/ Association culturelle italo-française (via Marchese-di-Montrone, 8 70122 Bari, tél. : (80) 521-00-17) est une précieuse source d'informations pratiques et de références culturelles.

Lire. *Guide touristique et culturel de la Pouille,* éditeur *Mario Adda, à Bari, seul* ouvrage en français. *Le Isole Tremiti,* par Oscar Pio Granchelli (1990), un guide historique très complet, en italien *avec traductions en anglais et* en allemand. *A Nord del Gargano, in Capitanata, la riserva marina delle Isole Tremiti,* de Claudio Grenzi, éditeur à Foggia, une brochure en italien qui raconte la légende de Diomède et est illustrée de belles cartes anciennes. A paraître : *l'Abbazia di Tremiti,* de G. Radicchio, Capone éd., Cavallino (Lecce). ●

TÉLEX

Six grands prix décernés dans le cadre du concours national « Lumières et monuments » (organisé notamment par la Caisse nationale des monuments historiques et des sites) destiné à récompenser la mise en valeur nocturne d'un monument, d'un site, d'un jardin ou d'un ensemble architectural par une *illumination* offerte au public. A l'honneur, les façades de la Grand-Rue de Cordes (Tarn), le château de Montigny-le-Gannelon (Eure-et-Loir), la cathédrale Saint-Etienne et l'église Saint-Pierre-Duqueyroix à Limoges, la cathédrale du *Mouillage, les ruines du Figuier* et la place d'Esnambuc à Saint-Pierre (Martinique), l'église Notre-Dame et divers lieux du Coudray-Macouard (Maine-et-Loire) et la tour de garde gothique d'Escaudain (Nord). Mention exceptionnelle pour le secteur sauvegardé de *Sarlat, en Dordogne.*

L'Afrique australe de « part en part », du 3 au 15 novembre, dans le cadre du premier Sun International Trophy de golf, organisé par les hôtels Sun International, la compagnie Swissair, Promogolf européen et les voyages Golfissimes. Au programme, trois des plus beaux parcours de la région, au Bophuthatswana, au Ciskei et au Transkei. Dix jours, 15 350 F par personne (+ 600 F d'inscription et 600 F de *green fees*) de Paris, en chambre double avec petit-déjeuner buffet. Renseignements au 42-61-22-66, inscriptions au 47-72-28-10.

Sorties du calendrier 92/93 des activités golf du Club Med. Au programme : tournois, circuits en Bretagne, Afrique du Sud, Thaïlande/Bali, Irlande et Canada, stages intensifs de perfectionnement à Agadir (Maroc), Opio (France), Cap Skirring (Sénégal), Waterville (Irlande) et Monastir (Tunisie). *Renseignements :* 25, rue Vivienne, 75088 Paris Cedex 02, tél. : 42-96-10-00, et dans les agences Club Med voyages.

Deux grandes fêtes sur l'eau, clôtureront, dimanche 11 octobre à Paris et à Lyon, la manifestation nationale organisée depuis septembre pour sensibiliser le grand public aux rôles historique, économique, culturel et touristique des 8 500 km de voies navigables de l'Hexagone. Animations terrestres et nautiques, expositions sur la vie des voies d'eau et la batellerie, démonstrations et épreuves sportives se succéderont sur et au bord de la Seine (avec, notamment, un spectaculaire défilé de bateaux du pont de Bercy à l'île aux Cygnes), de la Saône (quai de la Pêcherie) et du Rhône quai Claude-Bernard. Renseignements sur Minitel 3615 code PL.

L'Office du tourisme et des congrès de Paris, qui, dans le cadre du programme d'aménagement des Champs-Elysées, réaménage et *rénove* ses locaux, s'installe provisoirement au 108, boulevard Malesherbes (75017 Paris) avec des coordonnées téléphoniques inchangées : renseignements touristiques (47-23-61-72), administration (47-20-60-20) et bureau des congrès (47-20-12-55). Pendant la durée des travaux (jusqu'en avril 1993), un bureau d'accueil sera installé devant le *127, Champs-Elysées.*

Tarifs promotionnels de la compagnie AOM sur ses vols vers les DOM-TOM. Prix à partir de 2 290 F A/R pour les Antilles, de 4 490 F pour la Réunion et de 3 690 F pour la Guyane. De plus, un « carte Club 25 » permet aux moins de vingt-cinq ans d'économiser 20 % sur ces destinations et de bénéficier d'un excédent de bagages de 25 kg, planche à voile ou vélo *étant transporté gratuitement.* Ces mêmes jeunes – ainsi que les étudiants de moins de vingt-huit ans – ont également droit à des tarifs avantageux sur la ligne Paris-Nice (six vols par jour) : 370 F ou 435 F A/R selon le jour de départ. Réservations au 49-79-12-34.

Faire son shopping chez Harrods, le grand magasin londonien, c'est ce que propose la compagnie maritime Sealink avec des tarifs réduits pour traverser la Manche (800 F A/R pour une balade de soixante-douze heures, une voiture et cinq passagers) et séjourner dans la capitale anglaise (1 190 F pour une voiture et deux personnes avec une nuit et petit-déjeuner continental, 350 F la nuit supplémentaire). Dans les agences de voyages.

Sélection établie par Patrick Francès et Danielle Tramard.



Dernier arrêt : la Terre de Feu

« N'ayez pas peur. C'est un des voyages en train les plus singuliers du monde, dans un des coins les plus étranges de la planète. » **A 6 heures du matin, sur les quais obscurs d'Ingeniero-Jacobacci, la pleine lune et les paroles réconfortantes du chef de gare sont les ultimes invitations à un voyage au bout de la terre et hors du temps. En Patagonie.**


GUILLERMO VILELA

C'EST à tâtons et dans le nuage de poussière qui s'engouffre avec le vent froid qu'il faut chercher un siège sur un des bancs en bois et attendre, dans le silence, le début de l'aventure. A ne recommander toutefois qu'aux fanatiques des grands espaces solitaires et des rencontres insolites.

Avec un peu de chance, il reste encore une place près de la salamandre qui trône au milieu du wagon et sert de chauffage pour maintenir bien au chaud la bouilloire pour le maté. Deux coups de *sifflets impérieux et le Old Patago*nian Express, ainsi baptisé par l'écrivain Paul Theroux, s'ébranle en grinçant et en crachant une épaisse fumée noire qui oblige à garder les vitres fermées. C'est un des derniers trains à vapeur et, si le voyageur américain a pu le comparer à une *« espèce de samovar fou monté sur roues »*, il faut avouer que, malgré son nom légendaire, il n'a jamais rien eu d'un express et met quatorze heures pour parcourir les 402 kilomètres qui le séparent de son terminus d'Esquel. A condition toutefois qu'il n'y ait aucun ennui mécanique ou arrêt imprévu au milieu du désert de broussailles pour ramasser un gaucho en difficulté. Le voyage menace alors de devenir éternel.

« La chaudière *de la locomotive travaille à 700 ou 800 degrés et, en hiver, quand la température extérieure descend à 30 ou 40 degrés en dessous de zéro, le matériel casse »*, explique Oscar Quiroga, chef mécanicien. Pour les gens de la Patagonie, qui en parlent avec passion, c'est simplement la Trochita, qui signifie voie étroite. L'écartement des rails n'est que de *75 centimètres, soit la moitié* environ de la mesure habituelle, ce qui fait que la locomotive et les wagons sont quatre fois plus petits que dans un train normal. Relique ferroviaire pour les touristes qui viennent des Etats-Unis, d'Europe ou du Japon pour l'admirer, le train miniature, qui semble sorti d'un musée des jouets, est un moyen de transport vital pour les milliers de péons et d'Indiens Mapuchos, qui vivent dans ce recoin perdu de l'Argentine, à près de 2 000 kilomètres de Buenos-Aires. Il procure aussi du travail à plusieurs centaines d'employés des chemins de fer.

Mais les aléas des politiques économiques en Amérique latine et l'empressement de l'Argentine pour privatiser ses entreprises publiques, menacent de faire disparaître la Trochita. La mort du petit train pourrait entraîner celle de Ingeniero-Jacobacci, une agglomération de six mille habitants ainsi nommée en l'honneur d'un pionnier du chemin de fer, et de transformer en villages fantômes les quatorze localités qui sont nées le long des rails. Le gouvernement de M. Carlos Menem a lancé des appels d'offres pour la cession des chemins de fer de longue distance, mais personne ne s'est montré intéressé jusqu'à présent par le vieux train de Patagonie. L'ultimatum a été fixé au 31 décembre. Si aucune solution n'apparaît d'ici là, le Old Patagonian Express sera démantelé.

« De l'or, du cuivre, de l'argent, du pétrole : il y a de tout ici, mais personne ne vient les exploiter. » Le jour s'est enfin levé sur un paysage lunaire, une steppe grise à perte de vue. Rien que de petits arbustes rabougris, balayés par un vent incessant qui empêche toute autre végétation de pousser. Pas un arbre. Dans le wagon complet, la vingtaine de passagers se regardent. C'est Marta, une maîtresse d'école, qui est montée pour la première fois dans l'express il y a vingt ans, qui rompt le silence : *« Je venais prendre mon poste ; j'avais une seule valise ; je ne savais même pas où j'allais en regardant sur une carte et c'est le chef de gare qui m'a indiqué le quai minuscule de Norquinco. »*

Pour elle, le sort du petit train est inséparable de celui de la Patagonie, un immense territoire désolé de 1 million de kilomètres carrés, mais avec moins d'un habitant au kilomètre carré. Sur le parcours de la Trochita, qui zigzague au pied de la cordillère des Andes à travers les provinces du Rio-Negro et du Chubut, pas une seule industrie. Tout vient de la grande ville : le gaz butane, les légumes, le pétrole pour la locomotive et même les billets en carton. Dans cet univers minéral, rien que des moutons comme des cailloux blancs, des milliers d'oiseaux, des lièvres aux dimensions patagoniennes, des guanacos (lamas argentins) et des nandous (sortes d'autruches), quelques ossements blanchis par les buses, le Far-West austral.

Mais, malgré la dureté des sièges, personne ne se plaint, car il est impossible d'imaginer un autre moyen de transport aussi parfaitement en harmonie avec le paysage. Terminus du voyage américain de Paul Theroux, le Old Patagonian Express est aussi mentionné par Bruce Chatwin dans son livre *En Patagonie*, dans lequel l'écrivain anglais se lance sur les traces de Butch Kassidy et de Sundance Kid. Du train, on peut apercevoir le « canyon des Bandits », qui rappelle le passage des *pistoleros* du Wyoming poursuivis par la justice américaine.

Le bercement du petit train fait rêver à l'odyssée de ce Français du Périgord, Aureli-Antoine de Tounens, qui, en 1860, l'esprit grisé par le vent fou et les espaces infinis, réussit à convaincre quelques tribus indiennes de le proclamer roi de Patagonie. Depuis, les milliers d'Indiens qui vivaient dans la région ont disparu, massacrés par les troupes du général Julio Roca pendant la « conquête du désert », qui, à partir de 1879, marque la souveraineté de Buenos-Aires sur le grand vide patagonien. *« Ici, les gens n'ont jamais été maîtres de la terre »*, dit Hector. Les cheveux rasés, les yeux perçants, c'est un ancien gardien de la prison d'Esquel et un habitué du train. *« Avant, c'était les Anglais. Maintenant, c'est Benetton. »*

L'épopée de la Trochita est inséparable du développement économique de la région. L'âge d'or du Old Patagonian Express coïncide avec la prospérité des *estancias* des Anglais, vastes latifundias qui s'étendent au bord de la voie ferrée et qui ont été rachetées l'an dernier par la société italienne. *« Le petit train a été construit par l'Etat à la demande des Anglais pour relier leurs propriétés et transporter leurs marchandises »*, rappelle Hector. L'édification des voies commença en 1925 et ne se termina qu'en 1945. C'était l'époque du boom de l'or blanc et des moutons gras. La Trochita transportait jusqu'à 25 000 tonnes de laine par an. Régulièrement, sur les sièges de première classe tapissés de cuir rouge ou de seconde en bois peint en vert, s'asseyaient un maître d'école ou un médecin convaincus que l'avenir l'attendait dans ce bout du monde.

Les prix de la laine ont chuté, le petit train est devenu obsolète et les villages s'alanguissent. La route est apparue en terre battue et, avec elle, les camions et l'autobus. Et pourtant, quand, tous les vendredis matin, la Trochita quitte Ingeniero-Jacobacci et qu'elle repart le samedi d'Esquel, il y a encore des amateurs d'aventures. *« L'autobus coûte presque le double et, à chaque fois, je ramène des chaises et des caisses de vêtements pour notre église »*, commente Esther, membre d'un des nombreux groupes évangélistes de la région. *« En hiver,* disent en chœur les habitués du petit train, *quand les routes enneigées deviennent impraticables, c'est le moyen de transport le plus sûr. » « Et en été, entre les touristes et les campeurs, nous arrivons à transporter plus de six cents personnes »*, évoque avec nostalgie Oscar Quiroga.

A bord de la locomotive, la chaudière rapiécée, d'où jaillissent des flammes, donne une vision d'enfer. La Trochita vient d'amorcer un des six cents virages en épingle à cheveux et on se croirait sur les montagnes russes. Dans la descente, c'est l'ivresse de la vitesse. Près de 40 kilomètres à l'heure ! Le bruit des wagons qui s'entrechoquent, les grincements inquiétants, donnent la sensation que la machine infernale peut à tout moment se désintégrer et se précipiter dans un des ravins. Mais Carlos et Juan, les machinistes, rient comme des enfants, ignorant les gouttes d'eau brûlantes qui s'échappent des tuyaux noircis et laissent d'énormes cicatrices sur leurs mains. Malgré de maigres salaires – environ 1 500 F par mois – ils n'abandonneraient pour rien au monde l'orgueil de conduire la locomotive avec sa haute cheminée et ses roues peintes en rouge.

Montagnes, collines, rivières, un pont et un tunnel, c'est à pas d'homme que se fait pourtant la plus grande partie du voyage. Dans les montées, la locomotive geint, halète, s'essouffle et ne peut plus dissimuler son grand âge. Les machines ont été fabriquées en *1922 par les usines Henschel* d'Allemagne et Baldwin des Etats-Unis, selon des plans datant de 1890. Les wagons sont de fabrication belge. Après un arrêt prolongé à Cerromesa, où l'on change de locomotive, de machinistes et de contrôleur, toujours plus au sud l'herbe devient plus verte et il y a même quelques champs d'avoine et de blé. C'est une montagne bleue surnommée « La belle au bois dormant » à cause de sa silhouette de femme endormie, qui marque l'entrée d'El Maiten, où se trouvent les ateliers de réparation de la Trochita.

Tous les ans, les villageois organisent la fête du petit train. Chaque entrée en gare provoque de grands attroupements. De chaque côté des rails, s'alignent, monotones, les maisons des employés des chemins de fer, construites avec les mêmes traverses en bois qui ont servi à édifier la voie ferrée. A l'heure du déjeuner, il y a toujours quelqu'un pour offrir du pain fait maison et organiser un pique-nique. Une aubaine pour ceux qui ignoraient que le wagon-restaurant – et sa soupe légendaire – n'est plus en service. *« Ce n'était plus rentable »*, explique le contrôleur, qui poinçonne consciencieusement les billets.

Cap au sud. Somnolence et récits alternent. Pour se dégourdir les jambes, on arpente le wagon miniature. On commence à regarder sa montre. Au bout du voyage, c'est déjà la nuit. Il est devenu impossible de discerner si c'est le petit train qui s'est immobilisé dans le temps ou si le temps en Patagonie s'écoule différemment. *« Personne à Buenos-Aires ne se préoccupe sérieusement du développement de la Patagonie »*, dit avec amertume le maire d'Ingeniero-Jacobacci, M. Edgardo Buyayisqui.

Dans le Rio-Negro, il y a seulement une route en terre qui traverse la province, reliant la côte à la cordillère, et c'est tout le réseau de chemin de fer qui est menacé de disparition. Le « grand train » qui va de Buenos-Aires jusqu'à Ingeniero-Jacobacci, où les passagers doivent descendre pour monter dans la Trochita, est dans un état lamentable. *« Il n'y a jamais eu de politique des chemins de fer en Argentine*, dit Angel Zacarias, employé des chemins de fer à la retraite après trente-cinq ans de service. *Ils le font exprès pour tuer le train. Il n'y a plus de wagons-lits ni de restaurant. Toutes les vitres sont cassées, il n'y a plus d'électricité, plus d'eau, plus de chauffage, sans parler de la saleté. »*

A leur arrivée à Ingeniero-Jacobacci, à l'aube, après plus de quarante heures de voyage, les passagers couverts de poussière semblent des fantômes. Pour les gouverneurs du Rio-Negro et du Chubut, MM. Horacio Massaccesi et Carlos Maestro, le seul espoir de sauver le vieux train de Patagonie est de convaincre des investisseurs de sa valeur historique et touristique. Tâche ardue, puisque le déficit est évalué à 1 million de dollars par an. Mais les gouverneurs discutent ces chiffres. *« Nous ne pouvons pas trouver une solution si la société des chemins de fer ne nous donne pas les coûts réels de fonctionnement et d'entretien »*, indique M. Massaccesi. *« La Trochita ne sera plus ce qu'elle était, car les temps ont changé*, ajoute-t-il. *Même si elles sont splendides et uniques au monde, il faudra sans doute changer les locomotives et les remplacer par des machines diesel. »*

Dans le cas du Rio-Negro, le gouverneur mise sur la proximité du grand centre touristique de Bariloche, à une centaine de kilomètres, qui accueille six cent cinquante mille visiteurs par an. Il imagine des voyages organisés à bord de la Trochita. Mais avec des trajets plus courts. Le petit train cessera alors de remplir sa mission sociale de trait d'union entre les villages isolés. Des commissions de défense du train se battent depuis des mois. Bien malgré elle, la Trochita est devenue le symbole d'autres revendications d'une région durement frappée par la récession. La fonction du train du bout du monde, ses partisans la résument de façon lapidaire : *« La fumée de* la Trochita, *c'est la vie. »*

De notre envoyée spéciale
Christine Legrand

ARCHITECTURE

Les colons et la truelle

Trente ans après la décolonisation, pour la première fois, des historiens esquissent un bilan de la création architecturale et urbaine dans les anciennes dépendances françaises en Afrique, en Afrique du Nord et en Orient. Ce travail illustre notamment la rencontre des « modernes » avec d'autres civilisations, les échanges et les métissages qu'elle a suscités. A Alger, par exemple.

MURS blancs passés au lait de chaux, carrelages frais, stores baissés, ombre de la loggia, peut-être le son d'une radio en écho dans la cour, sûrement le crépitement doux d'un rideau de perles : à l'heure de *la sieste, le soleil algérois est tenu en* lisière dans cet immeuble qui, en 1936, mettait sa modernité en résonance avec des notations arabisantes. Un exemple parmi d'autres d'un style né de la rencontre de deux mondes, de part et d'autre de la Méditerranée. *Un nouveau regard* sur un patrimoine et une époque de création dans ces terres de mission de l'architecture des années 20 et 30, où la contrainte du climat et les traditions (murs nus, cubes forteresses, toits terrasses, patios), se trouvèrent en *affinité* avec les préceptes du cubisme architectural.

Si l'impérialisme britannique, avec constance, a respecté les mœurs et usages de ses colonies, à condition qu'elles lui fournissent ce qu'il était venu chercher, l'empire à la française, lui, s'est voulu éducateur, partageur, et bâtisseur. Routes, ponts, barrages, écoles, postes, gendarmeries, casernes, entrepôts, logements, ministères... Même une fois indépendants, les territoires sont restés longtemps sous la coupe de la métropole. Et de ses architectes. Le bilan reste à faire de ces expériences où les modernes ont mis à l'épreuve du climat leurs affirmations péremptoires et leurs découvertes formelles : que reste-t-il à ranger dans les encyclopédies, quels enseignements à méditer, quelles traces à repérer?

Avec ces *Architectures françaises outre-mer*, ouvrage collectif dirigé par Maurice Culot et Jean-Marie Thiveaud (éditions Mardaga), voici *un premier panorama documenté :* il rassemble des recherches d'historiens en plongée dans les archives encore fraîches, en exploration dans les mémoires des bâtisseurs et des administrateurs. Pour cette première approche, «blanche» d'origine et de signatures, on n'a pas sollicité le point de vue des actuels utilisateurs et détenteurs de ces villes et de ces édifices, resté hors sujet. Mais il y avait déjà fort à faire.

« Outre-mer », il y a dans l'expression même une autorisation de larguer les amarres, une permission d'ouvrir des voies nouvelles : *« Il n'y a plus le « mais » restrictif sur le sol séculaire de Paris »*, exulte Le Corbusier qui visite Alger en 1931 et qui, sans jamais pourtant y réaliser aucun de ses projets, reviendra chaque année pendant dix ans. *Ebloui*, il arpente les ruelles de la casbah, *« chef-d'œuvre d'architecture et d'urbanisme, vie intime et béatitude devant les larges horizons »*, note-t-il en marge d'un croquis reproduit dans les *Œuvres complètes*. Ironique, il lancera dans *la Ville radieuse* (1935) : *« Les civilisés vivent comme des rats dans des trous (...); les Barbares vivent dans la quiétude, le bien-être. »* Poète et juste dans l'observation, Le Corbusier est, comme souvent, provocateur et absolu dans la proposition : consulté avec d'autres sur le développement d'Alger, il assène en 1933 son plan «Obus», un immeuble surmonté d'une autoroute qui court à la cote 100, en arrière du site de la fameuse baie, laissant intacte la vieille cité, concentrant *dans un même ensem*ble linéaire tout l'habitat et la circulation, et conduisant à un gratte-ciel d'affaires, sur le port, dans le quartier de la Marine. Projet radical, évidemment refusé par la municipalité et qui restera théorique, un argu*ment du débat polémique*.

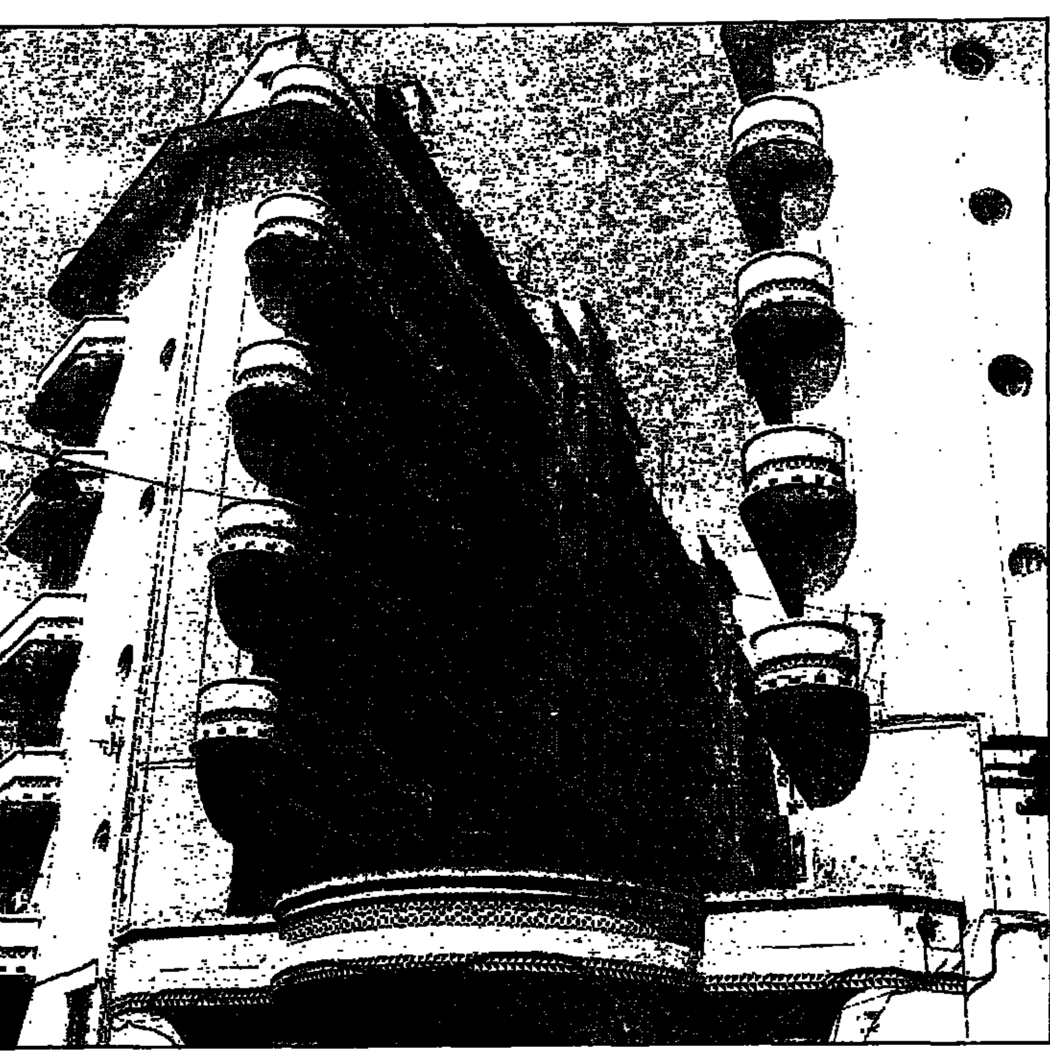
Alger, dans les années 30, est en pleine expansion, et sans doute les urbanistes sont-ils impressionnés par les réalisations du siècle précédent. L'image est saisissante : blanc de blanc, le front de mer domine l'agitation du port de sa triple colonnade, stricte et ordonnée. L'ordre colonial a dressé un écran bourgeois, une façade au garde-à-vous, devant le bienheureux désordre de la ville arabe, escamotée. Commandé par Napoléon III en 1849, construit dans les années 1860, l'ensemble est «fonctionnel», comme on dira plus tard : il règle la desserte du port, fait passer la circulation sur des rampes habitées, remplies de docks et d'entrepôts; les galeries offrent un abri aéré à toutes sortes d'activités... *Un voyageur de 1868*, Charles Desprez, regrettait à grands cris la vision antérieure qu'il avait gardée de la cité musulmane : *« Ce n'est déjà plus cette carrière éblouissante, ce trapèze de marbre blanc, ce fantastique amas de choses indéfinissables... »*; il grognait contre *« ces masures, ces glissoires, avec un je-ne-sais-quoi de transitoire, d'incertain »* et se désolait : *« Plus de terrasses étagées, plus d'ensemble, plus d'harmonie »*.

A voir la façon dont la casbah a été enfermée, masquée, par l'aménagement du Second Empire, on devine le mépris des Européens pour la ville arabe. Pourtant, même parmi les militaires qui s'empressaient, dès les années 1830, de faire ouvrir des voies et des places pour se frayer un chemin dans le labyrinthe, il s'en trouvait, chez les ingénieurs du génie, pour relever les qualités des « maisons mauresques ». *« résultat précieux d'une expérience de plusieurs siècles »*, *« les seules admissibles dans ce pays »*. Peu d'ouvertures vers l'extérieur, tous les jours se *prennent par des cours intérieures* entourées de galeries... Il faudra attendre un siècle pour s'en souvenir, après un long détour par le pittoresque, notamment dans les années 1900, quand, avec ses faux minarets et ses moucharabiehs décoratifs, l'architecture coloniale est à l'architecture ce que le casque colonial est au képi. Un genre.

« Il doit y avoir affinité à première vue, remarque Léandre Vaillat dans *l'Esthétique aux colonies* (1935), *entre le style d'aujourd'hui qui préconise les surfaces nues, les lignes simples et pures et les styles d'orient qui fleurissent sur les grandes surfaces nues de la muraille musulmane »*. Les architectes redécouvrent les grands principes. Patios, coursives, fenêtres rares, arcades, terrasses : la casbah était «cubiste» et on l'avait oublié. Si les grands édifices officiels (le bâtiment du gouvernement général, le foyer civique, l'hôtel de ville) édifiés dans la frénésie constructive des années 30 à Alger appartiennent plutôt au classicisme épuré d'un Auguste Perret, l'*influence* de Le Corbusier, ressourcée par les traditions locales, s'exprime dans une modernité sage. «non tapageuse». Du style paquebot d'un immeuble de Xavier Salvador aux volumétries asymétriques des établissements scolaires d'un Marcel Lathuillière.

Toujours incompris, Le Corbusier retrouve, pour son dernier projet algérien, en 1942, la simplicité d'un site grandiose, à Cherchell, pour une vaste construction basse sous des *voûtins de béton, qui s'accorde*, dit-il lui-même, face au mont Chenoua, *« à l'ampleur de la falaise, à la solitude des lieux, à la grandeur des horizons »* et oppose *« au régionalisme passif rétrograde, dans une pauvreté de moyens extrême, les splendeurs possibles de l'architecture »*. Plus tard, en 1952, son idée d'immeuble-pont sera reprise, et construite, pour unir les deux flancs d'un ravin. Plus tard, trop tard, les autorités prendront conscience de «l'urgence» de construire aussi pour les populations locales : on confiera à Fernand Pouillon, entre 1954 et 1957, plusieurs grands ensembles, soit quelque trois mille logements, et l'architecte donnera la leçon magistrale d'un style où le moderne et la tradition se rejoignent dans une réinvention de l'antique.

Michèle Champenois



A. J. REZZOUG-ALGER

Immeuble d'habitation, 1936, Alger. Architecte : Xavier Salvador.

Guide

● La reconstruction d'Agadir, au Maroc, après le tremblement de terre de 1960, celle d'Orléansville, en Algérie, en 1954, le développement très rapide de Casablanca, cœur économique du Maroc dans les années 1930, la création de capitales en Afrique noire, la politique d'aménagement pendant le mandat français au Liban et en Syrie, la construction de Hanoï, autant de sites et de circonstances où s'est développée une pratique française de l'aménagement et où se sont confrontées différentes philosophies de la colonisation.

Intitulé *Architectures françaises outre-mer*, l'ouvrage, édité par l'Institut français d'architecture et la mission des travaux historiques de la Caisse des dépôts et consignations, est l'aboutissement d'une idée lancée par Jean Millier, actuel directeur de l'Institut, qui fut ministre des travaux publics en Côte-d'Ivoire après l'indépendance de ce pays. Résultat de deux années de recherches confiées à des historiens et à des architectes (Xavier Malverti pour Alger, Jean-Louis Cohen et Monique Eleb pour Casablanca, Serge Santelli pour Tunis, Christian Pédelahore pour Hanoï notamment), ces études mettent au jour des archives et des documents sur une époque aussi récente que mal connue. ●

▶ ***Architectures françaises outre-mer***, **ouvrage collectif sous la direction de Maurice Culot et Jean-Marie Thiveaud. Editions Mardaga, 408 pages, 557 F.**

VOYAGE

Le Mékong paisible

Suite de la page 25

Différente est l'atmosphère, quatre cents kilomètres de contorsions mékongaises plus au sud, à Vientiane, la désormais unique capitale lao. Car, longtemps, ce modeste Etat (237 000 kilomètres carrés certes mais, en 1992, guère plus de quatre millions d'habitants) se paya le luxe de deux métropoles, la *« royale »* : Louang-Prabang et l'*« administrative »* : Vientiane ou le communisme est désormais confiné dans les bureaux.

Et surtout qu'il n'en sorte pas! Il ne pourrait qu'être horrifié par le retour de tous ces Chinois compradores, par la douche permanente des réclames stridentes de la télévision thaïlandaise, par le pont australien géant en construction sur le Mékong. Un Mékong qui, à Vientiane, se fait moins bourru, prenant parfois même des airs de Loire, tolérant jardiniers et promeneurs sur ses berges muées en plages. La rive thaïe est moins bucolique; déjà affairistes et masseuses s'y préparent à venir enseigner la «civilisation moderne» à ces *« arriérés »* de Laotiens...

« Tombez amoureux d'un pays charmant ! Faites connaissance avec le Laos ! » invite naïvement une affichette vientianaise. Pauvre petit pays en train de passer des stériles rigueurs staliniennes aux trop juteuses combinaisons capitalistes! Tout le monde, néanmoins, n'a pas une vision si apocalyptique de la situation : *« Le bouddhisme a sauvé l'âme lao du collectivisme, on peut lui faire confiance pour agir de même avec le libéralisme, si débridé sera-t-il ! »*, est convaincu Louis Voitel, un de nos compatriotes qui, aux pires heures, est resté là, *« sans jamais être vraiment inquiété ni dans ma personne ni dans mon travail de transporteur fluvial »*.

« Il faut dire que ma famille a quand même quelques solides racines dans le terroir du Laos. Mon grand-père Adolphe, venu de Saint-Nazaire, fut l'un des adjoints d'Auguste Pavie (5); il épousa une autochtone avant de mourir du palu à Phnom-Penh, en 1910, alors qu'il descendait le Mékong pour se faire soigner à Saigon. Il ne connaissait sans doute pas les feuilles de kadao que, pour ma part, j'ai mâchées une fois par mois jusque vers quarante ans, ce qui m'a immunisé. » Fils d'Albert et de son épouse *« franco-vietnamienne de la Cochinchine »*, Louis, mince et agile, ne paraît pas son âge, et sa pilosité européenne, sa barbe de missionnaire pré-conciliaire lui conservent, malgré son sarong de coton noué à la taille, un air très « français ». *Je ne possède que la nationalité française, mais de catholique que j'étais – j'ai même passé deux ans et demi dans un séminaire en Bretagne, – je suis venu au bouddhisme il y a une dizaine d'années, à la suite d'une maladie de cœur qui me fit réfléchir, et je compte bien finir bonze et ma femme bonzesse. Déjà, chaque jour, je médite plusieurs heures les enseignements de Bouddha. »*

Notre homme n'est pourtant pas un rêveur, dans sa maison de bois sur pilotis, au fond d'une banlieue agreste de Vientiane avec bureau-véranda au fond du jardin : *« Sans abandonner la batellerie ni la construction navale, je veux, avec mon rejeton Jean-Paul, qui a vingt-trois ans et est né d'une mère thaïe, inaugurer la navigation de plaisance sur le Mékong. Avec mon père j'avais bâti le premier bateau permettant de remonter sans encombre les rapides de ce fleuve en toutes saisons. Mon brevet d'invention de cette barge spéciale de cent tonnes, qui n'a jamais coulé, est d'ailleurs légalement déposé en France. Avec elle, on peut bien sûr descendre jusqu'à Saigon, mais également remonter jusqu'à la Chine. L'affaire démarrera dès que j'aurai tous les tampons administratifs. »*

Joseph Pantalacci, lui, a eu les siens dès 1985. *La devanture en* français « Charcuterie – Fromages – Vins de France », qui attire l'œil dans une rue banale de Vientiane parmi les enseignes en lao, n'est pas trompeuse : fourme d'Ambert, brie de Meaux, saucisse de Toulouse, côtes-du-lubéron et vingt autres spécialités françaises sont offertes au chaland argenté – et il s'en trouve beaucoup, comme dans toutes les périodes intermédiaires...

Si la lignée Voitel évoque Somerset Maugham, le Corse Pantalacci serait plutôt un personnage de Blaise Cendrars ou de Jean Hougron (6) : *« J'ai débarqué en tant que militaire à Haïphong, au Tonkin, en 1937. Je fus assez vite envoyé à Shanghaï pour défendre la concession française. Prisonnier des Japs à Saïgon pendant la guerre mondiale, j'ai quitté l'armée en 1946, mais je suis resté en Indochine, dans la construction puis l'exploitation forestière jusqu'en 1955. Ensuite, j'ai commercé pendant dix ans à Phnom-Penh avant de venir ouvrir un restaurant à Vientiane en 1965. »*

L'*Arawan* (7) jouxte justement l'épicerie fine : entre le buste de Napoléon et les bibelots chinois, déboule un autre monde sur les impeccables nappes à carreaux rouge et blanc, pendant que dehors la mousson dévide interminablement son rideau aquatique, pareil à celui des Folies-Bergère mis à part qu'ici il est tiède. Coq au vin, lapin en civet, choucroute garnie (*« en saison fraîche seulement »*), omelette norvégienne et



PHILIPPE GONTIER

Au Cambodge, au temps de l'occupation vietnamienne.

Oublier Séville

LES lendemains de fête sont difficiles. Reste à savoir si l'Expo 92, qui ferme ses portes, le 12 octobre, a été une fête. Une exposition, surtout quand elle est universelle, se transforme en foire ou en kermesse. Les gens, par devoir ou par obligation, accourent de partout. Séville est une des plus belles villes d'Espagne. Elle s'est préparée à recevoir le monde. Son histoire, sa mémoire, les traces de ses métissages sont séduisantes.

Alors il y a eu foule (un demi-million de visiteurs le vendredi 25 septembre). Et forcément, quand la foule s'excite – s'affole, – elle devient productrice de nausée ; elle confirme les misanthropes dans leurs certitudes. Si on considère que le genre humain n'est pas particulièrement sympathique, ce n'est certainement pas un festival du paraître et du mensonge qui le rendra plus aimable.

Le siècle, que d'une certaine façon on célèbre, a été très meurtrier. La planète a pris feu plus d'une fois. L'homme a subi toutes les humiliations, tous les massacres. Ce ne fut pas un siècle des Lumières. Loin de là. Ce fut un siècle barbare, avec solution finale, apartheid, colonisation, dépossession, guerres froides, guerres simples, etc. Une Exposition universelle aurait pu être une prise de conscience, une remise en question, un appel au silence et à la réflexion.

Or Séville a été un festival de bruit et d'artifice en tous genres : feux dans le ciel ou sur le lac ; recours abusif aux images de synthèse et aux écrans magiques ; festival aussi de l'amnésie tranquille et des formules creuses comme, par exemple, « l'invention de l'avenir ». Mais l'avenir ne s'invente pas. C'est une vision de publicitaire. Dans cette foire, tout le monde s'est pris au sérieux, à commencer par la France dont le pavillon, riche intellectuellement, a choisi l'obscurité pour présenter le visage de la culture française, une culture élitiste et solitaire. Pas la moindre trace d'humour. Le rire, la joie, la fantaisie ont tout simplement été oubliés. Cela arrive souvent quand l'humanité se met en scène. On montre ce qu'on a de mieux, même si c'est grotesque. Comme le prévoyait M. Andreas Whittam Smith, directeur du quotidien britannique *The Independent*, *« la pauvreté, le terrorisme, la discrimination, la violation des droits de l'homme n'y seront jamais mentionnées* (1) *»*.

C'EST vrai, la laideur s'expose mal, encore faut-il la reconnaître et l'assumer. Or Séville s'est présentée au monde avec le visage blanc et pur de l'innocence. Tout la ville s'est mise au blanc, sauf la cathédrale et la Giralda. Elle a soigneusement mis de côté sa mémoire mauresque ; elle a agrandi ses avenues, ouvert ses espaces, soigné ses parcs ; elle s'est présentée au monde dans une beauté sélective et efficace. A présent, elle va ramasser les restes de ce long festin, va faire le bilan de cette *« ère des découvertes »*. Elle apprendra que *« l'invention de l'avenir »* n'a pas vraiment eu lieu. C'était une belle plaisanterie, une idée qui fait facilement rêver.

Ce qu'il y a eu d'universel dans cette exposition, c'est bien le conformisme des gens, leur mimétisme, leur curiosité programmée, enfin leur naïveté. Voir, avaler des images, faire des voyages – ou plutôt avoir l'impression de voyager – sans bouger, de donner l'impression d'être partout dans le monde, de faire partie de l'humanité même si on vous bouscule, on vous marche sur les pieds, et on vous vole un peu. J'ai entendu des visiteurs dire : *« Moi, j'ai fait le Japon, c'est pas mal ; j'ai fait dans la foulée le Maroc, c'est juste à côté, ou plutôt c'est en face ; après je compte faire l'Italie et l'Espagne, ils sont loin l'un de l'autre ! »* Les gens sont contents, même s'ils mangent mal et en payant très cher, même s'ils logent dans des hôtels une étoile au prix d'un quatre étoiles, ils sont satisfaits – ou du moins en donnent l'impression ; – en tout cas comme leurs parents ou leurs grands-parents, eux aussi ont eu leur Exposition universelle ; ils ont accompli leur devoir d'homme moderne cultivé ! Ce qu'il y a eu d'universel à Séville, c'est bien l'inégalité des peuples. Mais on fait semblant de l'ignorer. On passe aisément du pavillon de l'Arabie saoudite (de la tente au gratte-ciel) à celui de la Mauritanie.

Que restera-t-il de cette Expo 92 ? Les bruits sourds de massacres en Bosnie-Herzégovine, les attaques de foyers de demandeurs d'asile à Rostock, les corps d'immigrés clandestins noyés dans le détroit de Gibraltar, les deux bras du Guadalquivir, les ponts, l'asphalte, les portillons, le nouvel aéroport et beaucoup de chômeurs.

SÉVILLE va faire le ménage et sélectionner les souvenirs. Qu'en fera-t-elle ? Des cartes postales, des livres pour touristes, des albums pour les années de solitude, des films vidéo qu'elle n'osera pas présenter à la prochaine expo, au Japon, en l'an 2005. Pour le moment, elle en fait des gadgets : du porte-clé au pyjama ; du sac de voyage à la casquette du joueur de tennis. Inévitable. Rentable. Ridicule. Pourquoi les logos ou symboles de ces manifestations internationales sont-ils souvent calqués sur des jouets d'enfants ? Encore une aberration de la publicité.

Il paraît que La Cartuja va devenir un centre pour la recherche scientifique et l'innovation. Une société publique a été créée en octobre dernier pour installer des entreprises dans cet espace. Tous les pavillons ou presque vont être démontés. Ceux du Maroc – très beau – et de l'Espagne ne seront pas démolis. Celui du Venezuela, qui avait battu le record en temps d'installation (treize heures seulement pour monter des tubes en alluminium), disparaîtra en quelques heures. Le Japon reprendra probablement ses planches en bois naturel. Certains pays pauvres n'auront aucun mal à plier leurs tentes. Quant à l'Amérique, elle rapatriera la maquette de ses engins spatiaux.

L'Espagne décrochera les tableaux de ses grands peintres. Elle essaiera de vendre à d'autres pays le système de feux d'artifice sur l'eau avec projection de diapositives. Ce n'est plus son et lumière, mais son et image sur l'eau. Il paraît que cette affaire a coûté à l'Espagne 14 milliards de dollars. Le pays va connaître la déprime des lendemains des festivités. Les hôtels ne pourront plus arnaquer les clients, les taxis retrouveront le rythme nonchalant de la douce Andalousie, les restaurants veilleront à la qualité de leurs produits, et tout le monde parlera avec émotion ou avec agacement de Séville quand elle fut la mariée du monde, reine prétentieuse et point de mire de la planète.

L'Espagne rangera les souvenirs de cette année faste et tumultueuse dans des tiroirs pleins de naphtaline. Pour le moment, elle veille sur la santé de la peseta et attend de pied ferme sur les plages d'Almeria les corps anonymes des immigrés clandestins.

Tahar Ben Jelloun

(1) *In* Leonardo, supplément publié par *le Monde*, *El Pais*, *La Repubblica* et *The Independant*.

VOYAGE

batterie de fromages à point, comme si l'affineur était la porte à côté : *« Vous savez,* via *Bangkok, les produits de France sont à Vientiane en vingt-quatre heures, et on pourrait même aller plus vite si messieurs les gabelous thaïs ne fourraient pas quelquefois leur nez, contrairement aux règlements internationaux, dans nos colis en transit. Vivement qu'Air France, qui dessert déjà Saïgon et Hanoï, vienne également ici!»*

Au Cambodge, les Français – y compris restaurateurs à étoiles et importateurs gastronomiques – ne sont plus une rareté depuis le maelström onusien, *« la plus grande opération de sauvetage internationale d'une nation »*, commencé en 1991. Phnom-Penh, rescapée de l'autogénocide khmer puis de l'invasion vietnamienne, affronte maintenant la *« dollarisation »*. Tout nouveau, tout beau. Chacun s'extasie devant le ruissellement de l'argent. *« Pensez, chacun des vingt et quelque mille civils et militaires des Nations unies dépense chez nous par jour, je dis bien chacun d'entre eux, autant que le Cambodgien moyen en une année! ... »*

Bravo, bravissimo! Même les prostituées, toute jeunettes quoique vieillies par un atroce masque de maquillage blafard – des Vietnamiennes pour la plupart d'entre elles, mais ces occupantes-là sont pour le moment tolérées, – réclament leur dû en papier verdâtre sur le seuil de cahutes végétales pressées le long du fleuve aux abords du « Pont d'Avignon ». Un ouvrage d'art construit vers 1960 par les Japonais, à moitié détruit *« par des maquisards »* une dizaine d'années après, et devenu, *« depuis la paix »*, l'une des promenades favorites des Phnom-Penhois.

Ici le fleuve est rose bistre à force d'être chocolat, et on se perd dans ses multiples circonvolutions parfois larges comme des Nil. Mais qui a le loisir, dans cette ruche tournoyante qu'est devenue la capitale cambodgienne, de contempler encore les flots? De curieux flots qui, au gré du remplissage du lac Tonlé-Sap – les eaux d'Angkor, – coulent tantôt dans un sens, tantôt dans l'autre, le Mékong devenant durant cent jours, chaque été, l'affluent de son affluent. Sans parler de la décade printanière durant laquelle le Tonlé-Sap s'immobilise, méritant brièvement son nom de lac. Cependant, la véritable attraction de Phnom-Penh, ce ne sont ni les quatre bras fluviaux ; ni la résurrection des ballerines khmères dansant avec un pagodon sur la tête, si fragiles que Pierre Loti (8) reprocha jadis au roi Sisovath *« l'aimable faute »* de les avoir envoyées se produire à Paris; ni les souteneurs chinois pariant sur les pluies en attendant d'aller « relever les compteurs »; ni les Khmers islam échappés aux Khmers rouges, malaxant avec les pieds, en plein air, les menus poissons composant ce *prahok* qui tient lieu au Cambodge à la fois de garum, de vinaigrette et de ketchup.

Si l'on exclut les temples d'Angkor, la principale curiosité du Cambodge entier, actuellement, c'est Norodom Sihanouk. Non pas peut-être pour les Occidentaux, qui regardent plutôt narquoisement ce petit homme volubile; septuagénaire juvénile (9); francophile au-delà du tolérable; démocrate avouant une vingtaine de favorites (successives, il est vrai) et le dictateur nord-coréen Kim Il-sung pour *«meilleur ami»*, tandis que la Chine de Tienanmen lui verse 150 000 francs par mois (du moins d'après les services français); politicien louangeur des Lumières, qui ne craint pas – c'était en mars dernier – *de démentir lui-même, le* plus sérieusement du monde, à la radio, avoir conclu un pacte de longévité avec le Diable...

Ce qui fait sourire les Européens et ricaner les survivants de l'élite cambodgienne – *« ces intellectuels qui me devaient leur instruction et me rejetèrent »*, ronchonne Sihanouk, – c'est justement ce qui rend le prince « adorable », dans tous les sens du terme, aux yeux de ces paysans riziculteurs vivant au jour le jour, hier martyrisés et par les Khmers rouges et par les *« bombardements Kissinger »* (600 000 victimes selon les sihanoukistes).

Que ce soit à la Fête des eaux sur le fleuve, à l'accueil des réfugiés retour des camps de Thaïlande ou lors d'une de ses tournées au fond des campagnes dont Sihanouk, peu après son accession au trône en 1941, prit l'habitude, à l'initiative d'ailleurs des Français – il le reconnaît sans complexe dans ses inénarrables *Souvenirs doux et amers* (10), – il faut voir, aux prises avec son peuple, ce roi qui préféra abdiquer (mais sans abolir l'institution monarchique) pour pouvoir se jeter carrément dans la mêlée politique. La seule expression qui vient à l'esprit est alors « mamours mutuels »...

L'effusion est à la fois si cérémonieuse et si intime que le non-Khmer a envie de se retirer. Ce que ses « sujets de base » goûtent chez Sihanouk, c'est qu'il ait été bonzillon; qu'il consulte l'astrologue; qu'il compose et chante; qu'il étale ses donjuaneries et, bien sûr, qu'il ait eu, comme eux, une ribambelle d'enfants. *« Il n'est de bonté et d'indulgence que parmi le peuple! »*, tranche le prince dans ses Mémoires.

Mais après lui? Malgré l'étourdissement onusien, la question revient quand même de plus en plus souvent sur le tapis dans les palaces climatisés aux toits pagodés ou dans les guinguettes sur pilotis du Boeng-Kak, « le lac de Phnom-Penh ». Après lui? Et chacun, du haut fonctionnaire « informé » au consommateur anonyme, de raconter, sans doute pour se rassurer, le même mot prêté au prince : *« Après moi, il faudra un roi arbitre et un premier ministre fort. »* Et chacun de penser : comme en Thaïlande... Seulement, au Cambodge, les Khmers rouges occupent toujours les monts des Cardamones avec leurs mines de rubis et Pol Pot lui-même vit tranquille dans une villa sur la frontière thaïlandaise avec sa nouvelle épouse et leur bébé... Le Mékong au Cambodge se teinte encore parfois de sang.

Quitter Louang-Prabang ou Vientiane, voire Phnom-Penh, qui se délure un peu mais reste globalement candide, pour Hô-Chi-Minh-Ville (« le Monde sans visa » du 12 septembre), c'est passer d'Issoudun à Marseille. Une Marseille dont les murs seraient moisis et l'air embué.

Ici, le Mékong s'appelle « rivière de Saïgon » – et non pas d'Hô-Chi-Minh, *appellation que d'ailleurs* refusent également les enseignes de restaurants ou de coiffeurs, les titres de journaux gouvernementaux, même, et bien sûr, la conversation courante. Des cargos de la planète entière mouillent dans les eaux noires de ladite « rivière » qui n'espère plus que le pavillon des Etats-Unis. En attendant, les Australiens ont ajouté aux navires stationnés un hôtel flottant qui perdait de l'argent chez eux (11) mais en gagne des masses à Saïgon, surtout en yens.

Se retrouvent à bord du *Floating Hôtel* tous les francophobes ou réputés tels de la ville, puisque, ici et dans le reste de la péninsule, l'Australie fait figure aujourd'hui de rivale en chef de la France, que ce soit pour les télécommunications, la langue ou les ponts. Les Vietnamiens n'ont pas toujours l'air d'apprécier les grandes tapes australiennes dans le dos qui, parfois, les font trébucher, mais les investissements sont les investissements... Le plus cocasse peut-être, c'est d'ouir « nos amis de Canberra » discourir sur les *« horreurs »* du colonialisme français quand on connaît le sort réservé aux indigènes australiens...

Bref, dans ce foyer antifrançais, pris de rancœur chauvine, vous refusez une bière australienne et commandez *une eau minérale*, comptant sur les pétillantes Badoit ou Saint-Yorre. Et c'est Saint-Léger qu'on vous apporte, une inconnue cristalline mais plate, puisée dans notre Flandre, importée par une *firme du New-Jersey et revendue* par celle-ci au Vietnam – en dépit de l'embargo commercial américain encore en vigueur – avec étiquette en anglais : *« Authorized by the French Government. »* Un *French Government* qui serait bien inspiré de secouer ses exportateurs d'eaux minérales...

Mais Saïgon, ce soir, suspend, pour une fois, affaires et politique, ne voulant connaître que ce qui a *trait au pugilat sans pitié, total, fracassant* entre Miss Viêtnam du Nord et Miss Viêtnam du Sud – les deux Etats sont pourtant recollés depuis 1976... Finalement, à minuit passé, la nouvelle tombe, apportant un soulagement général dans toute l'ancienne Cochinchine : M[lle] Ha Kieu Anh, accorte Sudiste de dix-sept ans, a terrassé, par sa joliesse, la prétentieuse Vi Thi Dong, même âge, même « accortitude », mais irrespectueuse au point d'avoir réfuté publiquement un adage national plaçant la vertu avant la beauté....

Ce combat haletant, *« vital pour le moral de Saïgon »*, avance un membre *du comité municipal populaire*, se déroulait sous les auspices de l'Union de la jeunesse communiste... On était bien dans la Marseille indochinoise : la tension présidant à la joute des miss *vietnamiennes rappelait à s'y* méprendre un concours de pétanque entre Aubagne et Toulon...

Ensuite, on a dîné sur une péniche-cabaret, boule de néon aveuglant et de musique bruyante à *réveiller les poissons morts, mais le* personnel a voulu faire oublier les Australiens aux Français. On a donc mis un disque pressé à Paris : c'était *Didi*, du raïste oranais Chab Khaled...

Les crevettes ne paraissaient pas de première fraîcheur. Le fruit du dragon attirait par son écorce rose indien et vert grenouille, mais sa chair se révéla grise comme du caviar. Heureusement, le pain était *« comme en France, vous allez voir, croustillant et léger »*. Et ce fut vrai, encore que ce ne soit pas un privilège hô-chi-minh-villois, puisque partout en Indochine ont survécu recette et usage de l'authentique baguette parisienne.

Et les fromages? Ils tardaient à se montrer. Se pourrait-il que Saïgon fût moins bien lotie que ces pecnots de Vientiane ou Phom-Penh? Finalement, alors que le bateau achevait sa promenade nocturne, on apporta sur un plateau de laque avec napperon une boîte de Vache-qui-Rit. Devant les moues, le serveur lâcha : *« Voyons, soyez contents, cette Vache, c'est toute la France ; elle est partout, c'est votre Coca-Cola! »*

De notre envoyé spécial
Jean-Pierre Péroncel-Hugoz

(5) 1847-1925.

(6) Né en 1923, auteur de *la Nuit indochinoise*, Grand Prix du roman de l'Académie française 1953, réédité en 1989 dans la collection « Bouquins », Laffont, deux volumes.

(7) 480, rue Samsenthaï, Vientiane. Tél : 39-77

(8) « Un pèlerin d'Angkor », de Pierre Loti, *in Voyages 1872 – 1913*, collection « Bouquins ».

(9) La *« grave maladie »* dont le prince vient de déclarer souffrir, si elle n'est pas une de ces facéties diplomatiques dont Norodom Sihanouk est friand, aurait évidemment des conséquences infinies sur la situation au Cambodge (*le Monde* du 3 octobre).

(10) Hachette-Stock, 1981, 410 p.

(11) *Mékong*, de Guido et Raphaël Franco, *Autrement*, septembre 1992, 260 p., 98 F (riche en « choses vues » mais pauvre en cartes et en informations de base).



Bridge

nº 1505

LE COUP DE LA PLUS PETITE

La solution proposée par Hervé Pacault pour gagner le petit chelem à Pique peut paraître étonnante, elle est cependant logique et ce jeu d'une carte inhabituelle était le seul efficace.

	♠ V 3 2 ♡ 9 7 6 5 4 ◇ 8 ♣ R D 8 5	
♠ 8 7 6 ♡ D ◇ A D 5 4 ♣ A V 7 4 2	N O E S	♠ — ♡ V 10 8 3 2 ◇ 9 7 6 3 ♣ 10 9 6 3
	♠ A R D 10 9 5 4 ♡ A R ◇ R V 10 2 ♣ —	

Ann. : O. don. Pers. vuln.

Ouest	Nord	Est	Sud
1 ◇	passe	passe	2 ♠
passe	2 ♡	passe	2 ♠
passe	4 ♠	passe	6 ♠

Ouest a entamé le 8 de Pique sur lequel Est a défaussé un Cœur. *Comment Pacault propose-t-il de jouer pour gagner ce* PETIT CHELEM A PIQUE contre toute défense?

Réponse :

« Vous devez vous débrouiller, explique Pacault, *pour ne perdre qu'un Carreau sachant qu'Ouest, s'il prend la main, s'empressera de rejouer atout. Par contre, si c'est Est qui prend la main, il ne pourra pas jouer Pique. L'As de Carreau étant photographié en Ouest, qui a ouvert, vous songez à jouer le Valet de Carreau. »*

Mais ce plan échoue si, au premier tour à Carreau, Ouest met l'As et rejoue atout ! Il n'y aura plus alors qu'un seul atout au mort, et Sud avec R 10 2 sera obligé de concéder un autre Carreau...

Le chelem était-il donc infaisable? Non.

Ecoutons Pacault : « Puisqu'un honneur à Carreau en Est ne résout pas le problème, pourquoi ne pas utiliser ce merveilleux 8 de Carreau du mort *en jouant le 2 de Carreau au premier tour de la couleur?* Si Ouest plonge d'un honneur et rejoue atout, vous expasserez l'autre honneur au tour suivant et, si Ouest laisse faire le 8 de Carreau, il *restera* deux atouts au mort pour couper deux Carreaux et en affranchir un... »

LA MÉDAILLE D'OR DES FRANÇAIS

La France a remporté la médaille d'or en battant en finale l'équipe des USA *aux Olympiades* de Salsomaggiore, auxquelles ont participé une soixantaine de pays. La France avait déjà eu la médaille d'or aux Ires Olympiades à Turin, en 1960, puis, en *1980*, à Valkenburg au cours du match le mieux joué de l'histoire *du bridge. Quatre* ans plus tard, la France gagnait la médaille d'argent à Seattle, et elle vient de remporter de nouveau ce championnat du monde, après avoir battu en quart de finale les Danois, puis en demi-finale les Suédois et enfin, dans la finale de *96 donnes*, les tenants du titre, Hamman, Wolff, Meckstroth, Rodwell et Deutsch (associé cette fois à Rosenberg) par l'écart important de 25 IMPs à 171.

C'est au cours des éliminatoires que Chemla et Perron (déjà champions olympiques en *1980*), Levy, Mouiel, Adad et Aujaleu ont montré *toutes leurs ambitions en battant* largement les Américains grâce, notamment à cette donne.

	♠ 4 ♡ V 10 8 6 5 3 ◇ D 7 3 ♣ D 8 7	
♠ D V ♡ A D 9 7 4 2 ◇ 6 ♣ 10 4 3 2	N O E S	♠ A R 8 7 6 2 ♡ R ◇ 10 5 2 ♣ R 9 6
	♠ 10 9 5 3 ♡ — ◇ A R V 9 8 4 ♣ A V 5	

Ann. : O. dom. N.-S. vuln.

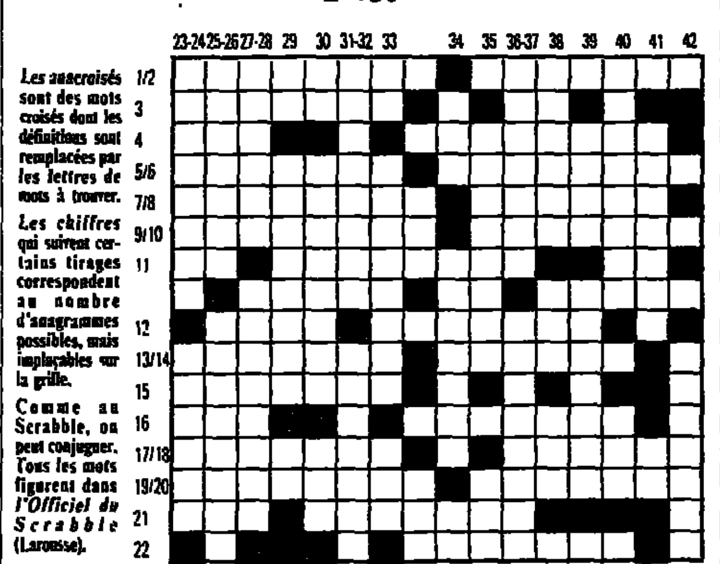
Ouest Hamman	Nord Levy	Est Wolff	Sud Mouiel
passe	passe	1 ♠	2 ◇
2 ♡	passe	2 ♠	passe
passe	3 ◇	passe	4 ♣
passe	5 ◇	passe	passe...

Ouest entama la Dame de Pique restée maîtresse et il contre-attaqua *le 6 de Carreau (mais c'était déjà* trop tard). *Comment Mouiel en Sud a-t-il gagné* CINQ CARREAUX contre toute défense?

Note sur les enchères

L'enchère de « 4 Trèfles » *montrait une force dans la couleur* et un désir de jouer la manche à Carreau si Nord avait un gros honneur à Trèfle et un soutien convenable à Carreau. Avec son singleton à Pique, Alain Levy estima que la manche devenait un bon pari, et il déclara « *5 Carreaux* ».

Philippe Brugnon



Anacroisés (R)

nº 736

Les anacroisés sont des mots croisés dont les définitions sont remplacées par les lettres de mots à trouver. Les chiffres qui suivent certains tirages correspondent au nombre d'anagrammes possibles, mais implaçables sur la grille. Comme au Scrabble, on peut conjuguer. Tous les mots figurent dans l'Officiel du Scrabble (Larousse).

HORIZONTALEMENT

1. BCILMNOO. – 2. ACCCORS. – 3. IINNOOP. – 4. CCEIOORT. – 5. EMNOPSU. – 6. EHILLRRT. – 7. AAEMNNST. – 8. AEEISS (+ 1). – 9. EEEINNRT (+ 2). – 10. BEEOSTT (+ 1). – 11. AAILMNST (+ 1). – 12. CINNNOU. – 13. ADEGLTU. – 14. AEHSTU (+ 1). – 15. AEELTTU (+ 1). – 16. *EFIMSTU.* – 17. *AAEHIPT.* – 18. FILOSU (+ 1). – 19. EEGGOTTU. – 20. AAEISSU. – 21. EEERRTU. – 22. CEEENNS.

VERTICALEMENT

23. CEMOPRTU (+ 1). – 24. AADEGM. – 25. *AINNOPT* (+ 2). – 26. EHILOPRT. – 27. EILNTT. – 28. AAEGGLNU. – 29. EEELLNTU. – 30. AABMORTU. – 31. BEGILMOO. – 32. AEIRTTT. – 33. EEHLNST. – 34. CEEHMUX. – 35. AABCHNOU. – 36. CHINOOR. – 37. AEEFIINN. – 38. CEIOST (+ 3). – 39. *DEOSTTU.* – 40. EEELMOTT. – 41. AEERSUX (+ 1). – 42. EFIRSSU.

SOLUTION DU Nº 735

1. VAUDOUE. – 2. RALANTES (ALTERNAS RESALANT). – 3. CRANERIE (CERNERAI CRENERAI ENCRERAI). – 4. NAGEOTA. – 5. NERVEUSE (REVENUES). – 6. ECRIANT (CARIENT...). – 7. TROUVERE (RETROUVE ROUVERTE). – 8. TOASTERS (STAROSTE). – 9. ARISENT (ARETINS...). – 10. ESTERASE, enzyme (ESSARTEE). – 11. SAGITTE (ATTIGES GITATES). – 12. NEONATAL (ETALONNA). – 13. AZOTITE. – 14. ONANISTE (ETONNAIS SONATINE). – 15. ANDAINS. – 16. COTEES (CETOSE ECOTES). – 17. SAILLIE. – 18. GRIVELE (LEVIGER). – 19. PALERON. – 20. URETRAUX. – 21. TISANES (ISSANTE...). – 22. VANTERA (AVERANT ENTRAVA). – 23. INCONGRU. – 24. CERULEEN (ENUCLEER). – 25. URGERAIT (AGUERRIT GRUTERAI). – 26. OPACITE (*ECOPAIT*). – 27. ODONATE. – 28. SAPITEUR, expert en transport maritime (PSAUTIER...). – 29. TENONNAT (ANNOTENT ENTONNAT ETONNANT TONNANTE). – 30. ECARTAT. – 31. GANTEE (AGENTE GEANTE). – 32. BILIES. – 33. *RAMETTE (EMETTRA TREMATE).* – 34. ANOURES (ENROUAS NOUERAS RENOUAS SNOREAU). – 35. TABASSAT. – 36. SORTIEZ (SIROTEZ). – 37. ARMEUSE (RAMEUSE AMUREES). – 38. OEDIPES (EPISODE). – 39. ROSTRAL. – 40. TESTERA (RASETTE RETATES STATERE TETERAS). – 41. OISILLON. – 42. RASANT. – 43. SAUVETE. – 44. TERSER (STERER TERRES RESTER).

Michel Charlemagne et Michel Duguet

Dames

nº 441

Championnat du monde 1992 Toulon, 19 septembre-18 octobre 1992

Ils se craignent, se respectent, se haïssent jusqu'à refuser la symbolique poignée de mains. Ils connaissent, reconnaissent le génie de cette force diaboliquement destructrice de leurs pions meurtriers. Ce sont *là les traits insoutenables, irrésistibles*, de l'élite des grands maîtres internationaux (GMI) qui, pour la première fois en France, s'affrontent, en vingt-trois rondes infernales, pour le titre de champion du monde.

Répondent à ce défi :

– TSJIZJOW (Russie), tenant du titre, champion du monde de 1988 à 1991 ;

– GANTWARG (Biélorussie), champion du monde de 1978 à *1980 et de 1984 à 1985 ;*

– WIERSMA (Pays-Bas), champion du monde, *1976, 1979, 1981*, 1983 ;

– *KOUPERMAN (USA), le plus* titré, champion du monde, 1958, 1959, 1961, 1965, 1967, 1968 et 1975 (KOUPERMAN « NOSTALGIE ») ;

– SIJBRANDS (Pays-Bas), champion du monde, 1972, 1973 ;

– KOYFMAN (Israël), champion du monde juniors, de 1987 à 1990 ;

– VALNERIS (Lettonie), champion du monde juniors, de 1984 à 1986, vice-champion du monde, 1990.

Ont été sélectionnés par la Fédération mondiale pour se mesurer à ces monstres sacrés : CLERC (Pays-Bas), DANSEN (Pays-Bas), *SCHOLMA (Pays-Bas), CHMIEL* (Pologne), HUBNER (Belgique), BALJAKIN (Biélorussie), MARCOS (Brésil), FOFANA (Côte-d'Ivoire), TRAORÉ (Côte-d'Ivoire), MOGLIANSKI (USA), COUSSEL (Haïti), BOEZJINSKI (Lituanie), FOURMAN (Russie), N'DIAYE (Sénégal), SAMB (Sénégal), DELMOTTE (France), NIMBI (France).

CLASSEMENT PROVISOIRE APRÈS LA 10e RONDE (sur 23 rondes)

1. GANTWARG (16 points) devant TSJIZJOW (15), SIJBRANDS (15), WIERSMA (14), *CLERC (14)*, SCHOLMA (14), JANSEN (14), BALJAKIN (13), KOYFMAN (13), SAMB (12), N'DIAYE (12), FOURMAN (12), etc. Une situation particulièrement tendue, qui nous assure des perspectives passionnantes.

AU CŒUR DE LA BATAILLE

Partie KOUPERMAN (Blancs). TSJIZJOW (Noirs). Position après le quarante et unième temps :

Depuis le début des hostilités, KOUPERMAN souffre sur son flanc gauche, que *TSJIZJOW*, avec son immense talent et sa rage *permanente d'enfoncer l'adversaire*, lui a interdit de développer dans de bonnes conditions. Voici la suite :

42. 27-22 (a)	17x28	55. 4-10	19-24
43. 33x22	16-21 !(b)	56. 10-15	24-30 !
44. 22-17 (c)	21-26 !	57. 35x24	49-35 !(h)
45. 17x 8	13x 2	58. 24-20 (i)	25x14
46. 31-27	26-31 !	59. 15-29	2- 7
47. 38-33 !(d)	31x22	60. 36-31	14-19
48. 39-34	7-12	61. 29-20	35-49 !(j)
49. 34-29	22-28 (e)	62. 20-33	12-18
50. 29x20	28x39	63. 33-17	19-23 (k)
51. 20-15	9-14	64. 31-26	49-16
52. 25-20 (f)	14x25	65. 17-3	18-22
53. 15-10	39-43 !(g)	66. 3-8	16-27
54. 10-4	43-49	Abandon (l)	

NOTES

a) Sans doute le moindre mal pour enfin déchirer l'épaisse toile d'araignée sur le flanc gauche.

b) Le coup le plus redoutable.

c) Positionnement forcé, 44. 31-26 étant sans espoir après 44... (12-18).

d) KOUPERMAN, dans la tempête, amorce un mouvement de... passage à dame.

e) Evidemment. Les Noirs conservent le + 1.

f) Second sacrifice pour passer à dame.

g) Suivons la profondeur de vision du GMI russe.

h) Et l'objectif est atteint : avantage numérique de deux pièces rétabli !

i) Le meilleur pour placer un second pion adverse « en l'air ».

j) Interdisant l'attaque 62. 20-3 (49-35) ; 63. 3 × 17... (7-12) ; 64. 17 × 24 (35 × 36), rafle tout, +

k) Et non 63... (18-23) qui donnait des chances de =

l) Face à TSJIZJOW, dominateur sans faille.

SOLUTION DU PROBLÈME nº 440

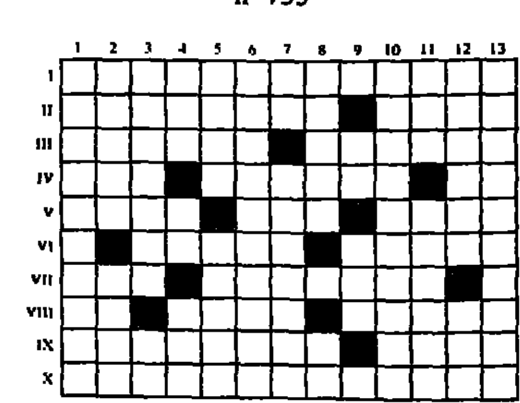
A. HUGUIN (1992)

Dans la prochaine chronique.

Jean Chaze

Mots croisés

nº 735



HORIZONTALEMENT

I. Ici, j'y suis. – II. Elles furent au contact. Parti. – III. Suivent souvent les allées. On les fait sauter. – IV. Parle comme un livre. Elle ne s'est pas faite sans histoire. Reste une langue. – V. *Généralement posthume.* Nomma la chose. Le temps ne s'y arrête pas. – VI. En pichet souvent. En Suisse ou en Allemagne quand on la double. – VII. Possessif. Energétique. – VIII. Pronom inversé. Il a la meilleure place. Mourir ? – IX. Font un travail de fourmis, a-t-on dit. Source de vie. – X. Ce n'est pas l'arbitre des élégances.

VERTICALEMENT

1. Déprécie ou valorise, c'est selon. – 2. Objet de commerces. Chef étranger. – 3. Font des lots. On le double, même tout petit. – 4. Se tient serré. On peut lui faire sa fête. Baptisée à Rome. – 5. L'un fut duc, l'autre comte, *mais le premier fut paradisiaque.* Charançon. – 6. Laisse une cicatrice *qui a ses titres de noblesse.* – 7. Pour appeler. Succomberont-elles ? – 8. A leurs places. Possessif. – 9. Marque l'association. Marque le scepticisme. – 10. Fit jaser. – 11. Comme l'oncle. Un grand de la chanson. – 12. Il lui en faut, du *temps ! En fleur.* – 13. Plus on est près, plus ça secoue.

SOLUTION DU Nº 734

Horizontalement

I. Egocentriques. – II. Ulcérée. Nitro. – III. Rocailles. Ru. – IV. Obi. Es. Mollet. – V. Tapa. Ossuaire. – VI. Ululent. Mis. – VII. Tan. Raideur. – *VIII. Nu. Rotins.* USA. – IX. Entiché. Essai. – X. Liechtenstein.

Verticalement

1. Eurotunnel. – 2. Global. Uni. – 3. Occiput. Te. – 4. CEA. Alaric. – 5. Erié. Enoch. – 6. Nelson. Tht. – 7. *Tel.* Striée. – 8. *Ems. An.* – 9. Insoumises. – 10. QI. Laid. St. – 11. Ut. Liseuse. – 12. Errer. Usai. – 13. Souterrain.

François Dorlet

Echecs

nº 1508

Neuvième partie du match
Sveti Stefan, septembre 1992.
Blancs : R. Fischer.
Noirs : B. Spassky.
Partie espagnole.

1. é4	é5	12. Fé3 (g)	b6
2. Cf3	Cç6	13. a4	0-0-0 (h)
3. Fb5	a6	14. a5	Rb7
4. Fxç6 (a)	dxç6	15. é5 ! (i)	Fé7 ! (j)
5. 0-0	f6 (b)	16. Txd8	Fxd8
6. d4	éxd4 (c)	17. Cé4 ! (k)	Rç6 (l)
7. Cxd4	ç5 (d)	18. axb6	çxb6
8. Cb3	Dxd1	19. Cbxç5 ! (m)	Fç8 (n)
9. Txd1	Fg4 (é)	20. Cxa6	fxé5 (o)
10. f3	Fé6	*21. Cb4+ !*	*abandon (p)*
11. Cç3 (f)	Fd6		

NOTES

a) La « variante Fischer » (4. Fxç6 et 5. 0-0), qui rapporta au champion américain trois victoires sur trois parties à l'Olympiade de La Havane en 1966.

b) Le pion é5 étant menacé, les Noirs disposent de deux défenses, soit le solide 5..., f6, soit 5..., Dd6, soit encore la variante aiguë 5..., Fg4 ; 6. *h3*, *h5* ; *7. d3, Df6* ; 8. Cb-d2, Cé7 ; 9. d4.

c) Dans la seizième partie du match pour le titre mondial de Reykjavik en 1972, *Spassky opta pour la variante 6..., Fg4* ; 7. dxé5 (ou aussi 7. ç3 comme dans la partie Fischer-Gligoric, La Havane, 1966), Dxd1 ; 8. Txd1, fxé5 (ou 8..., Fxf3 ; 9. gxf3, fxé5 ; 10. Fé3, Fd6 ; 11. Cd2, Cé7 ; 12. Cç4, 0-0-0 ; 13. Td3 (Fischer-Rubinetti, 1970, avec gain des Blancs au vingt-huitième coup) ; 9. Td3, Fd6 ; 10. Cb-d2, *Cf6* ; *11.* Cç4, *Cxé4* ; 12. Cxé5, Fxf3 ; 13. Cxf3 avec nulle au *soixantième coup.*

d) 7..., Fd6 est moins bon : 8. Cç3, Cé7 ; 9. Dh5+, Cg6 ; 10. Cf5, 0-0 ; 11. Td1, Cé5 ; 12. f4, Cf7 ; 13. Cxd6, çxd6 ; 14. Fé3, Dé7 ; 15. Fb6 (Hort-*Gligoric, 1965). De même, si 7...,* Cé7 ; 8. Fé3, Cg6 ; 9. Cd2, Fd6 ; 10. Cç4, 0-0 ; 11. Dd3, Cé5 ; 12. Cxé5, Fxé5 ; 13. f4, Fd6 ; 14. f5, Dé7 ; 15. Ff4 avec avantage aux Blancs (Fischer-Unzicker, Siegen, 1970).

é) Si 9..., Fd6 ; 10. Ca5, b5 ; 11. ç4, Cé7 ; 12. Fé3 (Fischer-Portisch, 1966 avec gain des Blancs en trente-quatre coups) et si 9..., Fd7 ; *10.* a4, 0-0-0 ; 11. Fé3, b6 ; 12. a5 !, ç4 ; 13. *axb6 !, çxb3 ; 14. çxb3 et l'attaque des* Blancs est extrêmement dangereuse (Fischer-Anastasopolus, 1969).

f) Ou 11. Ff4 (aussi 11. Fé3), ç4! ; 12. Cd4 (ou 12. Ca5, Fç5+ ; 13. Rf1, Fb6 ; 14. b4, çxb3 ; 15. axb3, Fxa5 ! avec égalité), 0-0-0 ; 13. Cç3, Fç5 ; 14. Cé2, Cé7 ; 15. Fé3 !, Fxd4 ; 16. Cxd4, Fd7.

g) 12. é5 est prématuré : 12..., fxé5 (et non 12..., Fxb3? ; 13. éxd6, Fxç2 ; 14. Té1, Rd7 ; 15. dxç7 menaçant Ff4 et Cd5 ni 12..., Fxé5 ; 13. Cç5, Fç8 ; 14. Cd5, Cé7 ; *15. f4, Fd6* ; *16. Cé4*, Cxd5 ; 17. Cxd6+, çxd6 ; 18. Txd5, Ré7 ; 19. f5 menaçant f4 et Té1) ; 13. Cé4, Fxb3 ! ; 14. axb3, Ré7 (Motwani-Agdestein, Novi-Sad, 1990).

h) 13..., Rf7 ! ; 14. a5, ç4 ; 15. Cd4, b5 semble meilleur (match Timman-Kortchnoï, 1976).

i) L'idée thématique. Si 15. Ca4, Fç8 ! (et non 15..., Cé7? ; 16. axb6, çxb6 ; *17. Fxç5 ! ni 15...*, Fxb3? ; 16. çxb3, Cé7 ; 17. axb6, çxb6 ; 18. b4 !) ; *16. axb6, çxb6 et les Noirs résistent* assez bien sans craindre 17. Cxb6 à cause de 17..., Rxb6 ; 18. Cxç5, Rç7 !

j) Et non 15..., Fxb3? ; 16. éxd6 !, Fxç2 ; 17. Td-ç1, Fg6 ; 18. dxç7 ni *15..., fxé5? ; 16. axb6, çxb6* (ou 16..., Fxb3 ; 17. çxb3, çxb6 ; 18. Cé4, Rç6 ; 19. Txa6) ; 17. Cé4, Fç7 ; 18. Txd8, Fxd8 ; 19. Cbxç5+.

k) Bien plus fort que 17. axb6, çxb6 ; 18. Fxç5, Ch6 ! (si 18..., Fxb3 ; 19. Ff8 !).

l) Une faute terrible que Spassky n'aurait pas commise il y a vingt ans ! 17..., Fxb3 était nécessaire (et non 17..., f5? ; 18. Céxç5+ ni 17..., Fd5? ; 18. axb6, çxb6 ; 19. Td1) ; 18. çxb3, Cé7 ; 19. éxf6, gxf6 ; 20. axb6, çxb6.

m) Une démolition simple et efficace.

n) Si 19..., bxç5 ; 20. Txa6+, Fb6 (ou 20..., Rd7 ; 21. Cxç5+ ou 20..., Rd5 ; 21. Td6+) ; 21. Fxç5.

o) Après 20..., Fxa6 ; 21. Txa6, fxé5 ; 22. Ta7, les Blancs gagneraient facilement la finale.

p) Le plus sage. En effet, après 21..., Rb7 ; 22. Cd6+ et 23. Cf7, les Blancs gagnent, comme après 21..., Rç7 ; 22. Ta7+. Si 21..., Rb5 ; 22. Cç3+ !, Rç4 (et non 22..., Rxb4 ; 23. Ta4 mat) ; 23. Cb-d5 et 24. b3 mat. Une vieille recette de Fischer.

SOLUTION DE L'ÉTUDE Nº 1507

A. MAKSIMOVSKI et V. DOLGOV (1987)

(Blancs : Ra7, Ta8, Fç8, Pf6. Noirs : Rd4, Td6, Fb1.)

1. f7, Tf6 ; 2. Fé6, Ff5 ; 3. Td8+, Rç3 ! ; 4. Fd5 !, Fé4 ; 5. Tç8+, Rb2 ! ; 6. Tb8+, Ra1 ; 7. Tb6 !!

A) 7..., Tf3 ; 8. Tb1+ !!, Rxb1 ; 9. Fxé4+ avec gain.

B) 7..., Tf1 ; 8. Fç4, Fd3 ; 9. Tb1+ !!, Rxb1 ; 10. Fxd3+ avec gain.

C) 7..., Tf2 ; 8. Ta6+, Rb2 ; 9. Ta2+.

D) 7..., Tf5 ; 8. Fé6 !, Tf2 (ou 8..., Tf3 ; 9. Tb3, Tf6 ; 10. Tg3 et 11. Tg8 ou encore 8..., Tf6 ; 9. Fç4, Tf2 ; 10. Td6, Rb2 ; 11. Td8) ; 9. Td6, Fg6 ; 10. Td1+, Rb2 ; 11. Td2+ !

Si 4. Tç8+?, Rb2 ; 5. Tb8+, Ra1 ; 6. Fd5, Fé6 ! ; 7. Fxé6, Txf7+ ! ; 8. Fxf7. Pat.

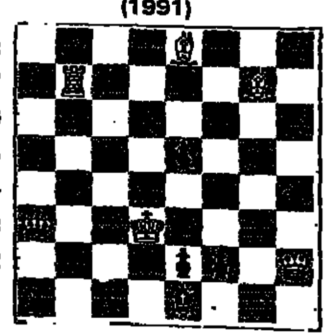
Si 5..., Rd4? ; 6. Fb3 gardant le pion ç2.

Si 7. Fç4, Fd5 ; 8. Fxd5, Txf7+ ; 9. Fxf7. Pat.

Merci à l'Association française pour la composition échiquéenne, qui nous a proposé cette magnifique « Étude de l'année 1988 ».

ÉTUDE Nº 1508

V. KIRILLOV et N. RIABININE (1991)



Blancs (4) : Rd3, Tb7, Fé8 et Pg7.
Noirs (6) : Ra3, Dh2, Fé1, Pé2, é5, f2.
Les Blancs jouent et gagnent.

Claude Lemoine

TABLE

Tiercé gagnant

DANS son *Dictionnaire des argots*, Gaston Esnault nous dit que « faire jockey » ou « être au régime jockey ») signifie être à la portion congrue. Ce *qui ne* signifie point que les turfistes n'aient pas d'appétit. Avant les courses (*ou au soir d'un heureux* pari) n'est-ce pas l'occasion d'un heureux repas ? A l'entour des champs de courses parisiens le choix n'est pas large : à Saint-Cloud comme à Vincennes. A Enghien il y a naturellement le restaurant du Casino, attraction d'autres joueurs (*Le Duc d'Enghien*, 3, avenue de Ceinture, tél. : 34-12-90-00). A Chantilly on vous parlera du *Relais du Coq chantant* (21, route de Creil, tél. : 44-57-01-28). Mais mon tiercé gagnant concernera les champs de courses d'Auteuil, de Longchamp et de Maisons-Laffitte :

Auteuil. – Un seul partant, si je puis dire, et c'est *Le Relais d'Auteuil* (31, boulevard Murat, tél. 46-51-09-54), où Patrick Pignol se révèle, je l'ai dit déjà, un chef de qualité, sans audaces superflues, aux produits de qualité, dans un tout neuf décor *agrémenté plus encore du sourire* d'accueil de son épouse. Le foie gras (en amandine avec sa salade *à l'huile de noisette*, en terrine ou poêlé au jus truffé) est parfait, le gibier bien traité mais la simple lotte-riz sauvage ou l'agneau de lait rôti bien agréables. Bons fromages (de chez Alléosse) et belle carte de desserts, cave honnête, excellents pains. Pour cette fête comptez 400-450 F, mais avec un menu déjeuner à 180 F et Dégustation à 380 F (fermé samedi midi et dimanche – AE, DC, CB).

Longchamp. – Là encore un seul partant : *La Grande Cascade*. Sans doute la belle terrasse de ce pavillon Second Empire n'est plus en cette saison d'actualité. Mais salons et salle confortables sont *accueillants* et *la cuisine* de qualité classique. Le modeste chef Jean Sabine propose la hure *de saumon aux olivettes*, la canette de Barbarie aux kumquats, le rognon grillé entier au *feu de bois. Desserts d'autrefois* (c'est un compliment !), cave « en situation ». A la carte compter *600-700 F* avec un menu à 270 F au déjeuner en semaine (t.l.j. du 20-12 au 21-1 – AE,DC).

Maisons-Laffitte. – *La Vieille Fontaine* me semble enfin le *number one*. D'une courte tête peut-être, mais comment ne pas se régaler, d'abord, de ce parc de Maisons-Laffitte, bol d'air si proche de Paris ? Et dans ce parc cette Vieille Fontaine, belle villa aux salles à manger s'ouvrant largement sur la verdure... et le calme ! L'accueil de Manon, le service parfait, la cuisine de François Clerc sont inégalables. On notera les huîtres chaudes aux trois saveurs, le saumon sauvage aux rillettes d'olives, les langoustines *vanille et gingembre*, la marinière de homard au sauterne, les aiguillettes de col-vert *ou la noisette de chevreuil*. Grande proposition de desserts, belle carte des vins. Compter *500-600 F*, avec un menu dégustation à 550 F et surtout un menu Midi (choix d'entrée, plat, fromage et dessert, vin compris à 250 F. *La Vieille Fontaine*, 8, avenue Grety (dans le parc), tél. : 39-62-01-78 – fermé dimanche et lundi (AE, DC, CB).

La Reynière

P.S. – Je sais que la dégustation de la viande de cheval révolte bien des appétits. Sa *consommation est de reste en* nette régression, même si, plus maigre que la viande de bœuf, jamais contaminée par la tuberculose, cette viande est singulièrement nutritive pour certains, alors qu'elle n'apporte que 120 calories aux 100 grammes, *presque moitié moins que celle* de bœuf.

Semaine gourmande

Le Restaurant d'Olympe

Décidément, Albert Nahmias s'affirme homme de métier. Certes, son restaurant garde son charme nostalgique, avec ses lumières tamisées, ses fauteuils de velours, ses tables rondes. Mais avec son nouveau chef il entend donner à sa carte le «clin *d'œil bistrot» matérialisé par les* lisettes crues marinées, les beignets de cervelle aux câpres, la brandade, *le lapin rôti et le poulet fermier* sauce bordelaise. On appréciera aussi les raviolis de homard, les pâtes fraîches aux langoustines, le rognon de veau au citron et l'obsolète paris-brest du dessert. Mais le neuf, aussi, est le menu à 200 F (entrée, plat et dessert au choix) et les vins conseillés en carafe (chardonnay blanc à 60 F, château grangeneuve rouge à 50 F).

▶ **Le Restaurant d'Olympe, 8, rue Nicolas-Charlet (15e), tél. : 47-34-86-08. Fermé samedi et *dimanche midi et lundi*. A.E. – D.C. – C.B.**

Le Bistrot d'Alex

C'était le restaurant La Foux, c'est devenu le Bistrot d'Alex, mais c'est toujours la maison d'Alex Guini et toujours bien bon. Bistrot, soit ! Mais élégant (avec aux murs des dessins de l'ami Desclozeaux !). Et les doubles spécialités du Lyonnais et de la Provence. C'est pourquoi il y a d'abord deux menus : le provençal (140 F) et le lyonnais (190 F). Et *la carte, où l'on retrouve la rosette* de Lyon, les saladiers lyonnais, le tablier de sapeur, mais aussi la soupe au pistou, la cervelle de canut. Et les plats du jour : bresse le mardi, pot-au-feu le mercredi, etc. Beaux (et bons) desserts. A la carte compter 300 à 350 F.

▶ ***Le Bistrot d'Alex*, 2, *rue Clément* (6e), tél. : 43-25-77-66. Fermé dimanche et lundi midi. A.E. – *C.B.***

L'Aiguière

Inattendue dans cet arrondissement populaire, non loin de l'historique église Sainte-Marguerite, cette basse maison dont Patrick Masbatin est l'enchanteur propose une carte originale : les œufs mollets sont escortés d'escargots de Bourgogne, le saumon fumé accompagne un sorbet de melon, le marbré de pageot se rehausse d'une compotine d'olives *noires* au basilic, les *mignons* de veau sont aux morilles et l'on trouve des navets «en tatin» avec l'étuvée de *filet* et ris d'agneau. Deux spécialités à découvrir : le tournedos Yella et la feuillantine de poires en chaud-froid (sur commande). Le chef, Pascal Viallet, à «de la patte !» Compter 300 à 350 F.

▶ **L'Aiguière, 37 *bis*, rue de Montreuil (11e), tél. : 43-72-42-32. Fermé samedi midi et dimanche. Parking : 31, rue de Chanzy. A.E. – D.C. – C.B.**

Verdures

Herbes fines

« MANGER, *cuites, les fanes de carottes ; brouter, crue, la feuille du radis avec le radis, récupérer le feuillage du scorsonère, la jeune ortie, la souche du roseau, accommoder en salade la racine du ficaire, les pousses de salicorne – j'en passe et de plus amers...* », écrivait déjà Colette, à propos de « *ces verdures auxquelles nous refusons le grade d'aliments* ». Et l'on croit assister aujourd'hui, sinon au retour à l'ordre des jours anciens, du moins à la poursuite d'une histoire déjà lointaine, tant l'attention du monde culinaire et gastronomique pour les plantes sauvages et les simples est vive, avec ses promenades de cueillette en montagne, ses week-ends mycologiques.

C'est le jardin du *Roman de la rose*. Comme au temps de la canicule, en Méditerranée hellénique, où de minuscules jardins *étaient* ensemencés par les femmes, pour une croissance vive, lors des Adonies : « *Au lever héliaque de la constellation du chien* », soit à fin juillet. C'est la mort d'Adonis, fils de la Myrrhe, aimé d'Aphrodite, que nous raconte à sa façon Colette, dans *Pour un herbier* (1). « *Adonis est mort ?... Surtout un accident de chasse... Il avait bien besoin d'aller faire le jacques au derrière des sangliers... Les sangliers, c'est traître... On ne m'ôtera pas de l'idée qu'il y a de la vengeance de femme là-dessous.* »

Adonis était voué par sa naissance aux aromates, et l'été, c'est le temps de la récolte de la myrrhe et de l'encens. Le blé, l'orge, la laitue et le fenouil ornent ces jardins bonsaïs que l'on posait sur les toits. Aromatique et condimentaire, le fenouil – *fœniculum vulgare* – est favorable à la fécondité. Il représente, nous dit l'historien Marcel Detienne (2), tous les aromates qui poussent en Grèce, produits de la nature sauvage. Thym, *romarin, sauge, hysope, sarriette*, origan et la divine menthe aux feuilles décussées, comme toutes les labiées.

La fête des Adonies, « *cette conjonction abusive de la Terre et du feu solaire* », c'est encore la Saint-Jean d'été du côté de Manigod (Haute-Savoie), où l'on cueille les fameuses herbes.

C'est J.-B. de Vilmorin (3) qui fait remarquer, lors des périodes critiques de notre histoire (troubles, incertitudes, guerres, invasions ou famines), ce retour aux nourritures sauvages, baies, fruits des bois, légumes délaissés, comme le pissenlit, la grande cousoude, le plantain, l'arroche *pourpre et la salicorne*. N'ayons garde d'oublier l'alise, la corme et le beau néflier aux fruits impavides. *Malgré la destruction* systématique de nos haies par remembrement excessif en pays bocager. Ce sont là mœurs de charbonniers en temps de disette, ou de braconniers des alpages.

Marc Veyrat, au temps de l'adolescence, ne se préoccupait guère de la légende d'Adonis, symbole des mystères de la végétation. *Il observait les plantes et* les étoiles. Son premier restaurant, au-dessus de Manigod, *emprunta son nom à la constel*lation Eridan, fleuve céleste visible des deux hémisphères et dont *l'étoile la plus brillante diffuse* une douce lumière bleutée, couleur fétiche de la Maison de Savoie. A Annecy, où il s'installa voilà une dizaine d'années, la cuisine spontanée du jeune Marc – il n'avait pas trente ans – devait faire bientôt une place de choix aux plantes sauvages récoltées au solstice d'été jusque sur *les pentes du mont Charvin*. Il a investi, aujourd'hui, une grande bâtisse des bords du lac (4) – la maison des Schtroumpfs, disent les Anneciens – dont les façades bleues comme l'intérieur de l'église de son village natal le disputent en pureté à la transparence du lac. Là, dans un luxe proprement inouï, garant aussi du calme et d'un confort extrême, l'intrépide montagnard s'est assagi.

Mais l'envie est parfois la plus forte : *alors il disparaît quelques* heures, chapeauté, sac au dos, brodequins aux pieds – une fiole de « lenfianc » (alcool de gentiane jaune) en bandoulière, – pour aller ramasser l'alisier, le « fnû » (fenouil), la berce, l'achillée et la précieuse racine *(gentiana lutea)* dont il sait faire une potion véritablement magique.

Sur la table de fête, tous ces ingrédients seront utilisés avec justesse : l'achillée avec le rouget poêlé au jus d'anchois, la berce pour décorer les coquilles saint-jacques ; le carvi – ou cumin des montagnes – avec la cannette sauvageonne ; le génépi de *Savoie pour rehausser* l'aumônière de pieds de porc. Mariage heureux de l'agneau de *Sisteron et du « pimpiolet »*, de la viande de bœuf et du jus d'armoise. La profonde originalité des *saveurs issues de ces mixtures* s'allie à une parfaite maîtrise des produits, des cuissons et des sauces, qui ne sont que sucs, jus, nages légères, décoctions ou infusions. C'est le grand art de cet autodidacte ins*piré, authentique, qui ne* dédaigne pas d'ailleurs de partager son savoir dans une cuisine-laboratoire aménagée pour ses élèves.

Si l'on ajoute à cet ensemble le jardin jusqu'au bord du lac, la douzaine de chambres, une cave fournie, y compris en excellents vins régionaux, l'on se doit de saluer le mérite de l'entreprise Veyrat, dont les limites, évidemment, sont celles des moyens de sa clientèle. Pour la ménagère, point n'est besoin de convoquer, comme le propose Léon Bloy « *toutes les herbes de la Saint-Jean et de l'érudition* » et toutes les composées, ombellifères et liliacées, dont Veyrat se sert en cuisine. Ces herbes, que l'on cueillait autrefois le jour de la Saint-Jean, aromatisent toujours les salades et adoucissent les cornichons.

Jean-Claude Ribaut

(1) *Pour un herbier*, Colette, Bibliothèque des Arts, Paris.

(2) *Les Jardins d'Adonis*, Marcel Detienne, N.R.F., 1989.

(3) *Le Jardin des hommes*, J.-B. de Vilmorin, Belfond, 1992.

(4) *Marc Veyrat, Auberge de l'Eridan*, restaurant avec hôtel (Relais et châteaux), 13, route des Pensières, 74290 - Veyrier-du-Lac. Tél. : 50-60-24-00.

▶ **Consulter également *les Plantes sauvages comestibles*, François Couplan, Editions Sang de la terre, 1992.**

Guernica dolorosa

Accroché aux cimaises de l'histoire de l'art autant qu'à celles de l'Histoire, le *Guernica* de Picasso s'inscrit avec force dans la plus tragique des actualités. De la ville basque martyrisée un jour d'avril 1937 au tableau qui en stigmatise les bourreaux, retour aux sources de l'œuvre.


MANUEL ZAMBRANA

Le tableau de Picasso installé récemment dans son nouveau cadre au Centre d'art moderne Reina-Sofia à Madrid.

L'ESPAGNE violemment intelligente comme elle fut infâme et cruelle, violemment moderne, réconciliée pour l'avenir, chasse hors de ses murs ses ignorances et ses barbaries. Les Espagnols jettent sur la fosse commune de la guerre civile des poignées de terre engrainée de fleurs. Un ciel serein dissipe les nostalgies franquistes, les républicains s'accommodent du bon roi Juan Carlos. Avec leurs corridas pour la soif, la soif de drame, avec Séville, Barcelone, l'Europe pour l'appétit du futur, les Espagnols ne veulent plus s'embarrasser des chagrins de l'Histoire. Qui le leur reprocherait ?

Ce ne serait pas drôle d'avoir vingt ans dans une ville martyre, de s'y promener en robe légère et de s'y brûler les *pieds au souvenir* des morts. Guernica charmante et riante a depuis longtemps séché ses larmes, elle s'est ouverte comme une grenade mûre, son travail de deuil et de reconstruction est terminé depuis longtemps. On voudrait ici oublier que la ville sacrée où, sous un chêne, le roi d'Espagne venait accorder leurs *fueros*, leurs libertés, aux Basques, une nuit, en 1937, n'exista plus. La jeunesse insolente et brune aux terrasses de l'Artekale dit aujourd'hui « merde » à la mort. Les vieux ont la pudeur des victimes qui ont survécu à l'horreur, au cauchemar, aux songes et aux mensonges de Franco.

Le lundi 26 avril 1937, jour de marché, il y avait foule d'hommes et de bêtes sur le *ferial*, de réfugiés dans la ville, quand les trois premiers Heinkel-51 de la légion Condor apparurent au-dessus de la ria de Manduca. Le bombardement dura près de quatre heures. Des vagues de Junker-52 déversèrent sur Guernica 50 tonnes d'explosifs, l'arsenal flambant neuf de Goering.

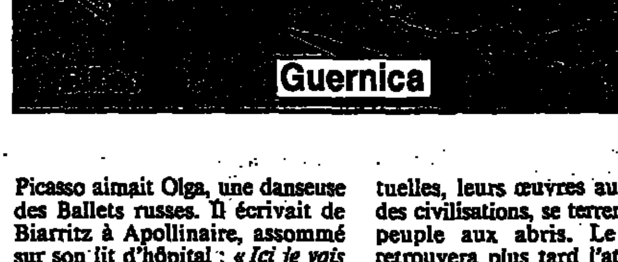
Longtemps après la tragédie, à Saint-Sébastien, le 18 septembre 1970, un homme sauta d'un fronton de pelote, ses vêtements en flammes, devant le général Franco. Elosegui, qui avait servi la seule mitrailleuse légère protégeant la cité contre l'attaque aérienne, écrivait pour expliquer son geste : *« Je désire seulement que Franco ressente dans sa propre chair le feu qui détruisit Guernica. »*

Tout fut détruit comme par un taureau furieux dans l'atelier d'un potier. Des centaines de morts affreusement morts, des milliers de cris s'enroulant aux flammes. Des enfants hurlant de peur ou les yeux effroyablement clos. La mémoire a horreur du malheur indescriptible ; elle a son seuil comme la douleur, au-delà duquel elle se perd. Qui voudrait rallumer cet éclair d'effroi, le martyre de Guernica, l'injustice aveugle, l'innocence démembrée ? qui oserait jouer les trouble-paix parler de vainqueurs, de vaincus, de cause juste ?

Luis Iriondo, peintre, directeur de l'école d'art de Guernica, victime du bombardement alors qu'il était adolescent, évoque le drame, la vieille histoire qu'on ne raconte plus en serrant les poings. C'est que de l'eau a coulé sous le pont de la Renteria, objectif prétendument stratégique, prétexte à l'offensive, et qui seul avec l'usine d'armements, l'église de Santa Maria et la maison des Juntas n'a pas été détruit. Iriondo se souvient, bien sûr, du jeune Luis courant sous la mitraille, étouffant des heures dans un abri, regardant longuement des hauteurs de Lumo sa ville brûler. La nuit où il faillit perdre la vie s'est enfoncée dans les mille nuits de son existence paisible ; il en parle du fond de son âge comme d'une frayeur de jeunesse, d'une mort stupidement frôlée. Il aime aujourd'hui ses montagnes de Biscaye ouvertes sur la mer, les couleurs de Matisse, les *palmiers et les pins de Californie*, mais il garde au fond de son cœur le souvenir de Cipriano, le jeune artiste, son ami, qui dessinait aussi des pigeons et qu'une bombe pulvérisa ce jour-là.

Guernica ne crie pas vengeance, justice, haine des assassins. La ville martyre milite pour la paix des hymnes, des colombes et des prairies en fleurs. Le 27 avril 1987, pour commémorer la tragédie, une escadrille de *pilotos deportivos* l'a bombardée de bouquets. La cité s'est jumelée avec Pforzheim, l'Allemande « coventrisée » par les Alliés. Ses massacrés n'ont plus de chair, ils peuvent entrer dans le cortège anonyme des « victimes de guerre », et bientôt dans la ronde macabre des élus de la Mort. Les *requetés* et les nazis n'existent plus. *« Nous n'oublions pas, mais la page est tournée »*, dit l'alcade...

Il ne reste qu'un témoignage plein de fureur et de larmes, une éternelle dénonciation : *Guernica*, le chef-d'œuvre de Picasso.



Le peintre était déjà célèbre quand, en janvier 1937, des représentants de la République espagnole vinrent lui demander une toile de grande dimension pour décorer le pavillon d'Espagne de l'exposition internationale qui devait avoir lieu à Paris. Picasso avait ouvert les voies modernes, c'était le pape du cubisme, le compagnon de route des surréalistes, un fondateur d'école, un maître buissonnier. Au Bateau-Lavoir, pendant la première guerre mondiale, il avait continué à peindre, se méfiant des atrocités du front comme un chat du poison. Son pays était neutre et l'Espagnol avait horreur de la mort qui le hantait. Son art, son refuge, comme pour Tzara à Zurich, exprimait son refus ironique et farouche d'une guerre absurde. Picasso aimait Olga, une danseuse des Ballets russes. Il écrivait de Biarritz à Apollinaire, assommé sur son lit d'hôpital : *« Ici je vois du beau monde. »* Braque et Léger étaient grièvement blessés. Picasso travaillait à ses projet de décor pour *Parade*, il peignait des arlequins et des baigneuses. Il plaisantait avec Cocteau : *« S'ils veulent rendre une armée invisible ils n'ont qu'à habiller leurs hommes en arlequins. »*

Depuis 1907, depuis *les Demoiselles d'Avignon*, l'entreprise désespérée – Derain craignait de retrouver un jour Pablo pendu derrière sa toile, – il connaissait l'étendue de ses pouvoirs et savait que *« la réussite est le résultat des trouvailles refusées »*. Il se sentait l'égal des grands maîtres. Il confiait à Gertrude Stein qu'il pouvait aussi bien dessiner que Raphaël, *« mieux peut-être »*. Il admirait Vélasquez et Goya comme des génies frères et des frères d'Espagne, *les Ménines* et la fusillade du *3 mai 1808*.

Pour l'Exposition internationale, Picasso pense d'abord à un sujet : le peintre et son modèle. C'est la pire époque de sa vie, il se débat avec trois femmes : Olga l'épouse, Marie-Thérèse la douce et Dora la mystique. Il a fait d'elles cent portraits ; il est temps de reprendre l'avantage, d'attester par la présence de l'artiste dans le tableau, au-delà des peines et des jeux de l'amour, la primauté de la peinture. Mais le sujet est faible pour l'Espagne, qui perd ses libertés. Dès le pronunciamiento, Picasso a pris le parti de la République. En juillet 1936, il a été nommé directeur d'un musée vide, le Prado, dont les chefs-d'œuvre, que les nationalistes risquaient de bombarder, ont été mis en lieu sûr à Genève. Les génies protecteurs des valeurs spirituelles, leurs œuvres au sommet des civilisations, se terrent avec le peuple aux abris. Le peintre retrouvera plus tard l'atelier des *Ménines*, les désastres de la guerre *sont à l'ordre du jour*. Il faut à la fois peindre et crier.

Il y avait, pour Picasso, des responsables. Les « rebelles », qui tuaient le plus possible pour purger l'Espagne du prolétariat. L'Eglise des prélats, qui s'en lavait les mains dans ses patères d'or. Picasso détestait la caste militaire et Franco. Il avait dessiné les traits flasques de la Bête. Il accueillait dans son atelier de nombreux républicains qui pleuraient sur le détraquement de l'Espagne et ses paroles de folle : *« Vive la mort ! A mort l'intelligence ! »* A Grenade, Garcia Lorca avait été assassiné. Saint-Exupéry témoignait : *« Là-bas on fusille comme on déboise ! »* Don Pablo, l'invaincu, souffrait et haïssait comme un vaincu...

Le 30 avril 1937, le quotidien *Ce soir*, dirigé par Aragon, annonçait à la « une » le bombardement de Guernica, des photographies montraient la ville anéantie. Picasso tenait ses coupables et son sujet. En trois mois, il fit près de cent dessins préparatoires – ils voulaient qu'ils montent sur la toile comme des cafards – et peignit dans son atelier de la rue des Grands-Augustins, au n° 7, là où Balzac situe l'action du *Chef-d'œuvre inconnu*, sa contre-offensive, son combat pour le peuple et la liberté. Il ne cherche plus à se tenir à l'impossible, à redevenir un sauvage, à rester le plus puissant dans l'audace ; il n'est plus maître de ses pinceaux, la peinture est plus forte que lui. Comme il dessinait ses femmes, il écrit son histoire par cœur, donnant à l'Espagne abandonnée qui tend la main sur des ruines fumantes, humblement, *« sans ordre, sans désordre, avec simplicité »*, la somme de ses travaux et de ses découvertes, la lampe de son génie. Pour la première fois peut-être il tient compte des conseils des amis, tous hommes libres et bouleversés par ce crime au mufle de fer. Il découpe une larme rouge qu'il essaye en divers endroit du tableau : la « trouvaille » est refusée par Eluard (1). *Guernica* sera blanc, gris et noir, comme les journaux sombres, comme plus tard *les nuits de Londres* et les ossements des charniers. Il peindra l'injustice tombant du ciel, la douleur électrique des nerfs, les larmes qui chavirent les yeux des mères, il peindra le poids mort des enfants dans leurs bras, l'éclair *noir des éclats, le feu blanc* des bombes incendiaires et un cheval hurlant, la défaite de l'homme. Il peindra l'abomination des brutes, leur folie, leur programme de mort.

Après l'exposition, l'œuvre de Picasso partit militer pour la République en Scandinavie, à Londres, à Liverpool. Elle combattait aux Etas-Unis lorsque Madrid tomba. Elle devait rester au Museum of Modern Art (MOMA) de New-York plus de quarante ans selon les volontés de Picasso, tout le temps que l'Espagne mettra à retrouver ses libertés publiques. C'était le joyau du MOMA. Elle n'y traînait pas comme un demi-solde, comme l'inconsolée d'une cause perdue, elle rayonnait au contraire d'universalité, car l'Histoire bégayait affreusement, et de nouveaux orages de bombes crevaient sur des innocents. *Guernica* symbolisait la guerre de toute les guerres, la douleur de toutes les douleurs, elle n'avait plus d'espagnol que l'auteur et son nom. Ses archétypes, le Minotaure, la crucifixion, en élargissaient le sens aux dimensions d'une composition religieuse, d'un martyre pour la rémission de tous les péchés du monde. Elle eut un regain politique en 1968, quand des manifestants protestèrent contre sa présence dans un pays coupable du massacre de Song My. Puis elle s'enfonça dans la sérénité des grands thèmes, la réussite incontestée d'un sujet ambitieux. Elle servit alors d'auberge aux interprétations les plus libres. On vit, dans le corps du taureau que prolonge la mère de douleur, la péninsule Ibérique. On crut déceler les réelles intentions de l'artiste : une violente scène de ménage où trois femmes se crêpent le chignon.

Le pur chef-d'œuvre – Franco lui-même en serait convenu – aurait pu entrer en Espagne ; mais le vieil homme, qui n'avait pas à nouer de relations diplomatiques avec la dictature, ne pardonnait pas à l'ennemi. Il était dépositaire d'une commande de la République pour servir la guerre d'indépendance, redevable aux morts de leurs souffrances. Ce qui était arrivé lui était arrivé. *Guernica* n'était pas une peinture de bataille, un tableau de circonstance, mais une explosion de colère et de larmes, une peur muette et figée devant l'arrivée des monstres et la mort prochaine de tout ce qu'il aimait. A l'homme de la Gestapo qui, devant une photographie du tableau, demandait : *« C'est vous qui avez fait çà ? »*, Picasso répondit : *« Non, c'est vous ! »* Ce n'était pas une boutade. *« On ne fait pas d'œuvre d'art sans la collaboration du démon »*, écrit Gide.

Lorsque enfin, en 1981, après l'opération « Cuadro Grande », le tableau fut accroché, avec tous les égards dus à son inestimable valeur, dans le pavillon du Buen Retiro, à l'écart du Prado, des œuvres de meurtres et de sang, des hurlement du Sourd, on admira l'œuvre la plus visitée du monde avec *la Joconde*, on applaudit au *retour en casa, à la maison*, d'un grand d'Espagne, de l'Andalou universel, mais sans triomphe pour le vainqueur. *Ya*, le journal catholique, commenta : *« Ce tableau symbolisant ce douloureux évènement est passé à l'histoire de l'Espagne. Il n'appartient pas à l'un des deux camps... »* Picasso était mort et très lointain était le jour où, à Paris, pendant l'Occupation, il disait à Gertrude Stein : *« Non, la peinture n'est pas faite pour décorer les appartements, c'est un instrument de guerre offensive et défensive contre l'ennemi. »*

Le tableau est aujourd'hui exposé au Centre d'art Reina-Sofia de Madrid. Il trône, divin, magnifiquement enchâssé, parmi les saints Dali et les saints Juan Gris.

L'histoire que racontent les grandes œuvres enfiévrées colle à la toile comme la boue aux pieds des combattants. Cet art de justice ne veut pas oublier. Devant les fusillades du *3 mai 1808* de Goya, les Espagnols éprouvent encore de la fierté, les Français de la gêne. La cause n'est pas étrangère au tableau. *« Que dirait Goya s'il voyait* Guernica ? se demandait un jour Picasso. *Je crois qu'il serait assez content. »* Il verrait, bien sûr, le mal contemporain, la guerre moderne prophétisée, les mythes revisités, mais aussi un massacre réel. Il verrait le taureau symbolique et les taurillons brûlés vifs sur le *ferial* ce jour d'avril 1937, la chute d'Icare et la mort de Cipriano.

De notre envoyé spécial
Christian Colombani

(1) Eluard écrivit alors un poème, *la Victoire de Guernica*, qui se termine ainsi : *« Hommes réels pour qui le désespoir/ Alimente le feu dévorant de l'espoir/ Ouvrons ensemble le dernier bourgeon de l'avenir/ Parias la mort la terre et la hideur/ De nos ennemis ont la couleur/ Monotone de notre nuit/ Nous en aurons raison. »* On peut lire la traduction du poème en basque sur une plaque de cuivre devant l'office du tourisme de Guernica.

▶ *La Siècle de Picasso*, de Pierre Cabanne, 4 vol., « Folio essais », 1 650 p., 252 F.

▶ *De Picasso à Guernica, généalogie d'un tableau*, de Jean-Louis Ferrier, Denoël, 222 p., 94 F.

▶ *La Destruction de Guernica, journalisme, diplomatie, propagande et histoire*, de Herbert R. Southworth, Ruedo Iberico, 6, rue de Latran, 75005 Paris, 508 p.